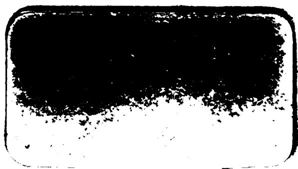



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA





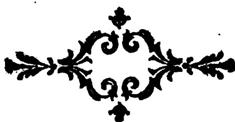
LE COMMERCE
ET
LE GOUVERNEMENT,

Considérés relativement l'un à l'autre.

OUVRAGE ÉLÉMENTAIRE,

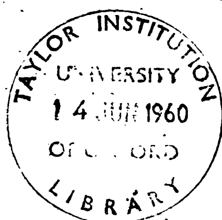
Par M. l'Abbé DE CONDILLAC, *de l'Académie Françoise, & Membre de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans.*

Vis consilî expers mole ruit suâ :
Vim temperatam Dî quoque provehunt
In majus.....



A AMSTERDAM,
Et se trouve à PARIS,
Chez JOMBERT & CELLOT, Libraires,
rue Dauphine.

M. DCC. LXXVI.



TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce Volume.

PREMIERE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA.

PAGE 21, *ligne* 5, pour notre, *lisez* pour votre.
Pag. 202, *lig.* 13, toutes les, *lis.* toutes ces.
Pag. 234, *lig.* 11, de Monopoleurs, *lis.* des Monopoleurs.
Pag. 313, *lig.* 16, on le nomme, *lis.* on la nomme.
Pag. 522, *lig.* 3, Spartiates, *lis.* des Spartiates.

LE COMMERCE



LE COMMERCE ET LE GOUVERNEMENT,

Considérés relativement l'un à l'autre.

OBJET DE CET OUVRAGE.

CHAQUE Science demande une Langue particuliere, parce que chaque Science a des idées qui lui ſont propres. Il ſemble qu'on devroit commencer par faire cette Langue : mais on commence par parler & par écrire, & la Langue reſte à faire. Voilà où en eſt la Science économique, dont l'objet

eſt celui de cet Ouvrage même. C'eſt, entr'autres choſes, à quoi on ſe propoſe de ſuppléer.

Cet Ouvrage a trois Parties. Dans la premiere, je donne, ſur le Commerce, des notions élémentaires, que je détermine d'après des ſuppoſitions ; & je développe les principes de la Science économique. Dans la ſeconde, je fais d'autres ſuppoſitions pour juger de l'influence que le Commerce & le Gouvernement doivent avoir l'un ſur l'autre. Dans la troiſiéme, je les conſidere tous deux d'après les faits, afin de m'appuyer ſur l'expérience autant que ſur le raiſonnement.

Je dirai ſouvent des choſes fort communes. Mais s'il étoit néceſſaire de les remarquer pour par-

ler ſur d'autres avec plus de préciſion, je ne devois pas avoir honte de les dire. Les génies qui ne diſent que des choſes neuves, s'il y a de tels génies, ne doivent pas écrire pour l'inſtruction. Le grand point eſt de ſe faire entendre, & je ne deſire que de faire un Ouvrage utile.

PREMIERE PARTIE.

Notions élémentaires ſur le Commerce, déterminées d'après des ſuppoſitions ; ou Principes de la Science économique.

CHAPITRE PREMIER.

Fondement de la valeur des choſes.

SUPPOSONS une petite Peuplade, qui vient de s'établir, qui a fait ſa premiere récolte, & qui, étant iſolée,

Comment on juge de l'abondance, de la ſurabondance, & de la diſette.

ne peut ſubſiſter que du produit des champs qu'elle cultive.

Suppoſons encore qu'après avoir prélevé le bled néceſſaire pour enſemencer les terres, il lui en reſte cent muids; & qu'avec cette quantité, elle peut attendre une ſeconde récolte ſans craindre de manquer.

Pour que, ſuivant notre ſuppoſition, cette quantité lui ôte toute crainte de manquer, il faut qu'elle ſoit ſuffiſante non-ſeulement à ſes beſoins, il faut qu'elle le ſoit encore à ſes craintes. Or, c'eſt ce qui ne peut ſe rencontrer que dans une certaine abondance. En effet, quand on juge d'après ſes craintes, ce qui ne ſuffiroit qu'à la rigueur, ne ſuffit pas; & on croit ne trouver ce qui ſuffit, que dans ce qui abonde juſqu'à un certain point.

La quantité qui reſte à notre Peuplade, ſemences prélevées, fait donc, pour cette année, ce qu'on nomme abondance. Par conſéquent, ſi elle a

quelques muids de plus, elle ſera dans la ſurabondance ; & elle ſera dans la diſette, ſi elle en a quelques-uns de moins.

Si un peuple pouvoit juger, avec préciſion, du rapport où eſt la quantité de bled qu'il a, avec la quantité qu'il faut à ſa conſommation, ce rapport connu lui feroit toujours connoître, avec la même préciſion, s'il eſt dans l'abondance, dans la ſurabondance, ou dans la diſette.

Mais il ne peut pas juger, avec préciſion, de ce rapport : car il n'a aucun moyen pour s'aſſurer exactement, ni de la quantité de bled qu'il a, ni de la quantité qu'il en conſommera. Il le peut d'autant moins, qu'il ne ſçauroit le garder ſans déchet, & que la quantité préciſe de ce déchet eſt de nature à ne pouvoir être prévue. S'il en juge donc, ce n'eſt qu'à peu-près, & ſur l'expérience de pluſieurs années.

Cependant, de quelque maniere qu'il

en juge, il eſt toujours vrai de dire qu'il ſe croit dans l'abondance, lorſqu'il penſe avoir une quantité de bled ſuffiſante pour écarter toute crainte d'en manquer; qu'il ſe croit dans la ſurabondance, lorſqu'il penſe en avoir une quantité plus que ſuffiſante à toutes ſes craintes; & qu'il ſe croit dans la diſette, lorſqu'il penſe n'en avoir qu'une quantité qui ne ſuffit pas pour les diſſiper.

C'eſt donc dans l'opinion qu'on a des quantités, plutôt que dans les quantités mêmes, que ſe trouvent l'abondance, la ſurabondance, ou la diſette: mais elles ne ſe trouvent dans l'opinion, que parce qu'elles ſont ſuppoſées dans les quantités.

Surabondant inutile, & ſurabondant utile.

Si, au lieu de cent muids, notre Peuplade, ſemences prélevées, en a deux cens, elle en aura cent qui lui feront inutiles pour ſa conſommation d'une récolte à l'autre; & ſi elle ne prend aucune précaution pour conſerver ce bled ſurabondant, il s'échauffera, il

ſe corrompra, & ce qui en reſtera, ne ſera d'aucun uſage pour les années ſuivantes.

Pluſieurs années conſécutives d'une grande récolte ne feroient donc qu'embarraſſer la Peuplade d'une ſurabondance inutile, & il arriveroit bientôt qu'on enſemenceroit moins de terres.

Mais les récoltes, qui ne ſuffiſent pas aux beſoins de la Peuplade, feront ſentir la néceſſité de conſerver du bled, lorſqu'il y en aura de ſurabondant. On en cherchera donc les moyens, & quand on les aura trouvés, le bled inutile dans les années de ſurabondance, deviendra utile dans les années de diſette. Les cent muids que la Peuplade n'a pas conſommés, & qu'elle a ſçu conſerver, ſuppléeront à ce qui lui manquera pendant pluſieurs années, où il ne reſtera, pour ſa conſommation, ſemences prélevées, que ſoixante ou quatre-vingt muids.

Il n'y aura donc plus proprement de

bled ſurabondant, lorſqu'on ſçaura le conſerver; puiſque celui qui ne ſe conſommera pas dans une année, pourra ſe conſommer dans une autre.

Si notre Peuplade étoit environnée d'autres Peuplades, agricoles comme elle, elle n'auroit pas le même beſoin de conſerver du bled dans des greniers; parce qu'en donnant le ſurabondant qu'elle auroit dans quelque autre denrée, elle pourroit ſe procurer le bled qui ſeroit ſurabondant chez une autre Peuplade. Mais nous l'avons ſuppoſée tout-à-fait iſolée.

Beſoins naturels & beſoins factices.

Nous avons deux ſortes de beſoins. Les uns ſont une ſuite de notre conformation: nous ſommes conformés pour avoir beſoin de nourriture, ou pour ne pouvoir pas vivre ſans alimens.

Les autres ſont une ſuite de nos habitudes. Telle choſe dont nous pourrions nous paſſer, parce que notre conformation ne nous en fait pas un beſoin, nous devient néceſſaire par l'uſage, &

quelquefois auſſi néceſſaire que ſi nous étions conformés pour en avoir beſoin.

J'appelle *naturels* les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation, & *factices* les beſoins que nous devons à l'habitude contractée par l'uſage des choſes.

Une horde errante vit des fruits que la terre produit naturellement, du poiſſon qu'elle pêche, des bêtes qu'elle tue à la chaſſe; & lorſque le lieu qu'elle parcourt ne fournit plus à ſa ſubſiſtance, elle paſſe ailleurs. Nous ne voyons, dans ce genre de vie, que des beſoins purement naturels.

Notre Peuplade ne peut plus errer. Elle s'eſt fait un beſoin de vivre dans le lieu qu'elle a choiſi; elle s'en fait un de l'abondance qu'elle trouve dans les champs qu'elle cultive, & de la bonté des fruits qu'elle doit à ſon travail. Elle ne ſe contente pas d'aller à la chaſſe des animaux qui peuvent ſervir à ſa nourriture & à ſon vêtement, elle

en éleve, & elle tâche de les multiplier assez pour sa consommation.

Voilà un genre de vie où nous remarquons des besoins factices, c'est-à-dire, des besoins qui naissent de l'habitude que nous nous sommes faite de satisfaire aux besoins naturels par des moyens choisis.

On voit que ces premiers besoins factices s'écartent des naturels, le moins qu'il est possible. Mais on prévoit aussi qu'il s'en formera d'autres, qui s'en écarteront toujours de plus en plus. C'est ce qui arrivera, lorsque notre Peuplade, ayant fait des progrès dans les Arts, voudra satisfaire à ses besoins naturels par des moyens plus multipliés & plus recherchés. Il viendra même un tems où les besoins factices, à force de s'écarter de la nature, finiront par la changer totalement, & par la corrompre.

Les premiers besoins que se fait notre Peuplade, sont de l'essence de

l'ordre ſocial, qui ceſſeroit, ſi ces beſoins ceſſoient eux-mêmes. On eſt donc fondé à les regarder comme naturels. Car s'ils ne le ſont pas au Sauvage errant, ils le deviennent à l'homme en ſociété, auquel ils ſont abſolument néceſſaires. C'eſt pourquoi je nommerai déſormais *naturels*, non-ſeulement les beſoins qui ſont une ſuite de notre conformation, mais encore ceux qui ſont une ſuite de la conſtitution des ſociétés civiles; & j'entendrai par *factices*, ceux qui ne ſont pas eſſentiels à l'ordre ſocial, & ſans leſquels, par conſéquent, les ſociétés civiles pourroient ſubſiſter.

La valeur des choſes eſt fondée ſur leur utilité, ſur le beſoin que nous en avons, ou ſur l'uſage que nous pouvons en faire.

On dit qu'une choſe eſt utile, lorſqu'elle ſert à quelques-uns de nos beſoins; & qu'elle eſt inutile, lorſqu'elle ne ſert à aucun, ou que nous n'en pouvons rien faire. Son utilité eſt donc fondée ſur le beſoin que nous en avons.

D'après cette utilité, nous l'eſtimons plus ou moins; c'eſt-à-dire, que nous

jugeons qu'elle eſt plus ou moins propre aux uſages auxquels nous voulons l'employer. Or, cette eſtime eſt ce que nous appellons *valeur*. Dire qu'une choſe vaut, c'eſt dire qu'elle eſt, ou que nous l'eſtimons bonne à quelque uſage.

La valeur des choſes eſt donc fondée ſur leur utilité, ou, ce qui revient au même, ſur le beſoin que nous en avons, ou, ce qui revient encore au même, ſur l'uſage que nous en pouvons faire.

A meſure que notre Peuplade ſe fera de nouveaux beſoins, elle apprendra à employer à ſes uſages des choſes dont auparavant elle ne faiſoit rien. Elle donnera donc, dans un tems, de la valeur à des choſes auxquelles, dans un autre, elle n'en donnoit pas.

Elles ont plus de valeur dans la rareté, & moins dans l'abondance.

Dans l'abondance, on ſent moins le beſoin, parce qu'on ne craint pas de manquer. Par une raiſon contraire, on le ſent davantage dans la rareté & dans la diſette.

Or, puiſque la valeur des choſes eſt fondée ſur le beſoin, il eſt naturel qu'un beſoin plus ſenti donne aux choſes une plus grande valeur, & qu'un beſoin moins ſenti leur en donne une moindre. La valeur des choſes croît donc dans la rareté, & diminue dans l'abondance.

Elle peut même, dans l'abondance, diminuer au point de devenir nulle. Un ſurabondant, par exemple, ſera ſans valeur, toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun uſage, puiſqu'alors il ſera tout-à-fait inutile.

Tel ſeroit un ſurabondant en bled, ſi on le conſidéroit par rapport à l'année dans laquelle il ne fait pas partie de la quantité néceſſaire à la conſommation. Mais ſi on le conſidere par rapport aux années ſuivantes, où la récolte pourroit ne pas ſuffire, il aura une valeur, parce qu'on juge qu'il pourra faire partie de la quantité néceſſaire au beſoin qu'on en aura.

Ce besoin est éloigné. Par cette raison, il ne donne pas à une chose la même valeur, qu'un besoin présent. Celui-ci fait sentir qu'actuellement la chose est absolument nécessaire, & l'autre fait seulement juger qu'elle pourra le devenir. On se flatte qu'elle ne le deviendra pas ; &, dans cette prévention, comme on est porté à ne pas prévoir le besoin, on l'est aussi à donner moins de valeur à la chose.

Ce plus ou moins de valeur dépend principalement de l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance.

Le plus ou moins de valeur, l'utilité étant la même, seroit uniquement fondé sur le degré de rareté ou d'abondance, si ce degré pouvoit toujours être connu avec précision ; & alors on auroit la vraie valeur de chaque chose.

Mais ce degré ne sçauroit jamais être connu. C'est donc principalement dans l'opinion que nous en avons, qu'est fondé le plus ou moins de valeur.

En supposant qu'il manque un dixiéme du bled nécessaire à la consommation de notre Peuplade, les neuf dixiémes n'au-

roient que la valeur de dix, si on apprécioit bien la disette, & si on voyoit avec certitude qu'elle n'est réellement que d'un dixiéme.

C'est ce qu'on ne fait pas. Comme on se flatte dans l'abondance, on craint dans la disette. Au lieu d'un dixiéme qui manque, on juge qu'il en manque deux, trois, ou davantage. On se croit au moment où le bled manquera tout-à-fait ; & la disette d'un dixiéme produira la même terreur, que si elle étoit d'un tiers ou de la moitié.

Dès qu'une fois l'opinion a exagéré la disette, il est naturel que ceux qui ont du bled, songent à le conserver pour eux ; dans la crainte d'en manquer, ils en mettront en réserve plus qu'il ne leur en faut. Il arrivera donc que la disette sera réellement du tout, ou à peu-près, pour une partie de la Peuplade. Dans cet état des choses, il est évident que la valeur du bled croîtra, à proportion que l'opinion exagérera la disette.

Si la valeur des choses est fondée sur leur utilité, leur plus ou moins de valeur est donc fondé, l'utilité restant la même, sur leur rareté ou sur leur abondance, ou plutôt sur l'opinion que nous avons de leur rareté & de leur abondance.

Je dis *l'utilité restant la même*, parce qu'on sent assez, qu'en les supposant également rares ou également abondantes, on leur juge plus ou moins de valeur, suivant qu'on les juge plus ou moins utiles.

Quelque abondante que soit une chose, elle a de la valeur, si elle est utile.

Il y a des choses qui sont si communes, que quoique très-nécessaires, elles paroissent n'avoir point de valeur. Telle est l'eau; elle se trouve par-tout, dit-on, *il n'en coûte rien pour se la procurer; & la valeur qu'elle peut obtenir par le transport, n'est pas une valeur à elle; ce n'est qu'une valeur de frais de voiture.*

Il seroit bien étonnant qu'on payât des frais de voiture pour se procurer une chose qui ne vaudroit rien.

Une chose n'a pas une valeur, parce qu'elle coûte, comme on le suppose; mais elle coûte, parce qu'elle a une valeur.

Je dis donc que, même sur les bords d'un fleuve, l'eau a une valeur, mais la plus petite possible, parce qu'elle y est infiniment surabondante à nos besoins. Dans un lieu aride, au contraire, elle a une grande valeur; & on l'estime en raison de l'éloignement & de la difficulté de s'en procurer. En pareil cas un Voyageur altéré donneroit cent louis d'un verre d'eau, & ce verre d'eau vaudroit cent louis. Car la valeur est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons, & cette estime est relative à notre besoin: elle croît & diminue, comme notre besoin croît & diminue lui-même.

Comme on juge que les choses n'ont point de valeur, quand on a supposé qu'elles ne coûtent rien, on juge qu'elles ne coûtent rien quand elles ne coû-

tent point d'argent. Nous avons bien de la peine à voir la lumiere. Tâchons de mettre de la précision dans nos idées.

Quoiqu'on ne donne point d'argent pour se procurer une chose, elle coûte, si elle coûte un travail.

Or, qu'est-ce qu'un travail ?

C'est une action ou une suite d'actions, dans le dessein d'en tirer un avantage. On peut agir sans travailler : c'est le cas des gens désœuvrés qui agissent sans rien faire. Travailler, c'est donc agir pour se procurer une chose dont on a besoin. Un homme de journée, que j'occupe dans mon jardin, agit pour gagner le salaire que je lui ai promis ; & il faut remarquer que son travail commence au premier coup de bêche : car s'il ne commençoit pas au premier, on ne sçauroit plus dire où il commence.

D'après ces réflexions préliminaires, je dis que lorsque je suis loin de la ri-

viere, l'eau me coûte l'action de l'aller chercher ; action qui est un travail, puisqu'elle est faite pour me procurer une chose dont j'ai besoin ; & lorsque je suis sur le bord de la riviere, l'eau me coûte l'action de me baisser pour en prendre ; action qui est un bien petit travail, j'en conviens : c'est moins que le premier coup de bêche. Mais aussi l'eau n'a-t'elle alors que la plus petite valeur possible.

L'eau vaut donc le travail que je fais pour me la procurer. Si je ne vais pas la chercher moi-même, je payerai le travail de celui qui me l'apportera ; elle vaut donc le salaire que je donnerai ; & par conséquent les frais de voiture sont une valeur à elle. Je lui donne moi-même cette valeur, puisque j'estime qu'elle vaut ces frais de voiture.

On seroit bien étonné, si je disois que l'air a une valeur ; & cependant je dois le dire, si je raisonne consé-

quemment. Mais que me coûte-t'il ? Il me coûte tout ce que je fais pour le respirer, pour en changer, pour le renouveller. J'ouvre ma fenêtre, je sors. Or, chacune de ces actions est un travail, un travail bien léger à la vérité, parce que l'air, encore plus abondant que l'eau, ne peut avoir qu'une très-petite valeur.

J'en pourrois dire autant de la lumiere, de ces rayons que le Soleil répand avec tant de profusion sur la surface de la terre : car certainement pour les employer à tous nos usages, il nous en coûte un travail ou de l'argent.

Ceux que je combats, regardent comme une grosse méprise de fonder la valeur sur l'utilité, & ils disent qu'une chose ne peut valoir qu'autant qu'elle a un certain degré de rareté. *Un certain degré de rareté !* Voilà ce que je n'entends pas. Je conçois qu'une chose est rare, quand nous *jugeons* que nous n'en avons pas autant qu'il en faut

pour notre uſage ; qu'elle eſt abondante, quand nous *jugeons* que nous en avons autant qu'il nous en faut, & qu'elle eſt ſurabondante, quand nous *jugeons* que nous en avons au-delà. Enfin, je conçois qu'une choſe dont on ne fait rien, & dont on ne peut rien faire, n'a point de valeur, & qu'au contraire une choſe a une valeur, lorſqu'elle a une utilité ; & ſi elle n'en avoit pas une par cela ſeul qu'elle eſt utile, elle n'en auroit pas une plus grande dans la rareté, & une moindre dans l'abondance.

Mais on eſt porté à regarder la valeur comme une qualité abſolue, qui eſt inhérente aux choſes indépendamment des jugemens que nous portons, & cette notion confuſe eſt une ſource de mauvais raiſonnemens. Il faut donc ſe ſouvenir que, quoique les choſes n'aient une valeur, que parce qu'elles ont des qualités qui les rendent propres à nos uſages, elles n'auroient point de valeur

pour nous, ſi nous ne jugions pas qu'elles ont en effet ces qualités. Leur valeur eſt donc principalement dans le jugement que nous portons de leur utilité; & elles n'en ont plus ou moins, que parce que nous les jugeons plus ou moins utiles, ou qu'avec la même utilité, nous les jugeons plus rares ou plus abondantes. Je ne me ſuis ſi fort arrêté ſur cette notion, que parce qu'elle ſervira de baſe à tout cet Ouvrage.

CHAPITRE II.

Fondement du prix des choſes.

Comment on eſtime qu'une certaine quantité d'une choſe vaut une certaine quantité d'une autre.

J'AI une ſurabondance de bled, & je manque de vin : vous avez au contraire une ſurabondance de vin, & vous manquez de bled. Le bled ſurabondant, qui m'eſt inutile, vous eſt donc néceſſaire; & j'aurois beſoin moi-même du vin qui eſt ſurabondant & inutile pour vous. Dans cette poſition

nous ſongeons à faire un échange : je vous offre du bled pour du vin, & vous m'offrez du vin pour du bled.

Si mon ſurabondant eſt ce qu'il faut pour notre conſommation, & que le votre ſoit ce qu'il faut pour la mienne, en échangeant l'un contre l'autre, nous ferons tous deux un échange avantageux, puiſque nous cédons tous deux une choſe qui nous eſt inutile, pour une choſe dont nous avons beſoin. Dans ce cas, j'eſtime que mon bled vaut pour vous ce que votre vin vaut pour moi, & vous eſtimez que votre vin vaut pour moi ce que mon bled vaut pour vous.

Mais ſi mon ſurabondant ſuffit à votre conſommation, & que le vôtre ne ſuffiſe pas à la mienne, je ne donnerai pas le mien tout entier pour le vôtre : car ce que je vous céderois, vaudroit plus pour vous, que ce que vous me céderiez ne vaudroit pour moi.

Je ne vous abandonnerai donc pas

tout le surabondant de mon bled ; j'en voudrai réserver une partie, afin de me pourvoir ailleurs de la quantité de vin que vous ne pouvez pas me céder, & dont j'ai besoin.

Vous, de votre côté, il faut qu'avec le surabondant de votre vin, vous puissiez vous procurer tout le bled nécessaire à votre consommation. Vous refuserez donc de m'abandonner tout ce surabondant, si le bled que je puis vous céder ne vous suffit pas.

Dans cette altercation, vous m'offrirez le moins de vin que vous pourrez pour beaucoup de bled ; & moi, je vous offrirai le moins de bled que je pourrai pour beaucoup de vin.

Cependant le besoin nous fera une nécessité de conclure ; car il vous faut du bled, & à moi il me faut du vin.

Alors, comme vous ne voulez ni ne pouvez me donner tout le vin dont j'ai besoin, je me résoudrai à en faire

une moindre consommation ; & vous, de votre côté, vous prendrez aussi le parti de retrancher sur la consommation que vous comptiez faire en bled. Par-là, nous nous rapprocherons. Je vous offrirai un peu plus de bled, vous m'offrirez un peu plus de vin ; & , après plusieurs offres réciproques, nous nous accorderons. Nous conviendrons, par exemple, de nous donner en échange un tonneau de vin pour un septier de bled.

Lorsque nous nous faisons réciproquement des offres, nous marchandons : lorsque nous tombons d'accord, le marché est fait. Alors nous estimons qu'un septier de bled vaut pour vous ce qu'un tonneau de vin vaut pour moi.

Cette estime que nous faisons du bled par rapport au vin, & du vin par rapport au bled, est ce qu'on nomme *prix*. Ainsi votre tonneau de vin est pour moi le prix de mon septier de bled, & mon septier de bled est

Cette estime est ce qu'on nomme *prix*.

pour vous le prix de votre tonneau de vin.

Nous sçavons donc quelle est, par rapport à vous & à moi, la valeur du bled & du vin, parce que nous les avons estimés d'après le besoin que nous en avons ; besoin qui nous est connu. Nous sçavons encore qu'ils ont tous deux une valeur pour d'autres, parce que nous sçavons que d'autres en ont besoin. Mais, comme ce besoin peut être plus ou moins grand que nous ne pensons, nous ne pourrons juger exactement de la valeur qu'ils y attachent, que lorsqu'ils nous l'auront appris eux-mêmes. Or, c'est ce qu'ils nous apprendront par les échanges qu'ils feront avec nous ou entre eux. Lorsque tous en général feront convenus de donner tant de vin pour tant de bled, alors le bled par rapport au vin, & le vin par rapport au bled, auront chacun une valeur, qui sera reconnue généralement de tous. Or,

cette

cette valeur relative généralement reconnue dans les échanges, eſt ce qui ſonde le prix des choſes. Le prix n'eſt donc que la valeur eſtimée d'une choſe par rapport à la valeur eſtimée d'une autre; eſtimée, dis-je, en général par tous ceux qui en font des échanges.

Dans les échanges, les choſes n'ont donc pas un prix abſolu; elles n'ont qu'un prix relatif à l'eſtime que nous en faiſons, au moment que nous concluons un marché, & elles ſont réciproquement le prix les unes des autres.

Dans les échanges, les choſes n'ont pas un prix abſolu.

En premier lieu, *le prix des choſes eſt relatif à l'eſtime que nous en faiſons*; ou plutôt il n'eſt que l'eſtime que nous faiſons de l'une par rapport à l'autre. Et cela n'eſt pas étonnant, puiſque, dans l'origine, *prix* & *eſtime* ſont des mots parfaitement ſynonimes, & que l'idée que le premier a d'abord ſignifiée, eſt identique avec l'idée que le ſecond exprime aujourd'hui.

Elles sont réciproquement le prix les unes des autres.

En second lieu, *elles sont réciproquement le prix les unes des autres.* Mon bled est le prix de votre vin, & votre vin est le prix de mon bled; parce que le marché, conclu entre nous, est un accord par lequel nous estimons que mon bled a pour vous la même valeur que votre vin a pour moi.

Il ne faut pas confondre les mots *prix* & *valeur*.

Il ne faut pas confondre ces mots *prix* & *valeur*, & les employer toujours indifféremment l'un pour l'autre.

Nos besoins donnent la valeur.

Dès que nous avons besoin d'une chose, elle a de la valeur; elle en a par cela seul, & avant qu'il soit question de faire un échange.

Nos échanges donnent le prix.

Au contraire, ce n'est que dans nos échanges qu'elle a un prix, parce que nous ne l'estimons par comparaison à une autre, qu'autant que nous avons besoin de l'échanger; & son prix, comme je l'ai dit, est l'estime que nous faisons de sa valeur, lorsque, dans l'échange, nous la comparons avec la valeur d'une autre.

Le prix suppose donc la valeur : c'est pourquoi on est si fort porté à confondre ces deux mots. Il est vrai qu'il y a des occasions où l'on peut les employer indifféremment l'un pour l'autre. Cependant ils expriment deux idées qu'il est nécessaire de ne pas confondre, si nous ne voulons pas jetter de la confusion sur les développemens qui nous restent à faire.

CHAPITRE III.

De la Variation des prix.

NOUS venons de voir que le prix est fondé sur la valeur. Or, la valeur varie, le prix doit donc varier. Il y a plusieurs causes de cette variation. Le prix des choses varie.

D'abord, il est évident que l'abondance & la rareté font varier le prix, comme la valeur, & le font varier en raison du besoin plus ou moins grand. 1°. En raison de l'abondance & de la rareté.

2°. En raison de la concurrence.

En second lieu, il se peut encore que le prix des choses varie, dans le cas même où la Peuplade a la même abondance & les mêmes besoins.

Supposons qu'après la récolte j'aye dans mes greniers tout le bled surabondant, & qu'au contraire le vin surabondant soit distribué dans les celliers de douze personnes, qui ont toutes besoin de mon bled.

Dans cette supposition, ces douze personnes viennent à moi pour échanger du vin contre du bled; & parceque l'année derniere j'ai cédé un septier pour un tonneau, elles m'offrent chacune un tonneau pour un septier. Mais, l'année derniere, je ne traitois qu'avec une seule personne, & j'ai été forcé de céder plus de bled: aujourd'hui que je puis traiter avec douze, & que je n'ai pas besoin de tout le vin dont elles veulent se défaire, je déclare que je ne livrerai du bled qu'à ceux qui me donneront une plus grande

quantité de vin. Par-là je les force à me faire, à l'envi, des offres plus avantageuſes. Par conſéquent, mon bled ſera à plus haut prix pour elles, & leur vin ſera à moins haut prix pour moi.

Si on ſuppoſoit le bled ſurabondant diſtribué dans les greniers de douze perſonnes, & au contraire tout le vin ſurabondant renfermé dans les celliers d'une ſeule, alors le prix ne ſeroit plus le même que dans la premiere ſuppoſition : car celui du bled baiſſeroit, & celui du vin hauſſeroit.

Lorſque pluſieurs perſonnes ont beſoin d'échanger une denrée, cette concurrence en fait donc baiſſer le prix ; & le défaut de concurrence fait hauſſer le prix de la denrée qu'elles veulent ſe faire livrer. Or, comme la concurrence eſt plus grande, moins grande, ou nulle, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il arrive que les prix hauſſent & baiſſent alternativement.

Les choses n'ont donc pas un prix absolu. De cette variation, il en résulte qu'il n'y a point de prix absolu. En effet, toutes les fois que nous parlons de prix haut & bas, c'est que nous comparons l'une à l'autre deux choses qu'il s'agit d'échanger : le vin, par exemple, par comparaison au bled, sera à haut prix, si nous en donnons peu pour une grande quantité de bled, & le bled sera à bas prix. Dans le cas contraire, le prix du bled sera haut, & celui du vin sera bas.

CHAPITRE IV.

Des Marchés ou des lieux où se rendent ceux qui ont besoin de faire des échanges.

Marchés. CEUX qui ont des échanges à faire, se cherchent, & ils parcourent la Peuplade : c'est la premiere idée qui s'offre à chacun d'eux. Mais ils ne tarderont pas à connoître les inconvéniens de cet usage. Premiérement, il leur arrivera

ſouvent de ne pas ſe rencontrer ; parce que celui chez qui on viendra, ſera allé chez un autre, ou chez celui même qui le venoit chercher. Ils perdroient bien du tems dans ces courſes.

En ſecond lieu, il leur arriveroit encore de ſe rencontrer, & de ne rien conclure. Après bien des altercations, ils ſe ſépareroient & recommenceroient leurs courſes, chacun dans l'eſpérance de faire avec un autre un échange plus avantageux. En ſuivant cette pratique, il leur ſera donc bien difficile de convenir du prix reſpectif des denrées.

Tôt ou tard l'expérience leur fera ſentir ces inconvéniens. Alors ils chercheront, à peu-près au centre de la Peuplade, un lieu où ils conviendront de ſe rendre, chacun de leur côté, à des jours marqués, & où l'on apportera les denrées dont on ſe propoſera de faire l'échange. Ce concours & le lieu où il ſe fait, ſe nomment *Marché*, par-

te que les marchés s'y proposent & s'y concluent.

Comment on y regle le prix de chaque chose.

On expose donc, dans le Marché, toutes les denrées destinées à être échangées ; chacun les voit, & peut comparer la quantité de l'une avec la quantité de l'autre. En conséquence, on se fait réciproquement des propopositions.

S'il y a beaucoup de bled & peu de vin, on offrira une moindre quantité de vin pour une plus grande quantité de bled ; & s'il y a peu de bled & beaucoup de vin, on offrira une moindre quantité de bled pour une plus grande quantité de vin.

En comparant de la sorte les denrées, suivant la quantité qui s'en trouve au Marché, on voit à peu-près dans quelle proportion on peut faire les échanges, & alors on n'est pas loin de conclure. Aussi-tôt donc que quelques-uns seront d'accord sur la proportion à suivre dans leurs échanges,

les autres prendront cette proportion pour regle, & le prix refpectif des denrées fera déterminé pour ce jour-là. On dira, par exemple, que le prix d'un tonneau de vin eft un feptier de bled, & que le prix d'un feptier de bled eft un tonneau de vin.

Je ne confidere que la quantité, parce que je veux fimplifier. On conçoit affez que la qualité doit mettre de la différence dans le prix des denrées. Il faut feulement remarquer que la qualité ne s'appréciant pas comme la quantité, les marchés feront plus difficiles à conclure; & qu'en pareil cas, l'opinion aura fans doute beaucoup d'influence. Mais enfin on conclura, & de quelque qualité que foient les chofes, elles auront, pour ce jour-là, un prix déterminé.

Si le prix du bled a été haut par comparaifon à celui du vin, on en apportera davantage au Marché fuivant, parce qu'on fe flattera d'un échange plus

Comment les prix varient d'un Marché à l'autre.

avantageux ; & par une raiſon contraire, on apportera moins de vin.

Dans ce Marché, la proportion, entre le bled & le vin, ne ſera donc pas la même que dans le précédent. Il y aura beaucoup de bled & peu de vin ; & comme la grande quantité fera baiſſer le prix de l'un, la petite quantité fera hauſſer le prix de l'autre.

Les prix varieront, par conſéquent, de Marché en Marché.

Il ſeroit inutile & même dangereux de vouloir empêcher ces variations.

Sans doute, ce ſeroit un avantage, pour la Peuplade, que les denrées euſſent toujours un prix déterminé & fixe : car les échanges ſe feroient ſans diſcuſſion, promptement & ſans perte. Mais cela n'eſt pas poſſible, puiſqu'il ne peut pas y avoir toujours la même proportion entre les denrées, ſoit qu'on les conſidere dans les magaſins où les propriétaires les conſervent, ſoit qu'on les conſidere dans les Marchés où on les apporte.

Si les variations ſont peu conſidé-

rables, elles ſeront preſque inſenſibles. Alors elles n'auront point d'inconvéniens, ou elles n'en produiront que de bien légers, qu'il ſeroit inutile d'empêcher. Peut-être même ſeroit-il impoſſible de les prévenir, & dangereux de le tenter. Nous verrons ailleurs que le Gouvernement portera coup à l'Agriculture & au Commerce, toutes les fois qu'il entreprendra de fixer le prix des denrées.

Les variations grandes & ſubites ont des inconvéniens.

Si les variations ſont grandes & ſubites, il en réſultera de grands inconvéniens. Car le trop haut prix d'une denrée mettra ceux qui en ont beſoin, dans la néceſſité de faire des échanges déſavantageux, ou de ſouffrir pour n'avoir pas pu ſe la procurer.

Comment en général les prix varient peu.

Ces variations, grandes & ſubites, arriveront lorſqu'une récolte aura tout-à-fait manqué. C'eſt ce qu'on préviendra en faiſant, dans les années de ſurabondance, des proviſions pour les années de diſette, & on en fera. L'ex-

périence éclairera la Peuplade ſur cet objet.

Ces variations arriveront encore dans les Marchés, lorſqu'on y apportera beaucoup trop d'une denrée, & trop peu d'une autre : mais cet inconvénient ne ſe répétera pas ſouvent, ſi chacun a la liberté d'apporter au Marché ce qu'il veut, & la quantité qu'il veut. C'eſt encore là un objet ſur lequel l'expérience donnera des lumieres. En obſervant les prix dans une ſuite de Marchés, & les cauſes de leur variation, on apprendra l'eſpece de denrée & la quantité qu'on y doit porter pour les échanger avec avantage, ou avec le moindre déſavantage poſſible. Les différentes denrées, expoſées au Marché, conſerveront donc entre elles les mêmes proportions, ou à peu-près, & les prix par conſéquent varieront peu.

Ils varieront d'autant moins, que l'expérience ayant appris aux Colons ce qui ſe conſomme de chaque choſe,

ils en feront croître dans cette proportion ; & ils n'en porteront au Marché qu'autant, ou à peu-près, qu'ils présumeront devoir en échanger. Ils se conduiront à cet égard d'après les observations qu'ils auront faites.

On voit donc qu'en général les prix se régleront sur la quantité respective des choses qu'on offrira d'échanger.

Comment ils se réglent lorsque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

On voit encore que les prix ne peuvent. se régler que dans les Marchés, parce que c'est là seulement que les Citoyens, rassemblés, peuvent, en comparant l'intérêt qu'ils ont à faire des échanges, juger de la valeur des choses relativement à leurs besoins. Ils ne le peuvent que là, parce que ce n'est que dans les Marchés que toutes les choses à échanger se mettent en évidence : ce n'est que dans les Marchés qu'on peut juger du rapport d'abondance ou de rareté qu'elles ont les unes avec les autres ; rapport qui en détermine le prix respectif.

C'est ainsi que les prix se régleront constamment, dans le cas où chacun aura, comme je l'ai dit, la liberté d'apporter au Marché ce qu'il veut, & la quantité qu'il veut. Nous traiterons ailleurs des inconvéniens qui naîtront du défaut de liberté.

CHAPITRE V.

Ce qu'on entend par Commerce.

Le Commerce est l'échange qu'on fait d'une chose pour une autre.

NOUS appellons *Commerce* l'échange qui se fait, lorsqu'une personne nous livre une chose pour une autre qu'elle reçoit; & nous appellons *Marchandises* les choses qu'on offre d'échanger, parce qu'on ne les échange qu'en faisant un marché, ou qu'en s'accordant, après quelques altercations, à donner tant de l'une pour tant de l'autre.

Les choses qu'on échange sont tout à la fois sous divers rapports, prix & marchandises.

Or, nous avons remarqué que deux choses qu'on échange, sont réciproquement le prix l'une de l'autre. Elles

ſont donc tout à la fois, chacune, prix & marchandiſe ; ou plutôt elles prennent l'un ou l'autre de ces noms, ſuivant les rapports ſous leſquels on les envisage.

Ceux qui échangent, ſont reſpectivement vendeurs & acheteurs.

Quand la choſe eſt conſidérée comme prix, celui qui la donne, eſt nommé *Acheteur* : quand elle eſt conſidérée comme marchandiſe, celui qui la livre, eſt nommé *Vendeur*; & puiſque ſous différens rapports elle peut être conſidérée comme prix & comme marchandiſe, il s'enſuit que ceux qui font des échanges, peuvent être conſidérés, reſpectivement l'un à l'autre, chacun comme vendeur & comme acheteur. Lorſque je vous donne un ſeptier de bled pour un tonneau de vin, c'eſt moi qui achete du vin, c'eſt vous qui le vendez, & mon ſeptier eſt le prix de votre tonneau. Lorſque vous me donnez un tonneau de vin pour un ſeptier de bled, c'eſt vous qui achetez du bled, c'eſt moi qui le vend, & votre tonneau eſt le prix du

mon septier. Dans tout cela il n'y a jamais que des échanges, & de quelque maniere qu'on s'exprime, les idées sont toujours les mêmes. Mais les expressions varient, parce que nous sommes obligés de considérer les mêmes choses sous des rapports différens.

Le Commerce suppose d'un côté production surabondante, & de l'autre consommation à faire.

Le Commerce suppose deux choses; production surabondante d'un côté, & de l'autre consommation à faire.

Production surabondante, parce que je ne puis échanger que mon surabondant.

Consommation à faire, parce que je ne puis l'échanger qu'avec quelqu'un qui a besoin de le consommer.

Comment il se fait immédiatement entre les producteurs & les consommateurs.

Jusqu'à présent notre Peuplade n'est composée que de Colons, c'est-à-dire, d'hommes qui cultivent la terre. Or, ces Colons peuvent être considérés comme producteurs, & comme consommateurs : comme producteurs, parce que c'est leur travail qui fait produire à la terre toutes sortes de

denrées ; comme consommateurs, parce que ce sont eux qui consomment les différentes productions.

D'après les suppositions que nous avons faites, les échanges, jusqu'à présent, se sont immédiatement faits entre les Colons ; le Commerce s'est donc fait immédiatement entre les producteurs & les consommateurs.

Comment les producteurs & les consommateurs le font par l'entremise des commissionnaires.

Mais il n'est pas toujours possible aux Colons, qui viennent au Marché, de vendre leurs marchandises à un prix avantageux. Ils seront donc quelquefois réduits à les remporter. C'est un inconvénient qu'ils éviteroient, s'ils pouvoient les déposer quelque part, & les confier à quelqu'un qui, en leur absence, pût saisir l'occasion de les échanger avec avantage. Dans cette vue, ils en céderoient volontiers une partie.

Ceux qui ont leurs habitations aux environs du Marché, auront donc un intérêt à retirer les marchandises chez eux. En conséquence, ils bâtiront des

magasins, où elles pourront être conservées, & ils offriront de les vendre pour le compte des autres, moyennant un profit convenu.

. Ces Commissionnaires, c'est ainsi qu'on nomme ceux qui se chargent d'une chose pour le compte des autres, sont entre les producteurs & les consommateurs; c'est par eux que se font les échanges, mais ce n'est pas pour eux. Ils y ont seulement un profit, & il leur est dû : car les Colons trouvent de l'avantage à échanger leurs productions, sans être forcés à commercer immédiatement les uns avec les autres.

Je suppose que celui qui confie un septier de bled, promette d'en donner un boisseau, si on lui procure, en échange, un tonneau de vin; & que le Commissionnaire, à portée de saisir le moment favorable, obtienne, pour ce septier, un tonneau plus dix pintes. Il aura gagné & sur celui qui vend le bled, & sur celui qui l'achete.

D'un côté, la Peuplade sent le besoin qu'elle a de ces Commissionnaires, d'un autre côté il y a de l'avantage à l'être. On peut donc juger qu'il s'en établira, & peut-être trop. Mais parce que plus il y en aura, moins ils auront de profits, le nombre s'en proportionnera peu-à-peu au besoin de la Peuplade.

Un Commissionnaire n'est que le dépositaire d'une chose qui n'est pas à lui. Mais parce qu'il fait des profits, il pourra un jour acheter lui-même les marchandises qu'on lui confioit auparavant. Alors il se les appropriera, il les aura à ses risques & fortunes, & il revendra pour son compte. Voilà ce qu'on nomme *Marchand*.

Comment ils le font par l'entremise des marchands.

Avant qu'il y eût des Commissionnaires & des Marchands, on ne pouvoit gueres vendre qu'au Marché, & le jour seulement où il se tenoit : depuis qu'il s'en est établi, on peut vendre tous les jours & par-tout, & les échanges devenus plus faciles, en sont plus fréquens.

Avantages qu'ils en retirent.

Les Colons ont donc un plus grand nombre de débouchés pour ſe faire paſſer, les uns aux autres, leur ſurabondant; & la Peuplade éprouve tous les jours combien il lui eſt avantageux d'avoir des Commiſſionnaires & des Marchands.

A la vérité ces Commiſſionnaires & ces Marchands feront des gains ſur elle : mais, par leur entremiſe, elle en fera elle-même qu'elle n'auroit pas pu faire ſans eux. Car tel ſurabondant, qui eſt inutile & ſans valeur lorſqu'il ne peut pas être échangé, devient, lorſqu'il peut l'être, utile, & acquiert une valeur.

C'eſt le ſurabondant des producteurs ou des colons qui fait tout le fond du commerce.

Ce ſurabondant, comme je l'ai remarqué, eſt le ſeul effet commerçable; car on ne vend que ce dont on peut ſe paſſer. Il eſt vrai que je pourrois abſolument vendre une choſe dont j'ai beſoin; mais comme je ne le ferai que pour m'en procurer une dont j'ai un beſoin plus grand, il eſt évident que

je la regarde comme inutile pour moi, en comparaiſon de celle que j'acquiers. Il eſt vrai encore que je pourrai même vendre le bled néceſſaire à ma conſommation; mais je ne le vendrai que parce qu'étant aſſuré de le remplacer, je trouve un avantage à vendre d'un côté pour racheter de l'autre. En un mot, quelque ſuppoſition qu'on faſſe, il faut toujours, en remontant de vendeur en vendeur, arriver à un premier qui ne vend & ne peut vendre que ſon ſurabondant. Voilà pourquoi je dis que le ſurabondant eſt la ſeule choſe qui ſoit dans le commerce. (*a*)

Lorſque les Colons commercent immédiatement les uns avec les autres, ils échangent leur propre ſurabon-

---

(*a*) Je ne penſe donc pas que chaque Colon ne vende jamais que ſon ſurabondant; mais je penſe que tout ce qui ſe vend eſt ſurabondant chez quelqu'un d'eux. Par exemple, s'il y avoit une grande cherté en Eſpagne, je ne doute pas que la France n'y vendît une partie des bleds néceſſaires à ſa conſommation; mais elle les remplaceroit par ceux qu'elle acheteroit dans le Nord, & elle ne les remplaceroit, que parce qu'il y auroit dans le Nord une Nation où le bled ſeroit ſurabondant.

dant. Mais lorsque les Marchands font eux-mêmes le commerce, est-ce aussi leur surabondant qu'ils échangent? Et peut-on dire que les marchandises qu'ils ont dans leurs magasins, sont surabondantes pour eux?

Non, sans doute: les Marchands échangent le surabondant des Colons. Ils sont, entre les producteurs & les consommateurs, comme autant de canaux de communication, par où le commerce circule; & par leur entremise, les Colons les plus éloignés les uns des autres, communiquent entre eux. Telle est l'utilité du Commerce qui se fait par les Marchands.

Différentes especes de Commerces & de Marchands.

Il y a différentes especes de Commerces, & il est important de ne les pas confondre.

Ou nous échangeons les productions telles que la nature nous les donne, & j'appelle cet échange *Commerce de productions*.

Ou nous échangeons ces productions

lorſque nous leur avons fait prendre des formes qui les rendent propres à divers uſages, & j'appelle cet échange *Commerce de Manufactures*, ou d'ouvrages faits à la main.

Le Colon fait un Commerce de production, lorſqu'il vend le ſurabondant de ſa récolte; & les Artiſans ou Manufacturiers font un Commerce de Manufactures, lorſqu'ils vendent les ouvrages qu'ils ont fabriqués.

Mais lorſque le Commerce ſe fait par l'entremiſe des Marchands, je l'appelle *Commerce de commiſſion*, parce que les Marchands s'établiſſent commiſſionnaires entre les producteurs d'une part, & les conſommateurs de l'autre. Conſidérés comme Marchands, ils ne ſont ni Colons ni Manufacturiers; ils revendent ſeulement ce qu'ils ont acheté.

On diſtingue le Marchand détailleur & le Marchand en gros, qu'il eſt aiſé de ne pas confondre; la dénomination ſeule en fait aſſez voir la différence.

Il n'eſt pas auſſi facile de marquer en quoi different le Marchand trafiquant & le Marchand négociant. Tous deux font le Commerce de commiſſion ; mais l'uſage paroît les confondre.

J'appellerai *Trafiquant* un Marchand, lorſque, par une ſuite d'échanges faits en différens pays, il paroît commercer de tout. Un Marchand François, par exemple, eſt trafiquant, lorſqu'il porte une Marchandiſe en Angleterre ; qu'en Angleterre, où il la laiſſe, il en prend une autre qu'il porte ailleurs ; & qu'après pluſieurs échanges, il revient en France, où il apporte une Marchandiſe étrangere. On conçoit que, ſans voyager, il peut faire ce Commerce par ſes Facteurs ou Commiſſionnaires.

Le Trafiquant ſe nomme *Négociant*, lorſqu'ayant fait du Commerce une affaire de ſpéculation, il en obſerve les branches, il en combine les circonſtances, il en calcule les avantages & les inconvéniens dans les achats

&

& dans les ventes à faire, & que, par ſes correſpondances, il paroît diſpoſer des effets commerçables de pluſieurs Nations.

Ces eſpeces de Marchands ne different que du plus au moins.

Toutes ces eſpeces ſont compriſes ſous la dénomination de *Commerçans*. Au reſte, comme elles ne different que du plus au moins, on conçoit qu'il ſera ſouvent impoſſible de diſtinguer le Marchand du Trafiquant, & le Trafiquant du Négociant. C'eſt pourquoi on peut ſouvent employer indifféremment les uns pour les autres, les mots *Commerce*, *Trafic*, *Négoce*. Il faudra ſeulement ſe ſouvenir que les Marchands, de quelque eſpece qu'ils ſoient, ne font que le Commerce de commiſſion, Commerce que je nommerai quelquefois *Trafic*.



CHAPITRE VI.

Comment le Commerce augmente la masse des richesses ?

La terre est l'unique source des richesses.

NOUS avons vu que le Commerce qui consiste dans l'échange d'une chose pour une autre, se fait principalement par les Marchands, Trafiquans & Négocians. Essayons maintenant d'apprécier l'utilité que la société retire de tous ces hommes qui se sont établis Commissionnaires entre les producteurs & les consommateurs ; & à cet effet, observons la source des richesses & le cours qu'elle suit.

Les richesses consistent dans une abondance de choses qui ont une valeur, ou, ce qui revient au même, dans une abondance de choses utiles, parce que nous en avons besoin, ou enfin, ce qui est encore identique, dans une abondance de choses qui servent à notre nourriture, à notre vêtement, à notre

logement, à nos commodités, à nos agrémens, à nos jouissances, à nos usages en un mot.

Or, c'est la terre seule qui produit toutes ces choses. Elle est donc l'unique source de toutes les richesses.

Naturellement féconde, elle en produit par elle-même, & sans aucun travail de notre part. Les Sauvages, par exemple, subsistent de la fécondité des terres qu'ils ne cultivent pas. Mais il faut à leur consommation une grande étendue de pays. Chaque Sauvage pourra consommer le produit de cent arpens. Encore est-il difficile d'imaginer qu'il puisse toujours trouver l'abondance dans cet espace.

Mais elle ne devient une source abondante, que lorsqu'elle est rendue fertile par le travail de l'homme.

C'est que la terre abandonnée à sa fécondité naturelle, produit de tout indifféremment. Elle est sur-tout féconde en choses qui nous sont inutiles, & dont nous ne pouvons faire aucun usage.

Rendons-nous maîtres de sa fécondité, & empêchons certaines produc-

tions pour en faciliter d'autres, la terre deviendra fertile. Car si on appelle *féconde* une terre qui produit beaucoup & de tout indifféremment, on appelle *fertile* une terre qui produit beaucoup & à notre choix.

Ce n'est qu'à force d'observations & de travail, que nous viendrons à bout d'empêcher certaines productions & d'en faciliter d'autres. Il faut découvrir comment la terre produit, si nous voulons multiplier exclusivement les choses à notre usage, & extirper toutes les autres.

Le recueil des observations sur cet objet fait la théorie d'une Science qu'on nomme *Agriculture*, ou culture des champs; & le travail du Colon, qui se conforme journellement à ces observations, fait la pratique de cette Science. Je nommerai cette pratique *Cultivation.*

Le Colon multiplie donc les choses qui sont à notre usage, qui ont une

valeur, & dont l'abondance fait ce que nous appellons richesses. C'est lui qui fouille la terre, qui ouvre la source, qui la fait jaillir; c'est à lui que nous devons l'abondance.

Que devons-nous donc aux Commerçans? Si, comme tout le monde le suppose, on échange toujours une production d'une valeur égale contre une autre production d'une valeur égale, on aura beau multiplier les échanges; il est évident qu'après, comme auparavant, il y aura toujours la même masse de valeurs ou de richesses.

Si, dans les échanges, on donnoit toujours valeur égale pour valeur égale, le Commerce n'augmenteroit pas la masse des richesses.

Mais il est faux que, dans les échanges, on donne valeur égale pour valeur égale. Au contraire, chacun des contractans en donne toujours une moindre pour une plus grande. On le reconnoîtroit, si on se faisoit des idées exactes, & on peut déja le comprendre d'après ce que j'ai dit.

Mais on donne toujours moins pour plus.

une Femme de ma connoissance, ayant acheté une Terre, comptoit l'ar-

gent pour la payer, & disoit: *cependant on est bien heureux d'avoir une Terre pour cela.* Il y a, dans cette naïveté, un raisonnement bien juste. On voit qu'elle attachoit peu de valeur à l'argent qu'elle conservoit dans son coffre; & que, par conséquent, elle donnoit une valeur moindre pour une plus grande. D'un autre côté, celui qui vendoit la Terre, étoit dans le même cas, & il disoit : *je l'ai bien vendue.* En effet, il l'avoit vendue au denier trente ou trente-cinq. Il comptoit donc avoir aussi donné moins pour plus. Voilà où en sont tous ceux qui font des échanges.

En effet, si on échangeoit toujours valeur égale pour valeur égale, il n'y auroit de gain à faire pour aucun des contractans. Or, tous deux en font, ou en doivent faire. Pourquoi? C'est que les choses n'ayant qu'une valeur relative à nos besoins, ce qui est plus pour l'un, est moins pour l'autre, & réciproquement.

L'erreur où l'on tombe à ce ſujet, vient de ce qu'on parle des choſes qui ſont dans le commerce, comme ſi elles avoient une valeur abſolue ; & qu'on juge en conſéquence qu'il eſt de *la juſtice*, que ceux qui font des échanges, ſe donnent mutuellement valeur égale pour valeur égale. Bien-loin de remarquer que deux contractans ſe donnent l'un à l'autre moins pour plus, on penſe, ſans trop y réfléchir, que cela ne peut pas être ; & il ſemble que pour que l'un donnât toujours moins, il faudroit que l'autre fût aſſez dupe pour donner toujours plus, ce qu'on ne peut pas ſuppoſer.

Pourquoi on eſt porté à penſer le contraire ?

Ce ne ſont pas les choſes néceſſaires à notre conſommation, que nous ſommes cenſés mettre en vente : c'eſt notre ſurabondant, comme je l'ai remarqué pluſieurs fois. Nous voulons livrer une choſe qui nous eſt inutile, pour nous en procurer une qui nous eſt néceſſaire : nous voulons donner moins pour plus.

Par les échanges, ce qui n'étoit pas richeſſe, devient richeſſe.

Le furabondant des Colons, voilà ce qui fournit tout le fond au Commerce. Ce furabondant eft richeffe, tant qu'ils trouvent à l'échanger; parce qu'ils fe procurent une chofe qui a une valeur pour eux, & qu'ils en livrent une qui a une valeur pour d'autres.

S'ils ne pouvoient point faire d'échanges, leur furabondant leur refteroit, & feroit pour eux fans valeur. En effet, le bled furabondant, que je garde dans mes greniers, fans pouvoir l'échanger, n'eft pas plus richeffe pour moi, que le bled que je n'ai pas encore tiré de la terre. Auffi fémerai-je moins l'année prochaine, & pour avoir une moindre récolte, je n'en ferai pas plus pauvre.

Les Commerçans augmentent donc la maffe des richeffes.

Or, les Commerçans font les canaux de communication par où le furabondant s'écoule. Des lieux où il n'a point de valeur, il paffe dans des lieux où il en prend une; & par-tout où il fe dépofe, il devient richeffe.

Le Commerçant fait donc en quelque sorte de rien quelque chose. Il ne laboure pas, mais il fait labourer. Il engage le Colon à tirer de la terre un surabondant toujours plus grand, & il en fait toujours une richesse nouvelle. Par le concours du Colon & du Commerçant, l'abondance se répand d'autant plus, que les consommations augmentent à proportion des productions, & réciproquement les productions à proportion des consommations.

Une source, qui se perd dans des rochers & dans des sables, n'est pas une richesse pour moi; mais elle en devient une, si je construis un aqueduc pour la conduire dans mes prairies. Cette source représente les productions surabondantes que nous devons aux Colons, & l'aqueduc représente les Commerçans.



CHAPITRE VII.

Comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux Arts, & comment les Arts augmentent la masse des richesses?

Choses de premiere nécessité, & choses de seconde nécessité.

COMME j'ai distingué des besoins naturels & des besoins factices, je distinguerai aussi deux especes de choses nécessaires; les unes de premiere nécessité, que je rapporterai aux besoins naturels; les autres de seconde nécessité, que je rapporterai aux besoins factices.

Les fruits, tels que la terre les produit par sa seule fécondité, sont de premiere nécessité pour un Sauvage, parce qu'ils lui sont nécessaires en conséquence de sa conformation; & nos vins, nos eaux-de-vie seroient de seconde nécessité pour lui, si, en commerçant avec nous, il se faisoit une habitude de ces boissons.

Pour notre Peuplade, fixée dans les champs qu'elle cultive, le bled eſt une choſe de premiere néceſſité, parce qu'il lui eſt néceſſaire, en conſéquence de la conſtitution d'une ſociété qui ne ſubſiſteroit pas ſans ce ſecours. Il faut au contraire mettre, parmi les choſes de ſeconde néceſſité, toutes celles dont elle pourroit manquer, ſans ceſſer d'être une ſociété fixée & agricole.

Obſervons-la, lorſqu'elle ſe borne aux choſes de premiere néceſſité. C'eſt l'état où, ſans être pauvre, elle a le moins de richeſſes. Je dis, *ſans être pauvre*, parce que la pauvreté n'a lieu, qu'autant qu'on manque du néceſſaire, & ce n'eſt pas être pauvre que de manquer d'une eſpece de richeſſes dont on ne s'eſt pas fait un beſoin, & qu'on ne connoît même pas.

Un Peuple eſt ſans Arts, lorſqu'il ſe borne aux choſes de premiere néceſſité.

Elle n'eſt donc pas dans un état de pauvreté ; elle eſt plutôt dans un état de *manquement*. Qu'on me permette ce mot : celui de *privation* ne rendroit pas

ma penſée. Car nous nous privons des choſes que nous avons, ou que nous pouvons avoir, & que nous connoiſſons ; au lieu que nous n'avons pas celles dont nous manquons, ſouvent même nous ne les connoiſſons pas.

Dans cet état, il ſuffit à notre Peuplade de n'être pas expoſée à manquer de nourriture, de ſe mettre à l'abri des injures de l'air, & d'avoir les moyens de ſe défendre contre ſes ennemis. Ses alimens, ſon vêtement, ſon logement, ſes armes, tout eſt groſſier & ſans art. Elle n'emploie à ces différens uſages que les choſes les plus communes, & dont, par conſéquent, elle eſt comme aſſurée de ne point manquer.

Dans le manquement d'une multitude de choſes dont nous jouiſſons, elle eſt dans l'abondance de toutes celles qui lui ſont néceſſaires.

Rien n'eſt à haut prix chez elle. Comme, dans toutes les choſes qui

sont à son usage, il n'y a rien de trop recherché, il n'y a rien aussi de trop rare.

Une monnoie lui seroit inutile, & elle n'en a pas. Chacun échange son surabondant, & personne ne s'apperçoit qu'il auroit besoin d'employer les métaux, ou tout autre chose à cet effet.

Les Arts commencent avec l'usage des choses de seconde nécessité.

Passons aux tems où elle commence à jouir des choses de seconde nécessité, & où ces choses néanmoins sont encore de nature à pouvoir être communes à tous. Alors elle met du choix dans ses alimens, dans son vêtement, dans son logement, dans ses armes ; elle a plus de besoins, plus de richesses. Cependant il n'y a point de pauvres chez elle ; puisque, dans les choses de seconde nécessité, je ne comprends encore que des choses communes, auxquelles tous peuvent participer plus ou moins, & dont personne n'est entiérement privé.

Dans cette poſition, il eſt impoſſible que chacun puiſſe pourvoir par lui-même à tout ce qui lui eſt néceſſaire. Le Colon, occupé de la culture de ſes champs, n'aura pas le loiſir de faire un habit, de bâtir une maiſon, de forger des armes ; & il n'en aura pas le talent, parce que ces choſes demandent des connoiſſances & une adreſſe qu'il n'a pas.

Alors il ſe forme plusieurs claſſes de Citoyens.

Il ſe formera donc pluſieurs claſſes. Outre celle des Colons, il y aura celle des Tailleurs, celle des Architectes, celle des Armuriers. Les trois dernieres ne ſçauroient ſubſiſter par elles-mêmes. C'eſt la premiere qui pourvoira à leur ſubſiſtance, & elle fournira de plus la matiere premiere des Arts.

Quand je diſtingue quatre claſſes, c'eſt parce qu'il faut choiſir un nombre. Il peut, & il doit même y en avoir beaucoup plus. Elles ſe multiplieront, à proportion que les Arts naîtront, & feront des progrès.

Toutes les classes, occupées chacune de leurs besoins, concourent à l'envi à augmenter la masse des richesses, ou l'abondance des choses qui ont une valeur. Car si nous avons vu que les richesses premieres consistent uniquement dans les productions de la terre, nous avons vu aussi que ces productions n'ont une valeur, & que leur abondance n'est une richesse, qu'autant qu'elles sont utiles, ou qu'elles servent à quelques-uns de nos besoins. Toutes ces classes concourent à augmenter la masse des richesses.

C'est le Colon qui fournit toutes les matieres premieres. Mais telle matiere premiere, qui, entre ses mains, seroit inutile & sans valeur, devient utile & acquiert une valeur, lorsque l'Artisan a trouvé le moyen de la faire servir aux usages de la société.

A chaque Art qui commence, à chaque progrès qu'il fait, le Colon acquiert donc une richesse nouvelle, puisqu'il trouve une valeur dans une production qui auparavant n'en avoit pas.

Cette production, mise en valeur par l'Artisan, fait prendre un nouvel essor au Commerce, pour qui elle est un nouveau fonds ; & elle devient pour le Colon une nouvelle source de richesses, parce qu'à chaque production qui acquiert une valeur, il se fait une nouvelle consommation.

C'est ainsi que tous, Colons, Marchands, Artisans, concourent à augmenter la masse des richesses.

L'industrie des Marchands & des Artisans est un fonds de richesses, autant que l'industrie des Colons.

Si on compare l'état de manquement où se trouvoit notre Peuplade, lorsque, sans Artisans, sans Marchands, elle se bornoit aux choses de premiere nécessité, avec l'état d'abondance où elle se trouve, lorsque, par l'industrie des Artisans & des Marchands, elle jouit des choses de seconde nécessité, c'est-à-dire, d'une multitude de choses que l'habitude lui rend nécessaires ; on comprendra que l'industrie des Artisans & des Marchands est autant pour elle un fonds de richesse, que l'industrie même des Colons.

En effet, si d'un côté nous avons vu que la terre est la source des productions, &, par conséquent, des richesses; nous voyons de l'autre que l'industrie donne de la valeur à quantité de productions, qui, sans elle, n'en auroient pas. Il est donc démontré que l'industrie est aussi, en derniere analyse, une source de richesses. Nous répandrons bientôt un nouveau jour sur cette question. Elle a été fort obscurcie par quelques Ecrivains.

CHAPITRE VIII.

Des Salaires.

UN Marchand a fait des avances. Elles consistent dans le prix qu'il a donné pour les choses qu'il veut revendre, dans les frais de voiture, dans ceux de magasin, & dans les dépenses journalieres qu'il fait pour conserver ses Marchandises.

Comment se régle le salaire du Marchand.

Or, il faut non-ſeulement qu'il ſoit rembourſé de toutes ſes avances, il faut encore qu'il trouve un profit à faire ſon Commerce.

Ce profit eſt proprement ce qu'on nomme *ſalaire*. On conçoit qu'il doit être fait & réparti ſucceſſivement ſur toutes les Marchandiſes dont il a le débit; & qu'il doit ſuffire à ſa ſubſiſtance, c'eſt-à-dire, lui procurer l'uſage des choſes de premiere & de ſeconde néceſſité.

Mais dans quelle étendue les Marchands doivent-ils jouir de ces choſes? C'eſt ce qui ſe réglera tout ſeul, ſuivant que la concurrence les forcera à vivre avec plus ou moins d'économie; & comme cette concurrence fera la loi à tous également, on ſçaura, d'après l'uſage général, les jouiſſances auxquelles chacun d'eux a droit de prétendre. Ils calculeront eux-mêmes ce qu'il leur faut de ſalaire pour les jouiſſances que l'uſage leur permet, pour

les procurer à leur famille, pour élever leurs enfans; & parce qu'ils auroient bien peu de prévoyance, s'ils se contentoient de gagner de quoi vivre au jour le jour, ils calculeront encore ce qu'il leur faut pour faire face aux accidens, & pour améliorer, s'il est possible, leur état. Ils tâcheront de faire entrer tous ces profits dans leur salaire : ceux qui voudront acheter, tâcheront de rabattre sur tous ces profits; & ils rabattront avec d'autant plus de facilité, que les Marchands, en plus grand nombre, seront plus pressés de vendre. Le salaire sera donc réglé, d'un côté par la concurrence des vendeurs, & par celle des acheteurs de l'autre.

Comment se régle le salaire de l'Artisan.

Le salaire de l'Artisan se réglera de la même maniere. Supposons qu'il n'y ait dans la Peuplade que six Tailleurs, & qu'il ne puissent pas suffire à la quantité d'habits qu'on leur demande, ils fixeront eux-mêmes leur salaire, ou le prix de leur travail, & ce prix sera haut;

C'eſt un inconvénient, & on tombera dans un autre, lorſque l'appas du gain aura multiplié les Tailleurs au-delà du beſoin de la Peuplade. Alors tous ſe trouvant réduits à de moindres profits, ceux qui n'auront point de pratiques, offriront de travailler au plus bas prix, & forceront ceux qui en ont, à travailler auſſi pour un moindre ſalaire. Encore s'en trouvera-t'il qui n'auront pas de quoi vivre, & qui feront dans la néceſſité de chercher un autre métier. Le nombre des Tailleurs ſe proportionnera donc peu-à-peu au beſoin qu'on en a; & c'eſt le moment où leur ſalaire ſera réglé, comme il doit l'être.

Pourquoi on doit aux uns des ſalaires plus forts qu'aux autres?

Mais il y a des Commerces qui demandent plus d'intelligence, & des métiers qui demandent plus d'adreſſe; il faut plus de tems pour y devenir habile; il faut y apporter plus de peines & plus de ſoins. Ceux qui s'y diſtingueront, ſeront donc autoriſés à exiger de

plus forts salaires, & on sera forcé à *les* leur accorder; parce qu'étant en petit nombre, ils auront moins de concurrens. On s'accoutumera à les voir dans une plus grande abondance des choses de premiere & de seconde nécessité; & l'usage, par conséquent, leur donnera des droits à cette abondance. Ayant de plus grands talens & plus rares, il est juste qu'ils fassent aussi de plus grands profits.

C'est ainsi que les salaires, lorsqu'ils sont réglés, reglent à leur tour les consommations, auxquelles chacun a droit, suivant son état; & alors on sçait quelles sont les choses de premiere & de seconde nécessité qui appartiennent à chaque classe. Tous les Citoyens ne partagent pas également les mêmes jouissances, mais tous subsistent de leur travail; & quoiqu'il y en ait de plus riches, aucun n'est pauvre. Voilà ce qui doit arriver dans une société civile, où l'ordre s'établit librement, d'après

Les salaires réglent les consommations que chacun peut faire suivant son état.

les intérêts respectifs & combinés de tous les Citoyens. Remarquez que je dis *librement*.

Tous les Citoyens sont salariés respectivement les uns des autres.

Si je n'ai parlé, dans ce Chapitre, que du salaire dû à l'Artisan & au Marchand, c'est qu'en faisant voir comment les prix se réglent au Marché, j'ai suffisamment expliqué comment se régle le salaire du Colon. Il suffit de remarquer ici que tous les Citoyens sont salariés les uns à l'égard des autres. Si l'Artisan & le Marchand sont salariés du Colon, auquel ils vendent, le Colon l'est à son tour de l'Artisan & du Marchand auxquels il vend, & chacun se fait payer de son travail.

CHAPITRE IX.

Des richesses foncieres & des richesses mobiliaires.

Deux sortes de richesses.

On distingue les productions de la terre en denrées & en matieres premieres. Les denrées sont les produc-

tions qui ſervent à notre ſubſiſtance & à celle des animaux que nous élevons. Les matieres premieres ſont des productions qui peuvent prendre différentes formes, & par-là devenir propres à divers uſages.

Richeſſes foncieres.

Les productions conſidérées comme denrées ou comme matieres premieres, ſe nomment richeſſes foncieres, parce qu'elles ſont le produit des fonds de terre.

Richeſſes mobiliaires.

Les matieres premieres, travaillées, manufacturées, miſes en œuvre, ſe nomment richeſſes mobiliaires; parce que les formes qu'on leur a fait prendre, en font des meubles qui ſervent à nos beſoins.

Les richeſſes foncieres ſont des richeſſes du premier ordre.

S'il n'y avoit point de richeſſes foncieres, il n'y auroit point de richeſſes mobiliaires; ou, ce qui eſt la même choſe, s'il n'y avoit point de matieres premieres, il n'y auroit point de matieres travaillées.

Les richeſſes foncieres ſont donc

des richesses du premier ordre, ou des richesses sans lesquelles il n'y auroit point d'autres richesses.

Les richesses du second ordre sont de vraies richesses.

Les richesses mobiliaires ne sont que du second ordre, puisqu'elles supposent les richesses foncieres. Mais elles n'en sont pas moins des richesses. Les formes qui donnent aux matieres premieres une utilité, leur donnent une valeur.

Le Colon produit les richesses foncières, & l'Artisan produit les richesses mobiliaires.

A parler exactement, le Colon ne produit rien ; il dispose seulement la terre à produire.

L'Artisan, au contraire, produit une valeur, puisqu'il y en a une dans les formes qu'il donne aux matieres premieres. Produire, en effet, c'est donner de nouvelles formes à la matiere ; car la terre, lorsqu'elle produit, ne fait pas autre chose.

Mais parce que la terre, abandonnée à elle-même, nous laisseroit souvent manquer des productions qui nous sont le plus nécessaires, on peut regarder, comme

comme produit du Colon ; tout ce qu'il recueille sur les champs qu'il a cultivés.

Je dirai donc que le Colon produit les richesses foncieres, & que l'Artisan produit les richesses mobiliaires. Si le premier ne travailloit pas, nous manquerions de productions ; & si le second ne travailloit pas, nous manquerions de mobilier.

Nous avons vu que la valeur, fondée sur le besoin, croît dans la rareté & diminue dans l'abondance. Comment s'apprécie la valeur des ouvrages de l'art.

Les ouvrages de l'art ont donc plus de valeur, lorsqu'ils sont de nature à ne pouvoir être faits que par un petit nombre d'Artisans, puisqu'alors ils sont plus rares ; & ils en ont moins, lorsqu'ils sont de nature à pouvoir être faits par un plus grand nombre d'Artisans, puisqu'alors ils sont plus communs.

Leur valeur est la valeur même de la matiere premiere, plus la valeur de la forme.

La valeur de la forme ne peut être que la valeur du travail qui la donne. Elle eſt le ſalaire dû à l'Ouvrier.

Si on payoit ce ſalaire avec des productions, on en donneroit à l'Ouvrier autant qu'il a droit d'en conſommer, pendant tout le tems que dure ſon travail.

Lorſque l'ouvrage eſt fait, la valeur de la forme eſt donc équivalente à la valeur des productions que l'Ouvrier eſt cenſé avoir conſommées.

Les richeſſes foncieres ſe remplacent ; les richeſſes mobiliaires s'accumulent.

Ces productions ne ſont plus. Mais ſi on conſidere qu'elles ont été remplacées par d'autres, on jugera que la quantité des richeſſes foncieres eſt la même, années communes.

Les richeſſes foncieres ne ſe remplacent, qu'autant qu'elles ſe détruiſent. Produites pour être conſommées, elles ne ſe reproduiſent qu'en raiſon de la conſommation ; & la quantité qui s'en conſomme, eſt déterminée par le beſoin, beſoin qui a des limites.

Les richesses mobiliaires font plus que se remplacer, elles s'accumulent. Destinées à nous procurer toutes les jouissances, dont nous nous sommes fait autant d'habitudes, elles se multiplient comme nos besoins factices, qui peuvent se multiplier sans fin. Ajoutez qu'elles sont en général d'une matiere durable, qui souvent se conserve presque sans déchet.

Par le travail de l'Artisan, les valeurs s'accumulent; mais il a consommé en productions des valeurs équivalentes; &, par conséquent, les richesses mobiliaires ne se multiplient qu'avec le secours des richesses foncieres.

Le Colon produit plus qu'il ne consomme. C'est avec son surabondant qu'il fait subsister ceux qui ne cultivent pas. Mais, comme nous l'avons dit, il n'accumule pas valeur sur valeur; il ne fait que remplacer les productions, à mesure qu'elles se détruisent; &, par son travail, les riches-

ses où les productions sont toujours en proportion des quantités qui s'en consomment. L'Artisan, au contraire, ajoute à la masse des richesses, des valeurs équivalentes à la valeur des productions qu'il a consommées, & par son travail les richesses mobiliaires s'accumulent.

CHAPITRE X.

Par quels travaux les richesses se produisent, se distribuent & se conservent.

Comment le Colon & l'Artisan s'enrichissent par leurs travaux.

NOUS venons de voir deux especes de travaux. Les uns font naître les productions, les autres donnent aux matieres premieres des formes qui les rendent propres à divers usages, & qui, par cette raison, ont une valeur.

Si le Colon travaille avec intelligence & avec assiduité, il multiplie les productions, & il en améliore les especes,

Si l'Artiſan travaille avec la même intelligence & la même aſſiduité, il multiplie ſes ouvrages, & il donne plus de valeur aux formes qu'il fait prendre aux matieres premieres.

Le Colon & l'Artiſan s'enrichiſſent donc à proportion qu'ils travaillent plus, & qu'ils travaillent mieux.

Le Colon s'enrichit, parce qu'il produit plus qu'il ne peut conſommer.

L'Artiſan s'enrichit, parce qu'en donnant des formes aux matieres premieres, il produit des valeurs équivalentes à toutes les conſommations qu'il peut faire.

On dira ſans doute que le Colon & l'Artiſan ont des charges à payer, & je conviens que ces charges pourroient ſouvent les réduire à la miſere. Mais, pour ſimplifier, je les ſuppoſe exempts de tout impôt. Nous traiterons ailleurs des ſubſides dûs à l'Etat.

Tous les travaux ne ſont pas également faciles.

Comment ils ſont riches relativement à leur état.

Dans les plus faciles, on a plus de concurrens, & on eſt réduit à de moindres ſalaires. Alors on conſomme moins, ou même on ne conſomme que l'abſolu néceſſaire. Si ce néceſſaire ne manquoit jamais, on feroit riche par rapport à ſon état. Mais comment ſe l'aſſurer, ſi on ne gagne pas au-delà ? Si, dans les jours de travail, on conſomme tout ſon ſalaire, comment ſubſiſter dans les jours qu'on ne travaille pas ?

Dans les travaux plus difficiles on a moins de concurrens, & on obtient des ſalaires plus forts. On pourra donc conſommer davantage. On ſera mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé. Si on veut alors économiſer, ou retrancher ſur ſa conſommation, on aura au-delà, & on ſera riche dans le vrai ſens de ce mot.

Quand on écrit, on eſt continuellement arrêté, & préciſément par les mots qui ſont dans la bouche de tout

le monde ; parce que ce ſont ſouvent ceux dont l'acception eſt le moins déminée. Je dis donc qu'on n'eſt point riche abſolument ; mais on l'eſt relativement à ſon état ; &, dans ſon état, on l'eſt relativement au pays & au ſiécle où l'on vit. Si Craſſus revenoit aujourd'hui avec les idées qu'il avoit de ce qu'il nommoit richeſſes, il trouveroit bien peu d'hommes riches parmi nous.

Des hommes, qui ne gagneroient au jour le jour que l'abſolu néceſſaire, ſubſiſteroient péniblement, & ne ſeroient pas riches, même relativement à leur état. Ils ſeroient toujours dans une ſituation forcée & précaire.

Pour être riche relativement à ſon état, il faut non-ſeulement pouvoir économiſer ſur ſa conſommation, il faut encore n'être pas forcé à de plus grandes économies que ſes égaux. Il faut qu'en travaillant autant & auſſi bien, on puiſſe ſe procurer les mêmes jouiſſances.

Pourquoi les travaux de l'Artiste ont plus de valeur que ceux de l'Artisan.

A la naissance de chaque Art, un nouveau genre de travail produit un nouveau genre de richesses, & nos richesses se multiplient & se varient comme nos besoins.

Aux Arts méchaniques succedent les Arts libéraux. Ceux-là sont plus nécessaires, & cependant ceux-ci sont plus estimés. C'est que pour peu qu'une chose soit jugée utile, elle a une grande valeur toutes les fois qu'elle est rare. Or les bons Artistes sont infiniment moins communs que les bons Artisans. Avec de plus forts salaires, ils peuvent donc consommer davantage, & acquérir plus de richesses.

C'est ainsi que les Colons, les Artisans & les Artistes entrent en partage des richesses qu'ils produisent.

Travaux des Marchands.

Les Marchands les font circuler. Si elles ne pouvoient sortir des lieux où elles surabondent, elles perdroient nécessairement de leur prix ; mais, par l'offre seule qu'ils font de les transporter

aux lieux où elles manquent, ils leur conservent par-tout la même valeur. Ils ne produisent rien ; ils voiturent du producteur au consommateur ; & ils trouvent, dans le salaire qu'on accorde à leur travail, une plus grande part s'ils ont moins de concurrens, & une plus petite s'ils en ont un plus grand nombre.

Mais, pour se produire abondamment & pour circuler avec liberté, les richesses ont besoin d'une Puissance qui protege le Colon, l'Artisan, l'Artiste & le Marchand.

Tous ces travaux ont besoin d'une Puissance qui les protege.

Cette Puissance se nomme *Souveraine*. Elle protege, parce qu'elle maintient l'ordre au dedans & au dehors. Elle le maintient au dedans par les Loix qu'elle porte, & qu'elle fait observer ; elle le maintient au dehors par la crainte ou par le respect qu'elle inspire aux ennemis qui menacent l'Etat.

Un Grand protege un simple particulier, parce qu'il le préfere, parce qu'il veut lui procurer des avantages,

sans considérer qu'il nuit à d'autres ; sans même craindre de leur nuire. Ce n'est pas ainsi que la Puissance souveraine doit protéger. Il est important de remarquer & de ne pas oublier que sa protection se borne à maintenir l'ordre, & qu'elle le troubleroit, si elle avoit des préférences.

Travaux de cette Puissance.

Cette Puissance a des travaux à faire. Elle en a comme Puissance législative, comme Puissance exécutive, comme Puissance armée pour la défense de l'Etat ; & quoique, chez toutes les Nations, le Sacerdoce ne soit pas uni à l'Empire, j'ajouterai comme Puissance Sacerdotale ; car le Sacerdoce & l'Empire doivent concourir au maintien de l'ordre, comme s'ils n'étoient qu'une seule & même Puissance.

Salaire qui lui est dû.

Il est dû un salaire aux travaux de la Puissance souveraine. A ce titre elle entre en partage des richesses qu'elle ne produit pas ; & ce partage est grand, parce qu'il est en raison des services

qu'elle rend, & que ses services demandent des talens qui ne sont pas communs. C'est sous sa protection que tous les Arts fleurissent, & que les richesses se conservent & se multiplient.

Tous les travaux sont utiles, quand tout est dans l'ordre.

Quand on considere les travaux qui produisent les richesses, ceux qui les font circuler, & ceux qui maintiennent l'ordre propre à les conserver & à les multiplier, on voit qu'ils sont tous nécessaires, & il feroit difficile de dire quel est le plus utile. Ne le sont-ils pas tous également, puisque tous ont besoin les uns des autres? En effet, quel est celui qu'on pourroit retrancher?

Je conviens que, dans des tems de désordres, de grandes richesses deviennent le salaire de travaux, souvent plus nuisibles qu'utiles. Mais, dans ma supposition, nous n'en sommes pas encore là. Je suppose que tout est dans l'ordre, parce que c'est par où il faut commencer. Le désordre ne viendra que trop tôt.

Or, quand tout eſt dans l'ordre ; tous les travaux ſont utiles. Il eſt vrai qu'ils répartiſſent inégalement les richeſſes ; mais c'eſt avec juſtice, puiſqu'ils ſuppoſent des talens plus ou moins rares. Perſonne n'a donc à ſe plaindre, & chacun ſe met à ſa place. Pour maintenir les Citoyens dans une égalité parfaite, il faudroit leur interdire tout partage, tout talent, mettre leurs biens en commun, & les condamner à vivre, pour la plupart, ſans rien faire.

CHAPITRE XI.

Commencement des Villes.

Comment le plus petit nombre s'approprie les terres.

NOUS avons diſtingué, dans notre Peuplade, trois claſſes de Citoyens ; des Colons, des Artiſans & des Marchands.

Je ſuppoſe que la premiere a eu juſqu'à préſent la propriété de toutes les terres. Elle ne la conſervera

pas, du moins entiérement ; & il viendra un tems, où elle en cultivera la plus grande partie pour un petit nombre de Citoyens qui se les seront appropriées.

Si nous considérons que, de génération en génération, les terres du pere se partagent entre les enfans, nous jugerons qu'elles se diviseront souvent au point que les différentes portions ne suffiront plus à la subsistance de ceux à qui elles seront échues. Les Propriétaires de ces portions seront donc réduits à les vendre, & ils songeront à subsister par quelqu'autre voie.

Mille autres moyens plus prompts contribueront à cette révolution. Tantôt un Colon négligent ou dissipateur, sera forcé de vendre ses champs à un Colon plus soigneux ou plus économe, qui fera continuellement de nouvelles acquisitions.

D'autres fois, un Propriétaire, riche & qui n'a point d'enfans, laissera toutes

ſes poſſeſſions à un autre Propriétaire auſſi riche ou plus riche que lui.

Enfin les Marchands, que le négoce & l'économie auront enrichis, s'approprieront vraiſemblablement peu-à-peu une partie des terres; & on en peut dire autant des Artiſans, qui auront fait de grands profits & de grandes épargnes. Mais il eſt inutile d'entrer à ce ſujet dans plus de détails.

Les Propriétaires régiſſent eux-mêmes leurs terres, ou les font régir.

Les grands Propriétaires régiront leurs terres par eux-mêmes, ou ils les donneront à régir.

Dans le premier cas, ils ſe chargent d'une partie des ſoins; ils veillent au moins ſur les cultivateurs, & ils trouvent dans les profits qu'ils font, le prix ou le ſalaire de leur travail.

Dans le ſecond, il faut qu'ils abandonnent ce ſalaire au Régiſſeur, & qu'ils renoncent à une partie de leur revenu. C'eſt ce qu'ils feront toutes les fois qu'ils auront plus de terres qu'ils n'en pourront cultiver par eux-mêmes.

Ce Régisseur est un Fermier qui prend une terre à bail. Il lui est dû un salaire, qui se réglera comme tous les autres. Il lui faut sa subsistance, celle de sa famille, des ressources en cas d'accident, & un profit qu'il puisse mettre en réserve, pour améliorer son état. Il réglera lui-même son salaire d'après l'usage. Il ne lui arrivera gueres d'exiger beaucoup au-delà; & il sera content, toutes les fois que sa condition ne sera pas pire que celle des autres Fermiers. Ces sortes de gens sont plus équitables qu'on ne pense: ils le seroient plus encore, si on les vexoit moins, & d'ailleurs la concurrence les force à l'être.

Le Régisseur est un Fermier à qui il est dû un salaire.

L'expérience apprend à ce Fermier la quantité & la qualité des productions, sur lesquelles il peut moralement compter, années communes, & il les estime d'après les prix courans des Marchés. Sur ce produit, il préleve toutes les avances qu'il est obligé de

Comment le Fermier juge de la portion qu'il peut donner au Propriétaire.

faire annuellement, les contributions dûes à l'Etat, son salaire; &, pour le surplus, il s'engage à donner au Propriétaire une certaine quantité d'onces d'argent.

Les Propriétaires s'établissent dans les lieux où se tenoient les Marchés, & fondent les Villes.

A mesure que cet usage s'établit, les Propriétaires qui ont affermé leurs possessions, s'en éloignent peu-à-peu, pour se rassembler aux environs des Marchés, où ils sont plus à portée de pourvoir à tous leurs besoins. Ce concours attire & fixe dans ce lieu des Artisans & des Marchands de toutes especes, & il se forme une Ville. Le reste de la campagne est semé de Fermes : de distance en distance sont des Villages, habités par les Colons dont les terres sont voisines; par les hommes de journée qui travaillent pour eux, moyennant un salaire, & par les Artisans dont le Laboureur a un besoin journalier, Maréchaux, Charrons, &c. Si notre Peuplade, nombreuse, occupe un pays étendu & fertile, il pourra se

former des Villes, ou du moins des des Bourgs, par-tout où elle tiendra des Marchés. Il se fait alors une révolution dans la maniere de vivre.

Ils font alors de plus grandes consommations.

Lorsqu'on habitoit ses champs, chacun y vivoit de ses productions, ou de celles que ses voisins lui cédoient en échange; & il étoit rare qu'on imaginât d'aller au loin en chercher d'une autre espece.

Il n'en est pas de même, lorsque les Propriétaires, rassemblés dans des Villes, se communiquent mutuellement les productions des différens cantons qu'ils ont habités. Alors il est naturel qu'ils veuillent tous jouir de toutes ces productions. Ils se font, par conséquent, de nouveaux besoins, & ils consomment plus qu'ils ne faisoient auparavant.

En conséquence, il y a plus d'industrie.

Les agrémens de cette maniere de vivre augmenteront l'affluence dans les Villes. Les consommations croîtront dans la même proportion; & il arri-

vera que les Fermiers, plus aſſurés de vendre leurs récoltes, donneront plus de ſoin à l'Agriculture. Il reſtera donc moins de friches, & les productions ſe multiplieront.

Le produit des terres ayant été augmenté, les Propriétaires, au renouvellement des baux, augmenteront leurs revenus. Plus riches, ils chercheront à ſe procurer de nouvelles commodités. Leurs conſommations, tout à la fois plus grandes & plus variées, exciteront de plus en plus l'induſtrie; &, par conſéquent, l'Agriculture, les Arts & le Commerce fleuriront d'autant plus, que les nouveaux beſoins qu'on s'eſt fait, offriront de nouveaux profits au Laboureur, à l'Artiſan, & au Marchand.

Proportion qui s'établit entre les productions & les conſommations.

Pendant cette révolution, les productions & les conſommations ſe balanceront continuellement; &, ſuivant la proportion où elles ſeront entre elles, elles feront hauſſer & baiſſer

tour-à-tour le prix de chaque chose. Si les consommations sont plus grandes, tout renchérira : si ce sont au contraire les productions, tout sera moins cher. Mais ces variations auront peu d'inconvéniens ; car la liberté entiere dont jouit le Commerce, proportionnera bientôt les productions aux consommations, & mettra chaque chose au prix qu'elle doit avoir. On peut déja s'en convaincre d'après ce que j'ai dit sur la concurrence ; & j'en donnerai de nouvelles preuves, lorsque je traiterai du vrai prix des choses.

CHAPITRE XII.

Du droit de Propriété.

LORSQU'APRÈS l'établissement de notre Peuplade, les terres eurent été partagées, chaque Colon put dire : *ce champ est à moi, & il n'est qu'à moi.*

Droit de propriété du Colon sur les fonds de terre.

Tel eſt le premier fondement du droit de propriété.

Au tems de la récolte, chacun pût dire encore : *ſi ce champ inculte étoit à moi, parce qu'il m'eſt tombé en partage, aujourd'hui qu'il eſt cultivé, il eſt à moi à plus d'un titre, puiſque ſa culture eſt mon ouvrage. Il eſt à moi avec tout ſon produit, parce que ſon produit eſt en même tems le produit de mon travail.*

La propriété ſur les terres eſt donc fondée tout à la fois ſur le partage qui en a été fait, & ſur le travail qui les rend fertiles.

Lorſque dans la ſuite quelques Colons eurent acquis plus de terres qu'ils n'en pouvoient cultiver par eux-mêmes, ils n'en furent pas moins fondés à regarder toutes ces terres comme à eux. La propriété leur en étoit aſſurée par la ceſſion de ceux à qui elles avoient appartenu. Les uſages reçus ou les loix portées à cet effet, la leur aſſuroient encore. Or ces uſages

& ces loix sont le dernier fondement du droit de propriété. Il est même ordinaire de ne pas remonter plus haut.

Ceux qui les cultivent acquiérent sur le produit un droit de co-propriété.

Mais s'ils continuoient d'avoir la propriété de toutes les terres, ils ne pouvoient plus avoir en entier la propriété de tout le produit; puisque ce produit étoit dû en partie au travail des hommes qu'ils avoient employés à la culture. Leurs Valets & leurs Journaliers devenoient donc co-propriétaires de ce produit.

Dans cette co-propriété, le Colon a la plus grande part, parce qu'il fournit les fonds de terre, parce qu'il fait les avances, & parce qu'il travaille lui-même. Il n'est pas nécessaire qu'il laboure; il suffit qu'il veille sur les Laboureurs: sa vigilance est son principal travail.

Le salaire qu'il est convenu de donner à ses Valets ou Journaliers, & qui se régle d'après l'usage, représente la part qu'ils ont au produit comme co-

propriétaires : ce salaire est toute leur propriété, & lorsqu'il a été payé, tout le produit des champs appartient au Colon.

Retiré dans une Ville, le Colon cesse de veiller par lui-même à la culture de ses terres. Alors il cede, sur le produit, une partie de sa propriété au Fermier qui les régit, & cette partie est le salaire du Fermier. Celui-ci fait la récolte ; il livre au Colon la part convenue, & il acquiert un droit de propriété sur tout ce qui reste.

Dans toute entreprise il y a également une propriété sur les fonds & une copropriété sur le produit.

Dans cette régie, nous voyons un homme qui fournit le fond, c'est le Colon ; un entrepreneur qui se charge de veiller à la culture, c'est le Fermier ; & des Valets ou Journaliers qui font les ouvrages.

Nous remarquerons la même chose dans les grandes entreprises de toutes especes. Veut-on établir une Manufacture ? Un homme riche ou une Compagnie fournit les fonds, un Entrepre-

preneur la conduit, & des ouvriers travaillent ſous ſa direction.

Par-là on voit comment, dans chaque profeſſion, les Citoyens ſe diſtribuent en différentes claſſes ; & comment chacun d'eux trouve, dans ſon ſalaire, la part qu'il a, comme co-propriétaire, au produit d'une entrepriſe.

Tous les Citoyens ſont, chacun en raiſon de ſon travail, co-propriétaires des richeſſes de la ſociété.

Mais il n'eſt pas néceſſaire de travailler dans une entrepriſe, pour devenir co-propriétaire du produit ; il ſuffit de travailler pour l'Entrepreneur. Le Cordonnier, par exemple, devient co-propriétaire du produit d'une terre, lorſqu'il travaille pour un Colon, & il le devient du produit d'une Manufacture, lorſqu'il travaille pour un Fabricant. C'eſt ainſi que tous les Citoyens ſont, chacun en raiſon de ſon travail, co-propriétaires des richeſſes de la ſociété ; & cela eſt juſte, puiſque chacun, en raiſon de ſon travail, contribue à les produire.

Les droits de propriété ſont ſacrés.

Toutes ces propriétés ſont ſacrées. On ne pourroit pas, ſans injuſtice, priver le Fabricant de ſon bénéfice, ni l'Ouvrier de ſon ſalaire. On ne pourroit donc pas forcer le Colon à vendre ſes grains au-deſſous de leur valeur, comme on ne pourroit pas forcer ceux qui en ont beſoin à les payer plus qu'ils ne valent. Ces vérités ſont ſi ſimples, qu'on ne les remarquera peut-être pas, & qu'on ſera même étonné que je les aie remarquées. Il ſera pourtant néceſſaire de s'en ſouvenir.

Le Propriétaire d'une terre a le droit d'en diſpoſer après lui.

Nous avons vu comment le Colon conſerve une propriété ſur des terres qu'il ne cultive plus lui-même. Mais on demandera s'il eſt borné à ne pouvoir être qu'uſufruitier, ou s'il eſt autoriſé à pouvoir diſpoſer de ſes terres même après lui?

Je réponds que lorſque je défriche un champ, le produit des avances que je fais, ne peut-être qu'à moi. J'ai ſeul le droit d'en jouir : pourquoi donc,

au

au moment de mourir, n'en céderai-je pas la jouiſſance ? Et comment la céderai-je, ſi je ne diſpoſe pas du fonds?

J'ai deſſéché des marais, j'ai élevé des digues qui mettent mes terres à l'abri des inondations, j'ai conduit des eaux dans des prairies qu'elles rendent fertiles; j'ai fait des plantations dont le produit m'appartient, & dont cependant je ne jouirai pas; en un mot, j'ai donné, à des terres ſans valeur, une valeur qui eſt à moi tant qu'elle dure, & ſur laquelle, par conſéquent, je conſerve des droits pour le tems où je ne ſerai plus. Reprenez ces terres dans l'état de friches où je les ai trouvées, & laiſſez-les moi en culture & en valeur. Vous ne pouvez pas ſéparer ces deux choſes. Convenez donc que j'ai droit de diſpoſer de l'une comme de l'autre.

Si celui qui défriche un champ, acquiert le droit d'en diſpoſer après lui, il le tranſporte avec ce droit à celui à

qui il le legue ; &, de génération en en génération, tout Propriétaire jouit du même droit. Quel est l'homme qui s'occuperoit des moyens de donner à une terre une valeur qu'elle n'aura qu'après lui, s'il ne lui est pas libre d'en disposer en faveur de ceux qu'il veut faire jouir ? Dira-t'on qu'on y sera porté par l'amour du bien ? Mais pourquoi ôter au Citoyen un motif qui le déterminera plus sûrement ? L'intérêt qu'il prend à ses enfans ou aux personnes qu'il aime.

Nous avons traité de la valeur, des prix, des richesses ; les Arts se sont multipliés ; le Commerce s'est étendu. Alors on sentit la nécessité d'apprécier, avec plus de précision, la valeur de chaque chose, & on trouva la monnoie. Ce sera le sujet des Chapitres suivans.



CHAPITRE XIII.

Des Métaux confidérés comme Marchandife.

L'OR, l'argent & le cuivre font les premiers métaux que les hommes ont connus. On les trouvoit fouvent à la furface de la terre, fans les avoir cherchés. Les pluies, les inondations, mille accidens les découvroient : plufieurs rivieres en charient.

Pourquoi l'or, l'argent & le cuivre font les premiers métaux que les hommes ont connus.

D'ailleurs ces métaux fe reconnoiffent affez facilement, lorfqu'ils font purs & fans mêlange, ou que leur pureté eft au moins peu altérée. C'eft ce qui arrive toujours à l'or, fouvent à l'argent, & affez fréquemment au cuivre, quoique plus rarement. La nature les offre pourvus de toutes leurs propriétés.

Il n'en eft pas de même du fer. Quoiqu'il fe trouve prefque par-tout, on a d'autant plus de peine à le recon-

Pourquoi on a été plus long-tems à connoître l'ufage du fer.

noître, qu'il ne se montre ordinairement que sous la forme d'une terre dépouillée de toutes propriétés métalliques, & à laquelle il faut avoir appris à les rendre. Aussi le fer est-il de tous les métaux celui qui paroît avoir été connu le dernier.

Aujourd'hui le fer sert à tous les Arts méchaniques. C'est à l'usage de ce métal que tous doivent leurs progrès, & plusieurs leur naissance. Il a été, pendant des siécles, inconnu même aux Nations policées, qui y suppléoient avec du cuivre. Quant aux outils des Barbares, ils étoient & sont encore de bois, de pierre, d'os, & quelquefois d'or ou d'argent.

Les métaux ont une valeur comme matiere premiere, & comme matiere mise en œuvre.

Je suppose que notre Peuplade connoît l'or, l'argent, le cuivre & le fer, qu'elle a trouvé l'art de les travailler, & qu'elle les emploie à divers usages.

Dans cette supposition, ces métaux sont pour elle une marchandise qui a une valeur relative à ses besoins; va-

leur qui hausse ou qui baisse, suivant qu'*ils* sont plus rares ou plus abondans, ou plutôt suivant l'opinion qu'elle a de leur rareté ou de leur abondance.

Lorsqu'ils sont bruts encore, ou tels que *la* nature les offre, ils ont une *valeur*. Ils en ont une autre, lorsqu'ils ont été affinés, ou purifiés de toût corps étranger. Enfin, ils en ont une derniere, lorsque le travail en a fait des outils, des armes, des vases, des ustensiles de toutes especes; & cette derniere valeur croît à proportion que ces ouvrages sont mieux imaginés, mieux travaillés, & mis en vente par un plus petit nombre d'Ouvriers.

Les métaux, considérés comme matiere premiere, ont donc une valeur; & ils en ont une autre, considérés comme matiere travaillée. Dans le premier cas, on estime le métal seul; dans le second, on estime le métal & le travail.

Les métaux sont des marchandises

néceſſaires. Il faudra donc qu'il y ait, dans la Peuplade, des hommes occupés à les chercher & à les affiner; & il faudra que d'autres s'occupent à les travailler, puiſqu'on a beſoin des ouvrages dont ils ſont la matiere premiere.

Valeur d'une matiere commune, travaillée groſſiérement.

Notre Peuplade, dans les commencemens peu recherchée, s'habilloit avec des peaux couſues groſſiérement: elle avoit des ſiéges de bois, de pierre ou de gazon; & ſes vaſes étoient des coquilles, des pierres ou des morceaux de bois creuſés, ou des terres, d'abord paîtries, & enſuite deſſéchées au ſoleil, ou cuites au feu.

Chaque Colon pouvoit faire, pour ſon compte, tous ces uſtenſiles, dont la matiere premiere étoit ſous ſa main, & dont le travail n'étoit ni long ni difficile.

Si quelques-uns, plus laborieux, en faiſoient une plus grande quantité qu'il ne leur en falloit, ces uſtenſiles ſurabondans, portés au Marché, avoient

aussi peu de valeur pour ceux à qui on proposoit de les acheter, que pour ceux qui offroient de les vendre. Puisque je suppose que chaque Colon se procuroit par lui-même tous ceux dont il avoit besoin, il est évident que ceux qu'on mettoit en vente, étoient un surabondant dont la Peuplade ne pouvoit faire aucun usage. Mais s'il se trouvoit des Colons qui n'eussent pas eu le loisir d'en faire assez pour leurs besoins, alors ces ustensiles deviendroient une marchandise, dont la valeur seroit en proportion de leur quantité comparée à la quantité nécessaire aux Colons qui en voudroient acheter.

Sa valeur, lorsqu'elle est mieux travaillée.

Ces ustensiles, grossiérement faits, entreroient donc pour peu de chose dans les échanges ; & ils ne deviendront véritablement un objet de commerce, qu'autant que travaillés avec plus d'art, ils seront plus commodes & plus durables. Alors ils auront une

valeur d'autant plus grande, que les Colons, qui n'auront ni le loifir ni l'adreffe de les faire, feront en plus grand nombre.

Les Entrepreneurs qui fe chargent de ce travail, font ceux que nous avons nommés Artifans. Ils fe multiplieront fuivant le befoin de la Peuplade, & la concurrence réglera le prix de leurs ouvrages; plus ils feront en grand nombre, plus ils feront forcés à les livrer au rabais les uns des autres, & ils les donneront chacun au plus bas prix poffible.

Tous les uftenfiles dont je viens de parler, font faits d'une matiere que je fuppofe abondante, fous la main de tout le monde, qui a par elle-même peu de valeur, & le travail feul en fait prefque tout le prix.

Les métaux plus rares, ont plus de valeur.

Il n'en eft pas de même des ouvrages de métal. Les métaux font rares. Il faut du tems & des foins pour les trouver. Il faut enfuite les affiner. Enfin, il faut les mettre en œuvre.

Ils deviennent donc un objet de commerce, auſſi-tôt qu'on les connoît, & qu'on juge pouvoir les employer à divers uſages. Non-ſeulement ils ſont une marchandiſe, lorſqu'ils ſortent des mains de l'Artiſan; ils en ſont déja une, lorſqu'on vient de les tirer de la mine.

Si on ignoroit les uſages auxquels les métaux ſont propres, ils ſeroient tout-à-fait inutiles, & on ne les rechercheroit pas. On les laiſſeroit parmi les pierres & les terres, où ils reſteroient ſans valeur. Leur valeur eſt relative aux uſages qu'on en fait.

Mais dès qu'on en connoît l'utilité, on les recherche; & on les recherche d'autant plus, qu'étant plus rares, ils deviennent un objet de curioſité. Alors ils acquierent une nouvelle valeur, & cette valeur eſt en proportion avec le nombre des curieux. Cette valeur croît, lorſqu'ils deviennent un objet de curioſité.

Eſtimés comme rares & comme objets de curioſité, ils ſerviront bientôt à l'ornement, & ce nouvel uſage leur donnera encore un nouveau prix. Elle croît encore lorſqu'ils ſervent à l'ornement.

Ils ne sont devenus monnoie, que parce-qu'ils sont marchandise

De tout ce que nous avons dit, il faut conclure que les métaux ne sont une marchandise, que parce qu'on en peut faire divers ouvrages, les rechercher par curiosité, & les employer à l'ornement. Or c'est parce qu'ils sont marchandise, qu'ils sont devenus monnoie. Voyons la révolution qu'ils ont produite dans le Commerce.

CHAPITRE XIV.

Des Métaux considérés comme Monnoie.

A l'origine des sociétés les Peuples n'avoient point de mesures.

LORSQUE, dans les Chapitres précédens, j'ai supposé des mesures, c'étoit uniquement pour parler avec plus de précision de la valeur respective des choses qu'on échangeoit. Il paroît qu'à l'origine des sociétés les Peuples n'en avoient point; aujourd'hui plusieurs n'en ont pas même encore. C'est qu'on se contente de juger à l'œil de la quantité des choses, toutes les fois qu'on n'est pas intéressé à y regarder de près.

Transportons-nous au tems où les Colons, faute de Marchands, échangeoient entre eux le surabondant de leurs denrées; & observons-en deux, l'un qui a un surabondant de bled, & à qui il manque une certaine quantité de vin; l'autre qui a un surabondant de vin, & à qui il manque une certaine quantité de bled. Pour simplifier, je suppose qu'ils sont d'ailleurs pourvus, l'un & l'autre, de tout ce qui leur est nécessaire. Ils n'en avoient pas besoin.

Dans cette supposition, il est évident que celui qui a du bled à livrer, ne regardera de près, ni à la grandeur des sacs, ni au nombre. Comme ce bled, s'il lui restoit, n'auroit point de valeur pour lui, il le croit bien payé, lorsqu'il se procure, par un échange, tout le vin dont il a besoin.

Celui qui a un surabondant de vin, raisonne de la même maniere. Ils échangent donc sans mesurer: en effet, il leur suffit de juger à l'œil, l'un de la quan-

tité de vin qu'il lui faut, l'autre de la quantité de bled.

Ils ont des mesures, lorsqu'ils ont des Marchands.

Il n'en est pas de même, lorsque les Colons font leurs échanges par l'entremise des Marchands. Comme ceux-ci veulent tout à la fois faire un profit & sur celui de qui ils achetent, & sur celui à qui ils revendent, ils ont un intérêt à juger, avec plus de précision, de la quantité des choses. Ils imagineront, par conséquent, des mesures pour s'assurer de ce qu'ils gagnent à chaque fois qu'ils achetent & qu'ils revendent.

L'usage de ces mesures les a portés à croire que les choses ont une valeur absolue.

Or, quand au lieu de juger des choses sur des à peu-près, on se sera fait une habitude de les mesurer, alors on supposera qu'il en est de leur valeur, comme de leur quantité pour laquelle on a une mesure fixe. On sera d'autant plus porté à le supposer, que les valeurs paroîtront varier comme les mesures. On commencera donc à se faire des

idées fausses. On parlera de valeur & *de prix*, sans se rendre compte de ce qu'on dit : on oubliera que les idées qu'on s'en fait, ne peuvent être que relatives ; & on supposera qu'elles sont absolues.

Comment les Marchands ont donné lieu à cette méprise.

Ce sont les Marchands qui auront sur-tout donné lieu à cette méprise : intéressés à estimer les choses avec plus de précision, ils paroissoient leur donner une valeur absolue. *Cette mesure vaut tant*, disoient-ils, & dans ce langage, on ne voyoit plus d'idée relative.

D'ailleurs ils ne se trouvoient pas dans le même cas que les Colons qui, dans le tems où ils faisoient immédiadiatement leur commerce, n'attachoient de valeur au surabondant, qu'autant qu'ils pouvoient, en le livrant, se pourvoir des denrées dont ils avoient besoin.

Le surabondant, dont les Marchands font commerce, a été celui des Colons

qui le leur ont livré. Mais, pour eux, ce n'eſt pas un ſurabondant; c'eſt une choſe utile dont ils attendent un profit. En conſéquence, ils l'apprécient le plus qu'ils peuvent; & plus ils affectent de l'apprécier, plus ils paroiſſent lui donner une valeur abſolue. Les métaux, employés comme monnoie, contribuerent ſur-tout à cette illuſion.

Valeur des métaux comparés les uns aux autres.

Le fer ſe détruit: l'action ſeule de l'air, pour peu qu'il y ait d'humidité, le décompoſe peu-à-peu. Le cuivre ſe détruit encore. Il n'y a que l'or & l'argent qui ſe conſervent ſans déchet.

Chacun de ces métaux a une valeur, qui eſt en raiſon de ſa rareté, de ſes uſages, de ſa *durabilité*. L'or a plus de valeur que l'argent; l'argent en a plus que le cuivre; & le cuivre en a plus que le fer.

Sans doute il n'a pas été poſſible d'apprécier toujours exactement la valeur relative & proportionnelle de ces métaux; d'autant plus que cette propor-

tion devoit varier, toutes les fois que quelques-uns devenoient plus rares ou plus abondans. On les estimoit à peu-près, tantôt plus, tantôt moins, suivant la quantité qu'il en paroissoit dans le commerce. Un métal avoit plus de valeur, lorsqu'il y en avoit peu en vente, & qu'on demandoit d'en acheter beaucoup. Il en avoit moins dans le cas contraire. Nous traiterons ailleurs de leur valeur respective.

Comment ils deviennent la mesure commune de toutes les valeurs.

Dès qu'il fut reconnu que les métaux ont une valeur, on trouva commode de donner un morceau de métal en échange de ce qu'on achetoit; & à mesure que cet usage s'établit, les métaux devinrent la mesure commune de toutes les valeurs. Alors un Marchand ne fut plus obligé de charier du vin ou quelqu'autre denrée chez un Colon qui avoit du bled à vendre. Il lui donnoit un morceau de métal; & ce Colon, avec ce même métal, achetoit les choses qui lui étoient nécessaires.

Le fer étoit le moins propre à cet usage.

Le fer étoit le moins propre à cet ufage. Comme il dépérit journellement, celui qui l'auroit reçu en échange, auroit, chaque jour, fait une perte. D'ailleurs on ne s'eft accoutumé à fe fervir des métaux comme mefure commune, que parce qu'ils facilitent le Commerce. Or le fer le facilitoit moins que tous les autres, parce qu'étant celui qui a le moins de valeur, il auroit fallu le charier par grandes quantités.

Le cuivre y étoit plus propre.

Le cuivre qui fe conferve mieux, & qui a plus de valeur, méritoit la préférence. Toutes les Nations en font ufage; cependant, comme fa valeur eft encore fort bornée, il n'eft commode que lorfqu'on achete en détail des chofes de peu de prix.

Aucun n'y étoit plus propre que l'or & l'argent.

C'étoient donc l'or & l'argent qui devoient fur-tout être choifis pour fervir de mefure commune. Ils font indeftructibles: ils ont une grande valeur; elle fe retrouve proportionnellement dans chaque partie; & par con-

séquent on peut trouver, dans chaque portion, suivant qu'elle est plus grande ou plus petite, une mesure de quelque espece de valeur que ce soit.

Ce n'est pas arbitrairement qu'ils ont été employés à cet usage.

Ce n'est donc pas d'après une convention que l'or & l'argent ont été introduits dans le commerce, comme moyen commode pour les échanges : ce n'est pas arbitrairement qu'on leur a donné une valeur. Ils ont, comme toute autre marchandise, une valeur fondée sur nos besoins ; & parce que cette valeur, plus grande ou plus petite suivant la quantité de métal, ne depérit point, ils sont, par cela seul, devenus la mesure de toutes les autres, & la plus commode.

Comment, par cet emploi des métaux, la masse des richesses s'est accrue.

Nous avons vu que le Commerce augmente la masse des richesses, parce qu'en facilitant & multipliant les échanges, il donne de la valeur à des choses qui n'en avoient pas. Nous voyons ici qu'il doit encore augmenter cette masse, quand il a, dans l'or & dans l'argent

considérés comme marchandises, une mesure commune de toutes les valeurs, puisqu'alors les échanges se facilitent & se multiplient de plus en plus.

Comment une portion de métal d'un certain poids devient le prix d'une marchandise.

Mais il falloit que cette mesure elle-même fût fixe & déterminée. Cependant il est vraisemblable que, dans les commencemens, on jugeoit du volume à l'œil, & du poids à la main. Cette regle, peu sûre, occasionna sans doute des lésions & des plaintes. On sentit la nécessité de les prévenir : on s'en occupa, & on imagina des balances pour peser les métaux. Alors une once d'argent, par exemple, fut le prix d'un septier de bled ou d'une tonneau de vin.

Cette innovation contribue à faire regarder les valeurs comme absolues.

Cette innovation acheva de brouiller toutes les idées sur la valeur des choses. Quand on crut en voir le prix dans une mesure qui, telle qu'une once d'or ou d'argent, étoit toujours la même, on ne douta pas qu'elles n'eussent une valeur absolue, & on ne se fit plus, à ce sujet, que des idées confuses.

Il y avoit néanmoins un grand avantage à pouvoir déterminer le poids de chaque portion d'or & d'argent; car si auparavant ce que nous appellons *prix*, étoit une estime vague & sans précision, on conçoit qu'on dût trouver dans ces métaux, divisés & pesés, le prix plus exact de toutes les autres marchandises, ou une mesure plus sûre de leur valeur.

Cependant elle fait juger avec plus de précision du prix de chaque chose.

C'est comme marchandise que l'or & l'argent avoient cours, lorsque l'acheteur & le vendeur étoient réduits à peser la quantité qu'il en falloit livrer pour prix d'une autre marchandise. Cet usage, qui a été général, subsiste encore à la Chine & ailleurs.

Cet avantage n'étoit pas sans inconvéniens, lorsque les métaux n'étoient employés que comme marchandise.

Cependant il y avoit de l'inconvénient à être dans la nécessité de prendre toujours la balance, & ce n'étoit pas le seul: il falloit encore s'assurer du degré de pureté des métaux, degré qui en change la valeur.

L'autorité publique vint au secours du Commerce; elle fit faire l'essai de

Métaux employés comme monnoie.

l'or & de l'argent qui avoient cours : elle en détermina ce qu'on appelle le titre, c'eſt-à-dire, le degré de pureté. Elle en fit enſuite différentes portions qu'elle peſa ; & elle imprima ſur chacune une marque qui en atteſtoit le titre & le poids.

Voilà la monnoie. On en connoît la valeur à la ſeule inſpection. Elle prévient les fraudes ; elle met plus de confiance dans le Commerce ; & par conſéquent, elle le facilite encore.

La monnoie d'or & d'argent n'auroit pas été commode pour les petits achats qu'on fait journellement : il auroit fallu la diviſer en petites parties qu'on eût à peine maniées. C'eſt ce qui a introduit la monnoie de cuivre. Celle-ci paroît même avoir été la premiere en uſage ; elle ſuffiſoit, lorſque les peuples n'avoient à échanger que des choſes de peu de valeur.

En devenant monnoie, les mé-

En devenant monnoie, les métaux n'ont pas ceſſé d'être marchandiſe : ils

de plus & une nou- : mais ils font tou- nt, & ils n'auroient nme monnoie, s'ils as d'en avoir une ife. Cette obferva- inutile qu'elle pour- r on diroit, aux rai- it communément fur n'eft pas une mar- pendant on ne fçait eft.

taux n'ont pas ceffé d'être marchandife.

& d'argent fait voir ommerce des chofes eft donc une preuve ce n'eft pas en raifon r le Commerce peut ns comme avec plus. fois plus abondante, ois moins de valeur, & rter au Marché un marc nce : fi elle étoit huit le auroit huit fois plus de n faudroit porter qu'une

Comment l'ufage de la monnoie d'or & d'argent eft une preuve de richeffe.

once au lieu d'un marc. Elle eſt donc une preuve de richeſſe, par cela ſeul quelle eſt en uſage. C'eſt qu'ayant une grande valeur par elle-même, elle prouve qu'il y a dans le Commerce des choſes qui ont auſſi une grande valeur. Mais ſi elle devenoit auſſi commune que le cuivre, elle perdroit de ſa valeur; & alors elle pourroit, dans les échanges, ſervir de meſure aux Nations qui nous paroiſſent les plus pauvres. Lorſque nous traiterons de la circulation de l'argent, nous verrons comment on juge de ſon abondance & de ſa rareté.

En quel ſens une abondance d'or & d'argent eſt une richeſſe.

Employés comme monnoie, l'or & l'argent eurent un nouvel uſage, une nouvelle utilité. Ces métaux acquirent donc une nouvelle valeur. Une abondance d'or & d'argent eſt donc une abondance de choſes qui ont une valeur, & par conſéquent une richeſſe.

Mais quelque valeur qu'on attache à l'or & à l'argent, ce n'eſt point dans

l'abondance de ces métaux qu'eſt la richeſſe premiere & principale. Cette richeſſe n'eſt que dans l'abondance des productions qui ſe conſomment. Cependant, parce qu'avec de l'or & de l'argent on peut ne manquer de rien, on s'accoutume bientôt à regarder ces métaux comme l'unique richeſſe, ou du moins comme la principale; c'eſt une erreur. Mais ce feroit une autre erreur de dire qu'une abondance d'or & d'argent n'eſt pas une vraie richeſſe. Il faut ſe borner à diſtinguer des richeſſes de deux eſpeces.

Ceux qui regardent l'or & l'argent comme ſignes repréſentatifs de la valeur des choſes, s'expriment avec peu d'exactitude.

Je remarquerai en finiſſant ce Chapitre, que ceux qui conſiderent les monnoies comme ſignes repréſentatifs de la valeur des choſes, s'expriment avec trop peu d'exactitude; parce qu'ils paroiſſent les regarder comme des ſignes choiſis arbitrairement, & qui n'ont qu'une valeur de convention. S'ils avoient remarqué que les métaux, avant d'être monnoie, ont été une marchandiſe,

& qu'ils ont continué d'en être une ; ils auroient reconnu qu'ils ne ſont propres à être la meſure commune de toutes les valeurs, que parce qu'ils en ont une par eux-mêmes, & indépendamment de toute convention.

CHAPITRE XV.

Que l'argent, employé comme meſure des valeurs, a fait tomber dans des mépriſes ſur la valeur des choſes.

Si on eût toujours commercé par échange, & ſans argent, il eût été naturel de juger qu'on échange moins contre plus.

NOUS avons remarqué, que lorſque le Commerce ſe fait par l'échange des choſes dont on ſurabonde, chacun donne une choſe qui n'a point de valeur par rapport à lui, parce qu'il n'en peut faire aucun uſage, pour une choſe qui a une valeur par rapport à lui, parce qu'il en peut faire uſage, & que, par conſéquent, chacun donne moins pour plus. Or c'eſt ainſi qu'il eût été naturel de juger toujours des valeurs,

si on eût toujours commercé par échanges & sans argent monnoyé.

Mais lorsque l'argent eut été pris pour mesure commune des valeurs, il fut également naturel de juger qu'on donnoit, dans les échanges, valeur égale pour valeur égale, toutes les fois que les choses qu'on échangeoit, étoient estimées égales en valeur chacune à une même quantité d'argent.

Quand l'argent a été employé comme mesure commune, il a été naturel de juger qu'on échange valeur égale contre valeur égale.

On voyoit que par le moyen de l'argent, on pouvoit déterminer, avec quelque précision, une valeur respective entre deux quantités de nature différente, entre une quantité de bled, par exemple, & une quantité de vin. Dès-lors on ne vit plus, dans ces valeurs respectives, que la quantité d'argent qui en étoit la mesure : on fit abstraction de toute autre considération ; & parce que cette quantité étoit la même, on jugea qu'on donnoit dans les échanges valeur égale pour valeur égale.

Mais pour juger si on donne moins ou plus, il faut considérer si ce qu'on donne est surabondant ou nécessaire.

Cependant lorsque je vous livre une quantité de bled, appréciée dix onces d'argent, pour recevoir de vous une quantité de vin de même prix, il n'est pas sûr que cet échange soit également avantageux pour vous & pour moi, quoique ces deux quantités paroissent l'équivalent l'une de l'autre.

En effet, si le bled que je vous ai livré m'est absolument nécessaire, & que le vin que vous m'avez donné soit surabondant pour vous, l'avantage sera de votre côté, & le désavantage du mien.

Il ne suffit donc pas de comparer quantité en argent à quantité en argent, pour juger qui gagne de vous ou de moi. Il y a encore une considération qui doit entrer dans le calcul; c'est de sçavoir si nous échangeons tous deux un surabondant pour une chose nécessaire. En pareil cas, l'avantage est égal pour l'un & pour l'autre, & nous donnons chacun moins

pour plus ; dans tout autre, il ne peut être égal, & un de nous deux donne plus pour moins.

Nous avons remarqué que, dans les échanges, les choſes ſont réciproquement le prix les unes des autres. Nous remarquerons ici que ſi l'argent eſt la meſure de la valeur des choſes qu'on achete, la valeur des choſes qu'on achete eſt réciproquement la meſure de la valeur de l'argent. Suppoſer, par exemple, qu'avec ſix onces d'argent on peut acheter un muid de bled, n'eſt-ce pas ſuppoſer qu'un muid de bled eſt la meſure de la valeur de ſix onces d'argent ?

L'erreur où l'on tombe à ce ſujet, vient de ce qu'on eſt porté à regarder l'argent comme meſure abſolue de toutes les valeurs.

Quand donc on a pris l'argent pour meſure commune de toutes les valeurs, c'eſt uniquement, comme nous l'avons vu, parce qu'il eſt, de tous les effets commerçables, le plus propre à cet uſage ; & cela ne ſuppoſe pas qu'il ne puiſſe avoir lui-même, pour meſure, la valeur des choſes contre leſ-

quelles on l'échange. Au contraire, il eſt évident que la valeur de ce qu'on achete, eſt toujours la meſure de la valeur de l'argent qu'on donne.

Mais dès qu'on a eu pris l'argent pour meſure commune, on l'a bientôt regardé comme meſure abſolue; c'eſt-à-dire, comme une meſure qui eſt meſure par elle-même, indépendamment de toute relation, ou comme une choſe qui, par ſa nature, meſure toutes les autres, & n'eſt meſurée par aucune. Cette mépriſe ne pouvoit manquer de de répandre beaucoup de confuſion. Auſſi a-t'elle fait voir une valeur égale dans les choſes qu'on échange, & on a fait de cette valeur égale un principe de Commerce.

C'eſt l'inégalité de valeur qui donne lieu aux échanges.

Cependant, ſi ce que je vous offre étoit égal pour vous en valeur, ou, ce qui eſt la même choſe, en utilité, à ce que vous m'offrez; & ſi ce que vous m'offrez étoit égal pour moi à ce que je vous offre, nous reſterions

l'un & l'autre avec ce que nous avons ; & nous ne ferions point d'échange. Quand nous en faiſons, nous jugeons donc vous & moi que nous recevons chacun plus que nous ne donnons, ou que nous donnons moins pour plus.

Rappellons-nous le tems où les Européens commençoient à commercer en Amérique, & où, pour des choſes auxquelles nous attachons peu de valeur, ils en recevoient d'autres auxquelles nous attachons la plus grande.

On conviendra que, ſuivant notre façon de penſer, ils donnoient moins pour plus, lorſqu'ils donnoient un couteau, une épée ou un miroir pour un lingot d'argent, ou pour un lingot d'or. Mais on ne pourra pas diſconvenir que l'Amériquain ne donnât auſſi moins pour plus, lorſqu'il donnoit, par exemple, un lingot d'or pour un couteau : car il donnoit une choſe à laquelle, dans ſon pays, on n'attachoit point de valeur, parce qu'elle y étoit

inutile ; pour une chose à laquelle on attachoit une valeur, parce qu'elle y étoit utile.

On disoit alors que les Amériquains ne connoissoient pas le prix de l'or & de l'argent. On parloit comme si ces métaux devoient avoir une valeur absolue. On ne songeoit pas qu'ils n'en ont qu'une relative aux usages de l'homme ; & que, par conséquent, ils n'en ont point pour un Peuple qui n'en fait rien.

L'inégalité de valeur, suivant les usages & les opinions des Peuples ; voilà ce qui a produit le Commerce, & ce qui l'entretient ; parce que c'est là ce qui fait que, dans les échanges, chacun a l'avantage de donner moins pour plus.

Comment l'argent peut être considéré comme chose nécessaire, ou comme chose surabondante.

Cependant, parce qu'on n'est pas porté à croire que l'argent puisse être surabondant, en quelque quantité qu'on en ait, on aura de la peine à comprendre que, lorsqu'on en donne pour

une chose qu'on achete, on ait l'avantage de donner moins pour plus, surtout si la chose est ce qu'on appelle chere. Voyons donc comment l'argent peut être considéré comme chose nécessaire, ou comme chose surabondante.

Tout votre bien est en terres, & vous avez des denrées de toutes especes, plus que vous n'en pouvez consommer. Il est évident qu'en livrant les denrées surabondantes à votre consommation, vous abandonnez une chose qui vous est inutile; & que pour peu que vous trouviez d'utilité dans ce que vous aurez reçu en échange, vous aurez donné moins pour plus.

Je n'ai que des rentes, & tout mon revenu est en argent. Or je ne puis pas subsister avec cet argent, comme vous avec vos denrées. Il m'est donc inutile par lui-même, & il le seroit toujours, si je ne trouvois pas à l'échanger avec vous ou avec quelqu'autre. Quand je

le livre, j'abandonne donc une chose qui m'est inutile, pour une chose qui m'est nécessaire, & je donne moins pour plus. Mais nous nous trouvons dans des positions bien différentes: car dans le produit de vos terres, il n'y a d'inutiles pour vous que les denrées surabondantes à votre consommation; au lieu que, dans le produit de mes rentes, si je ne trouve pas à l'échanger, tout est inutile pour moi, puisqu'il n'y a rien pour ma consommation.

L'argent, inutile par lui-même; parce qu'avec l'argent seul on ne sçauroit subsister, ne devient donc utile que parce qu'ayant été choisi pour mesure commune de toutes les valeurs, il est reçu pour prix des choses qu'on achete.

Or, la quantité d'argent qu'il me faut pour me fournir de toutes les choses nécessaires à ma subsistance, est pour moi ce que sont pour vous les

denrées que vous êtes obligé de réserver pour subsister vous-même. Si je livrois cet argent pour des choses inutiles à ma consommation, je serois un échange désavantageux ; je donnerois une chose nécessaire pour une chose inutile, je donnerois plus pour moins.

Mais l'argent qui me reste, lorsque j'ai mis à part tout celui qui est nécessaire à ma subsistance, est un surabondant pour moi ; comme les denrées, que vous ne devez pas consommer, en sont un pour vous.

Or, plus je suis assuré de subsister conséquemment aux besoins que je me suis faits, moins ce surabondant en argent a de valeur pour moi. Je n'y regarderai donc pas de fort près ; & lors même que j'en donnerai pour des frivolités dont je voudrai essayer la jouissance, je croirai donner moins pour plus.

Il en sera de même pour vous, lors-

qu'après avoir fait une provision abondante de productions de toutes especes, il ne pourra rien manquer à votre subsistance. Alors ce qui vous restera est un surabondant que vous donnerez volontiers pour une frivolité qui paroîtra n'avoir point de valeur.

Pourquoi le prix des choses nécessaires est toujours bas en comparaison du prix des choses superflues.

Il arrivera de-là que la valeur des choses nécessaires sera toujours mieux appréciée, que la valeur des choses superflues ; & ces valeurs ne seront point en proportion l'une avec l'autre. Le prix des choses nécessaires sera très-bas par comparaison au prix des choses superflues, parce que tout le monde est intéressé à les apprécier au plus juste. Au contraire, le prix des choses superflues sera très-haut par comparaison au prix des choses nécessaires, parce que ceux-mêmes qui les achetent, ne sont pas intéressés à les estimer avec précision. Mais enfin, à quelque prix qu'on les achete, ou quelque cheres qu'elles paroissent,

celui qui les paie avec un argent surabondant, est toujours censé donner moins pour plus.

CHAPITRE XVI.

De la circulation de l'Argent.

CHAQUE année, aux tems marqués, les Fermiers apportent dans les Villes le prix entier de leurs baux : chaque jour de marché, ils vendent quelques denrées, &, par conséquent, ils reportent, en détail, dans leur Village, les sommes qu'ils ont payées aux Propriétaires.

Ce qu'on entend par circulation de l'argent.

Le Marchand, dans le cours de l'année, reçoit en détail le prix des Marchandises qu'il a achetées en gros; & l'Artisan, qui a acheté en gros les matieres premieres, les revend en détail, lorsqu'il les a travaillées. Ainsi les ventes remboursent journellement, par de petites sommes, les grosses sommes

qui ont été employées à de gros paiemens ou à de gros achats ; &, ce remboursement fait, on paie ou on achete encore avec de grosses sommes pour se rembourser en détail par de nouvelles ventes.

L'argent se distribue donc continuellement, pour se ramasser ensuite comme dans des réservoirs, d'où il se répand par une multitude de petits canaux, qui le reportent dans les premiers réservoirs ; d'où il se répand de nouveau, & où il se reporte encore. Ce mouvement continuel, qui le ramasse pour le distribuer, & qui le distribue pour le ramasser, est ce qu'on nomme *circulation.*

L'argent ne circule, qu'autant qu'il s'échange.

Est-il nécessaire de remarquer que cette circulation suppose, qu'à chaque mouvement que fait l'argent, il se fait un échange ; & que lorsqu'il se meut sans occasionner d'échange, il n'y a point de circulation ? L'argent, par exemple, qui vient des impôts, a passé

par bien des mains, avant d'arriver dans le trésor du Souverain. Mais ce n'eſt pas là une circulation ; ce n'eſt qu'un tranſport, & ſouvent un tranſport fort diſpendieux. Il faut que, par la circulation, l'argent ſe transforme en quelque ſorte dans toutes les choſes qui ſont propres à entretenir la vie & la force dans le Corps politique. Celui qui provient de l'impôt, ne commence donc à circuler, que lorſque le Souverain l'échange contre des productions ou contre des travaux.

Tout l'argent qui eſt dans le Commerce, circule des réſervoirs dans les canaux, & des canaux dans les réſervoirs. Si quelque obſtacle ſuſpend cette circulation, le Commerce languit.

Tout l'a[rgent] qui [eſt] dans le Com[merce] circ[u]le.

Je dis *tout l'argent qui eſt dans le Commerce*, & je ne dis pas tout celui qui eſt dans l'Etat. Il y en a toujours une certaine quantité qui ne circule point, tel eſt celui qu'on met en réſerve pour avoir une reſſource en cas

Il y a to[u]jours da[ns] l'état un a[r]gent qui [ne] circule pa[s].

d'accident, ou pour améliorer quelques jours sa condition : telles sont encore les épargnes des avares, qui retranchent sur leur nécessaire.

Il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans la circulation.

Cet argent ne circule point actuellement. Mais il importe peu qu'il y en ait plus ou moins dans la circulation : le grand point est qu'il circule librement.

Nous avons vu que l'argent n'est une mesure des valeurs que parce qu'il en a une lui-même ; que s'il est rare, il en a une plus grande ; & qu'il en a une plus petite, s'il est abondant.

Qu'il y ait donc dans le Commerce le double d'argent, on donnera, pour une marchandise, deux onces de ce métal au lieu d'une ; & qu'il y en ait la moitié moins, on n'en donnera qu'une demi-once au lieu d'une once entiere. Dans le premier cas, un Propriétaire qui affermoit sa terre cinquante onces, l'affermera cent ; &, dans le second, il l'affermera vingt-cinq. Mais,

avec cent onces, il ne fera que ce qu'il faisoit avec cinquante; comme, avec cinquante, il ne fera que ce qu'il faisoit avec vingt-cinq. Ce seroit donc une illusion à lui de se croire plus riche dans un de ces cas que dans l'autre. Son revenu est toujours le même, quoique le numéraire en soit plus ou moins grand. Qu'on le compte par cent onces, par cinquante, par vingt-cinq, on n'y change rien; puisqu'avec ces différentes manieres de compter, on ne peut jamais faire que les mêmes consommations.

On voit donc qu'il est assez indifférent qu'il y ait beaucoup d'argent, & qu'il feroit même avantageux qu'il y en eût moins. En effet, le commerce se feroit plus commodément. Quel embarras ne seroit-ce pas, si l'argent étoit aussi commun que le fer ?

Il feroit même avantageux qu'il y en eût moins.

C'est de la terre cultivée que sortent toutes les productions. On peut donc regarder les Fermiers comme

Réservoirs qui servent à cette circulation. 1°. Les Fermiers.

les premiers réſervoirs de tout l'argent qui circule.

Il s'en répand une partie ſur les terres pour les frais de la culture, une autre partie, en différentes fois, eſt portée peu-à-peu dans les Villes, où les Fermiers achetent les matieres travaillées qu'ils ne trouvent pas dans leurs Villages. Enfin, une derniere y eſt apportée, en groſſes ſommes, pour le payement des Baux.

2°. Les Propriétaires.

Les Propriétaires ſont donc d'autres réſervoirs, d'où l'argent ſe répand parmi les Artiſans qui travaillent pour eux; parmi les Marchands chez qui ils achetent, & parmi les Fermiers qui viennent à la Ville vendre leurs denrées.

3°. Les Marchands & les Artiſans.

Le Marchand, qui ſe propoſe de faire de gros achats, devient, à ſon tour, un réſervoir, à meſure qu'il débite ſa marchandiſe; & il en eſt de même de l'Artiſan, qui a beſoin d'amaſſer, afin de pouvoir faire proviſion de matieres premieres.

Je conviens que le Marchand & l'*Artiſan* peuvent acheter à crédit, pour payer enſuite à différens termes. Mais ſoit qu'ils payent en achetant, ſoit qu'ils ne payent qu'après, il faut néceſſairement qu'ils prélevent chaque jour ſur ce qu'ils vendent, s'ils veulent ne pas manquer à leurs engagemens. C'eſt donc pour eux une néceſſité d'amaſſer.

Il ſeroit avantageux que l'uſage du crédit s'établît, parce qu'alors un Marchand & un Artiſan pourroient, ſans argent, avoir un fonds, l'un de marchandiſes, l'autre de matieres premieres ; & que, par conſéquent, un plus grand nombre d'hommes induſtrieux concourroient aux progrès du Commerce. Il faut pour cela que la bonne foi amene la confiance. C'eſt ce qui arrive ſur-tout dans les Républiques qui ont des mœurs, c'eſt-à-dire, de la ſimplicité & de la frugalité.

Le crédit tient lieu d'argent.

Les Fermiers peuvent faire sans argent presque tous les frais de culture.

Le Marchand & l'Artiſan ne peuvent rien ſans argent, ou du moins ſans crédit. Il n'en eſt pas de même des Fermiers. Si l'un ou l'autre leur eſt néceſſaire pour les choſes qu'ils achetent à la Ville, ils n'en ont pas le même beſoin pour fournir aux frais de la culture; parce qu'ils peuvent payer avec le grain qu'ils récoltent, avec les boiſſons qu'ils font, avec les beſtiaux qu'ils élevent, tous les Habitans de la Campagne qui travaillent pour eux. L'uſage régle les ſalaires qu'ils doivent, & les denrées qu'ils livrent, ſont évaluées ſur le prix du Marché.

C'eſt pourquoi l'argent circule peu dans les campagnes.

Ainſi on ne dépenſe point d'argent dans les Campagnes, ou on en dépenſe peu; & comme on n'en peut gagner d'un côté, qu'autant qu'il s'en dépenſe de l'autre, il doit arriver que ceux qui travaillent pour les Fermiers, gagnent peu d'argent, ou n'en gagnent point du tout. L'argent circule donc moins dans les Campagnes qu'ailleurs.

Il resulte de-là que les Villes sont, en derniere analyse, les grands réservoirs, où l'argent entre, & d'où il sort par un mouvement qui se soutient, ou qui se renouvelle continuellement.

Les Villes sont les grands réservoirs de la circulation.

Supposons que la moitié de notre Peuplade habite la Ville, où nous avons vu que les Propriétaires font une consommation plus grande que celle qu'ils faisoient dans leurs Villages; & où, par conséquent, on consommera plus de la moitié du produit des terres.

Quantité d'argent nécessaire au commerce.

Evaluons, pour fixer nos idées, le produit de toutes les terres à deux mille onces d'argent. Dans cette supposition, puisque les Habitans de la Ville consomment plus de la moitié des productions, ils auront besoin de plus de mille onces d'argent pour acheter toutes les choses nécessaires à leur subsistance. Je suppose qu'il leur en faut douze cens, & je dis que si cette somme leur suffit, elle suffira pour entretenir le Commerce dans toute la Peuplade. C'est

qu'elle paſſera aux Fermiers pour revenir aux Propriétaires ; & comme cette révolution ne s'achevera que pour recommencer, ce ſera toujours avec la même quantité d'argent que les échanges ſe feront dans la Ville & dans les Campagnes. De-là on pourroit conjecturer que la quantité d'argent néceſſaire au Commerce, dépend principalement de la quantité des conſommations qui ſe font dans les Villes ; ou que cette quantité d'argent eſt à peu-près égale à la valeur des productions que les Villes conſomment.

Il eſt au moins certain qu'elle ne ſçauroit être égale en valeur au produit de toutes les terres. En effet, quoique nous ayons évalués ce produit à deux mille onces d'argent, il ne ſuffiroit pas de donner à notre Peuplade ces deux mille onces, pour lui donner en argent une valeur égale au produit de toutes ſes terres. L'argent perdroit d'autant plus de ſa valeur, qu'il ſeroit plus com-

mun : les deux mille onces n'en vaudroient que douze cens. C'eſt donc en vain qu'on mettroit dans le Commerce une plus grande quantité d'argent. Cette quantité quelle qu'elle fût, ne pourroit jamais avoir qu'une valeur égale à peu-près à la valeur des productions qui ſe conſomment dans les Villes.

En effet, comme les richeſſes des Campagnes ſont en productions, les richeſſes des Villes ſont en argent. Or ſi, dans les Villes où nous ſuppoſons qu'au bout de chaque année les conſommations ont été payées avec douze cens onces, nous répandons tout-à-coup huit cens onces de plus, il eſt évident que l'argent perdra de ſa valeur, à proportion qu'il deviendra plus abondant. On paiera donc vingt onces, ou à peu-près, ce qu'on payoit douze; & par conſéquent les deux mille onces n'auront que la valeur de douze cens, ou à peu-près. Je dis *à peu-près*, parce

que ces proportions ne peuvent pas ſe régler d'après des calculs précis & géométriques.

Cette quantité doit varier ſuivant les circonſtances.

La quantité d'argent néceſſaire au Commerce doit encore varier ſuivant les circonſtances.

Suppoſons que le paiement des Baux & celui de toutes les choſes qui s'achetent à crédit, ſe font une fois l'an; & que pour les ſolder, il faille aux débiteurs mille onces d'argent, il faudra, relativement à ces paiemens, mille onces d'argent dans la circulation.

Mais ſi les paiemens ſe faiſoient par ſémeſtre, il ſuffiroit de la moitié de cette ſomme; parce que cinq cens onces, payées deux fois, ſont équivalentes à mille payées une. On voit que ſi les paiemens ſe faiſoient en quatre termes égaux, ce ſeroit aſſez de deux cens cinquante onces.

Pour ſimplifier le calcul, je fais abſtraction des petites dépenſes journalieres qui ſe font argent comptant. Mais

on dira sans doute que je n'établis rien de précis sur la quantité d'argent qui est dans la circulation. (*a*) Je réponds que mon objet est uniquement de faire voir que le Commerce intérieur peut se faire, & se fait, suivant les usages des Pays, avec moins d'argent circulant, comme avec plus ; & il n'est pas inutile de le remarquer, aujourd'hui qu'on s'imagine qu'un Etat n'est riche qu'à proportion qu'il a plus d'argent.

Dans les grandes entreprises de commerce, il faut moins d'argent à proportion que dans les petites.

Souvent il faut peu d'argent dans le Commerce, & le crédit en tient lieu. Etablis dans des Pays différens, les Trafiquans ou Négocians s'envoyent mutuellement des marchandises qui ont plus de prix dans les lieux où elles sont transportées ; & en continuant de ven-

(*a*) On estime que l'argent qui circule dans les Etats de l'Europe, est en général égal au moins à la moitié du produit des terres, & tout au plus aux deux tiers. *Essais sur la nature du Commerce*, *Liv.* 2. *C.* 3. J'ai tiré de cet Ouvrage le fond de ce Chapitre, & plusieurs observations dont j'ai fait usage dans d'autres. C'est sur cette matiere un des meilleurs Ouvrages que je connoisse ; mais je ne les connois pas tous à beaucoup près.

dre, chacun pour ſon compte, celles qu'ils ont conſervées, ils vendent tous, pour le compte les uns des autres, celles qu'ils ont reçues. Par ce moyen ils peuvent faire un gros Commerce ſans avoir beſoin qu'il y ait entr'eux une circulation d'argent. Car en évaluant, d'après le prix courant, les marchandiſes qu'ils ſe ſont confiées, il n'y aura à payer que ce que quelques-uns auront fourni de plus, encore pourra-t'on s'acquitter envers eux en leur envoyant d'autres marchandiſes. C'eſt ainſi que les plus grandes entrepriſes ſont ſouvent celles où l'argent circule en moindre quantité.

Dans les petites il en faut moins à proportion que la circulation eſt plus rapide.

Mais il faut de l'argent pour les dépenſes journalieres : il en faut pour payer le ſalaire des Artiſans qui vivent de leur travail au jour le jour ; il en faut pour les petits Marchands qui n'achetent & ne revendent qu'en détail, & qui ont beſoin que leurs fonds leur rentrent continuellement.

C'eſt

C'eſt dans les petits canaux que la circulation ſe fait plus ſenſiblement & plus rapidement. Mais plus elle eſt rapide, plus les mêmes piéces de monnoie paſſent & repaſſent ſouvent par les mêmes mains; & comme, en pareil cas, une ſeule tient lieu de pluſieurs, il eſt évident que ce petit commerce peut ſe faire avec une quantité qui décroît à proportion que la circulation devient plus rapide. Ainſi, dans les petits canaux, il faut peu d'argent, parce qu'il circule avec rapidité; & dans les grands il en faut moins encore, parce que ſouvent il circule à peine.

On ne peut rien aſſurer ſur la quantité d'argent qui eſt dans la circulation.

Concluons qu'il eſt impoſſible de rien aſſurer ſur la quantité préciſe d'argent circulant qui eſt, ou qui doit être dans le Commerce. Je pourrois l'avoir portée beaucoup trop haut, lorſque je l'ai ſuppoſée à peu-près égale à la valeur des productions qui ſe conſomment annuellement dans les Villes. Car au commencement de Janvier, chaque Citoyen

n'a certainement pas tout l'argent dont il aura beſoin dans le cours de l'année. mais parce qu'à meſure qu'il en dépenſe, il en gagne, on conçoit qu'à la fin de l'année, les mêmes piéces de monnoie ſont rentrées bien des fois dans les Villes, comme elles en ſont ſorties bien des fois.

Circulation de l'argent par le change.

La circulation de l'argent feroit bien lente, s'il falloit toujours le tranſporter à grands frais dans les lieux éloignés où l'on peut en avoir beſoin. Il importeroit donc de pouvoir lui faire franchir en quelque ſorte les plus grands intervalles. C'eſt à quoi on réuſſit par le moyen du change, dont nous allons traiter.

CHAPITRE XVII.

Du Change.

Les opérations du change doivent s'expliquer d'elles-mêmes.

POURQUOI les opérations du change, ſimples en elles-mêmes, ſont-elles devenues, dans toutes les Langues, des

choses si difficiles à comprendre ? Etoit-il donc impossible aux Banquiers de s'expliquer plus clairement ? Je n'ai point étudié leur langage : mais dans le dessein ou je suis de répandre quelques lumieres sur cette partie du Commerce, je n'ai besoin que d'étudier le Change : il s'expliquera de lui-même, si je m'en fais des idées exactes.

Je veux faire passer cent mille francs à Bordeaux. Si j'étois obligé de les faire voiturer, il m'en coûteroit des frais ; & j'aurois des risques à courir. Mais il y a à Paris des Bordelois qui ont eux-mêmes besoin de faire venir de l'argent de Bordeaux ; & il y a des Négocians à qui cette Ville doit, parce qu'ils y ont envoyé des marchandises. Lettres de change.

Je cherche & je trouve un Bordelois, qui a, à Bordeaux, cinquante mille francs qu'il voudroit avoir à Paris. Il ne s'agit plus que de faire un échange de cinquante mille francs qui sont à Paris, contre cinquante mille francs

qui ſont à Bordeaux. Or nous y avons tous deux le même avantage, puiſque nous évitons l'un & l'autre tous frais & tous riſques. En conſéquence, je lui compte cinquante mille francs à Paris, & il me donne, ſur celui qui a ſes fonds à Bordeaux, une lettre par laquelle il lui dit de payer à mon ordre cinquante mille francs au porteur. Voilà donc la moitié de ma ſomme que j'ai fait paſſer à Bordeaux. L'autre moitié y paſſera de la même maniere, parce que je trouve des Négocians à qui il eſt dû dans cette Ville, & qui me donnent de pareilles lettres pour cinquante mille francs que je leur compte.

Par le moyen de ces lettres, on échange donc des ſommes qui ſont à diſtance l'une de l'autre. C'eſt pourquoi on les a nommées *Lettres de Change.*

Dans toutes les Villes du Royaume, il y a des Perſonnes qui ſont dans le même cas que moi, & dans toutes auſſi on a la reſſource des lettres de

change ; parce que le Commerce ; qu'elles font entr'elles, les met continuellement dans un état de dettes les unes par rapport aux autres. Il faut seulement remarquer que cette ressource est plus fréquente dans les Villes marchandes ou d'un grand abord.

Mais si toutes les fois qu'on a besoin d'une lettre de change, il falloit aller de porte en porte pour trouver le Négociant qui la peut donner, ce seroit certainement un grand embarras. Voilà ce qui a réveillé l'industrie de quelques Particuliers, & ce qui a produit peu-à-peu une classe d'hommes qu'on nomme *Agens de Change*, parce qu'avec les lettres qu'ils donnent, on fait l'échange de deux sommes qui sont à distance l'une de l'autre. Agens de Change ou Banquiers.

Entre plusieurs manieres dont cette classe a pu se produire, j'en imagine une. Je suppose un Particulier riche qui a des terres dans différentes Provinces, & qui ne sçachant comment faire venir

ses revenus, charge son homme d'affaires d'y pourvoir. Celui-ci cherche, dans Paris, des Négocians qui tirent de ces Provinces différentes marchandises, & qui, par conséquent, ont besoin d'y faire passer de l'argent. Il leur donne des lettres de change sur ces Provinces : les Négocians le payent lui-même à Paris ; & une fois qu'il a établi une correspondance avec eux, les revenus de son Maître arrivent toutes les années, avec la même facilité.

Le Maître qui ne sçait point comment tout cela se fait, admire l'esprit de son homme d'affaires. Il ne cesse d'en faire l'éloge à ses connoissances. Tous les gens riches s'adressent donc à cet homme, & il les étonne tous également.

Le voilà Agent de change : avec une correspondance qui s'étend continuellement, il est en état de faire trouver de l'argent par-tout, & on vient à lui de toutes parts. Alors il n'a plus besoin

de ſervir un Maître. Il prend une maiſon dans laquelle il établit ſon Bureau de change, & de la table ſur laquelle il compte l'argent, & qu'on nomme *banque*, il prend le nom de *Banquier*. S'il étoit ſeul, il porteroit ſon ſalaire au plus haut; mais, heureuſement pour le Public, ſa fortune, qui eſt une preuve de ce qu'il gagne, lui donne des concurrens, & les Banquiers ſe multiplient.

On nommoit originairement *agio* le profit que faiſoit un Banquier dans ſon négoce, terme qui eſt devenu odieux, & qui ſignifie aujourd'hui un profit exceſſif & uſuraire, fait dans la banque. Le Banquier a droit à un ſalaire.

Il eſt dû ſans doute un bénéfice aux Banquiers. Quelquefois ils ſont obligés de faire voiturer de l'argent: ils ſont des frais pour entretenir leurs correſpondances; enfin ils donnent leur tems & leurs ſoins.

On conçoit que leur ſalaire ſe réglera, comme tous les autres, par la concurrence. Mais il ſe trouve dans le Mais il peut abuſer de l'ignorance du Public.

change, une multitude de circonstances que le Public ignore ; & un Banquier, qui a eu l'art de gagner la confiance, peut d'autant plus en abuser, qu'il fait la banque en quelque sorte exclusivement. Observons le change entre les différentes Villes d'un Royaume : nous l'observerons ensuite de Nation à Nation.

Créance.

Dans le Commerce, celui qui prend des marchandises pour les payer dans un terme convenu, reconnoît par écrit qu'il paiera telle somme ; & cette reconnoissance, entre les mains de celui à qui il la fait, se nomme *créance*, parce qu'elle est un titre, sur lequel on doit croire qu'on sera payé. Ainsi créance est opposé à dette, comme créancier à débiteur.

Comment plusieurs créances disparoissent par un virement de parties.

Je suppose que des Marchands de Paris aient pour cent mille francs de créances sur Bordeaux, & que des Marchands de Bordeaux aient pour pareille somme des créances sur Paris : toutes

ces créances disparoîtront par un simple virement de parties, c'est-à-dire, lorsqu'à Bordeaux les Marchands qui doivent à Paris, paieront ceux à qui Paris doit ; & qu'à Paris les Marchands qui doivent à Bordeaux, paieront ceux à qui Bordeaux doit.

Si Paris doit à Nantes cent mille francs, Nantes cent mille francs à Bordeaux, Bordeaux cent mille francs à Lyon, & Lyon cent mille francs à Paris ; il suffira, pour solder toutes ces dettes, que Paris envoie à Nantes cent mille francs de lettres de change sur Lyon ; parce qu'avec ces lettres Nantes payera Bordeaux, & Bordeaux paiera Lyon. En pareil cas, les Négocians peuvent faire le change entre eux, & sans l'entremise d'aucun Banquier, & l'opération en est bien simple.

Comment plusieurs dettes se soldent par une seule lettre de change.

Mais moi, qui ne fais pas le négoce, & qui ne suis point instruit de ce qui se passe dans les Places de Commerce, je suis obligé de m'adresser à un Ban-

quier, lorſque je veux faire paſſer de l'argent dans une Province. Or ce Banquier pourroit n'avoir à payer que les frais de tranſport de chez lui chez quelques Marchands de Paris, & cependant il dépendroit de lui de ſe prévaloir de mon ignorance, & d'exiger de moi un ſalaire beaucoup trop fort. Cet abus pourroit avoir lieu, s'il n'y avoit à Paris qu'un ſeul Banquier. Mais il y en a pluſieurs, beaucoup d'honnêtes, & la concurrence les force tous à l'être.

Les dettes réciproques entre les Villes, réglent toutes les opérations du change.

Toute lettre de change ſuppoſe une dette de la part de celui ſur qui elle eſt tirée. Bordeaux, par exemple, n'en peut donner ſur Paris, que parce que Paris doit à Bordeaux. Or ce ſont les dettes ou créances réciproques entre les Villes, qui réglent toutes les opérations du change.

Les dettes réciproques ſont égales ou inégales.

Entre deux Villes, les dettes peuvent être égales de part & d'autre : Lyon peut devoir à Paris cent mille francs, & Paris peut devoir à Lyon pareille ſomme.

Les dettes peuvent auſſi être inégales : Lyon peut devoir à Paris trois cens mille francs, & Paris peut en devoir à Lyon quatre cens mille.

Lorſque les dettes ſont égales, le change eſt au pair, & ſe fait ſomme égale pour ſomme égale, mais non pas valeur égale pour valeur égale.

Dans le cas d'égalité de dettes de part & d'autre, ſi nous n'avons égard qu'à cette ſeule conſidération, il eſt certain que deux Marchands, dont l'un qui eſt à Paris, a beſoin de cent mille francs à Lyon, & dont l'autre, qui eſt à Lyon, a beſoin de cent mille francs à Paris, doivent faire cet échange, ſomme égale pour ſomme égale. Car ils trouvent tous deux le même avantage à donner cent mille francs pour cent mille francs ; & puiſque cet échange n'oblige pas l'un à plus de frais que l'autre, aucun des deux n'eſt en droit d'exiger au-delà de cent mille francs.

Lorſque le change ſe fait d'une Ville à l'autre, ſomme égale pour ſomme égale, on dit qu'il eſt au pair.

Remarquez que je dis *ſomme* & non pas *valeur* : car ces deux mots ne ſont

pas ſynonimes. Lorſqu'à Paris je vous donne cent mille francs pour toucher cent mille francs à Lyon, les ſommes ſont égales ; & cependant je donne une valeur moindre par rapport à moi pour une plus grande, s'il m'eſt plus avantageux d'avoir cent mille francs à Lyon qu'à Paris. Il en eſt de même de vous : vous me donnez une valeur moindre pour une plus grande, ſi vous trouvez un avantage à avoir cet argent à Paris plutôt qu'à Lyon. Il faut ſe rappeller ce que nous avons dit ſur les échanges.

Comment le change eſt au-deſſus du pair dans la Ville qui doit.

Dans le cas où les dettes, entre deux Villes, ſont inégales : lorſque Paris doit à Lyon, par exemple, quatre cens mille livres, & que Lyon n'en doit à Paris que trois cens mille, on en pourra ſolder trois cens mille avec des lettres de change, mais il reſtera cent mille francs qu'il faudra voiturer de Paris à Lyon.

En ſoldant les trois cens mille francs de dettes reſpectives avec des lettres de change, les Marchands peuvent

faire entre eux le change au pair, c'est-à-dire, somme égale pour somme egale.

Il reste encore cent mille francs à payer. Les Marchands de Paris s'adressent à un Banquier, qui n'ayant pas de fonds à Lyon, est obligé d'y faire voiturer cette somme, & à qui, par conséquent, outre un salaire, on devra des frais de voiture. Or je suppose qu'on est convenu de lui donner pour le tout quatre pour cent, on lui comptera donc cent quatre mille francs à Paris, & il donnera des lettres sur Lyon pour cent mille.

Dans cet exemple, le change hausse au-dessus du pair, puisque les Marchands donnent à Paris une somme plus grande que celle qu'on leur fait toucher à Lyon.

Les Marchands de Lyon ont des créances sur Paris. Ils ne sont donc pas dans le cas d'y envoyer de l'argent; ils ont plutôt besoin d'en faire venir.

Comment il est au-dessous dans la Ville à qui il est dû.

Que dans cette circonstance, quel-

qu'un offre de leur donner quatre-vingt-dix-huit mille francs pour cent mille francs de lettres de change ſur Paris, ils accepteront la propoſition ; parce qu'il ne leur en coûtera, pour avoir leur argent à Lyon, que deux mille livres, au lieu de quatre mille que leurs Correſpondans auroient payées au Banquier.

Quand on donne une moindre ſomme pour en recevoir une plus grande, on dit que le change eſt au-deſſous du pair.

Le change n'eſt qu'un achat, & les Banquiers ne ſont que des Marchands d'argent.

D'après ces explications on peut juger que le change, ainſi que l'échange, n'eſt d'une part qu'un achat, & de l'autre qu'une vente ; que dans ce négoce l'argent eſt la ſeule marchandiſe qui s'achete & qui ſe vend, & que les Banquiers ne ſont que des Marchands d'argent. Il eſt eſſentiel de ne voir dans les choſes que ce qu'il y a, ſi on veut en parler avec clarté & préciſion.

Prix du change.

Dès que le change eſt un achat, on peut conſidérer, comme prix du change,

la ſomme que je donne à Paris pour une ſomme qu'on doit me livrer à Lyon. Auſſi lui donne-t'on le nom de *prix du change.*

Le change ſe régleroit, comme je viens de l'expliquer, ſi on ſçavoit toujours exactement l'état des dettes réciproques entre deux Villes; mais cela n'eſt pas poſſible, ſur-tout lorſque le change ſe fait entre deux Villes qui, telles que Paris & Lyon, font un grand commerce l'une avec l'autre. Comment il ſe régle entre les Négocians.

Si on ſçait, par exemple, que Paris doit, on ignore la quantité, ſoit parce que cette quantité peut varier d'un jour à l'autre; ſoit parce que les Négocians, qui s'aſſemblent dans la Place du change, ne peuvent pas tous être informés ſur le champ de ces variations; ſoit enfin parce que les uns ſont intéreſſés à exagérer la dette, tandis que les autres ſont intéreſſés à la diminuer.

Ceux-là l'exagerent, qui, voulant vendre des lettres ſur Lyon, vou-

droient porter le prix du change à quatre pour cent au-dessus du pair : ceux-là la diminuent, qui voulant acheter des lettres sur Lyon, ne voudroient payer, au-dessus du pair, que deux pour cent.

Voilà donc une altercation : mais enfin on se rapprochera, & le prix du change sera réglé, pour ce jour-là & les suivans jusqu'à la premiere assemblée, à trois pour cent.

Comment dans le change une somme est le prix d'une somme égale, ou même d'une plus grande.

Il y a donc trois manieres de considérer le prix du change. Il est au pair, il est au-dessus, il est au-dessous.

Lorsqu'il est au pair, on donne somme égale pour somme égale, & on sera peut-être étonné d'entendre dire qu'une somme égale est le prix d'une somme égale; que cent francs est le prix de cent francs. Il n'y a point de prix, dira-t'on, puisqu'on n'ajoute rien de part ni d'autre.

Mais il faut se rappeller que le prix d'une chose est relatif au besoin de celui qui la reçoit en échange : c'est d'après

ce besoin qu'il l'estime ; & à proportion qu'il en a plus ou moins besoin, il lui donne un prix plus ou moins grand. Cela étant, cent francs que vous recevez à Paris, sont pour vous le prix de cent francs que vous me faites toucher à Lyon ; parce que vous estimez vous-même que cet argent à pour vous, à Paris, où il vous est utile, une plus grande valeur qu'à Lyon, où vous n'en avez pas besoin. Si les sommes sont égales, les valeurs ne le sont pas ; &, comme nous l'avons remarqué, il ne faut pas confondre somme & valeur.

Par la même raison, quand le change est au-dessous du pair, & que je vous donne, par exemple, quatre-vingt seize livres à Paris pour en recevoir cent à Lyon, ces quatre-vingt-seize livres sont pour vous à Paris le prix de cent à Lyon. Elles en sont le prix, dis-je, tout autant que cent quatre, lorsque le change est au-dessus du pair,

On conçoit donc comment vous & moi, dans le change, nous donnons chacun une valeur moindre pour une plus grande, en quelque rapport d'ailleurs que soit les sommes entr'elles. C'est que la valeur, pour me répéter encore, est uniquement fondée sur l'utilité que les choses ont relativement à ceux qui les échangent.

Avantage des Banquiers dans le change.

Mais si, pour faire passer notre argent de Paris à Lyon, ou de Lyon à Paris, nous avions à traiter avec un homme, à qui il fût indifférent d'avoir son argent dans l'une ou l'autre de ces Villes, il est évident qu'alors les valeurs seroient, par rapport à cet homme, comme les sommes : cent quatre livres seroient pour lui d'une plus grande valeur que cent, & cent d'une plus grande que quatre-vingt-seize. Voilà précisément le cas où se trouvent les Banquiers, & c'est pourquoi ils gagnent doublement à faire le change. Ils gagnent sur vous qui voulez faire passer

de l'argent de Paris à Lyon, & ſur moi qui en veux faire venir de Lyon à Paris.

Soit donc que le change hauſſe au-deſſus du pair, ou baiſſe au-deſſous, il peut toujours y avoir du bénéfice pour le Banquier, à qui il eſt indifférent que ſon argent ſoit dans une Ville plutôt que dans une autre. Comme il ne ſe trouve pas dans les mêmes circonſtances que les Négocians, il n'a d'autre intérêt que d'acquérir une plus grande ſomme pour une moindre, & cette plus grande ſomme a toujours pour lui une plus grande valeur.

Comment le réſultat, entre Négocians, peut être, après quelque téms le même à peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair.

Mais, dira-t'on, ſi, dans le change, un Négociant donnoit toujours lui-même une plus petite valeur pour une plus grande, il gagneroit toujours; & cependant il finiroit par ſe ruiner, s'il donnoit toujours une plus grande ſomme pour une plus petite.

Cela eſt vrai : mais cette objection eſt un ſophiſme qui me feroit dire qu'un

Négociant donne toujours, dans le change, une plus grande somme pour une plus petite, & que cette plus grande somme est toujours une plus petite valeur.

Je dis donc qu'il donne une somme tantôt plus grande, tantôt plus petite, & que cette somme, quelle qu'elle soit, est toujours pour lui d'une moindre valeur, parce qu'il juge lui-même que celle qu'on lui rend en échange, a plus d'utilité pour lui. C'est-là une vérité dont tout le monde peut avoir fait l'expérience.

Au reste, puisque le change, dans son cours, éprouve nécessairement des hausses & des baisses alternatives, il est évident que les Marchands, tour-à-tour, donneront tantôt une plus grande somme pour une plus petite, tantôt une plus petite pour une plus grande : & il se pourroit qu'après un certain tems, le résultat fût, pour les uns & pour les autres, le même ou

à peu-près que s'ils avoient toujours fait le change au pair.

Nous avons remarqué qu'on ne peut pas sçavoir exactement l'état des dettes réciproques entre plusieurs Villes. On voit seulement qu'elles doivent plus qu'il ne leur est dû, lorsque le change y est au-dessus du pair ; & que lorsqu'il est au-dessous, on leur doit plus qu'elles ne doivent. Encore cette règle n'est-elle pas absolument sans exception : car indépendamment de l'état des dettes, plusieurs circonstances peuvent faire varier le prix du change. Circonstances qui font varier le prix du change.

Si lorsqu'à Lyon le change est au-dessous du pair, & qu'on ne paye que quatre-vingt-dix-huit livres pour en recevoir cent à Paris, plusieurs personnes demandent en même tems sur Paris pour cinq à six cens mille francs de lettres de change ; cette demande fera hausser le prix du change, en sorte que pour acheter cent francs qui sont à Paris, il en faudra payer à Lyon cent,

au lieu de quatre-vingt-dix-huit, ou même cent deux, cent trois. Il arrive ici ce que nous avons remarqué dans les Marchés, où les prix haussent & baissent, suivant la proportion où sont les choses mises en vente avec la demande qu'on en fait. Si, dans la Place du change, on offre plus de lettres qu'on n'en demande, elles seront à un plus bas prix; & elles seront à un plus haut, si on en demande plus qu'on n'en offre.

La jalousie des Banquiers pourra seule quelquefois faire varier le prix du change.

Je suppose que, dans une Ville, un Banquier riche, qui a gagné la confiance, veuille faire la banque à lui seul; il a un moyen sûr pour écarter tout concurrent. Il n'a qu'à baisser tout-à-coup le prix du change, & vendre ses lettres à perte, il sacrifiera, s'il le faut, quinze à vingt mille francs : mais il aura dégoûté ceux qui vouloient faire

ce négoce avec lui ; & quand il le fera ſeul, il ſçaura bien recouvrer ce qu'il a perdu & au-delà. Si dans cette Ville, il y avoit pluſieurs Banquiers accrédités, ils pourroient ſe concerter pour faire à frais communs ce que je fais faire à un ſeul. Il eſt certain qu'en général les Négocians ſongent à diminuer, autant qu'il eſt poſſible, le nombre de leurs concurrens. Or les Banquiers ont à cet égard d'autant plus de facilité, qu'ils ont perſuadé que la banque eſt une choſe fort difficile, parce qu'en effet leur jargon eſt fort difficile à entendre. Dans les Places mêmes de Commerce, le plus grand éloge qu'on croie pouvoir faire d'un Marchand, c'eſt de dire, *il entend le Change.* On voit que l'ignorance livre les Marchands à la diſcrétion des Banquiers.

Pluſieurs cauſes, telles que celles que je viens d'indiquer, peuvent faire varier le prix du change ; mais comme elles ſont accidentelles, il eſt inutile de

nous y arrêter. Il ſuffit de ſe ſouvenir que, hors le cas où elles agiſſent, le change, ſuivant qu'il eſt au-deſſus ou au-deſſous du pair, fait juger ſi une Ville doit, ou s'il lui eſt dû.

Cours du change.

Le change hauſſe & baiſſe alternativement dans toutes les Villes qui ont quelque commerce entre elles. Or ces hauſſes & ces baiſſes ſucceſſives, ſous leſquelles il ſe montre alternativement de Ville en Ville, eſt ce que je nomme *Cours du Change* ; & voici maintenant tout le myſtere de ce genre de négoce.

Spéculations des Banquiers.

Un Banquier obſerve le cours du change par lui-même & par ſes Correſpondans. Il ſçait donc non-ſeulement qu'il hauſſe dans telle Ville, & qu'il baiſſe dans telle autre ; il ſçait encore de combien il hauſſe au-deſſus du pair, ou de combien il baiſſe au-deſſous.

L'état actuel du change étant donné, il peut prévoir, d'après ce que ſon expérience lui apprend ſur le flux & reflux

reflux du commerce, que là où le change eſt haut, il ne tardera pas de baiſſer; & que là où il eſt bas, il ne tardera pas de hauſſer.

J'ajoute même qu'il en pourra ſouvent juger avec certitude. Car s'il eſt bien averti par ſes Correſpondans, il ſçaura quelles ſont les Villes qui doivent faire de grands envois de marchandiſes dans quelques mois. Il jugera donc d'avance que dans telle Place, où le change eſt haut actuellement, parce qu'elle doit, le change y ſera bas quelques mois après, parce qu'elle aura acquis des créances. Que Lyon, par exemple, doive à Paris, le change y ſera haut, & il faudra payer cent trois livres pour avoir ſur Paris une lettre de cent. Mais, dans ſix mois, il ſera bas, ſi Lyon acquiert des créances ſur Paris.

Or dès qu'un Banquier connoît d'avance les hauſſes & les baiſſes du change, dans les principales Villes de

Commerce, il lui ſera facile de prendre de loin ſes meſures, pour les faire tourner à ſon avantage. Il ſaiſira le moment, & faiſant paſſer rapidement ſon argent ou ſon crédit de Place en Place, il gagnera, dans chacune en peu de tems, deux, trois, quatre pour cent, ou d'avantage. Donnons un exemple.

Exemple. Je ſuppoſe deux Banquiers qui ont du crédit, l'un établi à Paris, l'autre à Lyon.

Le Banquier de Lyon, qui voit que le change y eſt à trois pour cent au-deſſus du pair, parce que Lyon doit à Paris plus de cinq cens mille francs, ſçait qu'il ſe prépare un grand envoi de marchandiſes pour cette Capitale, & que, dans trois mois, elle devra elle-même plus de cinq cens mille francs à Lyon.

Dans cette circonſtance, ce Banquier ſaiſira toutes les occaſions de tirer ſur ſon Correſpondant à Paris; & pour avoir la préférence, il ſe con-

tentera, s'il le faut, de gagner, sur chaque lettre de change, deux & demi pour cent.

Trois mois après, lorsque Paris devra à Lyon, & que le change y sera haussé de trois pour cent au-dessus du pair, son Correspondant fera la même manœuvre. Il se trouvera donc qu'en peu de mois, ils auront fait chacun un bénéfice de deux & demi ou de trois pour cent, en tirant des lettres de change l'un sur l'autre.

Remarquez que, pour avoir tiré ces lettres de change, ils ne se sont pas dessaisis de leurs fonds. Car lorsque le Banquier de Paris a payé cent mille francs, le Banquier de Lyon les avoit reçus; & à son tour celui de Paris les avoit reçus, lorsque celui de Lyon les a payés. Outre le bénéfice du change, ils ont donc encore le produit de ces cent mille francs qu'ils continuent de faire valoir.

C'est qu'une lettre de change s'a-

chete argent comptant, & ſe paye à terme. Vous donnez cent mille francs aujourd'hui pour en toucher cent mille dans un mois. Le Banquier de Lyon jouit donc pendant un mois du produit des cent mille francs que vous lui avez comptés ; & celui de Paris jouit pendant le même intervalle du produit des cent mille qu'il ne vous payera que dans un mois.

Telles ſont les grandes ſpéculations que nous admirons, parce que nous ſommes portés à admirer, quand nous ne comprenons rien aux choſes. Nous reſſemblons tous à ce Maître dont j'ai parlé, qui étoit tout étonné de l'eſprit de ſon homme d'affaire.

Langage des Banquiers lorſque le change ſe fait de Nation à Nation.

Les principes, que nous avons donnés pour le change entre les différentes Villes d'un Royaume, ſont les mêmes pour le change de Nation à Nation. Mais on tient un autre langage, parce que les monnoies n'ont ni les mêmes valeurs, ni les mêmes déno-

minations. Un Banquier vous dira : *le prix du change de Paris pour Londres est soixante sous pour vingt-neuf, trente-un, trente-deux deniers sterling ;* &, à ce langage, vous ne pouvez point juger, si le change est au pair, au-dessus ou au-dessous, parce que vous ne sçavez pas ce que vaut un denier sterling.

Il vous dira encore que le prix du change de Paris pour Amsterdam, est trois livres pour cinquante-quatre gros de Hollande, ou pour soixante. En un mot, il vous parlera toujours un langage que vous n'entendez pas. Vous l'entendriez, s'il vous disoit : *la somme que vous voulez faire passer à Londres, contient tant d'onces d'argent. Aujourd'hui le change est au pair. Voilà une lettre avec laquelle vous recevrez la même quantité d'onces à Londres en monnoie d'Angleterre, & on vous comptera tant de livres sterling.* C'est ainsi qu'il évalue lui-même les monnoies des différens Pays. Car il sçait bien que de Paris à Londres

ou à Amſterdam, comme de Paris à Lyon, le change eſt au pair, lorſqu'on donne cent onces pour cent onces; qu'il eſt au-deſſus du pair, quand on en donne davantage; & qu'il eſt au-deſſous, quand on en donne moins.

Moyens qu'on peut mettre en uſage pour faire de grands bénéfices dans le change.

Je ne ſçais pas pourquoi les Banquiers affectent un langage obſcur. Mais il eſt certain que ce langage empêche de voir clair dans leurs opérations; & qu'il diminue le nombre de leurs concurrens, parce qu'il porte à croire que la Banque eſt une ſcience bien difficile. Dans l'impuiſſance où je ſuis de connoître tous les moyens qu'ils mettent en uſage pour faire de grands bénéfices, je ne parlerai que de ceux que j'apperçois dans la nature de la choſe.

Qu'à Paris on me charge de faire paſſer à Amſterdam mille onces d'argent, lorſque le change eſt à ſix pour cent au-deſſus du pair; & ſuppoſons qu'alors il ſoit de quatre pour cent au-

deſſus du pair de Paris à Londres, & de deux pour cent au-deſſous de Londres* à Amſterdam. Dans une pareille circonſtance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord ſur Londres, pour tirer enſuite de Londres ſur Amſterdam, qu'à tirer directement de Paris ſur Amſterdam. L'habileté d'un Banquier conſiſte donc à prendre quelquefois une route indirecte plutôt qu'une route directe.

On apporte chez moi mille onces d'argent que Paris doit à Londres, & on me paye quatre pour cent pour le tranſport. Mais parce que j'ai du crédit en Angleterre, au lieu d'y faire paſſer cette ſomme, j'y envoie des lettres de change. Je gagne donc tout à la fois, & les quatre pour cent qu'on m'a d'abord payés, & l'intérêt que mille onces d'argent rapportent en France. Tant que mon crédit pourra faire durer cette dette, je répéterai la même opération, & je pourrai faire valoir à

mon profit deux, trois, quatre mille onces d'argent, ou davantage.

L'intérêt en Hollande eſt plus bas qu'en France, & les Négocians de cette République ont ſouvent beaucoup plus d'argent qu'ils n'en peuvent employer dans le Commerce. Si je ſuis accrédité parmi eux, on s'adreſſera ſur-tout à moi pour avoir des lettres de change ſur Amſterdam. J'en tirerai autant qu'on m'en demandera : l'argent que j'aurai reçu reſtera entre mes mains plus ou moins long-tems : j'en payerai l'intérêt en Hollande deux & demi ou trois pour cent, & j'en tirerai en France cinq à ſix. De la ſorte je ferai continuellement valoir, à mon profit, des ſommes qui ne ſeront pas à moi. Plus je m'enrichirai, plus je ſerai accrédité, & plus auſſi je trouverai de bénéfice dans mon négoce. Je ferai la Banque preſqu'à moi ſeul.

Voilà une légere idée des profits qu'on peut faire dans le change. On

voit que ſi l'art de mettre en valeur les terres avoit fait les mêmes progrès que l'art de mettre l'argent en valeur, nos Laboureurs ne ſeroient pas auſſi miſérables qu'ils le ſont.

CHAPITRE XVIII.

Du Prêt à intérêt.

UN Fermier, qui prend une terre à bail, échange ſon travail contre une partie du produit, & donne l'autre partie au Propriétaire, & cela eſt dans l'ordre. L'argent a un produit.

Or l'emprunteur ſeroit-il dans le même cas que le Fermier? ou l'argent a-t'il un produit, dont l'emprunteur doive une partie au prêteur?

Un ſeptier de bled peut en produire vingt, trente ou davantage, ſuivant la bonté du ſol & l'induſtrie du cultivateur.

Sans doute l'argent ne ſe reproduit

pas de la même maniere. Mais ce n'eſt pas au bled qu'il le faut comparer : c'eſt à la terre qui ne ſe reproduit pas plus que l'argent.

Or l'argent, dans le Commerce, a un produit ſuivant l'induſtrie de celui qui l'emprunte, comme la terre en a un ſuivant l'induſtrie du Fermier.

C'eſt ſur ce produit que les Commerçans trouvent leur ſubſiſtance ou leur ſalaire.

En effet, un Entrepreneur ne peut ſoutenir ſon Commerce, qu'autant que l'argent, dont il fait les avances, lui rentre continuellement avec un produit, où il trouve ſa ſubſiſtance & celle des ouvriers qu'il fait travailler, c'eſt-à-dire, un ſalaire pour eux, & un ſalaire pour lui.

La concurrence régle ce produit.

S'il étoit ſeul, il ſe prévaudroit du beſoin qu'on auroit des choſes qu'il vend, & il porteroit ce produit au plus haut.

Mais dès que pluſieurs Entrepreneurs font le même Commerce, forcés à vendre au rabais les uns des autres, ils ſe contentent d'un moindre ſalaire,

& ceux qu'ils employent ſont réduits à de moindres profits. Ainſi la concurrence régle le produit qu'ils peuvent raiſonnablement retirer des avances qu'ils ont faites ; avances qui ſont pour eux ce que ſont, pour les Fermiers, les frais de culture.

Ce produit ſera grand, quand le commerce ſe fera par des Entrepreneurs propriétaires de leurs fonds.

Si le Commerce ne pouvoit ſe faire que par des Entrepreneurs, aſſez riches pour en faire les fonds, un petit nombre le feroit excluſivement. Moins forcés par la concurrence à vendre au rabais, ils mettroient leur ſalaire à un prix d'autant plus haut, qu'ils ſeroient moins preſſés de vendre leurs Marchandiſes, & qu'il leur ſeroit facile de ſe concerter pour attendre le moment de ſe prévaloir des beſoins des Citoyens. Alors leur ſalaire pourroit être porté à cent pour cent ou davantage.

Il ſera moins grand quand les entrepreneurs auront emprunté leurs fonds.

Mais ſi le Commerce ſe fait au contraire par des Entrepreneurs à qui on a fait les avances de leurs fonds, ils ſeront preſſés de vendre pour payer au

terme de leur engagement. Il ne fera donc pas en leur pouvoir d'attendre, d'un jour à l'autre, le moment où l'on aura un plus grand besoin de leurs marchandises; & la concurrence les forcera d'autant plus à se contenter d'un moindre salaire, qu'étant en plus grand nombre, & pour la plupart dans la nécessité de faire de l'argent, il leur sera plus difficile de se concerter. On ne doutera pas qu'il ne soit à desirer que le Commerce se fasse par de pareils Entrepreneurs.

Avancer à un Marchand un fonds de marchandise ou lui avancer de l'argent pour acheter ce fonds, c'est la même chose.

Or je suppose qu'après avoir prélevé tous les frais de Commerce, il reste net en général pour salaire à chaque Entrepreneur quinze à vingt pour cent.

Comment fera un homme qui est sans biens, & qui cependant pourroit faire quelque espece de Commerce avec industrie? Il n'a que deux moyens. Il faut qu'on lui prête un fonds de marchandise, ou qu'on lui prête de l'argent

pour l'acheter ; & il est évident que ces deux moyens reviennent au même.

Il s'adresse à un riche Négociant qui lui dit : *Ce que je vous livrerois pour cent onces d'argent, si vous pouviez me payer comptant, je vais vous l'avancer, & dans un an vous m'en donnerez cent dix onces.* Il accepte cette proposition, où il voit pour lui un profit de cinq à dix pour cent sur quinze à vingt qu'on est dans l'usage de gagner, lorsqu'on est propriétaire de ses fonds.

Celui qui avance un fonds de marchandises est en droit d'en retirer un profit ou un intérêt.

Personne ne condamnera ce marché qui se fait librement, qui est tout à la fois avantageux aux deux parties contractantes, & qui, en multipliant les Marchands, augmente la concurrence, absolument nécessaire au Commerce pour l'avantage de l'Etat.

On ne niera pas que le riche Négociant ne soit en droit d'exiger un intérêt pour des avances qu'il court risque de perdre. Il compte, à la vérité, sur la probité & sur l'industrie de ceux à qui

il les fait ; mais il peut y être trompé : il l'eſt quelquefois : il faut que ceux qui le payent, le dédommagent des pertes qu'il fait avec les autres. Seroit-il juſte de le condamner à faire des avances où il pourroit ſouvent perdre, ſans jamais pouvoir ſe dédommager ? Il ne les feroit certainement pas.

D'ailleurs on ne peut pas nier qu'un Négociant, qui avance un fonds de marchandiſes, n'ait droit de ſe réſerver une part dans les profits que ce fonds doit produire, lui qui avant d'avancer le fonds, avoit ſeul droit aux profits.

Celui qui avance l'argent pour acheter ce fonds, eſt donc en droit d'en retirer un intérêt.

Or nous venons de remarquer qu'avancer à un Entrepreneur un fonds de marchandiſes, ou lui avancer l'argent dont il a beſoin pour acheter ce fonds, c'eſt la même choſe. Si on eſt en droit, dans le premier cas, d'exiger un intérêt, on a donc le même droit dans l'autre.

Il eſt de fait que le prêt à intérêt

foutient le Commerce. Il eſt d'ailleurs démontré qu'il multiplie les Marchands; qu'en les multipliant, il augmente la concurrence; qu'en augmentant la concurrence, il rend le Commerce plus avantageux à l'Etat. Le prêt à intérêt eſt donc une choſe juſte, & doit être permis.

Raiſonnement des Caſuiſtes ſur le prêt à intérêt.

Je ſçais que les Caſuiſtes le condamnent, lorſqu'il ſe fait en argent : mais je ſçais auſſi qu'ils ne le condamnent pas, lorſqu'il ſe fait en marchandiſes. Ils permettent à un Négociant de prêter à dix pour cent, par exemple, des marchandiſes pour la valeur de mille onces d'argent; & ils ne lui permettent pas de prêter, au même intérêt, les mille onces en nature.

Quand je dis que les Caſuiſtes permettent de prêter des marchandiſes à dix pour cent, je ne veux pas les accuſer de ſe ſervir de ce langage, *prêter à dix pour cent* : ils ſe contrediroient trop ſenſiblement. Je veux dire qu'ils

permettent à un Négociant de vendre dix pour cent de plus, les marchandises qu'il avance pour un an. On voit que la contradiction est moins palpable.

Conduite des Législateurs à cet égard.

Nos Législateurs, s'il est possible, raisonnent encore plus mal que les Casuistes. Ils condamnent le prêt à intérêt, & ils le tolerent. Ils le condamnent sans sçavoir pourquoi, & ils le tolerent, parce qu'ils y sont forcés. Leurs Loix, effet de l'ignorance & des préjugés, sont inutiles, si on ne les observe pas ; & si on les observe, elles nuisent au Commerce.

Cause de l'erreur des Casuistes & des Législateurs.

L'erreur où tombent les Casuistes & les Législateurs, vient uniquement des idées confuses qu'ils se sont faites. En effet, ils ne blâment pas le Change, & ils blâment le prêt à intérêt. Mais pourquoi l'argent auroit-il un prix dans l'un, & n'en auroit-il pas dans l'autre ? Le prêt & l'emprunt sont-ils autre chose qu'un change ? Si, dans le Change, on échange des sommes qui sont à distance

de *lieu*, dans le prêt ou l'emprunt; n'échange-t'on pas des ſommes qui ſont à diſtance de temps? Et parce que ces diſtances ne ſont pas de la même eſpece, faut-il en conclure que l'échange dans un cas n'eſt pas un échange dans l'autre? On ne voit donc pas que prêter à intérêt, c'eſt vendre; qu'emprunter à intérêt, c'eſt acheter; que l'argent qu'on prête, eſt la marchandiſe qui ſe vend; que l'argent qu'on doit rendre, eſt le prix qui ſe paie; & que l'intérêt eſt le bénéfice dû au vendeur. Certainement, ſi on n'avoit vu dans le prêt à intérêt, que marchandiſe, vente & bénéfice, on ne l'auroit pas condamné: mais on n'y a vu que les mots *prêt*, *intérêt*, *argent*; & ſans trop ſe rendre compte de ce qu'ils ſignifient, on a jugé qu'ils ne devoient pas aller enſemble.

L'intérêt peut être plus haut ou plus bas, & la Puiſſance légiſlative doit

L'intérêt à dix pour cent n'eſt qu'une ſuppoſition que je fais, parce que j'avois beſoin d'en faire une. Il peut être

en permettre toutes les variations.

plus haut, comme il peut être plus bas : c'eſt une choſe ſur laquelle le Légiſlateur ne doit rien ſtatuer, s'il ne veut pas porter atteinte à la liberté. L'uſage, qui réglera cet intérêt, le fera varier, ſuivant les circonſtances, & il en faut permettre les variations. Obſervons comment il doit néceſſairement hauſſer & baiſſer tour-à-tour.

Il hauſſe & baiſſe dans la proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter.

Il ſera haut, en quelque abondance que ſoit l'argent, s'il y a beaucoup de perſonnes qui cherchent à emprunter, & s'il y en a peu qui veuillent prêter. Que ceux qui ont l'argent, ou qui en ont la principale partie, en ayent beſoin eux-mêmes pour ſoutenir les entrepriſes dans leſquelles ils ſe ſont engagés, ils ne pourront prêter qu'en renonçant à leurs entrepriſes, &, par conſéquent, ils ne prêteront qu'autant qu'on leur aſſurera un profit égal à celui qu'ils auroient fait, ou plus grand. Il faudra donc leur accorder un gros intérêt.

Mais, lors même de la rareté de l'argent, l'intérêt ſera bas, ſi l'argent eſt principalement entre les mains d'une multitude de Propriétaires économes qui cherchent à le placer.

L'intérêt hauſſe donc & baiſſe alternativement, dans la proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter. Or cette proportion peut varier continuellement.

Cette proportion varie ſuivant les circonſtances.

Dans un tems où les riches Propriétaires feront de plus grandes dépenſes en tous genres, on empruntera davantage; premiérement, parce qu'ils ſeront ſouvent eux-mêmes forcés à faire des emprunts; en ſecond lieu, parce que pour fournir à toutes les conſommations qu'ils font, il s'établira un plus grand nombre d'Entrepreneurs, ou de gens qui ſont, pour la plupart, dans la néceſſité d'emprunter. Voilà une des raiſons pourquoi l'intérêt eſt plus haut en France qu'en Hollande.

Dans un tems, au contraire, où les Propriétaires plus économes dépenseront moins, il y aura moins d'emprunteurs : car au lieu d'avoir eux-mêmes des emprunts à faire, ils auront de l'argent à prêter ; & puisqu'ils consommeront moins, ils diminueront le nombre des Entrepreneurs, &, par conséquent, des emprunteurs. Voilà une des raisons pourquoi l'intérêt est plus bas en Hollande qu'en France.

Si un nouveau genre de consommations donne naissance à une nouvelle branche de Commerce, les Entrepreneurs ne manqueront pas de se multiplier, à proportion qu'on croira pouvoir se promettre de plus grands profits ; & l'intérêt de l'argent haussera, parce que le nombre des emprunteurs sera plus grand. (*a*)

(*a*) Est-il bien vrai, m'a-t'on demandé, qu'un accroissement de Commerce fasse hausser l'intérêt ? Je réponds qu'il le fait nécessairement hausser, s'il augmente le nombre des emprunteurs. Or c'est ce qui peut arriver, & ce que je suppose.

Que cette branche de Commerce vienne à tomber, l'argent reviendra à ceux qui l'avoient prêté. Ils chercheront à le placer une ſeconde fois, & l'intérêt baiſſera, parce que le nombre des prêteurs ſera augmenté.

Si les Entrepreneurs conduiſent leur Commerce avec autant d'économie que d'induſtrie, ils deviendront peu-à-peu Propriétaires des ſommes qu'ils avoient empruntées. Il faudra donc les retrancher du nombre des emprunteurs; & il faudra les ajouter à celui des prêteurs, lorſqu'ils auront gagné au-delà de l'argent dont ils ont beſoin pour conduire leur Commerce. (*a*)

Enfin les Loix augmenteront le nombre des prêteurs, quand elles permettront le prêt à intérêt. Aujourd'hui, au contraire, elles tendent à le diminuer.

Mais il eſt inutile de chercher à épuiſer tous les moyens qui font varier la

(*a*) Voilà le cas où un accroiſſement de Commerce fait baiſſer l'intérêt.

proportion où eſt l'argent qu'on demande à emprunter, avec l'argent qu'on offre de prêter: j'en ai aſſez dit pour faire voir que l'intérêt doit être tantôt plus haut, tantôt plus bas.

L'intérêt ſe régle dans les Places de Commerce, & ne doit ſe régler que là.

Comme les prix ſe réglent au Marché, d'après les altercations des vendeurs & des acheteurs, l'intérêt ou le prix de l'argent ſe régle, dans les Places de Commerce, d'après les altercations des emprunteurs & des prêteurs. Le Gouvernement reconnoît qu'il ne lui appartient pas de faire des Loix pour fixer le prix des choſes qui ſe vendent au Marché: pourquoi donc croit-il devoir fixer l'intérêt ou le prix de l'argent?

C'eſt une choſe ſur laquelle la puiſſance légiſlative ne doit rien ſtatuer.

Pour faire une Loi ſage ſur cette matiere, il faudroit qu'il ſaiſît la proportion de la quantité d'argent à prêter avec la quantité à emprunter. Mais puiſque cette proportion varie continuellement, il ne la ſaiſira point, ou il ne la ſaiſira que pour un moment, &

par hasard il faudra donc qu'il fasse toujours de nouveaux réglemens, sans jamais pouvoir être sûr d'en faire un bon : ou s'il s'obstine à vouloir faire observer ceux qu'il a faits, parce qu'il ne sçait pas comment en faire d'autres, il ne fera que troubler le Commerce. On éludera ses réglemens dans des Marchés clandestins; & l'intérêt qu'il prétendoit fixer, haussera d'autant plus, que les prêteurs ayant la loi contre eux, prêteront avec moins de sûreté.

Dans les Places de Commerce, au contraire, l'intérêt se régleroit toujours bien & de lui-même, parce que c'est-là que les offres des prêteurs & les demandes des emprunteurs mettent en évidence la proportion où est l'argent à prêter avec l'argent à emprunter.

L'intérêt est plus bas, lorsque la confiance est grande.

Non-seulement l'intérêt peut varier d'un jour à l'autre, il varie encore suivant l'espece de Commerce. C'est ce qui nous reste à observer.

Il faut qu'un Marchand, qui a em-

prunté pour lever un fonds de boutique, gagne au-delà de sa subsistance, dequoi payer les intérêts qu'il doit. S'il a formé une grande entreprise, & qu'il la conduise avec industrie, sa dépense, pour son entretien, sera peu de chose, comparée aux profits qu'il peut faire. Il sera donc plus en état de payer: on courra donc moins de risques à lui prêter; on lui prêtera donc avec plus de confiance, &, par conséquent à moindres intérêts.

Lorsque la confiance est moins grande, l'interêt est plus haut.

Mais si, avec un Commerce qui produit peu, il gagne à peine dequoi subsister, alors ce qu'il faut à sa subsistance, est beaucoup, comparé à ce qu'il gagne. Il n'y a donc plus la même sûreté à lui prêter. Or, il est naturel que l'intérêt qu'exigent les prêteurs augmente à proportion que leur confiance diminue.

Intérêt clandestin & odieux.

A Paris, les Revendeuses des Halles payent cinq sols d'intérêt par semaine pour un écu de trois livres. Cet intérêt

renchérit

renchérit le poiſſon qu'elles vendent dans les rues ; mais le Peuple aime mieux acheter d'elles, que d'aller aux Halles ſe pourvoir.

Cet intérêt revient par an à plus de quatre cens trente pour cent. Quelque exorbitant qu'il ſoit, le Gouvernement le tolere, parce qu'il eſt avantageux, pour les Revendeuſes, de pouvoir à ce prix faire leur commerce, ou peut-être encore parce qu'il ne peut pas l'empêcher.

Cependant il n'y a point de proportion entre le prix que le prêteur met à ſon argent, & le profit que fait la Revendeuſe. C'eſt pourquoi cet intérêt eſt odieux; & il devient d'autant plus abuſif, que les prêts ſe font clandeſtinement.

Intérêt qu'on exige publiquement, & qui eſt honnête.

Il n'en eſt pas de même des prêts faits aux Entrepreneurs qui font un grand négoce. L'intérêt qu'on exige, proportionné aux profits qu'ils font, eſt réglé par l'uſage ; parce que l'ar-

gent, dans les Places de Commerce, a un prix courant, comme le bled en a un dans les Marchés. On traite publiquement, ou du moins on ne se cache point; & on vend son argent comme on vendroit toute autre marchandise.

C'est uniquement dans ces Places de Commerce, qu'on peut apprendre quel intérêt il est permis de retirer de son argent. Tout prêt qui s'y conforme, est honnête, parce qu'il est dans la regle.

Intérêt usuraire.

Si actuellement on demande ce que c'est que l'usure, je dis qu'il n'y en a point dans les prêts dont je viens de parler, & qui se réglent sur le prix que les Négocians ont mis eux-mêmes à l'argent, & ont mis librement.

Mais les prêts, faits aux Revendeuses des Halles, sont usuraires; parce qu'ils sont sans regles, clandestins, & que l'avarice du prêteur se prévaut tyranniquement de la nécessité de l'emprunteur.

En général, entre Marchands & Négocians, tout prêt est usuraire, lorsque l'intérêt qu'on retire, est plus fort que celui qui a été réglé publiquement dans les Places de Commerce. Mais lorsque les prêts se font à des Particuliers, qui ne font aucune sorte de trafic ou de négoce, quelle est la regle pour juger de l'intérêt qu'on peut retirer de son argent? La Loi. C'est ici, je pense, que le Gouvernement peut, sans inconvéniens, fixer l'intérêt. Il le doit même, & il fera une chose avantageuse à l'Etat, s'il rend les emprunts plus difficiles. Qu'il ne permette de prêter qu'au plus bas intérêt aux Propriétaires des terres, les peres de famille auront moins de facilité à se ruiner, & l'argent refluera dans le commerce. Qu'il taxe d'usure, ou qu'il couvre d'une note plus flétrissante encore, tout prêt, ne fût-il qu'à un pour cent, fait à un fils qui emprunte sans l'aveu de ses parens. Qu'il défende les

Quand les prêts sont faits à des particuliers qui ne commercent pas, la loi devroit régler l'intérêt de l'argent.

emprunts clandeſtins, ou que, s'il eſt poſſible de les prévenir, il donne lui-même des ſecours aux Entrepreneurs qui ſont dans la derniere claſſe des Marchands. En un mot, qu'en laiſſant la liberté des emprunts dans les Places de Commerce, il la réprime par-tout où elle peut dégénérer en abus. L'exécution de ce projet n'eſt pas facile ſans doute; mais il ſeroit utile de s'en occuper.

CHAPITRE XIX.

De la valeur comparée des Métaux dont on fait les Monnoies.

Les métaux ſont rares ou abondans, ſuivant la quantité plus ou moins grande, & ſuivant qu'on les emploie à plus ou moins d'uſages.

LE cuivre, l'argent & l'or, qu'on emploie dans les monnoies, ont, comme toutes les marchandiſes, une valeur fondée ſur leur utilité; & cette valeur augmente ou diminue, à proportion qu'on les juge plus rares ou plus abondans.

Supposons qu'il y ait en Europe cent fois autant de cuivre que d'argent, & vingt fois autant d'argent que d'or. Dans cette supposition, où nous ne considérons ces métaux que par rapport à la quantité, il faudra cent livres de cuivre pour faire une valeur équivalente à une livre d'argent, & vingt livres d'argent pour en faire une équivalente à une livre d'or. On exprimera donc ces rapports, en disant que le cuivre est à l'argent comme cent à un, & que l'argent est à l'or comme vingt à un.

Mais si on découvre des mines fort abondantes en argent & sur-tout en or, ces métaux n'auront plus la même valeur relative. Le cuivre sera, par exemple, à l'argent comme cinquante à un, & l'argent sera à l'or comme dix à un.

Il ne peut pas y avoir toujours, dans le Commerce, une même quantité de chacun de ces métaux. Leur valeur relative doit donc varier de tems à autre.

Cependant elle ne varie pas ſeulement en raiſon de la quantité, parce que la quantité reſtant la même, il y a une autre cauſe qui peut rendre ces métaux plus rares ou plus abondans.

En effet, l'uſage qu'on fait d'un métal, peut être plus ou moins commun. Si on employoit le cuivre dans la plupart des uſtenſiles où l'on emploie la terre, ce métal deviendroit plus rare ; & au lieu d'être à l'argent dans le rapport de cinquante à un, il pourroit être dans le rapport de trente à un. Il deviendroit au contraire plus abondant, & il feroit à l'argent comme quatre-vingt à un, ſi, dans nos cuiſines, on venoit à ſe ſervir de fer, au lieu de batteries de cuivre.

Ce n'eſt donc pas uniquement par la quantité que nous jugeons de l'abondance ou de la rareté d'une choſe : c'eſt par la quantité conſidérée relativement aux uſages que nous en faiſons. Or il eſt évident que cette quantité relative dimi-

nue, à meſure que nous employons une choſe à un plus grand nombre d'uſages; & qu'elle augmente à meſure que nous l'employons à un plus petit nombre.

Nous ferons le même raiſonnement ſur l'or & ſur l'argent. Que lorſque ces métaux ſont dans le rapport de vingt à un, l'uſage s'introduiſe de prodiguer l'argent ſur les meubles & ſur les habits, l'argent deviendra plus rare, & pourra être avec l'or dans le rapport de dix à un. Mais qu'alors on vienne à préférer, dans les meubles & dans les habits, l'or à l'argent, l'or à ſon tour deviendra plus rare, & ſera avec l'argent dans le rapport d'un à quinze.

Les métaux ſont donc plus rares ou plus abondans, ſuivant que nous les employons à plus ou moins d'uſages. Par conſéquent, nous ne pouvons juger de leur valeur relative, qu'autant que nous pouvons comparer les uſages qu'on fait de l'un avec ceux qu'on fait de l'autre.

Leur valeur relative se régle dans les Marchés.

Mais comment juger de ces uſages & les comparer ? Par la quantité qu'on demande de chacun de ces métaux dans le Marché. Car on n'achete les choſes qu'autant qu'on en veut faire uſage. La valeur relative des métaux eſt donc appréciée dans les Marchés. A la vérité, elle ne l'eſt pas géométriquement : elle ne peut l'être avec une exacte préciſion. Mais enfin les Marchés ſeuls font la regle, & le Gouvernement eſt obligé de la ſuivre.

Elle n'éprouve pas des variations bruſques.

Si cette valeur doit varier de tems à autre, les variations n'en ſont jamais bruſques, parce que les uſages changent toujours lentement. Auſſi l'or & l'argent conſervent-ils long-tems la même valeur, relativement l'un à l'autre.

Comment le rapport de l'or à l'argent peut être le même chez pluſieurs Nations.

Entre des Peuples voiſins, le Commerce tend à rendre les mêmes choſes également abondantes chez les uns & chez les autres; & par conſéquent il leur donne chez tous la même va-

leur; il y réussit, sur-tout quand elles sont, comme l'or & l'argent, d'un transport qui se fait facilement & sans obstacle. C'est qu'alors elles circulent parmi plusieurs Nations, comme elles circuleroient dans une seule; & elles se vendent dans tous les Marchés, comme si elles se vendoient dans un seul Marché commun.

Supposons que les Etats de l'Europe sont tous dans l'usage de défendre l'exportation & l'importation de l'or & de l'argent, & que cette prohibition a eu son effet.

Supposons encore qu'il y a en Angleterre & en France la même quantité d'or, mais plus d'argent dans l'un de ces Royaumes que dans l'autre. Supposons enfin qu'il y a en Hollande beaucoup plus d'or que par-tout ailleurs, & beaucoup moins d'argent.

Dans ces suppositions où la quantité de l'or relativement à l'argent est différente d'un Etat à l'autre, la valeur

relative de ces métaux ne pourra pas être la même dans les Marchés de ces trois Nations. L'or, par exemple, aura un prix en France, un autre en Hollande, un autre en Angleterre.

Mais si on permet à ces métaux de circuler librement parmi tous les Peuples de l'Europe, alors on ne les appréciera pas d'après le rapport où ils sont l'un à l'autre en France, en Hollande ou en Angleterre ; mais on les appréciera d'après le rapport où ils sont l'un à l'autre chez toutes les Nations prises ensemble. Quoiqu'inégalement répartis, ils seront censés être en même quantité par-tout ; parce que ce qu'il y aura de plus en or, par exemple, aujourd'hui dans un Etat, peut en sortir & passer demain dans un autre. Voilà pourquoi, dans tous les Marchés de l'Europe, on juge du rapport de l'or à l'argent, comme on en jugeroit dans un seul Marché commun.

On voit donc comment la valeur

relative de l'or à l'argent s'apprécie de la même maniere dans plusieurs Etats, où ces métaux passent librement de l'un chez l'autre. Mais lorsque des Nations éloignées ne peuvent pas avoir entr'elles un commerce continuel, &, pour ainsi dire, journalier; alors cette valeur s'apprécie différemment chez chacune, parce qu'elle se régle dans des Marchés qui n'ont point entr'eux assez de relation, & dont, par cette raison, on ne sçauroit former un seul Marché commun. Au Japon, par exemple, l'or est à l'argent comme un à huit, tandis qu'il est en Europe comme un à quatorze & demi, ou comme un à quinze.

Le Gouvernement est forcé d'évaluer ces métaux, comme on les évalue dans les Marchés.

J'ai dit que les Marchés font la loi au Gouvernement. Pour le comprendre, supposons que dans tous les Marchés de l'Europe, l'or soit à l'argent comme un à quatorze, & que cependant le Gouvernement évalue en France ces métaux dans le rapport d'un à quin-

ze, & voyons ce qui doit en résulter.

En France, il faudra quinze onces d'argent pour payer une once d'or; tandis que, chez l'Etranger, on payera une once d'or avec quatorze onces d'argent : sur quinze onze d'argent, on gagnera donc une once, toutes les fois qu'on en portera chez l'Etranger pour l'échanger contre de l'or, &, par conséquent, l'argent sortira insensiblement du Royaume. Quand ensuite le Gouvernement voudra le faire revenir, il perdra encore un quinziéme; parce que, pour une once d'or, on ne lui donnera que quatorze onces d'argent. Or il éviteroit toutes ces pertes, s'il se conformoit au prix du Marché commun.

CHAPITRE XX.

Du vrai prix des choses.

Les mêmes principes qui déterminent le prix de l'or & de l'argent déterminent

NOUS venons de voir comment le prix de l'or & de l'argent s'établit le même dans tous les Marchés de plu-

ſieurs Nations, lorſque ces métaux peuvent ſans obſtacles paſſer continuellement de l'une chez l'autre. En raiſonnant d'après les mêmes principes, il nous ſera facile de juger du vrai prix de chaque choſe.

le vrai prix de chaque choſe.

Je ſuppoſe que, dans un pays grand comme la France, les Provinces ſe ſont interdit tout commerce entre elles, & qu'il y en ait cependant où la récolte ne ſoit jamais ſuffiſante, d'autres où elle ne fourniſſe, années communes, que ce qu'il faut à la conſommation, & d'autres où il y ait preſque toujours ſurabondance. C'eſt ce qui doit arriver.

Suppoſition de pluſieurs Provinces, qui ſe ſont interdit tout commerce extérieur.

Conſidérons d'abord une Province où les récoltes ne ſont jamais ſuffiſantes. Si nous ſuppoſons que le Commerce intérieur y jouiſſe d'une liberté entiere, tous ſes Marchés communiqueront entre eux; &, par conſéquent, les denrées ſe vendront dans chacune ſéparément, comme ſi elles venoient toutes ſe vendre dans un Marché commun. Parce que

Le prix du bled eſt haut dans une Province où les récoltes ne ſont jamais ſuffiſantes, & elle ſe dépeuple.

de proche en proche, on ſçaura dans chacun ce qu'elles ſe vendent dans tous, il ne ſera pas poſſible de les vendre dans l'un à beaucoup plus haut prix que dans les autres. C'eſt ainſi que l'or a le même prix, à peu de choſe près, dans tous les Marchés de l'Europe.

Dans cette Province, les récoltes ne ſont jamais ſuffiſantes, c'eſt ce que nous avons ſuppoſé ; & puiſque nous ſuppoſons encore qu'elle s'eſt interdit tout commerce extérieur, c'eſt une conſéquence que les autres Provinces ne puiſſent pas ſuppléer à ce qui lui manque.

Cela étant, le bled ſera à un prix d'autant plus haut, qu'il y en aura moins, & qu'il en faudra davantage ; & parce que c'eſt une néceſſité que ſes habitans ſe réduiſent au nombre qu'elle peut nourrir, elle ſe dépeuplera infailliblement.

Il eſt bas dans une Province où les récoltes

Dans une Province où il y a preſque toujours ſurabondance, les bleds, en

ſuppoſant le Commerce intérieur parfaitement libre, ſe vendront, dans tous les Marchés, à peu-près au même prix, parce qu'ainſi que dans la premiere, ils s'y vendront, comme s'ils ſe vendoient dans un ſeul Marché commun.

ſont toujours abondantes, & la culture ſe dégrade.

Cette Province, nous l'avons ſuppoſé, s'eſt auſſi interdit tout commerce extérieur. Elle ne peut donc pas exporter. Ses bleds ſeront donc à un prix d'autant plus bas, qu'elle en a plus, & qu'il lui en faut moins.

Cette ſurabondance étant à charge au Cultivateur qui n'en vend pas une plus grande quantité de bled, & qui cependant le vend à plus bas prix, il ceſſera de labourer & d'enſemencer une partie de ſes champs.

Il y ſera même forcé; car avec le foible bénéfice qu'il trouve dans les bleds qu'il vend, il pourra d'autant moins s'engager dans de grands frais de culture, que le journalier qui, par

le bas prix du pain, gagne en un jour dequoi subsister deux, ne voudra pas travailler tous les jours, ou exigera de plus forts salaires.

Il arrivera donc nécessairement que les récoltes, dans cette Province, diminueront pour se mettre en proportion avec la population; comme dans l'autre, la population a diminué pour se mettre en proportion avec les récoltes.

Il est moyen dans une Province où les récoltes, années communes, sont suffisantes : mais il est sujet à de grandes variations.

Considérons enfin une Province où les récoltes, années communes, fournissent précisément ce qu'il faut à la consommation; & supposons-lui, comme aux deux autres, au-dedans un commerce parfaitement libre, & point de commerce au-dehors.

Puisqu'années communes, cette Province ne récolte précisément que ce qu'il lui faut, il y aura rareté dans quelques années, & surabondance dans d'autres. Le prix du bled variera donc d'année en année; mais, années com-

munes, il y ſera plus bas que dans la Province où nous avons ſuppoſé que la récolte n'eſt jamais ſuffiſante, & il ſera plus haut que dans la Province où nous avons ſuppoſé que la récolte eſt preſque toujours ſurabondante.

Dans cette Province, la culture & la population pourront ſe maintenir au même degré, ou à peu-près. Elle ſera ſeulement expoſé à de grandes variations dans les prix, puiſque nous ſuppoſons qu'on ne lui apportera pas des bleds lorſqu'elle en manquera; & quelle n'en exportera pas, lorſqu'elle en aura trop.

Dans ces trois Provinces nous avons trois prix différens: dans la premiere, un prix haut; dans la troiſiéme, un prix bas; & dans la ſeconde, un prix moyen.

Quoique chacun de ces prix ſoit le vrai pour la Province, où il a cours, aucun ne ſauroit être le vrai pour toutes trois.

Il n'eſt donc pas poſſible qu'aucun de ces prix ſoit pour toutes en même temps le vrai prix du bled, c'eſt-à-dire, le prix qu'il importe à toutes de lui donner.

Chacune apprécie le bled d'après le rapport qu'elle apperçoit, ou croit appercevoir entre la quantité & le besoin. Juge-t'elle que la quantité n'est pas suffisante, le prix est haut; la juge-t'elle suffisante, le prix est bas.

J'appelle *proportionnels* les prix qui s'établissent sur de pareils rapports. Par où l'on voit que, quels que soient les prix, ils sont toujours proportionnels, parce qu'ils sont toujours fondés sur l'opinion qu'on a de la quantité relativement au besoin. Mais le prix, qui a cours dans une de nos Provinces, quoique proportionnel chez elle, seroit disproportionnel chez les autres, & ne peut leur convenir.

Le même prix ne sera le vrai pour toutes trois, que lorsque elles commenceront entre elles avec une liberté pleine & entiere.

Les prix des bleds ne sont si différens dans ces trois Provinces, que parce que nous avons interdit tout commerce entre elles. Ils ne le seront donc plus, si nous leur accordons la liberté d'exporter réciproquement des unes chez les autres.

En effet, ſi elles commercent librement, il arrivera aux Marchés qui ſe tiennent dans toutes les trois, ce qui eſt arrivé aux Marchés qui ſe tenoient dans chacune en particulier. Ils communiqueront les uns avec les autres, & le bled ſe vendra dans tous au même prix, comme s'il ſe vendoit dans un ſeul Marché commun. Alors ce prix, le même pour toutes trois, & tout à la fois proportionnel chez chacune, ſera celui qu'il importe également à toutes trois de donner au bled; &, par conſéquent, ce ſera, pour toutes trois, le vrai prix.

Ce prix eſt celui qui eſt le plus avantageux à la Province dont le ſol, par ſa nature, eſt d'un produit ſurabondant; parce qu'elle vendra les bleds qu'elle ne conſomme pas, & qu'elle ne ſera plus dans le cas d'abandonner une partie de ſa culture, pour proportionner ſes récoltes à ſa conſommation.

Ce prix eſt également avantageux à

la Province dont le sol est naturellement peu fertile ; parce qu'elle achetera les bleds dont elle manque, & qu'elle ne sera plus dans le cas de se dépeupler pour proportionner sa population à ses récoltes.

Enfin ce prix n'est pas moins avantageux à la Province dont le sol ne fournit, années communes, que ce qu'il faut à sa consommation. Elle ne sera plus exposée à voir ses bleds trop hausser ou trop baisser, tout-à-coup & comme par secousses ; parce que, dans la surabondance, elle pourra vendre au prix du Marché commun, & que dans la rareté elle pourra acheter au même prix. En un mot, ce prix du bled, ce vrai prix fera verser continuellement le surabondant d'une Province dans l'autre, & répandra l'abondance dans toutes.

Je dis *qu'il répandra l'abondance dans toutes*. C'est qu'une mauvaise récolte ne pourra pas occasionner une disette,

même dans la Province la moins fertile. Car cette Province a les bleds qui surabondent ailleurs, puisque, par la liberté dont jouit le Commerce, ils sont toujours prêts à entrer chez elle.

Quand je dis qu'elle achete au même prix que les deux autres, c'est que je considere les achats dans le Marché commun, où le prix est le même pour toutes trois; & je fais abstraction des frais de transport qu'elle aura à payer de plus. Je ne dis pas, comme quelques Ecrivains, que les frais de transport ne font pas partie du prix du bled; car certainement on ne payeroit pas ces frais, si on ne jugeoit pas que le bled les vaut. Mais j'en fais abstraction, parce que pour juger du vrai prix qui doit être le même pour toutes les Provinces, il ne faut considérer les achats & les ventes que dans le Marché commun. J'ajoute que ce Marché se tient toujours dans la Province où le bled surabonde, ou dans celle qui est située

Pour juger avec précision du vrai prix, il ne faut considérer les achats & les ventes que dans le marché commun.

pour servir d'entrepôt à toutes. C'est là qu'on arrive de toutes parts pour en acheter.

Un même prix pourroit être le vrai pour toutes les Provinces de la France.

Les raisonnemens, que je viens de faire sur ces trois Provinces, pourroient se faire sur un plus grand nombre, sur toutes celles de la France, par exemple; & alors on verroit qu'un Commerce libre entr'elles établiroit un prix, tout à la fois le même pour toutes, tout à la fois proportionnel dans chacune, & qui, par conséquent, seroit le vrai prix pour la France, ou le plus avantageux à toutes ses Provinces.

Le bled n'a pas un vrai prix pour toute l'Europe.

On ne sçait point quel est le vrai prix du bled en Europe, & on ne peut pas le sçavoir. Il y a un prix, chez chaque Nation, qui est le vrai prix pour elle; mais il ne l'est que pour elle. Chacune a le sien, & de tous ces prix aucun ne sçauroit être tout à la fois proportionnel chez toutes; &, par conséquent, aucun ne sçauroit être le vrai pour toutes également.

Si, dans un tems où les Anglois & les François ne commercent point ensemble, les récoltes surabondantes en Angleterre ont été insuffisantes en France, il s'établira deux prix, tous deux fondés sur la quantité relativement au besoin ; & tous deux différens, puisque la quantité relativement au besoin n'est pas la même en France & en Angleterre. Aucun de ces prix ne sera donc tout à la fois proportionnel pour toutes deux : aucun ne sera également avantageux à toutes deux : aucun ne sera, pour toutes deux, le vrai prix.

Mais si les Anglois & les François commerçoient entre eux avec une liberté pleine & entiere, le bled qui surabonde en Angleterre, se verseroit en France ; & parce qu'alors les quantités, relativement au besoin, seroient les mêmes dans l'une & l'autre Monarchie, il s'établiroit un prix qui seroit le même pour toutes deux ; & ce seroit le vrai

pour l'une comme pour l'autre, puisqu'il leur feroit également avantageux.

On voit par-là combien il importeroit à toutes les Nations de l'Europe de lever les obſtacles qu'elles mettent, pour la plupart, à l'exportation & à l'importation.

Il n'eſt pas poſſible que dans la même année, les récoltes ſoient chez toutes également mauvaiſes : il n'eſt pas plus poſſible qu'elles ſoient chez toutes, dans la même année, également bonnes. Or un Commerce libre, qui feroit circuler le ſurabondant, produiroit le même effet que ſi elles étoient bonnes partout, c'eſt-à-dire, que ſi elles étoient par-tout ſuffiſantes à la conſommation. Le bled, les frais de voiture défalqués, auroit dans toute l'Europe le même prix : ce prix feroit permanent, & le plus avantageux à toutes les Nations.

Mais lorſqu'elles défendent l'exportation & l'importation, ou qu'elles mettent ſur l'une & ſur l'autre des droits

droits équivalens à une prohibition; lorſqu'en permettant d'exporter, elles défendent d'importer, ou qu'en permettant d'importer, elles défendent d'exporter; lorſqu'enfin, ſous prétexte de ſe conduire différemment ſuivant la différence des circonſtances, elles défendent ce qu'elles ont permis, elles permettent ce qu'elles ont défendu, tour-à-tour, ſubitement, ſans principes, ſans regles, parce qu'elles n'en ont point, & qu'elles ne peuvent en avoir: alors il eſt impoſſible que le bled ait un prix qui ſoit le même & le vrai pour toute l'Europe; il eſt impoſſible qu'il ait nulle part un prix permanent. Auſſi voit-on qu'il monte à un prix exceſſif chez une Nation, tandis qu'il tombe à un vil prix chez une autre.

Le vrai prix ne varie qu'entre deux termes peu diſtans.

Ce n'eſt pas que le vrai prix puiſſe être, toutes les années, abſolument le même: il doit varier ſans doute, mais il ſe maintiendra toujours entre deux termes peu diſtans l'un de l'autre: c'eſt ce qu'il faut expliquer.

Nous avons remarqué que les récoltes ne ſçauroient être ni également bonnes, ni également mauvaiſes, dans toute l'Europe : mais on conçoit qu'il y aura quelquefois des années où elles ſeront généralement plus abondantes, & que quelquefois auſſi il y aura d'autres années où elles le ſeront généralement moins. Le vrai prix du bled baiſſera donc, & hauſſera quelquefois.

Il baiſſera dans la plus grande abondance générale, à proportion que la quantité des bleds ſera plus grande que la conſommation ; & dans une moindre abondance générale, il hauſſera à proportion que la quantité des bleds ſe rapprochera de ce qui s'en conſomme.

Je dis qu'il *hauſſera dans une moindre abondance générale*, & je ne dis pas dans une diſette. Car il ſeroit bien extraordinaire qu'il y eût de mauvaiſes années pour l'Europe entiere. Il peut ſeulement y en avoir de meilleures les unes que les autres ; & ce ſont ces

meilleures années qui feront baiſſer le *prix* du bled.

L'Europe, ſi toutes ces Provinces commerçoient librement les unes avec les autres, récolteroit, années communes, autant de grains qu'elle en conſomme, parce que la culture ſe régleroit ſur la conſommation. Le prix des bleds ſeroit donc conſtamment fondé ſur une même quantité relativement au beſoin, &, par conſéquent, il ſeroit conſtamment le même.

Or, ſuppoſons que le bled fût à vingt-quatre livres le ſeptier : dans une abondance grande & générale, il pourra baiſſer à vingt-deux, à vingt, ou, ſi l'on veut, à dix-huit. Mais certainement l'abondance générale ne ſera jamais aſſez grande pour le faire deſcendre à un vil prix.

De même, dans une moindre abondance générale, il pourra hauſſer à vingt-ſix, vingt-huit ou trente. Mais la rareté ne ſera jamais généralement

aſſez grande pour l'élever à un prix exceſſif. J'ai même peine à croire qu'il pût varier de dix-huit à trente : car ces termes me paroiſſent bien diſtans.

Quand le prix n'eſt pas le vrai, il peut être vil ou exceſſif. Effets qui en réſultent.

Au contraire, lorſque les Nations de l'Europe s'interdiſent mutuellement le Commerce par des prohibitions expreſſes, ou par des droits équivalens, on conçoit que le prix du bled doit, tour-à-tour, tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, varier au point qu'il ſera impoſſible d'aſſigner un terme au plus haut prix & au plus bas. Le même Peuple verra tout-à-coup deſcendre le bled à dix livres, ou monter à cinquante. Arrêtons-nous ſur les ſuites funeſtes de ces variations.

Lorſque le bled eſt à dix livres, le Cultivateur en vend plus, que lorſqu'il eſt à cinquante, parce qu'on en conſomme davantage. Mais il n'eſt à dix livres, que parce qu'il en a beaucoup plus qu'il n'en peut vendre, & ce plus eſt pour lui une non-valeur. Cependant

il ne trouve point de dédommagement dans le bled qu'il vend, parce qu'il le vend à vil prix. Il a donc cultivé, & il n'en retire aucun bénéfice. Peut-être même que les frais de culture ne lui rentreront pas.

Il n'eſt donc pas de ſon intérêt d'enſemencer autant de terres qu'il auroit fait. Quand il le voudroit, il ne le pourroit pas. Il n'eſt pas en état d'en faire les avances.

Il n'eſt pas en état, dis-je, *d'en faire les avances:* premiérement, parce qu'il n'a pas aſſez gagné ſur la vente de ſes bleds; en ſecond lieu, parce que les Journaliers, qui en un jour, comme nous l'avons déja remarqué, gagnent de quoi ſubſiſter deux, travaillent la moitié moins. Ils ſont donc plus rares, & étant plus rares, ils ſont à plus haut prix. Ainſi les frais augmentent pour le Cultivateur, lorſque ſon bénéfice diminue.

Il a donc moins enſemencé, par

conſéquent, la récolte ſera moindre ; & elle ſe réduira à bien peu de choſe, ſi l'année eſt mauvaiſe.

Le ſurabondant de la récolte précédente y ſuppléera, dira-t'on. Je réponds que, ſi le Cultivateur avoit pu le vendre à l'Etranger, il auroit retiré un plus grand bénéfice de la vente de ſes bleds, parce qu'il les auroit vendus à meilleur prix & en plus grande quantité. Il auroit été en état d'enſemencer plus de terres, il y auroit trouvé ſon intérêt, & la récolte eût été plus abondante.

Il n'a pu conſerver le ſurabondant de ſon bled ſans frais & ſans déchet ; & c'eſt, ſans frais & ſans déchet, qu'il eût conſervé l'argent qu'il en auroit retiré. Il ſeroit donc plus riche avec cet argent, qu'il ne l'eſt avec le ſurabondant qui lui reſte. Le moyen le plus ſûr & le moins diſpendieux de garder le bled, c'eſt de le garder en argent : car c'eſt garder le bled, que de garder l'argent, avec lequel on peut

toujours en acheter. Pourquoi forcer le Cultivateur à bâtir des greniers, à quitter la charrue pour visiter ses bleds, & à payer des Valets pour les remuer? S'il n'est pas assez riche pour faire ces dépenses, ses bleds germeront, ils seront consommés par les insectes, & le surabondant sur lequel on avoit compté, ne se trouvera plus.

Aussi observe-t'on que la disette vient toujours après l'abondance, & que lorsque les bleds ont été à vil prix, ils passent tout-à-coup à un prix excessif. Or ce prix, à charge au Peuple, ne dédommage pas le Cultivateur, à qui une mauvaise récolte laisse d'autant moins de bled à vendre, qu'il n'a ensemencé qu'une partie de ses terres.

Nous avons remarqué que, lorsque le bled est à vil prix, les Journaliers se mettent à un prix trop haut: nous remarquerons ici que, lorsqu'il est à un prix excessif, ils se mettent à un prix trop bas. . . . .

Dans le premier cas, comme il faut peu gagner pour avoir dequoi acheter du pain, plusieurs passent des jours sans travailler. Au contraire, dans le second, tous demandent à l'envi de l'ouvrage, ils en demandent tous les jours, & ils s'offrent au rabais. Encore plusieurs s'offrent-ils inutilement. Les Cultivateurs, qui se ressentent des pertes qu'ils ont faites, ne sont pas assez riches pour faire travailler tous ceux qui se présentent.

Dans ces tems de variations, les salaires sont donc nécessairement trop hauts ou trop bas; & cela est vrai de tous. Car l'Artisan, comme le Journalier, vend son travail au rabais, quand le pain est cher; & quand le pain est à bon marché, il met son travail à l'enchere.

Pendant ce désordre, toutes les fortunes se dérangent plus ou moins. Le grand nombre retranche sur son nécessaire, les gens riches retranchent au

moins ſur leurs ſuperfluités, beaucoup d'Ouvriers manquent d'ouvrages, les Manufactures tombent, & on voit la miſere ſe répandre dans les Campagnes & dans les Villes, que le Commerce auroit pu rendre floriſſantes.

Si le Commerce jouiſſoit toujours & par-tout d'une liberté pleine & entiere, le vrai prix des grains s'établiroit néceſſairement, & il ſeroit permanent : alors le déſordre ceſſeroit. Les ſalaires, qui ſe proportionneroient avec le prix permanent du bled, mettroient toutes les eſpeces de travaux à leur vrai prix. Le Cultivateur jugeroit mieux des dépenſes qu'il a à faire, & il craindroit d'autant moins de s'y engager, qu'il ſeroit aſſuré de trouver dans ſes récoltes ſes frais & ſon bénéfice. J'en dis autant des Entrepreneurs dans tous les genres. Tous emploieroient un plus grand nombre d'Ouvriers, parce que tous en auroient la faculté, & que tous ſeroient aſſurés du bénéfice

Effets que produiroit le vrai prix.

dû à leur induſtrie. Alors plus de bras oiſifs. On travailleroit également dans les Villes & dans les Campagnes : on ne ſeroit pas réduit à retrancher ſur ſon néceſſaire : on pourroit au contraire ſe procurer de nouvelles jouiſſances, & le Commerce ſeroit auſſi floriſſant qu'il peut l'être.

On demandera peut-être à quoi on pourra reconnoître le vrai prix. On le reconnoîtra en ce que ſes variations ſeront toujours renfermées entre deux termes peu diſtans, & c'eſt en ce ſens que je l'appelle permanent. S'il ne varioit, par exemple, que de vingt à vingt-quatre, il ſeroit bas à vingt, haut à vingt-quatre, & moyen à vingt-deux. Tout autre prix ſeroit un faux prix, qui prendroit le nom de *cherté*, lorſqu'il s'éleveroit au-deſſus de vingt-quatre ; & qui prendroit celui de *bon marché*, lorſqu'il deſcendroit au-deſſous de vingt. Ce faux prix cauſeroit néceſſairement des déſordres, parce que,

dans le bon marché, le producteur seroit lésé, & le consommateur le seroit dans la cherté. Or le vrai prix doit être également avantageux à tout le monde.

CHAPITRE XXI.

Du Monopole.

Faire le monopole, c'est vendre seul. Ce mot qui est devenu odieux, ne doit pas l'être toujours. Un grand Peintre vend seul ses ouvrages, par la raison qu'il peut seul les faire.

Dans le commerce des superfluités, le monopole n'est jamais illicite, quelque prix qu'on mette aux ouvrages.

Il porte son salaire au plus haut : il n'a d'autre regle que la fortune des amateurs qui sont curieux de ses tableaux.

A-t'on la fantaisie d'être peint par lui, parce qu'il saisit parfaitement les ressemblances, & toujours en beau ? Il fera payer un portrait cent louis, ou même davantage, si à ce prix on

lui en demande plus qu'il n'en peut faire. Son intérêt eſt de gagner beaucoup, en faiſant peu de portraits; d'en faire peu, afin de les faire mieux, & d'aſſurer par-là de plus en plus ſa réputation.

Ce prix peut paroître exhorbitant. Cependant il ne l'eſt pas : c'eſt le vrai prix. Il eſt réglé par une convention faite librement entre le Peintre & celui qui ſe fait peindre, & perſonne n'eſt léſé. N'êtes-vous pas aſſez riche pour payer votre portrait cent louis ? Ne le faites pas faire, vous pouvez vous en paſſer. Êtes-vous aſſez riche ? C'eſt à vous de voir lequel vous aimez le mieux de garder vos cent louis, ou de les échanger contre votre portrait.

Ce prix, parce qu'il eſt le vrai, eſt fondé ſur la quantité relativement au beſoin. Ici le beſoin eſt la fantaiſie que vous avez d'être peint, & la quantité eſt une, puiſque nous ne ſuppoſons qu'un ſeul Peintre qui ſaiſiſſe les reſ-

semblances à votre gré. Plus donc votre fantaisie sera grande, plus le Peintre sera en droit d'exiger de vous un fort salaire. Votre portrait vous coûtât-il mille louis ? Il ne sera pas cher, c'est-à-dire, au-dessus du vrai prix.

Dans le commerce des choses nécessaires, il est toujours odieux.

Il ne faut pas raisonner sur les jouissances qu'on se procure par fantaisie, par caprice, par mode, comme sur les jouissances qui sont d'une nécessité absolue. Si vous étiez seul Marchand de bled, & que vous me le fissiez payer cent francs le septier, vous ne pourriez pas dire que vous me l'avez vendu d'après une convention passée librement entre vous & moi : il seroit évident que j'ai été forcé par le besoin, & que vous avez cruellement abusé de ma situation. Voilà le monopole qui devient odieux, parce qu'il est injuste.

Le vrai prix des superfluités ne peut être un prix permanent.

Dans le Commerce des choses nécessaires, le prix, lorsqu'il est le vrai, est permanent ; & c'est à cela, comme nous l'avons remarqué, qu'il se reconnoît.

Dans le Commerce des superfluités, le prix n'est point permanent : il ne peut l'être, il varie comme les modes. Aujourd'hui un Artiste est en vogue, demain un autre. Bientôt, au lieu d'un concurrent, il en a plusieurs. Réduit donc à se borner à de moindres salaires, il vendra à bas prix, ce qu'il vendoit auparavant à prix haut. Nous avons vu à deux ou trois louis des tabatieres de carton, qui sont aujourd'hui à vingt-quatre sols. Malgré cette variation, elles ont toujours été à leur vrai prix. C'est que le prix des choses de fantaisie ne peut se fixer, & qu'il peut-être très-haut, en comparaison de celui des choses de nécessité.

Le prix des choses nécessaires ne peut être permanent avec le monopole.

Puisque, dans le Commerce des choses nécessaires, le vrai prix est un prix permanent, il est évident qu'il ne peut subsister avec le monopole, qui le feroit hausser brusquement coup sur coup. Mais si celui qui vend seul, fait hausser les prix, il suffira pour les faire baisser de multiplier les vendeurs.

Or ils se multiplieront d'eux-mêmes, quand on n'y mettra point d'obstacles. Comme toute espece de Commerce offre un bénéfice, il ne faut pas craindre qu'il ne se fasse pas. Si on laisse la liberté de le faire, il se fera, & le nombre des Marchands croîtra, tant qu'en le faisant concurremment, ils y trouveront assez de bénéfice pour subsister. S'ils venoient à se multiplier trop, ce qui doit arriver quelquefois, une partie abandonnera un Commerce qui ne lui est pas avantageux, & il restera précisément le nombre de Marchands dont on a besoin. Il faut encore un coup laisser faire : la liberté, s'il y a des monopoleurs, en purgera la Société.

La liberté du commerce peut seule empêcher le monopole.

Tout vendeur veut gagner, & gagner le plus qu'il peut. Il n'en est aucun qui ne voulût écarter tous ses concurrens, & vendre seul, s'il le pouvoit. Tout acheteur voudroit acheter au plus bas prix, & il desireroit que les vendeurs, à l'envi les uns des autres, lui offrissent les choses au rabais.

Il est de l'intérêt de tous qu'il y ait dans chaque branche de commerce le plus grand nombre de Marchands.

Cependant tout vendeur dans un genre eſt acheteur dans un autre. S'il lui importe d'être ſans concurrens, il lui importe que les vendeurs dont il achete, en ayent beaucoup; & il n'importe pas moins à ceux-ci, qu'il ne ſoit pas ſeul.

De ces intérêts contraires, il en réſulte que l'intérêt de tous n'eſt pas de vendre au plus haut prix & d'acheter au plus bas, mais de vendre & d'acheter au vrai prix. Ce vrai prix eſt donc le ſeul qui concilie les intérêts de tous les membres de la ſociété. Or il ne pourra s'établir, que lorſqu'il y aura, dans chaque branche de Commerce, le plus grand nombre poſſible de Marchands.

Il y a monopole, lorſque le nombre des Marchands n'eſt pas auſſi grand qu'il pourroit l'être.

Il n'y a, comme nous l'avons remarqué, que les grands Artiſtes, uniques en leur genre, qui puiſſent, ſans injuſtice, faire le monopole. Ils ont, par leurs talens, le privilége de vendre ſeuls.

Mais lorſqu'il s'agit du Commerce des choſes néceſſaires, où heureuſement il ne faut pas des talens rares, j'entends par monopoleurs un petit nombre de Marchands, qui achetent & qui revendent excluſivement; & je dis qu'il y a monopole, par conſéquent injuſtice & déſordre, toutes les fois que ce nombre n'eſt pas auſſi grand qu'il pourroit l'être.

Aujourd'hui tout le Commerce, en Europe, ſe fait donc par des monopoleurs. Je ne veux pas parler des Douanes, des Péages, des Priviléges excluſifs qui gênent le Commerce intérieur de Province en Province : nous traiterons ailleurs de ces abus. Je ne parle que des entraves qu'on a mis au Commerce de Nation à Nation.

Comment en Europe tout le commerce ſe fait par des monopoleurs.

Lorſqu'en France nous défendons l'importation des marchandiſes Angloiſes, nous diminuons le nombre des Marchands qui nous auroient vendu; &, par conſéquent, nos Marchands

nationnaux deviennent des monopoleurs, qui vendent à plus haut prix qu'ils n'auroient fait, s'ils avoient vendu concurremment avec les Marchands Anglois.

Lorſque nous défendons l'exportation en Angleterre, nous diminuons pour les Anglois le nombre des Marchands qui leur auroient vendu ; &, par conſéquent, ceux qui leur vendent, deviennent de monopoleurs, qui leur font payer les choſes à plus haut prix qu'ils n'auroient fait, s'ils avoient vendu concurremment avec nos Marchands.

Appliquons ce raiſonnement par-tout où le Gouvernement défend d'exporter & d'importer, & nous reconnoîtrons que les Nations ſemblent avoir oublié leurs vrais intérêts, pour ne s'occuper que des moyens de procurer de plus gros bénéfices à des Marchands monopoleurs.

En effet, comme nous diminuons le

nombre de ceux qui nous vendent, & que nous achetons tout à plus haut prix, lorſque nous défendons l'importation; nous diminuons le nombre de ceux qui achetent de nous, & nous vendons tout à plus bas prix, lorſque nous défendons l'exportation. C'eſt-à-dire, que nous ne ſommes jamais au vrai prix. Nous ſommes au-deſſus pour acheter cher, & au-deſſous pour vendre à bon marché. Certainement ce n'eſt pas le moyen de faire un commerce avantageux. Cependant, c'eſt dans l'eſpérance d'acheter à bon marché & de vendre cher, qu'on a imaginé ces prohibitions. Les Nations ont voulu ſe nuire mutuellement, & elles ſe ſont nui chacune à elles-mêmes. Il n'y a que la concurrence du plus grand nombre poſſible de vendeurs & d'acheteurs, qui puiſſe mettre les choſes à leur vrai prix, c'eſt-à-dire, à ce prix qui, étant également avantageux à toutes les Nations, exclut tout à la fois la cherté & le bon marché.

CHAPITRE XXII.

De la Circulation des Bleds.

Deux sortes de disettes.

LORSQUE n'ayant pas dequoi attendre une seconde récolte, on n'a du bled, par exemple, que pour neuf mois, on est menacé d'en manquer, s'il n'en arrive pas ; & il renchérit d'autant plus, qu'on espere moins d'en voir arriver.

Ce renchérissement, qui le fait hausser au-dessus du vrai prix, devient cherté. On crie donc à la disette, non qu'on manque totalement de bled, mais parce qu'on est menacé d'en manquer, & que ceux qui ne peuvent pas le payer au prix où il est, en manquent déja.

Cette disette réelle, si en effet il n'y a pas assez de bled, n'est qu'une disette d'opinion, lorsque le bled, qui ne manque pas dans les greniers, manque seulement dans les Marchés. C'est

ce qui arrive, quand il y a monopole. Les monopoleurs retardent de le mettre en vente, afin de trouver, dans un plus grand renchériſſement, un plus grand bénéfice. Leur cupidité allarme le peuple : la diſette d'opinion croît, & le bled monte à un prix exceſſif.

Quand la diſette eſt réelle, nous n'avons de ſecours à attendre que des Etrangers : il faut qu'ils nous en apportent autant qu'il nous en manque.

Si elle n'eſt que dans l'opinion, il ſuffira qu'ils nous en montrent. Au bruit ſeul qu'il en arrive, les Marchands, qui voudront profiter du moment où il eſt encore à un prix haut, ſe hâteront de le mettre en vente, &, par conſéquent, ils en feront bientôt baiſſer le prix.

Dans la ſurabondance même, il y auroit cherté & apparence de diſette, ſi ceux qui ont les bleds, s'obſtinoient à les garder dans leurs greniers, ou à n'en mettre en vente qu'une quantité

Dans quelle quantité le bled doit être porté au Marché.

qui ne suffiroit pas à la consommation journaliere ; &, dans la plus grande rareté, il y auroit bon marché, & apparence de surabondance, si on les forçoit à mettre en vente tous leurs bleds à la fois, ou seulement une quantité plus que suffisante à la consommation journaliere.

Dans le premier cas, le peuple souffriroit comme dans une disette réelle ; & dans le second, les Cultivateurs & les Marchands seroient lésés.

Il seroit donc également nuisible de mettre en vente tout à la fois une quantité de bled qui doit servir à la subsistance de plusieurs mois, ou de n'en mettre en vente à chaque fois, qu'une quantité qui ne suffiroit pas à la subsistance, d'un Marché à l'autre.

C'est donc peu-à-peu que le bled doit sortir des greniers. Il suffit qu'on en livre autant qu'on en demande, & que la vente se fasse dans la proportion du besoin.

Mais les Cultivateurs, pour le vendre cher, voudroient qu'il fût rare dans les Marchés, & le Peuple, pour l'acheter à bon marché, voudroit qu'il y fût surabondant. Cependant, dans l'un & l'autre cas, il y auroit lésion de part ou d'autre, & même des deux côtés à la fois.

Lorsqu'il y est porté en trop grande ou en trop petite quantité, il y a lésion pour les Cultivateurs & pour le Peuple.

Il est vrai que, lorsque le Cultivateur vend cher, il fait un plus grand bénéfice sur ce qu'il vend : mais il vend en moindre quantité, parce qu'il force le Peuple à vivre de châtaignes, de pommes de terre, de racines, &c. Il l'accoutume donc à consommer moins de bled; & en faisant diminuer la consommation, il fait diminuer ses ventes pour les années suivantes, & par conséquent ses revenus. Que sera-ce, si le Peuple s'ameute, & pille les greniers? Le Cultivateur, qui veut vendre cher, est donc la victime de sa cupidité.

Le Peuple ne se trompe pas moins, lorsqu'il veut acheter bon marché. Il

eſt vrai qu'il y trouve d'abord un avantage momentané. Mais nous avons vu que le bon marché eſt toujours ſuivi d'une cherté, où le Peuple manque de pain, & ne peut pas même travailler pour en gagner.

La léſion que le Cultivateur & le Peuple ſe font tour-à-tour, par la cherté & par le bon marché, retombe donc, par contre-coup, ſur tous les deux.

Par conſéquent, il importe que le bled ne ſe mette en vente, ni en trop grande quantité, ni en trop petite; puiſqu'il importe qu'il ne ſoit ni cher, ni bon marché.

Mais, parce qu'on en conſomme toujours, il importe qu'il y en ait toujours en vente, autant qu'on a beſoin d'en conſommer; & c'eſt alors qu'il ſera à ſon vrai prix.

Circulation des bleds.

Le bled ne croît pas également partout. Il ne s'en produit pas un épi dans les Villes, où il s'en fait la plus grande conſommation. On n'y ſçait pas même comment

comment il ſe produit ailleurs; & voilà pourquoi on y raiſonne communément ſi mal ſur le Commerce des bleds.

Quoiqu'il en ſoit, pour que les bleds ſoient en vente toujours & par-tout en quantité ſuffiſante, il faut que des lieux où ils ſurabondent, ils ne ceſſent de ſe verſer dans les lieux où ils manquent, ce qui ne peut ſe faire que par un mouvement prompt & jamais interrompu: *prompt*, dis-je, *& jamais interrompu*, parce que tous les jours les conſommateurs en ont le même beſoin. Ce mouvement eſt ce que j'appelle *circulation des bleds.*

Comment le verſement ſe fait de proche en proche.

Le verſement ſe fait de proche en proche, ou à diſtance.

De proche en proche, lorſqu'on porte le bled dans les Marchés, & qu'il paſſe ſucceſſivement de l'un dans l'autre.

Ces Marchés, qui ſont autant de débouchés, ne ſçauroient trop ſe multiplier. Il faut qu'il y en ait de tous côtés, & qu'ils ſoient dans les lieux

les plus commodes pour les vendeurs, comme pour les acheteurs. Ils devroient être à leur choix, ſans droits, ſans gênes.

Comment il ſe fait à diſtance.

Le verſement ſe fait à diſtance ; lorſque dans une Province, on fait des envois de bleds pour une autre, ou lorſqu'on en porte chez l'Etranger.

Pour avoir ces débouchés, il faut des chemins, des canaux, des rivieres navigables, & une Marine marchande, point de Péages, point de Douanes ; aucune eſpece de Droits.

Voilà la route tracée à la circulation : obſervons comment elle doit ſe faire.

Pour faire circuler les bleds, il faut des Marchands.

Les ſoins de la culture ne permettent pas toujours à un Fermier de vendre ſes grains aux Marchés même les plus voiſins. En effet, dans un jour favorable aux labours, aux enſemencemens, à la récolte, quittera-t'il ſes champs, au haſard de ne plus retrouver un jour auſſi favorable ? Or s'il ne peut pas

toujours porter lui-même ſes bleds dans le Marché voiſin, il peut encore moins entreprendre de les porter dans les Marchés éloignés.

Il faut donc qu'il s'établiſſe des Marchands, qui achetent du Fermier pour revendre au conſommateur.

Connoiſſances qui leur sont néceſſaires. Meſures qu'ils ont à prendre.

Ces Marchands ſont des hommes que l'expérience a formés. Ils ne réuſſiront dans leur Commerce, qu'autant qu'ils s'en feront occupés uniquement, & qu'ils auront acquis un nombre de connoiſſances qui ne s'acquierent qu'avec le tems.

Il faut qu'ils connoiſſent la qualité des bleds pour n'être pas trompés ſur le choix; qu'ils ayent appris à les voiturer au meilleur compte poſſible; qu'ils ſçachent apprécier le déchet, les frais de tranſport, & tous les riſques à courir; qu'ils jugent d'où il peut arriver des bleds dans les lieux où ils ſe propoſent d'en porter, & qu'ils prévoyent quand ils y arriveront. Car

les Marchands, qui ſe montreront les premiers, ſont ſeuls aſſurés de vendre avec bénéfice.

Il faut donc encore, dans le cas où l'on auroit fait de fauſſes ſpéculations, s'être préparé d'autres débouchés, & ſçavoir où l'on portera ſes grains, pour n'être pas forcé de les vendre à perte.

Parce qu'on ne peut pas tout voir par ſoi-même, & qu'on le peut d'autant moins, qu'on entreprendra un Commerce plus étendu & plus au loin, il faudra avoir des correſpondans intelligens, attentifs, dont la capacité ſoit reconnue : autrement un faux avis engageroit dans des entrepriſes ruineuſes. Il n'eſt pas moins néceſſaire de s'aſſurer de l'exactitude & de la fidélité de tous ceux à qui on confie la garde ou la vente de ſes bleds; & il faut avoir des hommes habitués à les voiturer, & ſur qui on puiſſe également compter. c'eſt par le concours d'une multitude

d'Agens, toujours en mouvement, que se fait la circulation des bleds. Le Peuple des Villes est bien loin de l'imaginer.

Deux sortes de Marchands de bled. Comment ils font leur commerce.

Il est à propos de distinguer deux sortes de Marchands de bled. Les uns sont des Négocians, qui, faisant ce Commerce en grand, entreprennent d'approvisionner des Provinces éloignées, soit au-dedans, soit au-dehors du Royaume. Les autres sont de petits Marchands qui, le faisant en détail dans un lieu circonscrit, paroissent se borner à l'approvisionnement d'un canton. C'est par ceux-ci sur-tout que le Commerce se fait de proche en proche. On les nomme *Blatiers*.

Aux Négocians il faut de grands magasins dans plus d'un lieu, beaucoup de Valets pour garder leurs bleds, des Correspondans ou associés par-tout, & des Voituriers en quelque sorte sur tous les chemins. Il est évident que s'ils peuvent faire de grands profits, ils

courent auſſi de grands riſques. Plus leur Commerce eſt étendu, plus ils ont de ſpéculations à faire, & plus auſſi le ſuccès de leur entrepriſe eſt incertain.

Ayant fait de grandes avances, ils veulent faire de gros bénéfices. Auſſi ne ſe preſſent-ils pas de vendre. Ils épient le moment. Mais parce que le bled eſt une denrée, qu'on ne peut garder long-tems ſans beaucoup de frais, qu'il y a un déchet toùjours plus grand à le garder, & toujours plus de riſques à courir; ſi l'occaſion d'un gros bénéfice ſe fait trop attendre, ils ſont obligés de ſe contenter d'un moindre. Alors ils ſe forcent la main, & ils ſervent le Public malgré eux. Ils n'auront pas beſoin d'une longue expérience pour apprendre qu'il eſt de leur intérêt de vendre toutes les fois qu'ils trouvent, dans la vente, tous leurs frais & un bénéfice.

Les Blatiers achetent des Fermiers pour revendre. A peine ont-ils beſoin

d'un magaſin. S'ils en ont un, la garde n'en eſt pas diſpendieuſe; & ils ont peu de déchet à craindre, parce qu'ils le vident preſqu'auſſitôt qu'ils l'ont rempli. Un Valet leur ſuffit. Il ne leur faut qu'un âne ou un mulet pour voiturer leurs grains; & ils n'ont pas beſoin de Correſpondans, parce qu'ils ſont leur Commerce dans un petit canton où ils ſont habitués.

Il y a pour eux moins d'avances que pour les grands Négocians, moins de frais, moins de riſques, & ils ſe contentent d'un moindre bénéfice; toujours preſſés de ſe le procurer, parce qu'ils ne ſont pas aſſez riches pour haſarder d'en attendre un plus grand. Leur intérêt eſt de vendre promptement, afin de racheter pour revendre. Ils ont beſoin, pour ſubſiſter, que des achats & des ventes répétées faſſent continuellement repaſſer par leurs mains leurs premieres avances avec le bénéfice.

La circulation des bleds ſe fait donc par un grand nombre de Négocians, & par un plus grand nombre de Blatiers.

Que le monopole des bleds ne peut pas ſe faire, lorſque le Commerce eſt parfaitement libre.

Si nous avons beſoin de bled, tous ces Marchands n'ont pas moins beſoin d'en vendre. Nous n'en manquerons donc pas, ſi la plus grande liberté donne lieu à la plus grande concurrence.

Suppoſons qu'un riche Négociant achete ou arrhe tous les bleds d'une Province, dans le deſſein d'y mettre la cherté, il cauſera ſans doute un renchériſſement, mais un renchériſſement momentané. Car auſſi-tôt de toutes les Provinces voiſines, les bleds reflueront; & le Négociant, trompé dans ſon attente, ſe verra forcé, par un grand nombre de concurrens, à baiſſer le prix de ſes bleds. Il ne ſera donc pas tenté de répéter cette opération. Il n'y auroit, dans ce monopole, que des riſques & des pertes. Un Négociant habile n'en fera pas l'eſſai.

Au lieu de ſonger à mettre la cherté dans un pays abondant en grains, & où, par conſéquent, elle ne pourra pas ſe maintenir, un Négociant a un moyen plus ſimple & plus ſûr pour faire le commerce de ſes bleds avec avantage : c'eſt de les envoyer par-tout où la cherté eſt une ſuite naturelle de la diſette. Qu'il ait les yeux ouverts ſur toute l'Europe, qu'il ſoit toujours prêt à faire des envois : s'il eſt bien informé de l'état des récoltes, ou ſeulement de l'opinion qu'on en a chez chaque Nation, il pourra d'avance prévoir dans quels lieux les prix hauſſeront, & prendre ſes meſures pour y faire ſes envois à propos.

C'eſt ainſi, lorſque le Commerce eſt parfaitement libre, qu'une multitude de Marchands veillent ſur les beſoins de tous les Peuples. Repoſons-nous-en donc ſur l'intérêt qu'ils ont à ne pas nous laiſſer manquer de bled : laiſſons-les faire, & nous n'en manque-

rons pas. Puiſqu'il y a toujours quelque part des chertés naturelles qui leur offrent un bénéfice ſûr, pourquoi s'occuperoient-ils des moyens d'en cauſer d'artificielles, qui ne leur aſſureroient pas le même bénéfice ? Plus nous les jugeons intéreſſés, plus nous devons croire qu'ils ſont éclairés ſur leurs intérêts.

Mus donc par cet intérêt, les Marchands, grands & petits, multipliés en raiſon de nos beſoins, feront circuler les bleds, les mettront par-tout au niveau, par-tout au vrai prix ; & chacun ſera entraîné par le mouvement général, qu'il ne pourra ni ralentir, ni précipiter.

Le monopole, dira-t'on, feroit donc impoſſible. Sans doute il le feroit, dans le cas où le Commerce des bleds jouiroit d'une liberté pleine, entiere & permanente. Or c'eſt dans cette ſuppoſition que je viens d'obſerver la circulation des bleds. Nous verrons ail-

leurs comment le monopole ne deviendra que trop facile. (*a*)

CHAPITRE XXIII.

Le Bled considéré comme mesure des valeurs.

DE toutes les marchandises, les métaux sont les plus propres à servir de mesure commune ; nous en avons vu la raison. Mais parce que, d'un siecle à l'autre, ils sont eux-mêmes plus rares ou plus abondans, & que, par conséquent, ils ont plus ou moins de valeur ; ils ne peuvent pas être pris

L'argent n'est pas une mesure d'après laquelle on puisse, d'une époque à une autre, apprécier les valeurs.

(*a*) Je m'apperçois souvent qu'on peut me faire bien des difficultés. Elles se présentent en foule dans le sujet compliqué que je traite, & que je cherche surtout à simplifier. Je voudrois pouvoir répondre à toutes à la fois. Mais cela n'est pas possible. Il faut, pour me faire entendre, que je me traîne de proposition en proposition : car enfin, si on ne m'entendoit pas, j'aurois tort d'écrire. Heureusement, mon Lecteur ne peut pas m'interrompre, quelqu'envie qu'il en ait. Il faut nécessairement qu'il laisse mon livre, ou qu'il attende ma réponse à ses difficultés. Je ne me flatte pas cependant de répondre à toutes ; car il pourroit m'en faire de bien étranges.

pour une mesure propre à déterminer dans quel rapport la valeur d'une marchandise, dans une époque, a été avec la valeur de cette même marchandise, dans une époque différente. Par exemple, je suppose que dans le douziéme siecle, où l'argent étoit rare, une once fût le prix d'une aune de drap; aujourd'hui que l'argent est beaucoup plus abondant, il en faudra, pour payer l'aune de ce même drap, deux ou trois onces, ou peut-être quatre.

La valeur de l'argent est donc elle-même trop variable pour servir, dans tous les tems, de mesure à toutes les valeurs. Aussi avons-nous remarqué que, dans un siecle où il est une fois plus rare, on est aussi riche avec un revenu de cinquante onces, qu'on le seroit, dans un siecle où il est une fois plus abondant, avec cent onces de revenu.

Il n'est pas même une mesure d'a-

Non-seulement l'argent n'est pas une mesure exacte pour toutes les époques,

il n'eſt pas même une meſure exacte pour tous les lieux. C'eſt qu'il n'a pas la même valeur par-tout.

près laquelle on puiſſe toujours apprécier les valeurs d'un lieu à un autre.

Portés par habitude à juger des prix d'après la quantité d'argent que les choſes nous coûtent, nous ſuppoſons précipitamment que ce que nous payons deux onces d'argent dans une grande Ville marchande, eſt un prix double de ce que nous payons une once dans une Province, où le commerce a peu de débouchés. Mais, en pareil cas, la différence entre les prix ne peut pas être exactement comme la différence du plus au moins d'argent. Ce métal eſt alors une meſure fauſſe. Il a une plus grande valeur dans la Province ſans commerce, où il eſt plus rare : il en a une moindre dans la Ville marchande, où il eſt plus abondant. Comment donc pourroit-il meſurer le rapport où ſont les prix qui ont cours dans l'une avec les prix qui ont cours dans l'autre ?

La circulation de l'argent se ralentit de campagne en campagne, en raison de l'éloignement où elles sont des principales Villes; & en supposant l'éloignement le même, elle se ralentit encore en raison des obstacles qui rendent plus dispendieux le transport des marchandises. Dès que l'argent circule moins, il est plus rare; dès qu'il est plus rare, il a plus de valeur; dès qu'il a plus de valeur, on en donne une moindre quantité pour les choses qu'on achete; &, en conséquence, ces choses paroissent à plus bas prix qu'elles ne sont.

A juger donc des revenus par la quantité d'argent qu'on reçoit chaque année, on paroît plus riche dans une Ville, qu'on ne l'est; & on l'est plus dans une campagne, qu'on ne le paroît. C'est que depuis que les métaux ont été pris pour mesure commune des valeurs, on est porté à ne voir des richesses que là où l'on voit beaucoup d'or & beaucoup d'argent; & cette

méprise a commencé dans les Villes ; où l'argent fait toute la richesse. Mais notre maniere de voir ne change pas la nature des choses. Qu'importe, en effet, le plus ou le moins d'argent, lorsque le moins vaut le plus ? Si, avec cent onces d'argent, je puis faire dans une campagne les mêmes consommations que vous faites dans une Ville avec trois ou quatre cens, ne suis-je pas aussi riche que vous ?

Le bled seul est cette mesure.

Une marchandise auroit toujours une même valeur, si, toujours également nécessaire, elle étoit, dans toutes les époques & dans tous les lieux, en même quantité relativement au besoin. Alors elle seroit une mesure avec laquelle nous pourrions apprécier la valeur de l'argent dans tous les siecles & dans tous les lieux. Le bled est cette marchandise.

Il seroit superflu de prouver que le bled est toujours également nécessaire : il suffira de prouver qu'il y en a tou-

jours une même quantité relativement au besoin. Cela est facile : car cette question, comme toutes celles qu'on fait sur l'Economie politique, se résout d'elle-même.

Dans un tems où la population est plus grande, on consomme plus de bled, & il se reproduit en plus grande quantité.

Dans un tems où la population est moins grande, on consomme moins de bled, & il se reproduit en moindre quantité. Cela a été prouvé.

La production est donc, années communes, toujours en proportion avec la consommation; &, par conséquent, la quantité relativement au besoin est toujours la même, années communes. Or c'est d'après la quantité relativement au besoin que le bled s'apprécie. Il a donc toujours la même valeur, une valeur fixe & permanente.

Il n'en seroit pas de même d'une denrée, à laquelle on pourroit suppléer par

d'autres ; & qui, par conséquent, seroit d'une moindre nécessité. Le vin, par exemple, ne peut pas avoir une valeur fixe & invariable.

Cependant il faut remarquer que le bled lui-même ne peut avoir une valeur fixe & invariable, que dans la supposition où le commerce de cette denrée se fait avec une liberté entiere & permanente. S'il est gêné par des droits, des prohibitions, des monopoles, il ne peut pas se mettre à son vrai prix ; & s'il ne peut pas être à son vrai prix, il aura une valeur qui variera continuellement. Lorsque, par intervalles, on force le Peuple à brouter l'herbe, il n'est pas possible de déterminer la quantité du bled relativement au besoin ; &, par conséquent, il n'est plus possible d'en fixer la valeur. Je laisse à juger, si l'Europe a une mesure pour apprécier les valeurs dans toutes les époques & dans tous les lieux.

Mais il n'est cette mesure que dans la supposition où le commerce se feroit toujours fait avec une liberté entiere & permanente.

Il feroit avantageux que le prix des baux fe payât en denrées.

Dans l'ufage où l'on eft communément d'affermer les terres en argent, il y a léfion pour le Fermier, fi le bled tombe à bas prix; & s'il monte à un prix haut, il y a léfion pour les Propriétaires. Cet ufage eft d'autant plus nuifible, que les Fermiers étant tous obligés de payer dans les mêmes termes, &, par conféquent, de mettre tous en vente à la fois, font, toutes les années & dans les mêmes mois, baiffer le prix du bled, à leur grand dommage & à l'avantage des monopoleurs. Il feroit donc avantageux, pour les Propriétaires, pour les Fermiers & pour l'Etat, que le prix des Baux fe payât en denrées. Il y auroit de l'avantage, non-feulement lorfque le commerce des bleds eft gêné, il y en auroit encore, lorfqu'il eft libre, parce qu'il en feroit plus libre : car les Fermiers ne feroient pas plus forcés de vendre dans un tems que dans un autre.

CHAPITRE XXIV.

Comment les productions se réglent d'après les consommations.

APRÈS avoir expliqué tout ce qui a rapport au vrai prix des choses, je me propose d'observer la cause des progrès de l'Agriculture & des Arts, l'emploi des terres, l'emploi des hommes, le luxe, les revenus publics & les richesses respectives des Nations. Voilà l'objet des Chapitres par où je terminerai cette premiere Partie.

Objet de ce Chapitre & des suivans.

Le besoin que les Citoyens ont les uns des autres, les met tous dans une dépendance mutuelle.

Les Citoyens dépendent tous les uns des autres.

Maîtres des terres, les Propriétaires le sont de toutes les richesses qu'elles produisent. A cet égard, il paroît qu'ils sont indépendans, & que le reste des Citoyens dépend d'eux. En effet tous sont à leurs gages : c'est avec le salaire

Comment tous dépendent des propriétaires.

qu'ils paient, que subsistent les Fermiers, les Artisans, les Marchands; & voilà pourquoi les Ecrivains Economistes les jugent indépendans.

Comment tous dépendent des Fermiers.

Mais si les terres n'étoient pas cultivées, les matieres premieres manqueroient aux Artisans, les marchandises manqueroient aux Commerçans, les productions de toutes especes manqueroient aux Propriétaires, & le Pays ne suffiroit pas à la subsistance de ses Habitans. Il n'y auroit plus proprement ni Artisans, ni Marchands, ni Propriétaires.

Les Fermiers, comme premiere cause des productions, paroissent donc à leur tour tenir tous les Citoyens dans leur dépendance. C'est leur travail qui les fait subsister.

Comment tous dépendent des Artisans.

Cependant, si les matieres premieres n'étoient pas travaillées, l'Agriculture & tous les Arts manqueroient des instrumens les plus nécessaires. Il n'y auroit plus d'Arts, par conséquent, &

la société seroit détruite, ou réduite à un état misérable. Tous les Citoyens sont donc encore dans la dépendance des Artisans.

Notre Peuplade n'avoit pas besoin de Marchands, lorsque les Colons, seuls Propriétaires des terres, habitoient les champs qu'ils cultivoient. Alors chacun pouvoit, par des échanges avec ses voisins, se procurer les choses dont il manquoit. Tantôt on achetoit une denrée qu'on n'avoit pas, avec le surabondant d'une autre: tantôt, avec ce même surabondant, on payoit à un Artisan la matiere premiere qu'il avoit travaillée. Ces échanges se faisoient sans monnoie, & on ne songeoit pas encore aux moyens d'apprécier exactement la valeur des choses.

Comment tous dépendent des Marchands.

Mais à mesure que les Propriétaires s'établissent dans les Villes, il leur est d'autant plus difficile de se procurer toutes les choses dont ils manquent, qu'ils font alors de plus grandes con-

ſommations. Il faut donc qu'il s'établiſſe des magaſins, où ils puiſſent ſe pourvoir.

Ces magaſins ne ſont pas moins néceſſaires aux Artiſans, qui, d'un jour à l'autre, ont beſoin de matieres premieres, & qui ne peuvent pas, à chaque fois, les aller acheter dans des campagnes, ſouvent éloignées. Enfin ils le ſont aux Fermiers à qui il importe, toutes les fois qu'ils viennent à la Ville, de vendre promptement leurs productions, & d'acheter en même-tems tous les uſtenſiles dont ils ont beſoin. Voilà l'époque où tous les Citoyens tombent dans la dépendance des Marchands, & où les choſes commencent à avoir une valeur appréciée par une meſure commune.

Comment l'ordre naît de cette dépendance mutuelle.

Tel eſt en général le caractere des hommes : celui de qui on dépend veut s'en prévaloir ; & tous ſeroient deſpotes, s'ils le pouvoient. Mais quand, à différens égards, la dépendance eſt

mutuelle, tous ſont forcés de céder les *uns* aux autres, & perſonne ne peut abuſer du beſoin qu'on a de lui. Ainſi les intérêts ſe rapprochent : ils ſe confondent ; & quoique les hommes paroiſſent tous dépendans, tous, dans le fait, ſont indépendans. Voilà l'ordre : il naît des intérêts reſpectifs & combinés de tous les Citoyens.

Les goûts des Propriétaires ſont la regle des Fermiers, des Artiſans & des Marchands.

Parmi ces intérêts reſpectifs & combinés, il y en a un qui paroît le mobile de tous les autres : c'eſt celui des Propriétaires. Comme les plus grandes conſommations ſe font dans les Villes, & qu'ils y ont eux-mêmes la plus grande part, leur goût ſera la regle des Fermiers, des Artiſans & des Marchands. On cultivera, par préférence, les denrées dont ils aiment à ſe nourrir ; on travaillera aux ouvrages dont ils ſont curieux, & on mettra en vente les Marchandiſes qu'ils recherchent.

Il eſt naturel que cela arrive. Puiſque les Propriétaires, comme maîtres des

terres, ſont maîtres de toutes les productions, eux ſeuls peuvent payer le ſalaire qui fait ſubſiſter le Fermier, l'Artiſan & le Marchand. Tout l'argent, qui doit circuler, & qui, par conſéquent, doit être le prix de tous les effets commerçables, eſt originairement à eux. Ils le reçoivent de leurs Fermiers, & ils le dépenſent comme il leur plaît.

Il faut que cet argent retourne aux Fermiers, ſoit immédiatement lorſqu'ils vendront eux-mêmes aux Propriétaires; ſoit médiatement lorſqu'ils vendront à l'Artiſan ou au Marchand, à qui les Propriétaires auront donné, pour ſalaire, une partie de cet argent.

Or cette circulation ſera rapide, ſi les Fermiers, les Artiſans & les Marchands étudient les goûts des Propriétaires, & s'y conforment. Ils le feront, puiſque c'eſt leur intérêt.

Tant que ces goûts ſont les mê- Suppoſons que, de génération en génération, les Propriétaires ſe ſont fait

fait une habitude des mêmes consommations ; nous en conclurons que, tant qu'il n'y a pas eu de variations dans leurs goûts, on a cultivé les mêmes productions, travaillé aux mêmes ouvrages, & fait la même espece de Commerce.

mes, on cultive les mêmes productions & les mêmes Arts.

Voilà l'état par où notre Peuplade a dû passer. Accoutumée à une vie simple, elle se sera long-tems contentée des premieres productions qu'elle aura eu occasion de connoître, & il n'y en aura pas eu d'autres dans le Commerce.

Plus recherchée dans la suite, elle variera dans ses goûts, préférant dans un tems ce qu'elle aura rejetté, & rejettant dans un autre ce qu'elle aura préféré.

Lorsque ces goûts changent, de nouvelles consommations donnent naissance à de nouvelles productions & à de nouveaux Arts.

Mais alors les choses qu'elle recherche le plus, ne seroient pas en proportion avec le besoin qu'elle s'en fait, si les Fermiers, les Artisans & les Marchands ne s'occupoient pas à l'envi des

moyens de ſuppléer au ſurcroît de cette eſpece de conſommations.

Or ils ont un intérêt à s'en occuper. Car, dans les commencemens, ces choſes n'étant pas aſſez abondantes, elles ſont à un plus haut prix; ils peuvent donc compter ſur un ſalaire plus fort.

Ils ne ſe contenteront pas même d'obſerver ces variations, qui leur procurent de nouveaux profits. Dès qu'ils auront remarqué qu'elles ſont poſſibles, ils mettront toute leur induſtrie à les faire naître, & il ſe fera une révolution dans le Commerce, dans les Arts & dans l'Agriculture. Auparavant les conſommations ſe régloient d'après les productions ; alors les productions ſe régleront d'après les conſommations.

Alors un plus grand commerce fait proſpérer l'État.

Le Commerce, plus étendu, embraſſera un plus grand nombre d'objets. Il réveillera l'induſtrie des Artiſans & des Cultivateurs, & tout prendra une nouvelle vie. Mais cela n'eſt vrai que dans la ſuppoſition où le Commerce ſeroit

parfaitement libre. S'il ne l'étoit pas, il dégénéreroit bientôt en un état de convulsion, qui, faisant hausser & baisser sans regles le prix des choses, feroit faire mille entreprises ruineuses pour quelques-unes qui réussiroient, & répandroit le désordre dans les fortunes.

Notre Peuplade n'en est pas encore là. Son Commerce, que je suppose renfermé dans ses possessions, doit naturellement produire l'abondance. Il en ouvre toutes les sources, il les répand ; & les champs, auparavant stériles, sont cultivés & deviennent fertiles. Il est certain que, tant que son Commerce se soutient par les seules productions de son sol, la multitude des consommations, soit en denrées, soit en matieres premieres, ne peut qu'inviter les Fermiers à tirer de ce sol toutes les richesses qu'il renferme.

Voilà les effets d'un Commerce intérieur & libre. Un Peuple alors est véritablement riche, parce que ses ri-

chesses sont à lui, & ne sont qu'à lui. C'est dans ses possessions uniquement qu'il en trouve toutes les sources, & c'est son travail seul qui les dirige.

Les consommations, multipliées tout à la fois par les goûts nouveaux & par les goûts renaissans, doivent donc multiplier les productions, tant qu'il reste des terres à cultiver, ou des terres à mettre en plus grande valeur. Jusques-là les richesses iront toujours en croissant, & elles n'auront un terme que dans les derniers progrès de l'Agriculture. Heureux le Peuple libre, qui, riche de son sol, ne seroit pas à portée de commercer avec les autres !

CHAPITRE XXV.

De l'Emploi de terres.

Dans quelle proportion les productions se multiplient.

ON ne peut multiplier les productions, qu'à proportion de la quantité des terres, de leur étendue, & des soins qu'on donne à la culture.

Si nous ſuppoſons que toutes les terres ſont en valeur, & qu'elles produiſent chacune autant qu'elles peuvent produire, les productions ſeront au dernier terme d'abondance, & il ne ſera plus poſſible de les augmenter.

Productions portées au dernier terme d'abondance.

Alors, ſi nous voulons, dans un genre de denrées, avoir une plus grande abondance, il faudra néceſſairement nous réſoudre à en avoir une moindre dans un autre genre. Pour avoir plus de fourrage, par exemple, il faudra mettre en prairies des champs qu'on étoit dans l'uſage d'enſemencer : on aura donc une moindre récolte en bled.

Alors les productions ne peuvent devenir plus abondantes dans un genre, que parce qu'elles ſont plus rares dans un autre.

Les mêmes productions ne ſont pas également propres à la ſubſiſtance des animaux de toutes eſpeces. Par conſéquent, ſi les terres ſont employées à nourrir beaucoup de chevaux, elles ne pourront pas nourrir le même nombre d'hommes.

La population eſt plus ou moins grande, ſuivant l'emploi des terres, & ſuivant que chaque homme conſomme plus ou moins.

Suivant l'emploi des terres, la population ſera donc plus ou moins grande.

Mais les hommes consomment plus ou moins, à proportion qu'ils ont plus ou moins de besoins. Il faut donc que la population diminue, à proportion que les besoins se multiplient davantage ; ou si la population ne diminue pas, il faut qu'on ait trouvé les moyens d'augmenter les productions en raison des consommations.

En un mot, il n'y a jamais dans un Pays que la quantité d'habitans qu'il peut nourrir. Il y en aura moins, toutes choses d'ailleurs égales, si chacun d'eux consomme davantage : il y en aura moins encore, si une partie des terres est consacrée à des productions dont ils ne se nourrissent pas.

Peuple qui n'a que des besoins naturels.

Observons maintenant notre Peuplade. Supposons que, dans le Pays qu'elle habite, elle a dix millions d'arpens, également propres à la culture ; & afin qu'elle ne puisse pas étendre ses possessions, plaçons-la dans une Isle, au sein de l'Océan ; ou, pour lui

ôter jusqu'aux ressources que la mer pourroit lui fournir, transportons ses terres au milieu d'un immense désert, de toutes parts sablonneux & aride.

D'abord, comme nous l'avons remarqué, elle a peu de besoins. Vêtue d'écorces d'arbres ou de peaux grossiérement cousues, sans commodités, sans sçavoir même qu'elle en manque, elle couche sur la paille ; elle ne connoît pas l'usage du vin ; elle n'a pour nourriture que des grains, des légumes, le lait & la chair de ses troupeaux. Seulement elle n'est exposée ni à souffrir de la faim, ni à souffrir des injures de l'air, & cela lui suffit.

Par l'emploi qu'il fait des terres, il proportionne les productions aux consommations.

Dans les commencemens, peu nombreuse par rapport au Pays qu'elle habite, il lui est facile de proportionner ses productions à ses consommations. Car, par les denrées dont l'échange se fait au Marché, elle jugera de l'espece & de la quantité de celles qui se consomment, & elle emploiera les terres en conséquence.

Il eſt dans l'abondance, & il multiplie.

Quand on aura ſaiſi cette proportion, la Peuplade ſubſiſtera dans l'abondance, puiſqu'elle aura tout ce qu'il faut à ſes beſoins; & tant que cette abondance pourra ſe concilier avec un plus grand nombre d'habitans, la population croîtra. C'eſt une choſe de fait que les hommes multiplient, toutes les fois que les peres ſont aſſurés de la ſubſiſtance de leurs enfans.

Dernier terme de ſa population.

Je ſuppoſe que, dans le Pays qu'habite notre Peuplade, chaque homme, en travaillant, peut ſubſiſter du produit d'un arpent, & ne peut ſubſiſter à moins. Or elle a dix millions d'arpens propres à la culture. La population pourra donc croître juſqu'à dix millions d'habitans ; &, parvenue à ce nombre, elle ne croîtra plus.

Elle ne s'eſt accrue à ce point, que parce que les hommes ont continué de vivre dans leur premiere groſſiéreté, & qu'ils ne ſe ſont pas fait de nouveaux beſoins.

Mais lorſque, par les moyens que nous avons indiqués, quelques Propriétaires auront augmenté leurs poſſeſſions, & que, raſſemblés dans une Ville, ils chercheront plus de commodités, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement ; alors ils conſommeront davantage, & le produit d'un arpent ne ſuffira plus à la ſubſiſtance de chacun d'eux.

Comment les conſommations, qui ſe multiplient avec les beſoins, changent l'emploi des terres.

S'ils font de plus grandes conſommations en viande, il faudra nourrir une plus grande quantité de troupeaux; &, par conſéquent, mettre en pâturages des terres à bled.

S'ils boivent du vin, il faudra employer en vignes une partie des champs qu'on enſemençoit ; & il en faudra employer une partie en plantations, s'ils brûlent plus de bois.

C'eſt ainſi que les conſommations, qui ſe multiplient comme les beſoins, changent l'emploi des terres ; & on voit que les productions, néceſſaires à

la ſubſiſtance de l'homme, diminuent dans la proportion où les autres augmentent.

Alors un Citoyen conſomme à lui ſeul autant que pluſieurs enſemble.

Plus les nouvelles conſommations ſe multiplieront, plus il y aura de mouvement dans le Commerce, qui embraſſera tous les jours de nouveaux objets. Ce ſera donc une néceſſité d'entretenir un grand nombre de chevaux pour voiturer les marchandiſes, de la Campagne dans les Villes, & de Province en Province : nouvelle raiſon de multiplier les prairies, aux dépens des terres à bled. Que ſera-ce, ſi les Propriétaires, qui vivent dans les Villes, veulent, pour leur commodité, avoir des chevaux, & ſe piquent d'en avoir beaucoup ? Que ſera-ce, s'ils mettent, en jardins & en parcs, des champs qu'on enſemençoit ? On conçoit que, dans cet état des choſes, un ſeul pourra conſommer, pour ſa ſubſiſtance, le produit de dix, douze, quinze, vingt arpens, ou davantage. Il faut donc que la population diminue.

Mais il eſt naturel que les Marchands & les Artiſans, qui ſe ſont enrichis, imitent les Propriétaires, & faſſent auſſi de plus grandes conſommations. Chacun d'eux voudra, ſuivant ſes facultés, jouir des commodités que l'uſage introduit.

Tous, à l'exemple les uns des autres, conſomment de plus en plus.

Les hommes, qui changeront le moins ſenſiblement leur maniere de vivre, ſont ceux qui, ſubſiſtant au jour le jour, gagnent trop peu pour améliorer leur condition. Tels ſont les petits Marchands, les petits Artiſans & les Laboureurs. Cependant chacun d'eux fera ſes efforts pour jouir, dans ſon état, des mêmes commodités dont d'autres jouiront; & ils y parviendront peu-à-peu, parce qu'inſenſiblement ils obtiendront de plus forts ſalaires. Alors tous à l'envi conſommeront davantage. Les Laboureurs, par exemple, prendront pour modèles les gros Fermiers, qui font de plus grandes conſommations, parce qu'ils en voient faire de plus

grandes aux Propriétaires, leurs Maîtres, & qu'ils en ont le pouvoir.

Ainsi, de proche en proche, tous, à l'exemple les uns des autres, consommeront de plus en plus. Il est vrai qu'en général chacun réglera sa dépense sur celle qu'il voit faire aux gens de son état : mais, dans toutes les conditions, la dépense sera nécessairement plus grande. Le moindre Laboureur ne pourra donc plus subsister d'un seul arpent : il en consommera deux, trois ou quatre.

Combien la population diminue.

A ne considérer que les besoins du Laboureur, la population pourroit donc être réduite à la moitié, au tiers, au quart ; & elle pourroit être réduite à un vingtiéme, si nous ne considérons que les Propriétaires qui consomment le produit de vingt arpens. Ainsi, sur vingt Laboureurs, les nouvelles consommations en retrancheront quinze ; &, sur vingt Propriétaires, elles en retrancheront dix-neuf. Il n'est pas né-

ceſſaire de chercher à mettre plus de préciſion dans ce calcul. Je veux ſeulement faire comprendre comment la population, que nous avons ſuppoſée de dix millions d'hommes, pourroit n'être plus que de cinq à ſix millions, ou moindre encore.

Pourquoi on aura peine à le croire.

Comme les changemens, dans la maniere de vivre, ne ſont pas ſubits, la population diminuera ſi inſenſiblement, que notre Peuplade ne s'en appercevra pas. Elle croira, dans les derniers tems, ſon Pays auſſi peuplé qu'il l'ait jamais été; & elle ſera fort étonnée, ſi on lui ſoutient le contraire. Elle n'imaginera pas que la population puiſſe diminuer dans un ſiécle, où chaque Citoyen jouit de plus d'abondance & de plus de commodités; & c'eſt néanmoins par cette raiſon qu'elle diminue.

Comment ſe fait cette diminution.

C'eſt d'une génération à l'autre & inſenſiblement que ſe fait cette révolution. Puiſqu'à chaque génération, les

consommations augmentent comme les besoins, il ne peut plus y avoir autant de familles, & elles ne sçauroient être aussi nombreuses.

En effet, chaque homme veut pouvoir entretenir sa famille dans l'aisance, dont l'habitude fait un besoin à tous ceux de son état. Si un laboureur juge qu'il faut, à cet entretien, le produit de deux ou trois arpens, il ne songera à se marier, que lorsqu'il pourra disposer de ce produit. Il sera donc forcé d'attendre. Si ce moment n'arrive pas, il renoncera au mariage, & il n'aura point d'enfans. Si ce moment arrive tard, il ne se mariera que lorsqu'il sera avancé en âge, & il ne pourra plus avoir une famille nombreuse. Il y en aura sans doute quelques-uns qui se marieront, sans penser à l'avenir. Mais la misere, où ils tomberont, sera une leçon pour les autres; & leurs enfans périront faute de subsistance, ou ne laisseront point de postérité. On peut

faire le même raiſonnement ſur les Marchands, ſur les Artiſans & ſur les Propriétaires.

Concluons que l'emploi des terres eſt différent, lorque les beſoins, multipliés, multiplient les conſommations, & qu'alors la population diminue néceſſairement.

Lorſque de plus grandes conſommations changent l'emploi des terres, il n'y a point de moyens pour entretenir la même population.

Il eſt vrai que ſi nous avions mis notre Peuplade dans toute autre poſition, elle trouveroit des reſſources dans les contrées dont elle ſeroit environnée. Elle y pourroit envoyer des colonies; &, dans ce cas, il ſeroit poſſible que la population ne diminuât pas, elle pourroit même croître encore. Mais ſi ces contrées étoient occupées par d'autres Peuples, il faudroit armer; & la guerre détruiroit les habitans que les terres ne pourroient pas nourrir.

Je conviens encore que, lorſque les troupeaux conſommeront le produit d'un grand nombre d'arpens, les terres réſervées pour la ſubſiſtance des

hommes, en deviendront plus fertiles; parce qu'on y répandra l'engrais en plus grande abondance. Mais on conviendra aussi avec moi que cette fertilité ne sera pas une compensation suffisante. Quand même, ce qui n'est pas possible, ces terres, prises séparément, produiroient autant que toutes ensemble; comment pourroient-elles suffire à la même population, dans un tems où les hommes consomment à l'envi toujours davantage?

Comment on peut juger, par la population, de la prospérité d'un Etat.

On dit souvent qu'on peut juger, par la population, de la prospérité d'un Etat. Mais cela n'est pas exact. Car certainement on n'appellera pas prospérité ces tems où j'ai représenté notre Peuplade, lorsque j'en portois la population à dix millions d'ames. Cependant la multiplication des hommes ne peut être aussi grande, que lorsqu'ils se contentent de vivre, comme elle, chacun du produit d'un arpent.

Ce n'est donc pas la plus grande

population considérée en elle-même ; qui doit faire juger de la prospérité d'un Etat : c'est la plus grande population qui, étant considérée par rapport aux besoins de toutes les classes de Citoyens, se concilie avec l'abondance à laquelle ils ont tous droit de prétendre. Deux Royaumes pourroient être peuplés inégalement, quoique le Gouvernement fût également bon ou également mauvais dans l'un & dans l'autre.

La Chine, par exemple, renferme un Peuple immense. C'est que l'unique nourriture de la multitude est le riz, dont on fait, chaque année dans plusieurs Provinces, trois moissons abondantes : car la terre ne s'y repose point, & produit souvent cent pour un. Cette multitude, qui a peu de besoins, est presque nue, ou est vêtue de coton, c'est-à-dire, d'une production si abondante, qu'un arpent peut fournir dequoi habiller trois à quatre cens per-

sonnes. Cette grande population ne prouve donc rien en faveur du Gouvernement : elle prouve seulement que les terres ont une grande fertilité, & qu'elles sont cultivées par des hommes laborieux qui ont peu de besoins.

Les terres seront en valeur, par-tout où l'Agriculture jouira d'une entiere liberté ; & alors la population, en proportion avec les consommations, sera aussi grande qu'elle peut l'être. Voilà la prospérité de l'Etat.

Quel est le plus avantageux, d'une grande population avec peu de besoins, ou d'une moindre population avec des besoins en plus grand nombre.

On pourroit demander s'il est plus avantageux pour un Royaume d'avoir un million d'habitans, qui subsistent, l'un portant l'autre, du produit de dix arpens par tête ; ou dix millions qui subsistent chacun du produit d'un seul arpent. Il est évident que cette question reviendroit à celle-ci : *Est-il plus avantageux pour un Royaume, que ses habitans ayent le moins de besoins possibles, ou qu'ils en ayent beaucoup ?* ou encore : *est-il plus avantageux, pour un*

Royaume, que ses habitans restent dans le premier état, où nous avons représenté notre Peuplade ; ou est-il à desirer qu'ils en sortent ? Je réponds qu'il faut qu'ils en sortent. Mais quel est le terme où il faudroit pouvoir les arrêter ? C'est ce que nous examinerons dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE XXVI.

De l'emploi des hommes dans une société qui a des mœurs simples.

EN Amérique, dans des terres abandonnées à leur fécondité naturelle, & couvertes de forêts, il faut, à la subsistance d'un Sauvage, le produit de quatre-vingt ou cent arpens ; parce que les animaux dont il fait sa principale nourriture, ne peuvent pas se multiplier beaucoup dans des bois, où ils trouvent peu de pâturages ; & que d'ailleurs les Sauvages détruisent plus qu'ils ne consomment.

Les deux extrêmes de la population.

A ces vaſtes Pays, preſque déſerts, nous pouvons oppoſer celui de notre Peuplade, lorſque le nombre des hommes étoit égal au nombre des arpens. Voilà les deux extrêmes de la population.

Arts néceſſaires pour tirer un Peuple de la groſſiéreté.

Cette Peuplade a, ſur une Horde ſauvage, l'avantage de trouver l'abondance dans les lieux où elle s'eſt fixée : mais elle a beſoin de pluſieurs Arts, pour ſortir de l'état groſſier, où elle ſe trouve d'abord.

Je n'entreprendrai pas d'expliquer comment elle en fera la découverte : cette recherche n'eſt pas de mon ſujet. Je paſſe aux tems où elle connoîtra ceux qui remontent à la plus haute antiquité : l'art de moudre le froment & d'en faire du pain ; l'art d'élever des troupeaux ; l'art de former des tiſſus avec la laine des animaux, avec leur poil, avec le coton, le lin, &c. enfin, un commencement d'architecture.

Alors elle trouve, dans le pain,

une nourriture plus délicate, que dans le bled qu'elle mangeoit auparavant tel qu'elle l'avoit récolté. Elle a, dans le lait de ſes troupeaux & dans leur chair, un ſurcroît de nourriture qui la fait ſubſiſter avec plus d'aiſance. Les étoffes ou tiſſus, dont elle s'habille, garantiſſent mieux des injures de l'air, que des peaux groſſiérement couſues enſemble ; & elles ſont d'autant plus commodes, qu'elles ont une ſoupleſſe qui laiſſe au corps la liberté de tous ſes mouvemens. Enfin ſes bâtimens, plus ſolides & plus grands, ſont un abri plus ſûr pour les choſes qu'elle veut conſerver, & elle y trouve plus de commodités.

Quand les étoffes ſont commodes & durables, il importe peu qu'elles ſoient travaillées avec plus de fineſſe : ſi la nourriture eſt abondante & ſaine, il ſeroit peut-être dangereux qu'elle devînt plus délicate ; & lorſque des bâtimens ſolides, ſont aſſez grands

pour loger une famille, & renfermer toutes les choses dont elle a besoin, est-il absolument nécessaire d'y trouver toutes les commodités, dont un Peuple amolli s'est fait autant d'habitudes ?

La vie simp-e est entre ;ux extrê-es.

Entre une vie grossiere & une vie molle, je voudrois distinguer une vie simple, & en déterminer l'idée, s'il est possible, avec quelque précision.

Je me représente une vie grossiere dans le premier état où a été notre Peuplade : je me représente une vie molle dans ces tems, où les excès en tous genres ont corrompu les mœurs. Ces extrêmes sont faciles à saisir. C'est entre l'un & l'autre que nous devons trouver la vie simple. Mais où commence-t'elle, & où finit-elle ? Voilà ce qu'on ne peut montrer qu'à peu-près.

Nous passons de la vie grossiere à la vie simple, & de la vie simple à la vie molle par une suite de ces choses que l'habitude nous rend nécessaires,

& que, par cette raiſon, j'ai appellé *de ſeconde néceſſité.* Il faut donc que les Arts faſſent quelques progrès, pour nous tirer d'une vie groſſiere; & il faut qu'ils s'arrêtent après quelques progrès, pour nous empêcher de tomber dans une vie molle. Le paſſage de l'une à l'autre eſt inſenſible, & ce n'eſt jamais que du plus au moins que la vie ſimple s'éloigne d'un des extrêmes, comme ce n'eſt jamais que du plus au moins qu'elle s'approche de l'autre. Il n'eſt donc pas poſſible d'en parler avec une exacte précision.

Il eſt aiſé de ſe repréſenter ce que c'étoit que la vie ſimple, lorſque les hommes, avant de s'être raſſemblés dans les Villes, habitoient les champs qu'ils cultivoient. Alors, quelques progrès qu'euſſent faits les Arts, tous ſe rapportoient à l'Agriculture, qui étoit le premier Art, l'Art eſtimé par-deſſus tous.

La vie étoit ſimple avant la fondation des Villes, parce que tous les Arts ſe rapportoient à l'Agriculture, & qu'il y avoit peu de loix.

Or, tant que l'Agriculture a été re-

gardée comme le premier Art, comme celui auquel tous les autres doivent se rapporter, les hommes, bien-loin de pouvoir s'amollir, ont été nécessairement sobres & laborieux. Le Gouvernement, simple alors, demandoit peu de loix, & n'engageoit pas dans de longues discussions. Les affaires entre Particuliers, mises en arbitrages, avoient pour Juges les voisins dont l'équité étoit reconnue. Les intérêts généraux se traitoient dans l'assemblée des peres de famille ou des chefs qui les représentoient ; & l'ordre se maintenoit, en quelque sorte, de lui-même, chez un Peuple qui avoit peu de besoins.

Voilà la vie simple : elle se reconnoît sensiblement à l'emploi des hommes, dans une société agricole qui se maintient avec peu de loix. Cette simplicité subsistera, tant que les Citoyens ne seront qu'Agriculteurs ; & il s'en conservera quelques restes dans tous les tems

où l'Agriculture ſera en quelque conſidération parmi eux.

Après la fondation des Villes, le Gouvernement ne pouvoit plus être auſſi ſimple, & les déſordres commencerent. Les Propriétaires, comme plus riches, ſe trouverent ſaiſis de la principale autorité : ils paroiſſoient y avoir plus de droit, parce qu'étant maîtres des terres, ils avoient un plus grand intérêt au bien général.

Après la fondation des Villes, la vie a continué d'être ſimple, tant qu'il y a eu peu de loix, & que l'Agriculture a été en conſidération.

Tous vouloient avoir la même part à la puiſſance, & tous cependant ne le pouvoient pas. Les richeſſes donnoient l'avantage aux uns ; plus d'adreſſe ou plus de talens le donnoient aux autres ; &, dans ce conflit, l'autorité devoit être flottante, juſqu'à ce qu'un Chef de parti s'en fût ſaiſi, ou que la Nation, aſſemblée, eût donné une forme au Gouvernement. C'eſt alors qu'on créa un Sénat pour veiller aux intérêts de tous ; & on lui donna un Chef avec le nom de *Roi*, nom qui devint ce que

nous appellons un titre, lorsque la Royauté se fut arrogé la plus grande puissance. Mais les Rois, dans les commencemens, n'ont eu qu'une autorité bien limitée.

Sous cette nouvelle forme de Gouvernement, il n'y avoit encore qu'un petit nombre de loix, & ce petit nombre est une preuve de la simplicité des mœurs. C'est dans les tems de corruption, que les loix se multiplient. On en fait continuellement, parce qu'on en sent continuellement le besoin, & il semble qu'on en fait toujours inutilement : car elles tombent bientôt en désuétude, & on est sans cesse obligé d'en refaire.

Il faut que les Arts fassent assez de progrès pour employer les Citoyens qui ne pourroient pas subsister sans travail.

On juge avec raison que, lorsqu'une Nation n'est recherchée, ni dans sa nourriture, ni dans son habillement, ni dans son logement; il suffit pour la faire subsister dans l'abondance & dans l'aisance, d'employer le quart des Citoyens aux travaux journaliers de la cultivation & des Arts grossiers.

Un autre quart, ou à peu-près, sont trop jeunes ou trop vieux, pour contribuer, par leur travail, aux avantages de la ſociété. Il en reſteroit donc la moitié qui ſeroit ſans occupation. C'eſt cette moitié qui ſe retire dans les Villes. Elle comprend les Propriétaires, qui ſe trouvent naturellement chargés des principaux ſoins du Gouvernement; les Marchands qui facilitent le plus grand débit de toutes les choſes néceſſaires à la vie; & les Artiſans, qui travaillent, avec plus d'art, les matieres premieres.

Si les Arts reſtent dans cet état, où le travail d'un quart des Citoyens ſuffit à la ſubſiſtance de tous, la plupart de ceux qui n'auront point de terres en propriété, ſeront dans l'impuiſſance de ſubſiſter, puiſqu'ils ſeront ſans occupations, & ce ſeroit le plus grand nombre.

On ne peut pas ne pas reconnoître que ce ne fût là une ſource de déſor-

dres. Or s'il importe d'un côté que chaque Citoyen puisse vivre de son travail, il est certain de l'autre qu'on ne pourra donner de l'occupation à tous, qu'autant que les Arts auront fait de nouveaux progrès. Il est donc de l'intérêt de la société que ces progrès se fassent.

Ces progrès se concilieront avec la simplicité, tant que les ouvrages seront d'un prix proportionné aux facultés du commun des Citoyens.

Les Artisans, qui réussissent dans ces Arts perfectionnés, font du linge plus fin, de plus beau drap, des vases d'une forme plus commode, des instrumens plus solides ou plus utiles, des ustensiles de toutes especes, propres à de nouveaux usages, ou plus propres aux anciens que ceux dont on se servoit. Tout ces Arts, tant qu'on n'y mettra point trop de recherches, se concilieront avec la simplicité.

Ce que j'appelle *recherches*, peut se trouver dans les matieres premieres & dans le travail. Dans les matieres premieres, lorsqu'on préfere celles qu'on tire de l'Etranger, uniquement parce

qu'elles font plus rares, & fans y trouver d'ailleurs aucun avantage : dans le travail, lorfqu'on préfere un ouvrage plus fini, quoiqu'il n'en foit ni plus folide, ni plus utile.

Or dès qu'il y aura moins de recherches dans les matieres premieres & dans le travail, les ouvrages en feront à moins haut prix. Dès que les ouvrages feront à moins haut prix, ils feront plus proportionnés aux facultés des Citoyens. L'ufage n'en fera donc interdit à aucun d'eux : tous en jouiront, ou fe flatteront au moins d'en pouvoir jouir. Ce font fur-tout les jouiffances exclufives qui font difparoître la fimplicité. Quand on commence à croire qu'on en vaut mieux, parce qu'on jouit des chofes dont les autres ne jouiffent pas ; on ne cherche plus à valoir que par ces fortes de chofes : on croit fe diftinguer, en affectant d'en jouir, lors même qu'on n'en fent plus la jouiffance ; & on ceffe d'être fimple,

non-seulement parce qu'on n'est pas comme les autres, mais encore parce qu'on veut paroître ce qu'on n'est pas.

Emploi des hommes dans une société dont les mœurs sont simples.

Tel est donc l'emploi des hommes chez notre Peuplade. Elle a des Magistrats qu'elle a chargés des soins du Gouvernement, des Laboureurs qui cultivent les terres, des Artisans pour les Arts grossiers, d'autres Artisans pour les Arts perfectionnés, & des Marchands qui mettent tous les Citoyens à portée des choses à leur usage.

Tout le monde travaille à l'envi dans cette société ; & parce que chacun a le choix de ses occupations, & jouit d'une liberté entiere, le travail de l'un ne nuit point au travail de l'autre. La concurrence, qui distribue les emplois, met chacun à sa place : tous subsistent, & l'Etat est riche des travaux de tous. Voilà le terme où les Arts doivent tendre, & où ils devroient s'arrêter.

En effet, si, pour faire de nouveaux progrès, ils mettent trop de recherches dans les choses d'usage; s'ils nous font un besoin d'une multitude de choses, qui ne servent qu'à la magnificence; s'ils nous en font un autre d'une multitude de frivolités: c'est alors que les Citoyens, bien-loin de contribuer par leurs travaux à élever & à consolider l'édifice de la société, paroissent au contraire le saper par les fondemens. Le luxe, dont nous allons traiter, enlevera les Artisans aux Arts les plus utiles: il enlevera le Laboureur à la charrue: il fera hausser le prix des choses les plus nécessaires à la vie; &, pour un petit nombre de Citoyens qui vivront dans l'opulence, la multitude tombera dans la misere. Comment les Arts deviennent dangereux par leurs progrès.

Un Peuple ne sortira point de la simplicité, lorsqu'au lieu de marcher pieds nuds, il aura des chaussures commodes; lorsqu'aux vases de bois, de pierre, de terre, il préférera des vases Ils ne sont point dangéreux, & ils sont au contraire utiles lorsqu'ils procurent aux uns les moyens de subsister en travaillant,

& qu'ils n'exposent pas les autres à tomber dans la molleffe.

plus folides, faits avec des métaux communs ; lorfqu'il fe fervira de linge ; lorfque fes vêtemens feront d'une forme plus propre aux ufages auxquels il les deftine ; lorfqu'il aura des uftenfiles de toutes efpeces, mais d'un prix proportionné aux facultés de tous : en un mot, il n'en fortira point, lorfque, dans les Arts qu'il crée ou qu'il perfectionne, il ne cherchera que des chofes d'un ufage commun.

Concluons que, puifque dans une fociété tous les Citoyens doivent être occupés, il eft avantageux ou même néceffaire que les Arts faffent affez de progrès pour fournir de l'occupation à tous. Ce font les chofes dont l'ufage fait fentir la néceffité, qui doivent être la regle de l'emploi des hommes, & procurer aux uns les moyens de fubfifter en travaillant, fans expofer les autres à tomber dans la molleffe.

Le fujet de ce Chapitre s'éclaircira encore dans le fuivant, où nous traite-

rons du luxe, c'eſt-à-dire, d'un genre de vie qui eſt le plus éloigné de la ſimplicité.

CHAPITRE XXVII.

Du Luxe.

DEPUIS qu'on écrit ſur le luxe, les uns en font l'apologie, les autres en font la ſatyre, & on ne prouve rien. C'eſt qu'on ne cherche pas à s'entendre.

Idée confuſe qu'on ſe fait du luxe.

On parle du luxe, comme d'une choſe dont on ſe ſeroit fait une idée abſolue, & cependant nous n'en avons qu'une idée relative. Ce qui eſt luxe pour un Peuple, ne l'eſt pas pour un autre; & pour le même Peuple, ce qui l'a été, peut ceſſer de l'être.

Luxe, dans la premiere acception du mot, eſt la même choſe qu'excès; & quand on l'emploie en ce ſens, on commence à s'entendre. Mais lorſque nous oublions cette premiere accep-

tion, & que nous courons, pour ainsi dire, à une multitude d'idées accessoires, sans nous arrêter à aucune, nous ne sçavons plus ce que nous voulons dire. Substituons, pour un moment, le mot d'*excès* à celui de *luxe*.

Ce qui est excès aux yeux d'un Sauvage, n'en est pas un aux yeux d'un Citoyen.

La vie grossiere de notre Peuplade, lors de son établissement, seroit un excès de recherches aux yeux d'un Sauvage, qui, accoutumé à vivre de chasse & de pêche, ne comprend pas la nécessité des besoins qu'elle s'est faits. Parce que la terre, sans être travaillée, fournit à sa subsistance; il lui paroît que ceux qui la cultivent, sont trop recherchés sur les moyens de subsister.

Voilà donc, à son jugement, un excès, qui n'en est pas un au jugement de notre Peuplade, ni au nôtre.

Ce qui paroît excès à quelques Citoyens, peut ne pas paroître excès à quelques-autres.

Mais chez notre Peuplade même, chaque nouvelle commodité, dont l'usage s'introduira, pourra être regardée comme un excès de recherches, par

tous ceux qui n'en sentiront pas encore le besoin. Est-elle donc condamnée à tomber d'excès en excès, à mesure qu'elle fera des progrès dans les Arts ?

Pourquoi.

Les hommes ne jugent différemment de ce que tous s'accordent à nommer excès, que parce que, n'ayant pas les mêmes besoins, il est naturel que ce qui paroît excès à l'un, ne le paroisse pas à l'autre. Voilà sans doute pourquoi on a tant de peine à sçavoir ce qu'on veut dire, quand on parle du luxe.

Le luxe consiste dans les choses que tous les Citoyens doivent s'accorder à regarder comme un excès.

Je distingue deux sortes d'excès : les uns qui ne le sont, que parce qu'ils paroissent tels aux yeux d'un certain nombre ; les autres qui le sont, parce qu'ils doivent paroître tels aux yeux de tous. C'est dans ces derniers que je fais consister le luxe. Voyons donc quelles sont les choses qui doivent paroître un excès aux yeux de tous.

Il n'y a point d'excès dans l'usage des choses qui sont de nature à

Quelque recherchées que les choses aient pu paroître dans les commencemens, elles ne sont point un excès, lorf-

pouvoir être communes à tous.

qu'elles sont de nature à devenir d'un usage commun. Alors elles sont une suite des progrès qu'il est important de faire faire aux Arts ; & il viendra un tems, où tout le monde s'accordera à les regarder comme nécessaires. On voit même qu'elles peuvent se concilier avec la simplicité.

Il y a excès dans l'usage des choses qui sont réservées pour le petit nombre, à l'exclusion du plus grand ; & cet excès constitue le luxe.

Quand au contraire les choses, de nature à ne pouvoir être communes, sont réservées pour le plus petit nombre à l'exclusion du plus grand, elles doivent toujours être regardées comme un excès : ceux-mêmes qui aiment le plus à en jouir, n'en pourront pas disconvenir. Le luxe consiste donc dans les choses qui paroissent un excès aux yeux de tous, parce qu'elles sont, par leur nature, réservées pour le petit nombre à l'exclusion du plus grand.

Le linge, qui a été un luxe dans son origine, n'en est pas un aujourd'hui. L'or & l'argent, qui, dans les meubles & dans les habits, a toujours été un luxe, en sera toujours un.

La ſoie étoit un luxe pour les Romains, parce qu'il la tiroit des Indes, & que, par conſéquent, elle ne pouvoit pas être commune chez eux. Elle a commencé à être moins luxe pour nous, quand elle a commencé à être une production de notre climat; & elle le ſera moins, à proportion qu'elle deviendra plus commune.

Enfin les pommes de terre ſeroient un luxe ſur nos tables, ſi nos champs n'en produiſoient pas; & qu'il fallût les faire venir à grands frais de l'Amérique Septentrionnale, d'où elles viennent originairement. Les gens riches, dont le goût eſt en proportion avec la rareté des mets, les jugeroient excellentes; & un plat de cette racine, dernière reſſource des Payſans à qui le pain manque, feroit la célébrité d'un repas.

Le luxe peut avoir lieu dans les choſes qu'on fait venir de loin.

Pour juger s'il y a du luxe dans l'uſage des choſes, il ſuffiroit donc ſouvent de conſidérer l'éloignement des lieux

d'où on les tire. En effet, lorſque le Commerce ſe fait entre deux Nations voiſines, le luxe peut ne s'introduire ni chez l'une, ni chez l'autre; parce que les mêmes choſes peuvent, par des échanges, devenir communes chez toutes deux.

Il n'en eſt pas de même, lorſque le Commerce ſe fait entre deux Peuples fort éloignés: Ce qui eſt commun chez nous, devient luxe aux Indes, où il eſt néceſſairement rare; & ce qui eſt commun aux Indes, devient luxe chez nous, où il eſt rare auſſi néceſſairement.

Il peut avoir lieu dans celles qu'on prend chez une Nation voiſine, & dans celles qu'on trouve chez ſoi.

Le luxe peut donc avoir lieu dans l'uſage des choſes qu'on fait venir de loin: mais ce n'eſt pas le ſeul. Il peut y en avoir un dans l'uſage des choſes qu'on tire d'une Nation voiſine, & même dans l'uſage de celles qu'on trouve chez ſoi.

On prétend que ſi la France payoit, en vin de Champagne, les dentelles de Bruxelles, elle donneroit, pour le

produit d'un ſeul arpent de lin, le produit de plus de ſeize mille arpens en vignes. (*a*) Les dentelles, quoiqu'elles ne nous viennent pas de loin, ſont donc une choſe dont l'uſage ne peut pas être commun, ou une choſe de luxe.

Mais, quand les dentelles ſe feroient en France, elles n'en ſeroient pas moins luxe : elles ſeroient même encore à plus haut prix, &, par conſéquent, d'un uſage moins commun.

La main-d'œuvre transforme en luxe les choſes les plus communes.

Le prix de la main-d'œuvre transforme donc en choſes de luxe, les matieres premieres que notre ſol produit en plus grande abondance. Il y a beaucoup de ce luxe dans nos meubles, dans nos équipages, dans nos bijoux, &c.

Effets du luxe, lorſqu'il conſiſte dans les choſes qu'on tire de l'Etranger.

Quoique tous ces luxes tendent à corrompre les mœurs, ils ne ſont pas tous également nuiſibles. Conſidérons-les d'abord par rapport à l'Etat, nous

(*a*) Eſſai ſur la nature du Commerce, Part. I, ch. 15.

les considérerons ensuite par rapport aux particuliers.

Deux Nations commerceront avec le même avantage, toutes les fois que chacune recevra en productions une quantité égale à la quantité qu'elle livrera. Mais si l'une donne le produit de seize mille arpens pour le produit d'un seul, il est évident qu'elle sera prodigieusement lésée. Le luxe des dentelles est donc nuisible à la France. Il enleve une grande subsistance, &, par conséquent, il tend à diminuer la population.

Il pourroit être avantageux pour l'Europe d'envoyer aux Indes le surabondant de ses productions. Mais si elle n'avoit un surabondant, que parce qu'elle se dépeuple, elle feroit mieux d'employer ses terres à la subsistance de ses propres habitans, & d'augmenter ses productions, afin d'augmenter sa population.

Il lui a été sur-tout avantageux de se débarrasser, dans ce commerce,

d'une partie de l'or & de l'argent que l'Amérique lui fourniſſoit en trop grande abondance. Mais les choſes de luxe, qu'elle tire des Indes, lui coûtent en échange des millions d'hommes. Combien n'en périt-il pas dans le trajet! Combien dans des climats mal-ſains, où elle eſt obligée d'avoir des entrepôts! Combien dans les guerres avec les Indiens! Combien enfin dans les guerres que ce commerce ſuſcite entre les Nation rivales! Je croirai ce luxe avantageux pour l'Europe, lorſqu'il ſera prouvé qu'elle a une ſurabondance de population.

Quant aux choſes de luxe qui viennent de notre ſol & de notre induſtrie, elles peuvent avoir quelque utilité, mais elles ne ſont pas ſans abus.

Effets du luxe, lorſqu'il conſiſte dans des choſes qu'on tire de ſon ſol & de ſon induſtrie.

Lorſque, dans la primeur, un homme riche achete cent écus un litron de petits pois, c'eſt un luxe, tout le monde en convient. Mais il ſeroit à ſouhaiter que tous les excès des hommes

à argent fussent de cette espece : car leurs richesses se verseroient immédiatement sur les champs, comme un engrais propre à les rendre fertiles.

Il n'est pas douteux que les sommes que nous dépensons en meubles, en équipages, en bijoux, ne se versent aussi sur nos champs, lorsque nous employons à ces ouvrages nos propres Ouvriers ; puisque ces Ouvriers les rendent en détail au Laboureur qui les fait subsister. Mais elles ne s'y versent pas immédiatement. Elles commencent par enrichir l'Ouvrier ; elles l'accoutument à des jouissances qui sont un luxe pour lui : & ces jouissances excitent l'envie ou l'émulation de tous ceux qui se flattent de réussir dans le même métier.

En effet, comme cet Ouvrier est un Paysan dont tous les parens sont Laboureurs, sa condition améliorée fera voir à tout son Village, combien l'industrie dans les Villes a d'avantages

fir les travaux de la campagne. On déſertera donc les Villages. Sur dix Payſans qui auront pris des métiers, un ſeul réuſſira, & neuf ne gagneront pas dequoi vivre. Il y aura donc dix hommes de perdus pour l'Agriculture, & neuf pauvres de plus dans la Ville. Voilà, pour l'Etat, les inconvéniens que produit le luxe, lorſqu'il conſiſte dans des ouvrages auxquels nous employons nos propres Ouvriers.

Pour juger des inconvéniens du luxe par rapport aux Particuliers, j'en diſtingue de trois eſpeces : luxe de magnificence, luxe de commodités, luxe de frivolités. Trois ſortes de luxe.

Le premier me paroît le moins ruineux, parce qu'une partie des choſes, qui ont ſervi à la magnificence, peuvent y ſervir encore ; & que d'ailleurs, lorſqu'elles ſont de nature à ne pas ſe conſommer, elles conſervent une grande valeur, même après avoir été employées à nos uſages. De ce genre ſont Luxe de magnificence.

la vaiſſelle d'or ou d'argent, les diamans, les vaſes de pierres rares, les ſtatues, les tableaux, &c.

Luxe de commodités.

Celui de commodités, plus contagieux, parce qu'il eſt proportionné aux facultés d'un plus grand nombre de Citoyens, peut être fort diſpendieux : car il devient plus grand à meſure qu'on s'amollit davantage, & la plupart des choſes qu'on y employe, perdent toute leur valeur.

Luxe de frivolités.

Enfin le luxe de frivolités, aſſujetti aux caprices de la mode, qui le reproduit continuellement ſous des formes nouvelles, jette dans des dépenſes dont on ne voit point les bornes ; & cependant les frivolités, pour la plupart, n'ont de valeur qu'au moment où on les achete.

Combien il faut raiſonner mal pour les juger utiles.

Quelle eſt la fortune qui peut ſuffire à toutes ces ſortes de luxe ? Il faut donc des reſſources, & on en trouve malheureuſement pour achever ſa ruine. On dira ſans doute que le luxe fait ſub-

ſiſter une multitude d'Ouvriers, & que lorſque les richeſſes reſtent dans l'Etat, il importe peu qu'elles paſſent d'une famille dans une autre.

Mais quand le déſordre eſt dans toutes les fortunes, peut-il ne pas y en avoir dans l'Etat ? Que deviennent les mœurs, lorſque les principaux Citoyens, qu'on prend pour exemple, forcés à être tout à la fois avides & prodigues, ne connoiſſent que le beſoin d'argent, que tout moyen d'en faire eſt reçu parmi eux, & qu'aucun ne déshonore ? Le luxe fait ſubſiſter une multitude d'Ouvriers, j'en conviens. Mais faut-il fermer les yeux ſur la miſere qui ſe répand dans les Campagnes ? Qui donc a plus de droit à la ſubſiſtance, eſt-ce l'Artiſan des choſes de luxe, ou le Laboureur ?

C'eſt une choſe de fait, que la vie ſimple peut ſeule rendre un Peuple riche, puiſſant & heureux. Voyez la Grece dans ſes tems floriſſans ; c'eſt à

C'eſt da[ns] la ſimplici[té] des mœur[s] uniquemen[t] qu'une N[a]tion peu[t] trouver l'[a]bondance [&] la puiſſanc[e]

c le bon-eur.

un reste de simplicité qu'elle devoit cette puissance qui étonne les Nations amollies. Voyez même les Peuples de l'Asie, avant Cyrus. Ils avoient des vices, ils connoissoient le faste : mais le luxe n'avoit pas encore répandu son poison mortel sur toutes les parties de la société. Si la magnificence se montroit dans des trésors qu'on amassoit pour le besoin, dans de grandes entreprises, dans des travaux aussi vastes qu'utiles; si elle se montroit dans les meubles, dans l'habillement : au moins ne connoissoit-on pas toutes nos commodités, & on connoissoit moins encore toutes les frivolités, dont nous n'avons pas honte de nous faire autant de besoins. Le luxe même de la table, quel qu'il fût, n'avoit lieu que dans des festins d'apparat. Il consistoit dans l'abondance, plutôt que dans la délicatesse. Ce n'étoit pas deux fois par jour, jusques dans les maisons des Particuliers, une profusion de mets,

apprêtés avec élégance, & étalés avec faste.

Je ferois volontiers l'apologie du luxe des anciens Peuples de l'Asie. Je le vois se concilier avec un reste de simplicité, jusques dans les Palais des Souverains. S'il est grand, je le vois soutenu par des richesses plus grandes encore, & je comprends qu'il a pu être de quelque utilité. Mais nous qui, dans notre misere, n'avons que des ressources ruineuses, & qui, pour nous procurer ces ressources, ne craignons pas de nous déshonorer, nous voulons vivre dans le luxe, & nous voulons que notre luxe soit utile !

Autrefois le luxe étoit plus tolérable en Asie, qu'il ne l'est aujourd'hui en Europe.

CHAPITRE XXVIII.

De l'Impôt, source des revenus publics.

En considérant comment les richesses se produisent, se distribuent & se conservent, nous avons vu que le

Ce qu'on entend par revenus publics ou de l'Etat.

Commerce a besoin d'une Puissance qui le protege. J'appelle *revenus publics* ou *de l'Etat* les revenus qu'on accorde à cette Puissance. Il s'agit de sçavoir pourquoi & par qui ils doivent être payés.

Tout Citoyen doit se rendre utile.

Une société civile est fondée sur un contrat, exprès ou tacite, par lequel tous les Citoyens s'engagent, chacun pour leur part, à contribuer à l'avantage commun.

En général, pour contribuer à cet avantage, il suffit d'être utile; & on le fera, toutes les fois qu'on aura un état, & qu'on en remplira les devoirs.

Cette maniere de contribuer est une obligation que tous les Citoyens, sans exception, ont contractée en se réunissant en corps de société.

Un homme inutile n'est donc pas un Citoyen. A charge à la société, il ne fait rien pour elle : elle ne lui doit rien.

Subsides ou Impôts à payer.

Mais il ne suffit pas toujours d'avoir un état & d'en remplir les devoirs. Dans le gouvernement de toute société civile,

civile, il y a des dépenſes publiques, néceſſaires, indiſpenſables, & auxquelles, par conſéquent, les Citoyens doivent contribuer.

Ils ne le peuvent qu'en deux manieres; l'une en travaillant eux-mêmes aux ouvrages publics, l'autre en fourniſſant la ſubſiſtance à ceux qui travaillent. Or comme cette ſubſiſtance & ce travail peuvent s'évaluer en argent, nous réduirons, pour plus de ſimplicité, à une contribution faite en argent, ces deux manieres de contribuer. Une pareille contribution, ſi elle eſt réglée par la Nation même, ſe nomme *ſubſide* ou *don gratuit*; & on le nomme *impôt*, ſi elle eſt impoſée par le Gouvernement. On demande qui doit payer les ſubſides ou impôts?

Il n'y a en général que deux claſſes de Citoyens: celle des Propriétaires, à qui toutes les terres & toutes les productions appartiennent; & celle des Salariés, qui n'ayant ni terres, ni pro- Deux claſſes de Citoyens: les propriétaires & les ſalariés.

ductions en propre, subsistent avec les salaires dûs à leur travail.

Les propriétaires peuvent payer les subsides.

La premiere peut facilement contribuer; parce que, toutes les productions étant à elle, si elle n'a pas tout l'argent, elle a plus que l'équivalent (*a*), & que d'ailleurs il passe entiérement par ses mains.

Les salariés ne le peuvent pas.

La seconde ne le sçauroit. Elle ne peut pas fournir la subsistance à ceux qui travaillent, puisqu'elle n'a point de productions en propre. Elle ne peut pas leur donner l'argent dont ils ont besoin pour acheter cette subsistance, puisqu'elle n'a pour tout argent que son salaire; & que ce salaire, réduit au plus bas par la concurrence, n'est précisément que ce qu'il lui faut pour subsister elle-même.

Représentons-nous des Peuples qui n'ont aucun de nos préjugés, des Peu-

(*a*) Il faut se souvenir que, quelque quantité d'argent qu'il y ait chez une Nation, il ne peut jamais avoir une valeur égale à la valeur de toutes les productions.

ples tels que ceux que j'ai ſuppoſés ; la premiere idée qui s'offrira à eux, ſeroit-elle de dire ? *Il faut que ceux qui n'ont rien, contribuent aux dépenſes publiques, comme ceux qui ont quelque choſe* ; ou autrement, *il faut que ceux qui n'ont que des bras & de l'induſtrie pour tout avoir, contribuent aux dépenſes publiques avec un argent qu'ils n'ont pas*. Or la claſſe ſalariée, ne gagnant que l'argent néceſſaire à ſa ſubſiſtance, mettre un impôt ſur elle, c'eſt vouloir qu'elle paie avec un argent qu'elle n'a pas.

Si on fait payer l'induſtrie, elle ſe fait rembourſer.

Les impôts ſur l'induſtrie nous paroiſſent raiſonnables & juſtes, parce que, ſans avoir approfondi les choſes, ſans même y avoir penſé, nous les jugeons raiſonnables & juſtes, toutes les fois qu'elles ſont dans l'ordre que nous trouvons établi. Cependant cet ordre n'eſt ſouvent qu'un abus. Notre conduite le prouve, lors même que nous n'en voulons pas convenir.

En effet, ſi nous allons chez des

Marchands ſur qui on a mis une nouvelle impoſition, nous ne ſerons pas étonnés qu'ils veuillent vendre à plus haut prix. Nous jugerons même qu'ils ſont fondés en raiſon, & nous paierons le prix qu'ils exigent. Nous ſommes donc en contradiction avec nous-mêmes; nous voulons que les Marchands contribuent aux dépenſes publiques, & quand ils ont contribué, nous voulons les rembourſer. Ne feroit-il pas plus ſimple de nous charger nous-mêmes de toutes ces dépenſes ?

Mais il y a des Marchands & des Artiſans qui s'enrichiſſent. Voilà ſans doute ce qui entretient notre préjugé. Eh bien, qu'on les faſſe contribuer, ils ſe feront rembourſer. Il eſt donc impoſſible qu'ils contribuent.

On dira ſans doute que, dans la néceſſité où ils ſont de vendre, ils ne ſe feront pas toujours rembourſer dans la proportion des impoſitions ; & que, par conſéquent, ils en porteront une partie,

Cela peut être : mais il faut remarquer que la partie dont ils resteront chargés, sera prise sur leur salaire, & que par conséquent ils seront réduits à consommer moins qu'ils n'auroient fait. Voilà donc, dans un Etat tel que la France, plusieurs millions de Citoyens qui sont forcés à retrancher sur leurs consommations. Or je demande si les terres rapporteront le même revenu, lorsqu'on vendra une moindre quantité de productions à plusieurs millions de Citoyens. Soit donc que les Salariés se fassent rembourser en entier, ou ne se fassent rembourser qu'en partie, il est démontré que, dans un cas comme dans l'autre, l'impôt qu'on met sur eux, retombe également sur les Propriétaires. En effet, il faut bien que les Propriétaires paient pour les Salariés, puisque ce sont les Propriétaires qui paient les salaires. En un mot, de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut qu'ils paient tout.

Si elle ne se fait pas rembourser en entier, l'impôt qu'on met sur elle n'en retombe pas moins sur les propriétaires des terres.

Elle ne doit point payer chez une Nation qui subsiste du produit de son sol.

Ou le Pays qu'une Nation habite, fournit abondamment tout ce qui est nécessaire aux besoins des Citoyens ; ou il n'en fournit qu'une partie, quelque soin qu'on donne à la culture des terres.

Dans le premier cas, la Nation, riche par son sol, se suffit à elle-même. Mais les productions, qui sont toute sa richesse, appartiennent entiérement & uniquement aux Propriétaires des terres. Cette classe peut donc seule faire toutes les dépenses publiques.

Elle doit payer chez une Nation qui subsiste de son trafic.

Dans le second cas, cette Nation sera, je suppose, sur des Côtes peu fertiles, dont le produit ne suffira qu'à la subsistance de la dixiéme partie de ses Citoyens. Condamnée par son sol à la pauvreté, elle ne peut être riche, qu'autant qu'elle s'appropriera les productions qui croissent sur un sol étranger. Or, elle s'en appropriera par son industrie ; ou plutôt elle ne s'est accrue par degrés, que parce qu'elle s'en est

appropriée peu-à-peu. Elle fait le trafic. C'eſt par elle que les Peuples, qui ne commercent pas immédiatement & par eux-mêmes, font l'échange de leur ſurabondant; & elle trouve, dans les profits qu'elle fait ſur les uns & ſur les autres, les productions dont elle a beſoin.

Riche uniquement par ſon induſtrie, elle n'a qu'une richeſſe précaire qui lui ſera enlevée, auſſi-tôt que les autres Peuples voudront faire par eux-mêmes leurs échanges. Elle ſe dépeuplera donc, à meſure qu'elle perdra ſon trafic; & lorſqu'elle l'aura tout-à-fait perdu, elle ſe trouvera réduite à la dixiéme partie de ſes Citoyens; puiſque nous ſuppoſons qu'elle n'a, dans le produit de ſon ſol, que dequoi faire ſubſiſter cette dixiéme partie.

Mais tant que ſon commerce eſt floriſſant, les neuf dixiémes des richeſſes de cette Nation ou des productions qu'elle conſomme, appartiennent à la

claſſe marchande, qui les a acquis, par ſon travail & par ſon induſtrie, ſur les Peuples Etrangers. Si cette claſſe ne payoit pas de ſubſides, ceux qui ſeroient payés par les Propriétaires ne ſuffiroient pas aux dépenſes publiques. Il faut donc qu'elle contribue pour neuf dixiémes, lorſque les Propriétaires contribueront pour un.

Cependant, lorſque cette claſſe paie neuf dixiémes, c'eſt qu'elle les fait payer aux Peuples dont elle eſt commiſſionnaire; &, par conſéquent, les dépenſes publiques d'une Nation marchande ſont payées, pour la plus grande partie, par des Propriétaires des terres dans les Pays Etrangers.

Cette Nation fait fort bien d'exiger des ſubſides de ſes Traficans, puiſqu'elle n'a pas d'autre moyen de fournir aux dépenſes publiques. Elle fait d'autant mieux, que ce ne ſont pas ſes Propriétaires qui paient pour ſes Traficans: ce ſont les Propriétaires des autres Na-

tions. C'eſt ſur eux proprement qu'elle fait retomber les impôts : c'eſt avec leurs productions qu'elle ſubſiſte, & elle met à contribution tous les Peuples pour qui elle fait le trafic.

Telle eſt à peu-près la ſituation de la Hollande. Ainſi, parce que, dans cette République, l'induſtrie paie des ſubſides, il n'en faudroit pas conclure qu'elle doive, en France, payer des impôts.

Mais chez cette Nation l'impôt ſur l'induſtrie eſt un vice inhérent à la conſtitution de l'Etat.

Mais, dira-t'on, eſt-ce qu'il ne peut pas y avoir en France, comme en Hollande, des Traficans qui mettent à contribution les Propriétaires des Nations Etrangeres? Il y aura donc, pour la France, le même avantage que pour la Hollande, à impoſer ſes Traficans.

Je réponds qu'en France, les Traficans commenceront par mettre à contribution les Propriétaires Nationnaux : c'eſt à ces Propriétaires qu'ils feront payer la plus grande partie de l'impôt mis ſur l'induſtrie; &, par conſéquent,

ils ne le paieront pas eux-mêmes. J'avoue que quelques-uns en feront payer une partie aux Propriétaires Etrangers ; mais cet avantage ne seroit pas une raison pour imposer les Traficans François.

Si la Hollande impose ses Traficans, ce n'est pas parce qu'elle y trouve l'avantage de mettre à contribution les Nations Etrangeres, c'est parce qu'elle ne peut pas faire autrement.

En effet on conviendra que cette République auroit un commerce bien plus florissant, si elle pouvoit exempter de toute taxe ceux qui le font. Elle ne le peut pas : elle est forcée à exiger des subsides de la part de ses Traficans. Elle y est forcée par sa constitution même, qui est une suite nécessaire de sa position : en un mot, elle y est forcée, parce que les subsides, s'ils n'étoient pris que sur les terres, ne suffiroient pas aux dépenses publiques. L'impôt sur l'industrie est donc chez

elle un vice inhérent à la constitution de l'Etat, & il faut qu'elle subsiste avec ce vice. Tel est le sort d'une Nation qui n'a qu'une richesse précaire.

Mais la France n'est pas forcée à mettre des impôts sur l'industrie : la France, dis-je, ou la classe des Propriétaires a toutes les richesses, & des richesses qui seroient bien surabondantes, si les terres étoient mieux cultivées.

Chez une Nation, riche par son sol, ce vice peut être extirpé, & doit l'être.

La France est riche en productions, & le surabondant de ces productions est le fonds avec lequel ses Marchands font le commerce. Ils exportent ce surabondant qui nous seroit inutile : ils l'échangent, & en nous apportant des productions utiles, ils augmentent la masse de nos richesses.

Mettons des impôts sur nos Trafiquans, ils vendront à plus haut prix le surabondant qu'ils exporteront, ils en vendront moins, par conséquent ; & ils nous rapporteront, en échange,

une moindre quantité de marchandises étrangeres, dont le prix haussera pour nous.

Alors nous serons moins riches, parce que le surabondant, qui cessera de se consommer, cessera de se reproduire; & que nous serons privés des richesses, qu'il nous auroit procuré par ses échanges.

L'impôt sur l'industrie, toujours illusoire, puisque, dans toutes les suppositions, il retombe toujours sur les Propriétaires, est donc un vice qui ne doit être souffert, que lorsqu'il tient à la constitution même, & qu'il ne peut être extirpé. Il diminue nécessairement la consommation; & en diminuant la consommation, il empêche la réproduction. Il tend donc à détériorer l'Agriculture.



CHAPITRE XXIX.

Des richesses respectives des Nations.

Nous avons distingué des richesses foncieres & des richesses mobiliaires. Qu'il ne peut y avoir que deux sortes de richesses.

Parmi les richesses foncieres, je mets non-seulement toutes les productions, mais encore tous les bestiaux : en effet ils doivent être regardés comme un produit des terres qui les nourrissent.

Parmi les richesses mobiliaires, je mets toutes les choses auxquelles la main-d'œuvre a fait prendre une nouvelle forme. Voilà à quoi se réduisent toutes les richesses : il seroit impossible d'en imaginer d'une troisiéme espece.

Si on disoit que l'or & l'argent sont d'un autre genre, je demanderois si ces métaux ne se forment pas dans la terre, & s'il n'est pas vrai qu'ils ne se produisent réellement pour nous, que lorsque nous les tirons de la mine & que nous les affinons.

L'or & l'argent ſont donc des richeſſes foncieres, qui, comme le bled, ſont le produit de la terre & de notre travail; & ces métaux ſont des richeſſes mobiliaires, lorſque nous leur avons fait prendre des formes qui les rendent propres à divers uſages; lorſque nous en avons fait de la monnoie, des vaſes, &c.

Puiſque toutes les richeſſes ſont dûes au travail, la Nation la plus riche eſt celle où l'on travaille le plus.

Nous avons vu que toutes ces richeſſes ne ſe multiplient qu'en raiſon de notre travail. Nous devons toutes les productions au travail du Cultivateur; & nous devons au travail de l'Artiſan ou de l'Artiſte, toutes les formes données aux matieres premieres.

Nous avons vu encore que toutes ces richeſſes ne ſont à leur valeur, qu'autant que la circulation les fait paſſer des lieux où elles ſurabondent, dans les lieux où elles manquent. Cette circulation eſt l'effet du Commerce. La valeur des richeſſes eſt donc en partie dûe aux travaux des Marchands.

Enfin nous avons vu combien, pour être produites & conservées, les richesses ont besoin d'une puissance qui protege le Cultivateur, l'Artisan, l'Artiste & le Marchand; c'est-à-dire, qui maintienne l'ordre, sans avoir de préférences.

Les travaux de cette puissance concourent donc à l'accroissement, comme à la conservation des richesses.

D'après ce résumé, il est aisé de juger quelle est la Nation qui doit être la plus riche.

C'est celle où il y a à la fois le plus de travaux dans tous les genres.

Toutes les terres sont-elles aussi-bien cultivées qu'elles peuvent l'être? Tous les atteliers des Artisans & des Artistes sont-ils remplis d'Ouvriers continuellement occupés? Des Marchands en nombre suffisant, font-ils circuler promptement & continuellement tout ce qui surabonde? Enfin la vigilance de la Puissance souveraine, ce travail

qui veille ſur tous les travaux, main-tient-elle, ſans préférences, l'ordre & la liberté? Alors une Nation eſt aussi riche qu'elle peut l'être.

Un Peuple, pour être auſſi riche qu'il peut l'être, doit donc s'occuper de toutes les eſpeces de travaux, ſans donner de préférence excluſive à aucun.

Qu'on ne demande donc pas, s'il faut préférer l'Agriculture aux Manufactures, ou les Manufactures à l'Agriculture. Il ne faut rien préférer : il faut s'occuper de tout.

C'eſt au Particulier qu'il appartient d'avoir des préférences : il a de droit la liberté de choiſir le genre de travail qui lui convient. Or il perdroit ce droit, ſi le Gouvernement protégeoit excluſivement ou par préférence un genre de travail.

Un Peuple, deſtiné par ſon ſol à être Agricole, négligera-t'il les productions que la nature veut lui prodiguer, ces richeſſes qui ſont à lui, qui ne sont qu'à lui, & qu'on ne peut lui enlever?

Les négligera-t'il, dis-je, pour paſſer ſes jour[illegible] des att[illegible] A vérité, il [illegible] le v[illegible]es

mais ce ſont des richeſſes du ſecond ordre ; elles ſont précaires, & les autres Nations peuvent ſe les approprier.

Ce Peuple parce qu'il eſt Agricole, dédaignera-t'il tous les travaux qui ne ſe rapportent pas immédiatement à l'Agriculture ? Voudra-t'il n'avoir ni Artiſans, ni Artiſtes ? Il tirera donc de dehors toutes les choſes mobiliaires, & il ſera dans la néceſſité de les acheter à plus haut prix, parce qu'il aura les frais de tranſport à payer. Il auroit pu avoir chez lui un grand nombre d'Ouvriers qui auroient conſommés ſes productions, & il leur enverra à grands frais ces productions pour les faire ſubſiſter dans les Pays Etrangers.

Soit donc qu'un Peuple donne la préférence à l'Agriculture, ſoit qu'il la donne aux Manufactures, il eſt certain que, dans l'un & l'autre cas, il n'eſt jamais auſſi riche qu'il auroit pu l'être.

Négligera-t'il l'Agriculture & les Manufactures pour s'occuper principale-

ment du commerce de commiſſion ? Il ſe réduira donc à n'être que le facteur des autres Peuples. Il n'aura rien à lui, & il ne ſubſiſtera qu'autant que les Nations ne lui envieront pas le bénéfice qu'il fait ſur elles. Le Commerce de Commiſſion ne doit être préféré, que lorſqu'un Peuple, n'ayant par lui-même ni aſſez de denrées, ni aſſez de matieres premieres, relativement à ſa population, n'a pas d'autres reſſources pour ſubſiſter.

Afin donc qu'un Pays agricole ſoit auſſi riche qu'il peut l'être, il faut qu'on s'y occupe en même temps de toutes les eſpeces de travaux : il faut que les différentes occupations ſe répartiſſent entre les Citoyens, & que, dans chaque profeſſion, le nombre des travailleurs ſe proportionne au beſoin qu'on en a. Or nous avons vu comment cette répartition ſe fait naturellement, lorſque le Commerce jouit d'une

liberté pleine, entiere & permanente.

Qu'on me permette de ſuppoſer, pour un moment, que toutes les Nations de l'Europe ſe conduiſent d'après ces principes qu'elles ne connoîtront peut-être jamais.

Combien il ſeroit avantageux aux Nations de l'Europe de ſe conduire d'après ces principes.

Dans cette ſuppoſition, chacune acquerroient des richeſſes réelles & ſolides, & leurs richeſſes reſpectives ſeroient en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.

Elles commerceroient entr'elles avec une liberté entiere; &, dans ce Commerce, qui feroit circuler le ſurabondant, elles trouveroient chacune leur avantage.

Toutes également occupées, elles ſentiroient le beſoin qu'elles ont les unes des autres. Elles ne ſongeroient point à s'enlever mutuellement leurs Manufactures ou leur trafic: il leur ſuffiroit à chacune de travailler, & d'avoir un travail à échanger. Que nous importe, par exemple, qu'une certaine

eſpece de drap ſe faſſe en France ou en Angleterre, ſi les Anglois ſont obligés d'échanger leur drap contre d'autres ouvrages de nos Manufactures ? Travaillons ſeulement, & nous n'aurons rien à envier aux autres Nations. Autant nous avons beſoin de travailler pour elles, autant elles ont beſoin de travailler pour nous. Si nous voulions nous paſſer de leurs travaux, elles voudroient ſe paſſer des nôtres : nous leur nuirions, elles nous nuiroient.

Des travaux de toutes eſpeces, & la liberté du choix, accordée à tous les Citoyens, voilà la vrai ſource des richeſſes ; & on voit que cette ſource répandra l'abondance plus ou moins, ſuivant qu'elle ſera plus ou moins libre dans ſon cours.

Ce Chapitre ſeroit fini, ſi je n'avois pas des préjugés à combattre.

Combien elles ont tort de chercher à s'enlever mutuellement leurs Manu-

Une Nation tente-t'elle un nouveau Commerce, toutes veulent le faire ? S'établit-il chez l'une une nouvelle

Manufacture ? chacune veut l'établir chez elle. Il semble que nous ne pensions qu'à faire ce qu'on fait ailleurs, & que nous ne songions point à ce que nous pouvons faire chez nous. C'est que n'ayant pas la liberté de faire ce que nous voulons, nous croyons trouver cette liberté dans un nouveau genre de trafic ou de Manufacture, qui semble nous assurer la protection du Gouvernement.

factures & leur Commerce.

Si nous commencions par nous occuper des choses auxquelles notre sol & notre industrie nous destinent, nous ne travaillerions pas inutilement, puisque les Etrangers rechercheroient nos ouvrages. Ils nous resteront au contraire, si nous travaillons dans des genres où ils doivent mieux réussir que nous.

Mais quand nous réussirions aussi bien qu'eux, avons-nous fait tout ce que nous pouvons faire, pour vouloir faire tout ce que font les autres ? Si

nos anciennes Manufactures languiſſent, pourquoi en établirions-nous de nouvelles ? & pourquoi multiplier nos Manufactures, ſi nous avons des terres incultes, ou ſi celles que nous cultivons ne ſont pas à leur valeur ? Nous avons des travaux à faire, nous ne les faiſons pas, & nous envions aux autres Nations les travaux qu'elles font ! Cependant ſi nous n'avions à échanger avec elles que des ouvrages ſemblables aux leurs, il n'y auroit plus de Commerce entr'elles & nous. Ces réflexions ſont bien triviales : mais pourquoi craindrois-je de dire des choſes triviales, quand on n'a pas honte de les ignorer ? Les connoiſſons-nous ces choſes triviales, lorſque pour favoriſer, dit-on, nos Manufactures, nous prohibons les marchandiſes étrangeres, ou que nous les aſſujettiſſons à des droits exhorbitans ?

Combien elles ont tort de vouloir trouver chacune excluſivement un

Occupées à ſe nuire mutuellement, les Nations voudroient chacune jouir excluſivement des avantages du Com-

merce. Chacune, dans les échanges qu'elle fait, voudroit que tout le bénéfice fût pour elle. Elles ne voient pas que, par la nature des échanges, il y a néceſſairement bénéfice des deux côtés, puiſque de part & d'autre on donne moins pour plus.

bénéfice dans les échanges qu'elles font.

Un Particulier, qui ne connoît pas le prix des Marchés, peut être trompé dans les achats qu'il fait. Les Nations ſont Marchandes : c'eſt chez elles que les Marchés ſe tiennent : le prix des choſes leur eſt connu. Par quel art donc les forcerons-nous à nous donner toujours plus pour moins, par rapport à elles, quand nous ne leur donnerons jamais que moins pour plus par rapport à nous ? Cet art eſt cependant le grand objet de la Politique : c'eſt la pierre philoſophale qu'elle cherche, & qu'elle ne trouvera certainement pas.

Mais, direz-vous, il importe d'attirer chez nous, autant qu'il eſt poſſible, l'or & l'argent des Nations Etrangeres.

Combien elles ont tort de vouloir attirer, chacune chez elles, l'or &

l'argent de l'Etranger.

Il faut donc empêcher qu'elles ne nous vendent les choses produites ou Manufacturées chez elles, & les forcer d'acheter les choses produites ou manufacturées chez nous.

Vous croyez donc qu'un million en or & en argent est une plus grande richesse qu'un million en productions, ou qu'un million en matieres premieres mises en œuvre! Vous en êtes encore à ignorer que les productions sont la premiere richesse! Que ferez-vous donc, si les autres Nations, qui raisonneront tout aussi mal que vous, veulent aussi attirer chez elles votre or & votre argent? C'est ce qu'elles tenteront. Tous les Peuples seront donc occupés à empêcher que les marchandises étrangeres n'entrent chez eux; & s'ils réussissent, c'est une conséquence nécessaire que les marchandises nationnales ne sortent de chez aucun. Pour avoir voulu, chacun exclusivement, trouver un grand bénéfice dans le Commerce, ils cesseront

ront de commercer entr'eux, & ils ſe priveront à l'envi de tout bénéfice.

Voilà l'effet des prohibitions. Qui néanmoins oſeroit aſſurer que l'Europe ouvrira les yeux ? Je le deſire : mais je connois la force des préjugés, & je ne l'eſpere pas.

Source de ces préjugés.

En effet le Commerce n'eſt pas pour l'Europe un échange de travaux, dans lequel toutes les Nations trouveroient chacune leur avantage : c'eſt un état de guerre où elles ne ſongent qu'à ſe dépouiller mutuellement. Elles penſent encore comme dans ces tems barbares, où les Peuples ne ſçavoient s'enrichir que des dépouilles de leurs voiſins. Toujours rivales, elles ne travaillent qu'à ſe nuire mutuellement. Il n'y en a point qui ne voulût anéantir toutes les autres ; & aucune ne ſonge aux moyens d'accroître ſa puiſſance réelle.

Quel ſeroit l'avantage d'une Nation qui donneroit au Commerce

On demande quel ſeroit l'avantage ou le déſavantage d'une Nation, de la France par exemple, ſi elle donnoit

une liberté entiere & permanente, tandis que les autres ne lui donneroient qu'une liberté restreinte & passagere.

la premiere à l'exportation & à l'importation une liberté pleine & entiere.

Je réponds que, si elle accordoit la premiere, & par conséquent seule, cette liberté, il n'y auroit pour elle ni avantage ni désavantage; puisqu'alors elle n'exporteroit point, & qu'on n'importeroit point chez elle. Car pour que l'exportation soit possible en France, il faut que nous puissions importer chez l'Etranger; & il faut que l'Etranger exporte, pour qu'en France l'importation puisse avoir lieu.

Cette question est donc mal présentée. Je demanderois plutôt quel seroit l'avantage ou le désavantage de la France, si elle accordoit à l'exportation & à l'importation une liberté permanente & jamais interrompue; tandis qu'ailleurs l'exportation & l'importation seroient tour-à-tour permises & prohibées.

Les grains sont une des branches du Commerce de commission que fait

la Hollande; & cette République en permet toujours l'exportation & l'importation. Elle sent que si elle gênoit ce Commerce, elle seroit d'autant plus exposée à manquer de grains, que ses terres n'en produisent pas assez pour sa consommation.

En Pologne, l'exportation des grains est toujours permise, parce qu'années communes, les récoltes y sont toujours surabondantes. Comme elle tire de dehors toutes les choses manufacturées, elle a besoin de cette surabondance pour ses achats, & elle se l'assure par son travail. Si elle avoit chez elle toutes les manufactures dont elle manque, ses récoltes seroient moins surabondantes, parce qu'elle seroit plus peuplée; & peut-être qu'elle défendroit l'exportation.

En Angleterre, l'exportation est rarement prohibée : mais la liberté d'importer est plus ou moins restreinte par des droits qui haussent ou qui baissent suivant les circonstances.

Ailleurs enfin on permet l'exportation, quand les bleds font à bon marché, & on permet l'importation, quand ils font chers. Cependant la liberté, foit d'exporter, foit d'importer, n'eft jamais pleine & entiere : elle eft toujours plus ou moins limitée par des droits. Voilà à peu-près ce qui fe paffe en Europe. Je dis *à peu-près*, parce qu'il me fuffit de raifonner fur des fuppofitions. Il fera toujours facile d'appliquer mes raifonnemens à la conduite changeante du Gouvernement chez les différens Peuples.

La France, nous le fuppofons, donne feule à l'exportation une liberté pleine, entiere, permanente, fans reftriction, fans limitation, fans interruption. Tous fes Ports font toujours ouverts, & on n'y exige jamais aucun droit ni d'entrée, ni de fortie.

Je dis que, dans cette fuppofition, le Commerce des grains doit être, pour la France, plus avantageux que pour toute autre Nation.

Il eſt certain que le vendeur vend plus avantageuſement, lorſqu'un plus grand nombre d'acheteurs lui font à l'envi un plus grand nombre de demandes. La France trouvera donc de l'avantage dans la vente de ſes grains, ſi, ne ſe bornant pas à vendre à ceux qui conſomment chez elle, elle vend encore à ceux qui conſomment dans les Etats où il lui eſt permis d'importer.

Il eſt évident que, ſi elle pouvoit également importer dans toute l'Europe, elle vendroit avec plus d'avantages encore, puiſqu'un plus grand nombre d'acheteurs lui feroit un plus grand nombre de demandes. Si ſon avantage n'eſt pas tel qu'il pourroit être, c'eſt donc parce qu'elle ne peut pas importer par-tout également.

On dira ſans doute que les grains renchériront en France, ſi nous en vendons à tous les Etrangers qui nous en demandent.

Mais nous avons ſuppoſé que l'importation en France eſt auſſi libre que l'exportation, & nous avons remarqué qu'il y a des Nations qui exportent leurs grains : or ces Nations en importeront chez nous, lorſqu'elles trouveront, dans le haut prix, un bénéfice à nous en vendre. Sur quoi il faut obſerver que ce haut prix n'eſt pas cherté : c'eſt le vrai prix établi par la concurrence, vrai prix qui a ſon haut, ſon bas & ſon moyen terme.

Tant que ce prix ne ſera pas monté à ſon terme le plus haut, on ne nous apportera pas des bleds, & nous n'aurons pas beſoin qu'on nous en apporte. Quand il ſera monté à ſon terme le plus haut, toutes les Nations, qui exportent des bleds, nous en apporteront; & nous acheterons avec d'autant plus d'avantages, qu'un plus grand nombre de vendeurs nous feront un plus grand nombre d'offres. Nous acheterions avec plus d'avantages encore,

ſi on nous en apportoit de toutes les parties de l'Europe, puiſque les offres ſe multiplieroient avec les vendeurs. Qu'on réfléchiſſe ſur la ſituation de la France : faite pour être l'entrepôt du Nord & du Midi, pourroit-elle craindre de manquer ou d'acheter cher ? On voit au contraire qu'elle deviendroit le Marché commun de toute l'Europe.

La France, ſoit qu'elle vendît, ſoit qu'elle achetât des bleds, auroit donc, dans la ſuppoſition que nous avons faite, un grand avantage ſur les Nations qui défendent l'exportation & l'importation, ſur celles qui ne permettent que l'une ou l'autre, & ſur celles enfin qui ne les permettent toutes deux que paſſagérement & avec des reſtrictions. Car en défendant l'exportation, elles diminuent le nombre de leurs acheteurs, & par conſéquent elles vendent à plus bas prix ; & en défendant l'importation, elles achetent

à plus haut, parce qu'elles diminuent le nombre de leurs vendeurs.

Concluons que les Etats de l'Europe, s'ils s'obſtinent à ne pas laiſſer une entiere liberté au Commerce, ne ſeront jamais auſſi riches ni auſſi peuplés qu'ils pourroient l'être; que ſi un d'eux accordoit une liberté entiere & permanente, tandis que les autres n'en accorderoient qu'une paſſagere & reſtreinte, il ſeroit, toutes choſes d'ailleurs égales, le plus riche de tous; & qu'enfin, ſi tous ceſſoient de mettre des entraves au Commerce, ils ſeroient tous auſſi riches qu'ils peuvent l'être; & qu'alors leurs richeſſes reſpectives ſeroient, comme nous l'avons déja remarqué, en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.



CHAPITRE XXX.

Récapitulation sommaire de la premiere Partie.

LA valeur des choses, ou l'estime que nous en faisons, fondée sur l'utilité, est en proportion avec nos besoins. D'où il résulte que le surabondant, considéré comme surabondant, n'a point de valeur, & qu'il n'en peut acquérir une, qu'autant qu'on juge qu'il deviendra nécessaire.

Nos besoins sont naturels ou factices.

Dans l'homme isolé, les besoins naturels sont une suite de sa conformation. Dans l'homme citoyen, ils sont une suite de la constitution, sans laquelle la société ne sçauroit subsister.

Ces besoins sont en petit nombre, & ne donnent de la valeur qu'aux choses de premiere nécessité. Les besoins factices, au contraire, se multiplient avec

nos habitudes, & donnent de la valeur à une multitude de productions & de matieres travaillées, que nous avons mises parmi les choses de seconde nécessité.

La valeur de ces choses, en proportion avec leur rareté & leur abondance, varie encore suivant l'opinion vraie ou fausse, que nous avons de cette rareté & de cette abondance.

Ces valeurs, estimées par comparaison, sont ce qu'on nomme le prix des choses. D'où il arrive que, dans les échanges, les choses sont réciproquement le prix l'une de l'autre, & que nous sommes tout à la fois sous divers rapports, vendeurs & acheteurs.

C'est, par la concurrence des vendeurs & des acheteurs, que se réglent les prix. Ils ne peuvent se régler qu'aux Marchés, & ils y varieront peu, s'il est permis à chacun d'y apporter ce qu'il veut & la quantité qu'il veut.

Or les échanges, qui se font dans les Marchés, sont ce qu'on nomme Commerce.

Ils ſuppoſent d'un côté productions ſurabondantes, & de l'autre conſommations à faire.

C'eſt donc le ſurabondant qui eſt dans le Commerce, ſoit que les Colons faſſent par eux-mêmes leurs échanges, & alors le Commerce ſe fait immédiatement entre les producteurs & les conſommateurs; ſoit que les échanges ſe faſſent par l'entremiſe des Marchands, Traficans ou Négocians; & alors les Commerçans ſont comme des canaux de communication entre les producteurs & les conſommateurs.

Le ſurabondant, qui n'avoit point de valeur entre les mains des producteurs, en acquiert une, lorſqu'il eſt mis entre les mains des conſommateurs. Le Commerce donne donc de la valeur à des choſes qui n'en avoient pas. Il augmente donc la maſſe des richeſſes.

Cette maſſe s'accroît encore avec les Arts, qui, en donnant des formes

aux matieres premieres, leur donnent une valeur, parce qu'ils les rendent propres à divers usages.

C'est à l'industrie du Colon, de l'Artisan & du Marchand, que la société doit toutes ses richesses. Cette industrie méritoit un salaire. Ce salaire, réglé par la concurrence, régle les consommations auxquelles chacun a droit de prétendre, & les Citoyens se trouvent distribués par classes.

Nons avons deux sortes de richesses: les richesses foncieres, que nous devons au Colon, & qui se remplacent; les richesses mobiliaires, que nous devons à l'Artisan ou à l'Artiste, & qui s'accumulent.

Toutes ces richesses se produisent, se distribuent, & se conservent en raison des travaux du Colon, de l'Artisan, de l'Artiste, du Marchand & de la Puissance souveraine qui maintient l'ordre & la liberté.

Elles abondent sur-tout après la fon-

dation des Villes, parce qu'alors de plus grandes consommations donnent un nouvel essor à l'industrie. Les terres sont mieux cultivées, les Arts se multiplient & se perfectionnent.

Tous ceux qui se partagent ces richesses, acquierent sur elles un droit de propriété, qui est sacré & inviolable. On acquiert ce droit soi-même par son travail, ou on l'acquiert parce qu'il a été cédé par ceux qui l'ont acquis. Dans un cas comme dans l'autre, on dispose seul des choses qu'on a en propriété; aucune Puissance ne peut, sans injustice, y mettre un prix au-dessous de celui que nous y mettons nous-mêmes; & c'est à la concurrence uniquement qu'il appartient de régler le prix de chaque chose.

Comme le champ est au Colon qui le cultive, & que tous ceux qu'il emploie à la culture, acquierent un droit de co-propriété sur le produit: de même, dans toute entreprise, il y a

un fonds qui appartient à ceux qui l'ont fourni, & un produit dont ils doivent faire part aux Ouvriers qu'ils font travailler. Cette co-propriété est représentée par le salaire que l'usage régle, & dont personne ne doit être privé.

Les richesses s'étant multipliées, un Commerce plus étendu fit sentir la nécessité d'apprécier avec plus de précision la valeur de chaque chose. On chercha donc une mesure commune.

Comme, dans les échanges, les valeurs se mesurent réciproquement, toute espece de marchandises pouvoit être employée à cet usage. On donna la préférence aux métaux, comme à la marchandise avec laquelle on pourroit plus commodément mesurer toutes les autres, & on créa la monnoie.

C'est donc parce qu'ils avoient une valeur comme marchandise, que les métaux en eurent une comme monnoie; & en devenant monnoie, ils ne cesserent pas d'être marchandise.

L'uſage de la monnoie, en facilitant les échanges, donna plus de mouvement au Commerce, & augmenta la maſſe des richeſſes. Mais il fit tomber dans des mépriſes ſur ce qu'on appelloit valeur. Quand on crut voir le prix des choſes dans une meſure qui, telle qu'une once d'argent, eſt toujours la même, on ne douta point qu'elles n'euſſent une valeur abſolue ; & parce qu'on jugea qu'elles ont une valeur égale, toutes les fois qu'elles ſont eſtimées égales en valeur à une même quantité d'argent, on ſuppoſa fauſſement que dans les échanges on donne toujours valeur égale pour valeur égale.

L'argent ne facilite le Commerce, que parce qu'on le donne continuellement en échange. Il ſe ramaſſe pour ſe diſtribuer, il ſe diſtribue pour ſe ramaſſer ; & ne ceſſant de paſſer & de repaſſer d'une main dans une autre, il circule continuellement.

Pourvu que cette circulation ſe faſſe

librement, il importe peu qu'il y ait plus ou moins d'argent dans le Commerce. La quantité en peut-être moindre, comme plus grande. On ne ſçauroit la déterminer avec préciſion. On peut ſeulement conjecturer que, quelle qu'elle ſoit, elle eſt tout au plus égale en valeur à la valeur des productions qui ſe conſomment dans les Villes.

La circulation de l'argent ſe nomme change, lorſque, par l'échange de deux ſommes qui ſont à diſtance, on leur fait en quelque ſorte franchir à toutes deux un intervalle pour remplacer l'une par l'autre.

Le change eſt devenu une branche de Commerce, dans laquelle l'argent eſt la ſeule marchandiſe qui s'achete & qui ſe vend. Les opérations, qui en ſont ſimples, ſe réglent d'après les dettes réciproques qui ſont entre les Villes; & elles aſſurent le plus grand bénéfice aux Négocians qui ont gagné la confiance.

Comme l'argent a un prix dans le

change, il en a un dans le prêt, & ce prix eſt ce qu'on nomme intérêt. Or l'argent, dans le Commerce, ayant un produit, celui qui le prête doit avoir un intérêt dans ce produit, comme un Propriétaire doit en avoir un dans le produit d'une terre qu'il donne ou prête à ferme. Cet interêt, qui hauſſe & baiſſe ſuivant les circonſtances, ne peut être réglé que dans les Places de Commerce. Il eſt juſte, lorſqu'il ne met à l'argent que le prix que les Commerçans y ont mis librement & publiquement : il eſt uſuraire, lorſque ce prix eſt arbitraire & clandeſtin.

Les métaux, dont on fait les monnoies, plus rares ou plus abondans, ſuivant qu'on les employe à plus ou moins d'uſages, tendent à ſe rendre également communs chez les Nations qui ont entr'elles un Commerce libre & jamais interrompu. C'eſt pourquoi leur valeur relative ſe régle dans tous les Marchés de ces Nations, comme elle

ſe régleroit dans un ſeul. Chez toutes, l'or & l'argent ont chacun le même prix, parce que chez toutes, ces métaux ſont dans le même rapport l'un à l'autre.

Comme un Commerce libre & jamais interrompu tend à rendre l'or & l'argent également commun chez pluſieurs Nations, & donne, par cette raiſon, à chacun de ces métaux un même prix chez toutes : de même un Commerce libre & jamais interrompu tendroit à rendre le bled également commun chez pluſieurs Nations, & lui donneroit chez toutes le même prix.

Ce prix, fondé ſur la quantité relativement à la conſommation, feroit le vrai prix pour toutes, parce qu'il feroit le plus avantageux à chacune. Alors les ſalaires ſe proportionneroient toujours au prix permanent des bleds : ils ne monteroient jamais trop haut, ils ne deſcendroient jamais trop bas; & chaque choſe feroit conſtamment à ſon vrai prix.

Mais lorſque le Commerce n'eſt pas *libre*, ſi le bled manque chez une Nation, il continue de manquer, & il monte à un prix exceſſif qui eſt au détriment du conſommateur ; & s'il eſt ſurabondant chez une autre, il continue de l'être, & il tombe à un vil prix qui eſt au détriment du producteur. Il n'y a donc plus de vrai prix : il n'y a que cherté ou bon marché, c'eſt-à-dire, léſion pour l'acheteur ou pour le vendeur.

C'eſt alors que, le nombre des Marchands n'étant pas auſſi grand qu'il peut l'être, le monopole, qui s'établit ſur les ruines de la liberté, met le bled en vente en trop grande ou en trop petite quantité, ſuivant qu'il eſt de ſon intérêt d'en faire baiſſer ou hauſſer le prix. Cependant s'il importe qu'il s'en vende toujours, parce qu'on en conſomme toujours ; il n'importe pas moins qu'il ne s'en mette en vente, qu'autant qu'on a beſoin d'en conſommer. Or

cette proportion ne ſera ſaiſie, que lorſque le plus grand nombre poſſible de Marchands fera circuler les bleds par-tout avec un mouvement prompt & jamais interrompu.

C'eſt parce que cette circulation a toujours été plus ou moins arrêtée, que l'Europe ne peut pas avoir dans le bled une meſure propre à déterminer les valeurs dans des époques différentes & dans des lieux différens. Dès que les grains ne ſçauroient être à leur vrai prix, dès qu'ils ne peuvent pas avoir un prix permanent, comment feroient-ils une meſure commune pour toutes les époques & pour tous les lieux?

La liberté peut ſeule donner à chaque choſe ſon vrai prix, & faire fleurir le Commerce. C'eſt alors que l'ordre s'établit naturellement, que les productions en tous genres ſe multiplient comme les conſommations; que toutes les terres ſont miſes en valeur; que chaque Citoyen trouve ſa ſubſiſ-

tance dans ſon travail, & que l'abondance ſe répand. Elle ſe répand, dis-je, tant que les mœurs ſont ſimples : mais la miſere commence avec le luxe.

Pour entretenir cette abondance, il faut une puiſſance qui protege les Arts & le Commerce, c'eſt-à-dire, qui maintienne l'ordre & la liberté. Cette Puiſſance a des dépenſes à faire, & c'eſt aux Propriétaires ſeuls à payer les ſubſides ou les impôts dont elle a beſoin.

Si cette Puiſſance maintient l'ordre & la liberté, une Nation qui s'occupera de tout ſans préférence excluſive, ſera auſſi riche qu'elle peut l'être. Que, dans tous les Gouvernemens, on protege donc également les travaux de toutes eſpeces, & que ſans reſtriction, ſans interruption, on permette d'exporter & d'importer les choſes mêmes les plus néceſſaires ; alors toutes les Nations feront riches, & leurs richeſſes reſpectives feront en raiſon de la fertilité du ſol & de l'induſtrie des habitans.

SECONDE PARTIE.

Le Commerce & le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre d'après des suppositions.

Objet de cette seconde Partie.

PRESQU'ENTIÉREMENT semblables les uns aux autres par les besoins qui sont une suite de notre conformation, nous différons sur-tout par les besoins qui sont une suite de nos habitudes; & qui, se multipliant à proportion du progrès des Arts, développent par degrés notre sensibilité & notre intelligence. Bornés aux besoins que j'ai nommés naturels, les Peuples sont comme abrutis. Il semble que rien n'appelle leurs regards : à peine sont-ils capables de faire quelques observations. Mais leur vue se porte sur de nouveaux objets, à mesure qu'ils se font de nouveaux besoins. Ils remarquent ce qu'ils ne remarquoient pas auparavant. On

diroit que les choſes ne commencent à exiſter pour eux, qu'au moment où ils ont un intérêt à ſçavoir qu'elles exiſtent.

Quelqu'avantageux que ſoit ce progrès, il ſeroit dangereux pour un Peuple de ſe piquer de trop de ſenſibilité, & de n'avoir une ſurabondance d'eſprit que pour l'appliquer à des choſes frivoles. Voilà cependant ce qui arrive par-tout où les beſoins ſe multiplient à l'excès. Alors, jouet plus que jamais des circonſtances qui changent continuellement, un Peuple change continuellement lui-même, & s'applaudit de tous ſes changemens. Ses uſages ſe combattent, ſe détruiſent, ſe reproduiſent, ſe transforment : toujours différent de lui-même, il ne ſçait jamais ce qu'il eſt. Il ſe conduit au haſard d'après ſes habitudes, ſes opinions, ſes préjugés. Il ne ſonge point à ſe réformer : il ne penſe pas en avoir beſoin. Préoccupé de ce qu'il croit être,

les loix ou les abus, l'ordre ou le désordre, tout ſemble lui être égal; & ſon illuſion eſt telle, qu'il s'imagine voir ſa proſpérité dans les choſes mêmes qui prouvent ſa décadence.

Eſt-ce en combattant directement les uſages d'un pareil Peuple, qu'on pourroit ſe flatter de l'éclairer? Il eſt trop aveuglé, & ſes yeux ſe refuſeroient à la lumiere, dès qu'elle lui montreroit des vérités qu'il ne veut pas voir.

Afin donc qu'il jugeât de ſes erreurs, il faudroit qu'il ignorât que ce ſont les ſiennes. Or on pourroit, par des ſuppoſitions, eſſayer de les lui montrer dans d'autres Peuples, où il auroit quelque peine à ſe reconnoître. On pourroit au moins lui faire voir ſenſiblement les avantages dont il ſe prive, ſi on lui faiſoit remarquer ceux dont jouiroit un Peuple qui n'auroit pas ſes préjugés. C'eſt ce que je me propoſe dans cette ſeconde Partie. Cette méthode eſt d'ailleurs l'unique moyen de

ſimplifier

simplifier les questions trop compliquées qui se font sur le Commerce, considéré par rapport au Gouvernement; & il faut les simplifier, si on veut les traiter avec précision.

CHAPITRE PREMIER.

Répartition des richesses, lorsque le Commerce jouit d'une liberté entiere & permanente.

JE suppose que le Pays qu'occupe notre Peuplade, est grand comme l'Angleterre, la France, l'Espagne, ou comme ces trois Royaumes ensemble. Il faut qu'il ait une certaine étendue, & que le Commerce trouve un fonds considérable dans la variété des productions que les Provinces auront besoin d'échanger.

Suppositions où le Commerce jouit d'une liberté entiere.

Ce Pays est rempli de Hameaux, de Villages, de Bourgs, de Villes. C'est une multitude de Cités libres, qui se

gouvernent à peu-près par les mêmes loix ; & qui se souvenant de leur origine, se regardent comme une seule & même famille, quoiqu'elles forment déja plusieurs Peuples.

Tous ces Peuples, occupés de l'Agriculture & des Arts qui s'y rapportent, ou qui tendent à la faire fleurir, mènent une vie simple, & vivent en paix. Les Magistratures sont, pour les Citoyens, le dernier terme de l'ambition, & aucun d'eux n'a encore imaginé d'aspirer à la tyrannie.

Ces Peuples ne connoissent ni les Péages, ni les Douanes, ni les Impôts arbitraires, ni les Priviléges, ni les Polices qui gênent la liberté. Chez eux, chacun fait ce qu'il veut, & jouit librement des fruits de son travail.

Enfin ils n'ont point d'ennemis ; puisque nous les avons placés dans un Pays inaccessible à toute Nation Etrangere.

Voilà les suppositions d'après lesquel-

les on peut ſe faire une idée de ce que *j'entends* par un Commerce qui jouit d'une liberté entiere. Il s'agiſſoit uniquement de bien déterminer cette idée; & il importe peu que quelqu'une de ces ſuppoſitions ne paroiſſent pas vraiſemblables.

Pour faire fleurir le Commerce dans toutes les Provinces où je répands des Cités, il faut que, réciproquement de l'une dans l'autre, le ſurabondant ſe verſe ſans obſtacle, & qu'il ſupplée à ce qui manque dans les lieux où il ſe répand. C'eſt une eſpece de flux & de reflux, où les choſes ſe balancent par un mouvement alternatif, & tendent à ſe mettre au niveau.

Chez les Peuples que nous obſervons, la nature ſeule peut oppoſer des obſtacles au Commerce, & on les leve, ou du moins on les diminue. On facilite la navigation ſur les rivieres, on creuſe des canaux, on fait des chemins. Ces ouvrages qui nous étonnent, parce que

nous qui ne faiſons rien qu'à force d'argent, nous ſommes rarement aſſez riches pour les entreprendre, coûtent peu à une Nation ſobre qui a des bras. Elle y voit ſon intérêt : elle ſent qu'elle travaille pour elle ; & elle exécute les plus grandes choſes. Elle n'eſt pas dans la néceſſité d'impoſer des taxes, parce que tous contribuent volontairement ; l'un de ſon travail, l'autre de ſes denrées, pour fournir à la ſubſiſtance des travailleurs.

Le tranſport des Marchandiſes ſe fait donc avec le moins de frais poſſibles. Par-tout on a des débouchés pour faire ſortir les choſes ſurabondantes : par-tout ces débouchés ſont autant de portes pour faire arriver les choſes néceſſaires ; &, par conſéquent, les échanges, entre toutes les Provinces, ſe font toujours avec une facilité égale, autant du-moins que la nature du ſol le permet. S'il y a quelque différence, elle vient uniquement des obſtacles que la

nature a mis, & qu'il n'a pas été poſſible d'applanir également par-tout. Mais où il y a plus d'obſtacles, il y a auſſi plus d'induſtrie; & l'art ſemble réparer les torts de la nature. Voyons comment, dans un Pays tel que celui que je viens de ſuppoſer, les richeſſes ſe répandent naturellement par-tout.

Les Campagnes, abondantes chacune en divers genres de productions, ſont proprement la premiere ſource des richeſſes. Richeſſes des Campagnes.

Dans les Bourgs, dans les Villages, dans les Hameaux, dans les Fermes mêmes, on travaille les matieres premieres pour les rendre propres aux uſages du Colon qui cultive ſon champ, ou du Fermier qui cultive le champ d'un autre. On y fait des charrues, des jougs, des charriots, des tombereaux, des pioches, des bêches; de groſſes toiles, de gros draps, & autres ouvrages qui demandent peu d'art, & qui ſe conſomment aux envi-

tons des lieux où ils ſe fabriquent.

Ces Manufactures, quelque groſſieres qu'elles ſoient, donnent une nouvelle valeur aux matieres premieres. Elles ſont donc autant de canaux, par où la ſource des richeſſes ſe diſtribue, pour ſe répandre de côté & d'autre à une certaine diſtance.

Je dis *à une certaine diſtance*, parce que les ouvrages qui ſortent de ces Manufactures, ne ſont un fonds de commerce, que pour le canton où elles ſont établies. De peu de valeur en eux-mêmes, & devenus chers par les frais de tranſport, ils ne feroient pas de débit dans les lieux éloignés où on en fait de ſemblables.

Richeſſes des Villes.

Les richeſſes des Villes conſiſtent dans les revenus des Propriétaires & dans l'induſtrie des Habitans, induſtrie dont le revenu eſt en argent. Ainſi c'eſt l'argent qui fait la principale richeſſe des Villes, comme les productions ſont la principale richeſſe des Campagnes.

C'eſt dans les Villes que ſe font les plus grandes conſommations. C'eſt le lieu où les Artiſans, les plus habiles en tous genres, érigent des Manufactures de prix. Ce ſont des Marchés toujours ſubſiſtans, où l'on vient des Campagnes acheter les ouvrages qui ne ſe font pas dans les Villages, ou qui ne s'y font pas auſſibien. Voilà les canaux où les richeſſes en argent circulent en plus grande abondance.

Si l'induſtrie, dans une Ville, n'étoit payée que par les Propriétaires qui l'habitent, elle n'augmenteroit pas la quantité d'argent qui y circule. Cependant elle le feroit circuler avec plus de vîteſſe, & cette vîteſſe rendroit la même quantité d'argent équivalente à une plus grande.

Mais ſi, comme nous venons de le remarquer, les ouvrages qui ſe font dans les Campagnes, ne ſont pas de nature à être vendus au loin, il n'en eſt pas de même de ceux qui ſortent des

des Manufactures, établies dans les Villes. Comme ils sont d'un plus grand prix, l'augmentation, occasionnée par les frais de transport, est peu de chose par comparaison à ce prix. Les Artisans ne sont donc pas réduits à n'être payés que par les Propriétaires des Villes qu'ils habitent. L'argent leur arrive de tous les lieux où leurs ouvrages sont recherchés. Ce sont eux proprement qui creusent les canaux, par où les richesses concourent dans les Villes ; canaux qui forment plus de branches & des branches plus étendues, à mesure que l'industrie fait des progrès.

Telle est donc en général la répartition des richesses entre les Campagnes & les Villes : c'est que les Campagnes sont riches en productions par le travail du Laboureur ; & que les Villes sont riches en argent par les revenus des Propriétaires & par l'industrie des Artisans. Mais de Campagne en Campagne, & de Ville en Ville, cette répar-

tition ne se fait pas, & ne peut pas se faire d'une maniere égale.

Le Laboureur observe les denrées qui sont de débit. Plus on lui en demande, plus il en demande lui-même aux champs qu'il cultive, & il applique toute son industrie à mettre en valeur chaque espece de terrein. Les Campagnes, voisines des principales Villes, où l'on consomme davantage, sont donc les plus riches en productions.

Répartition des richesses de Campagne en Campagne.

Dans les Campagnes éloignées, cette richesse sera en raison du plus ou moins de facilité à transporter les denrées dans les principales Villes. Quelque soin qu'on ait donné à faire des chemins, à creuser des canaux, à rendre les rivieres navigables, il n'a pas été possible d'ouvrir par-tout des débouchés également commodes. La nature opposoit souvent des obstacles, qui, même après avoir été applanis, occasionnoient encore de grands frais pour le transport des marchandises.

Il n'eſt pas de l'intérêt du Laboureur d'avoir des denrées au-delà de ce qui s'en conſomme. Les Provinces où l'exportation eſt moins facile, ſeront donc moins riches en productions. Moins riches, dis-je, par comparaiſon avec les autres; mais aſſez riches pour elles-mêmes, parce qu'elles en auront autant qu'il en faut à leur conſommation.

Dans les Provinces dont le ſol ſera le plus ingrat, les habitans ſeront plus laborieux, & auront plus d'induſtrie. Ils mettront en valeur juſqu'aux rochers, qu'ils couvriront de productions. Dans les ſaiſons, où ils n'auront pas aſſez d'ouvrages chez eux, ils en iront chercher dans les Provinces voiſines. Ils reviendront dans leurs Villages, avec des profits qui les mettront en état de former quelques petites entrepriſes. Ils augmenteront le nombre de leurs beſtiaux: ils défricheront quelques morceau de terre; & ils érigeront des Manufactures communes, pour mettre

eux-mêmes en œuvre les matieres premieres de leur ſol. C'eſt ainſi que les Provinces les moins fertiles pourront, à proportion de leur étendue, être preſqu'auſſi peuplées que les autres.

Répartition des richeſſes entre les Villes.

Les Villes ne ſont pas toutes dans une ſituation également favorable au Commerce, parce que toutes n'ont pas les mêmes moyens pour communiquer au loin. Il ne peut pas y avoir par-tout de grandes rivieres, des canaux de communication & des chemins également praticables. Il y aura donc des Villes d'un plus grand abord, plus marchandes, par conſéquent, & plus peuplées. Ce ſont les principales.

Si une Cité conquéroit toutes les autres, ſa Ville, ſiége alors de la Souveraineté, ſeroit la Capitale, & pourroit ſe peupler au point qu'elle renfermeroit la vingtiéme partie des Citoyens. Nous verrons ailleurs ce qu'une pareille Capitale doit produire dans un Etat. Mais il n'y en a point encore

chez les Peuples sortis de notre Peuplade. Jusqu'à présent ils n'ont été occupés qu'à se gouverner chacun séparément, & aucun d'eux n'a eu occasion de découvrir qu'il pourroit faire des conquêtes. Il faut bien des circonstances pour préparer à un Peuple les moyens de conquérir ; & quand toutes ces circonstances se sont réunies, il n'ambitionne de dominer au loin, que lorsqu'ayant fait des conquêtes sans dessein, il juge qu'il en peut faire : cette ambition n'est donc pas la premiere idée qui s'offre à lui.

Toutes les Cités, par conséquent, sont libres & indépendantes ; & si nous les considérons dans un temps où les dissentions ne les ont pas encore armées les unes contre les autres, nous jugerons que leurs Villes communiquent entr'elles sans obstacles.

Dans cette supposition, les richesses se répartissent entre les Villes, en raison de la consommation qui s'y fait,

Dans les principales, qui renferment une grande population, & qui comptent parmi les Citoyens beaucoup de riches propriétaires, il y aura un grand concours d'Artisans & de Marchands de toutes especes, & l'argent y circulera avec plus de vîtesse & en plus grande quantité.

Dans les moindres Villes, il y aura moins de richesses, ou moins d'argent dans la circulation ; parce qu'étant moins peuplées, elles consommeront moins, & que consommant moins, elles n'auront ni autant d'Artisans, ni autant de Marchands.

Mais quoique plus ou moins riches en argent, toutes les Villes sont dans l'abondance des choses dont elles se sont fait des besoins ; parce que dans toutes, la population est en proportion avec les subsistances qu'elles peuvent se procurer. Les moins riches ne se sont formées, que parce qu'elles ont trouvé dequoi subsister dans les lieux

où elles ſe ſont établies. Or elles y trouvent tous les jours d'autant plus dequoi ſubſiſter, que leurs Citoyens ont tous les jours plus d'induſtrie, & que cette induſtrie n'eſt arrêtée par aucun obſtacle.

Concluons que la répartition des richeſſes entre les Villes n'en condamne aucune à manquer des choſes qui lui ſont néceſſaires. Comparées les unes aux autres, elles ſont plus ou moins riches en argent, comme elles ſont plus ou moins peuplées, mais l'abondance eſt dans toutes.

Répartition des richeſſes entre les Citoyens.

Après avoir vu quelles ſont les richeſſes des Provinces, des Campagnes & des Villes, il nous reſte à obſerver la répartition qui doit s'en faire entre les Citoyens. Ils n'ont qu'un moyen de s'enrichir, le Commerce.

Or nous avons diſtingué le Commerce de productions, qui eſt celui du Colon & du Fermier, le Commerce de Manufactures qui eſt celui de

l'Artiſan, & le Commerce de commiſſion qui eſt celui du Marchand.

Dans toutes ces eſpeces de Commerce, on ne gagne qu'à proportion du haut prix qu'on peut mettre aux choſes qu'on vend. Ce ſera donc d'après ces prix que ſe fera la répartition des richeſſes entre les Commerçans.

Si, ſous prétexte d'approviſionner les Villes, des Compagnies privilégiées avoient ſeules la permiſſion d'y apporter des bleds, on conçoit qu'elles s'enrichiroient promptement & prodigieuſement. Dans les Campagnes où les récoltes auroient été abondantes, elles acheteroient les bleds au plus bas prix, parce qu'on ne les pourroit livrer qu'à elles; & bientôt après elles les vendroient au plus haut, parce qu'en les retenant dans leurs magaſins pour n'en mettre jamais en vente qu'une quantité au-deſſous de la conſommation, elles occaſionneroient la diſette, dans les lieux mêmes où étoit l'abondance. Ce

monopole n'eſt pas connu dans nos Cités.

Comme chacun a la liberté de vendre à qui il veut, & quand il veut, ce ſont les vendeurs & les acheteurs qui décident uniquement & librement du prix de chaque choſe.

Ce prix, comme nous l'avons vu, hauſſera ou baiſſera d'un Marché à l'autre. Cependant ſi on excepte les cas de grande abondance ou de grande diſette, les prix varieront en général peu ſenſiblement, parce que la concurrence ſera toujours à peu-près la même.

Encore eſt-il rare, quand le Commerce eſt libre, que le paſſage de l'abondance à la diſette cauſe une variation conſidérable dans les prix.

Cela arriveroit, ſi toutes les Provinces éprouvoient à la fois dans une année la même abondance, & la même diſette dans une autre. C'eſt ce qui ne peut pas avoir lieu dans un Pays d'une

certaine étendue, dont les parties ſont à des expoſitions différentes. D'ordinaire quand une Province eſt dans la diſette, une autre eſt dans l'abondance.

Or l'abondance dans une Province y fait baiſſer fort peu le prix des denrées, lorſque le Commerce a la liberté d'exporter le ſurabondant.

De même la diſette en fait peu hauſſer le prix dans une autre, où le Commerce ne tarde pas d'apporter l'abondance.

Ce n'eſt donc pas à proportion d'une abondance ou d'une diſette locale que les prix varient plus ſenſiblement : c'eſt plutôt à proportion que le Commerce a moins de liberté. Auſſi avons-nous fait voir que, lorſque la liberté eſt entiere & permanente, les choſes tendent à ſe rendre également communes par-tout, & qu'en conſéquence elles ſe mettent par-tout au même prix, ou à peu-près.

Quelle que ſoit donc cette varia-

tion, les richesses, entre ceux qui font le Commerce de productions, ne pourront pas se répartir bien inégalement, chez des Peuples où ce Commerce jouit d'une liberté entiere, & où, par conséquent, la concurrence des vendeurs & des acheteurs est la seule régle des prix.

Il ne sera donc pas au pouvoir de quelques Colons ou Fermiers de vendre leurs denrées autant qu'ils voudront. Le prix du Marché sera nécessairement le prix de tous ; & ils se forceront mutuellement à se contenter des mêmes profits.

Dans cet état des choses, le Commerce de productions n'enrichira pas les uns aux dépens des autres, parce qu'aucun ne gagnera trop, & que tous gagneront. Tous participeront aux jouissances auxquelles l'usage leur donne des droits ; & si quelques-uns, plus industrieux, vivent dans une plus grande aisance, les autres ne tomberont pas

dans la misere ; parce que, pour subsister, il suffira de travailler comme on travaille communément. Il ne faut pas craindre que les prix du Marché en privent aucun des profits qu'il doit faire. Pour que cela arrivât, il faudroit que tous les Cultivateurs consentissent à vendre à perte, ce qui ne peut pas être.

Le Commerce de Manufactures répartira les richesses de la même maniere. La concurrence réglera le salaire des Artisans, suivant le genre des ouvrages. Les uns gagneront plus, les autres moins. Mais tous subsisteront, & chacun, dans son métier, se contentera de jouir des choses dont jouissent en général ceux qui le font concurremment avec lui.

Il en sera du Commerce de commission, comme des deux autres, puisque la concurrence réglera le salaire des Marchands.

Si les marchandises venoient d'un Pays Etranger & éloigné, on ignore-

ſoit, dans nos Cités, ce qu'elles ont coûté ſur les lieux; & les Marchands, qui ſe prévaudroient de cette ignorance, pourroient faire de grands profits, ſur-tout lorſqu'ils auroient peu de concurrens. Mais d'après nos ſuppoſitions, cet inconvénient n'eſt pas à craindre. Puiſque nos Cités ne commercent qu'entr'elles, les marchandiſes qu'on met en vente, ſont des productions de leur ſol, ou des ouvrages de leurs Manufactures; c'eſt-à-dire, des choſes dont les prix, connus de tout le monde, ſont toujours réglés par la concurrence.

En prouvant dans la premiere Partie de cet Ouvrage que le vrai prix eſt le même au Marché commun où toutes les Nations viennent librement vendre & acheter, j'ai remarqué que ce prix eſt plus haut ou plus bas pour elles, ſuivant qu'elles ſont éloignées ou voiſines du Marché commun.

Les prix ne feront donc pas les mê-

mes par-tout où nos Cités ſe ſont établies. Premiérement ils ſeront plus haut dans les Villes que dans les Campagnes. C'eſt qu'outre le ſalaire dû aux Marchands, on leur doit encore les frais de voiture, & un dédommagement pour les riſques qu'ils ont courus.

En ſecond lieu, les prix ſeront plus haut dans les principales Villes, parce qu'on y fait de plus grandes conſommations. On y eſt mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé, mieux meublé. Or plus on conſomme, plus on demande ; & plus on demande, plus, toutes choſes d'ailleurs égales, on achete à haut prix.

D'ailleurs il faudra aller chercher les productions dans une plus grande étendue de Pays, à proportion que les conſommations ſeront plus grandes. Il y aura donc plus de riſques & plus de frais de voiture à payer.

Mais enfin, quoique les prix ne ſoient pas les mêmes par-tout, ils ſe-

ront par-tout réglés par la concurrence: par-tout ils feront ce qu'ils doivent être, & les richeffes fe répartiront avec peu d'inégalité parmi ceux qui concourront dans le même genre de Commerce. Chacun aura dequoi fubfifter fuivant fa condition, & perfonne ne pourra s'enrichir beaucoup plus que fes concurrens.

Celui qui n'aura pas affez de revenu en argent pour vivre dans une Ville, en aura affez en productions pour vivre dans une Campagne: l'Ouvrier, qui n'aura aucune efpece de revenu, trouvera fa fubfiftance dans un falaire proportionné au prix des denrées; & parce que perfonne ne pourra s'enrichir exclufivement, perfonne auffi ne pourra tomber dans la mifere.

Je conçois qu'aujourdui un Négociant qui gagne quarante ou cinquante pour cent, accumulera de grandes richeffes, fi, continuant de vivre avec la fobriété dont il s'eft fait une habi-

tude, il remet, chaque année dans le Commerce, la plus grande partie de ſes profits. Ce n'eſt donc pas parce qu'il dépenſe peu, qu'il s'enrichit : c'eſt parce qu'il gagne beaucoup ; & s'il gagnoit peu, il ne s'enrichiroit pas, quelque fût d'ailleurs ſon économie. Mais chez les Peuples que nous obſervons, les gains ſe borneront à procurer aux Marchands l'uſage des choſes néceſſaires à leur état.

Il n'y a qu'une claſſe de Citoyens que l'économie pourroit enrichir, ce ſont les Propriétaires. En économiſant ſur leurs revenus, ils mettroient leurs terres en plus grande valeur, & il eſt à deſirer qu'ils le faſſent. Cette maniere de s'enrichir feroit ſubſiſter, avec plus d'aiſance, les Journaliers auxquels ils donneroient du travail ; & elle feroit avantageuſe à l'Etat, auquel elle fourniroit des productions en plus grande abondance. Mais ce ne peut être que très-lentement qu'on acquiert des ri-

chesses par cette voie, & elles sont nécessairement bornées.

Tout concourt donc chez les Peuples que nous avons supposés, à mettre des bornes à la fortune des particuliers; il semble qu'ils ne doivent pas connoître la passion de l'argent. Chez eux chacun a le nécessaire : un grand nombre vit dans l'aisance : peu sont riches; personne n'est opulent. C'est ce que doit naturellement produire la liberté du Commerce, lorsqu'elle met chaque chose à son vrai prix, & qu'elle proportionne les salaires au prix des subsistances.

CHAPITRE II.

Circulation des richesses lorsque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

Les Manufactures produisent une circulation générale de richesses.

LES Arts multiplient les choses de seconde nécessité, ils les perfectionnent; & à proportion de leurs progrès, ils mettent

mettent dans le Commerce une plus grande quantité de marchandiſes, & des marchandiſes d'un plus haut prix.

Nous avons vu des Manufactures juſques dans des Villages; mais ce ſont des Manufactures qui ne vendent pas au loin, & qui, par conſéquent, ne font circuler les richeſſes que dans les lieux où elles ſont établies.

C'eſt donc aux Manufactures érigées dans les Villes, à produire une circulation générale parmi toutes nos Cités. Les ouvrages qui en ſortent, faits pour être recherchés par-tout, ſe vendent par-tout; & le Commerce qu'on en fait, occaſionne de toutes parts une ſuite d'échanges qui met tout en valeur.

Je nomme *Marchandes* les Provinces où il y a des Manufactures de cette eſpece, & *Agricoles* celles où il n'y en a pas. Obſervons le Commerce entre les unes & les autres.

Si une Province agricole achete des draps & des toiles avec le ſurabondant Circonſtances où les Provinces

marchandes & les Provinces agricoles commercent avec le même avantage.

de ſes productions, ou avec une quantité d'argent équivalente à ce ſurabondant, elle fait un commerce avantageux. Car en livrant le ſurabondant de ſes productions, elle abandonne une choſe qui lui eſt inutile; & en livrant une ſomme équivalente, elle abandonne un argent avec lequel on achetera ce ſurabondant, & qui, par conſéquent, lui rentrera.

Ce Commerce eſt également avantageux aux Provinces marchandes, ſoit qu'on les paie en productions, ſoit qu'on les paie en argent. Car elles ont beſoin de ces productions & de cet argent pour leur ſubſiſtance, & pour l'entretien de leurs Manufactures. Il arrivera ſouvent qu'elles ſubſiſteront en partie du produit des Provinces agricoles; mais celles-ci n'en ſouffriront pas, ſi elles ne livrent jamais que leur ſurabondant.

Cette poſition reſpective des Provinces aſſureroit à toutes la même abon-

dance, si elle pouvoit toujours être la même.

Il n'est pas douteux que, dans les Provinces marchandes, les Manufactures ne nuisent plus ou moins à la culture des productions nécessaires à la subsistance de l'homme. On y cultivera, par préférence, les matières premières que les Manufacturiers sont dans l'usage de payer à plus haut prix, & l'appas du gain portera les Habitans à être Artisans plutôt que Laboureurs. Ces Provinces seront donc forcées de porter leur argent dans les Provinces agricoles, pour se pourvoir des denrées qui manqueront à leur subsistance; & elles y en porteront d'autant plus, qu'elles se peupleront davantage. Or les Manufactures, qui sont un attrait pour l'industrie, y feront venir tous les jours & de toutes parts de nouveaux habitans.

Les subsistances, dans une Province marchande, ne sont donc pas en proportion avec la population. Mais il lui est

facile de remédier à cet inconvénient ; puisqu'avec le produit de ses Manufactures, elle peut acheter tout ce qui lui manque.

Plus les Provinces marchandes ont besoin de subsistances, plus elles en demandent aux Provinces agricoles ; &, par conséquent, elles y font fleurir l'Agriculture. Par la même raison, moins les Provinces agricoles ont de Manufactures, plus elles les font fleurir dans les Provinces marchandes. C'est ainsi que les unes manquant de ce qui est surabondant chez les autres, elles concourent toutes à leur avantage commun.

Comment le Commerce peut se faire avec quelque désavantage pour les Provinces agricoles.

Cependant il y a un inconvénient pour une Province agricole, c'est qu'il ne lui est pas possible de n'acheter jamais qu'en raison de son surabondant. En effet, chaque Particulier ayant la liberté de disposer de son bien comme il lui plaît, par quels moyens pourroit-elle parvenir à régler ses dépenses

dans cette proportion ? Pour les augmenter au-delà de ſon ſurabondant, ne ſuffira-t'il pas que l'uſage, par exemple, des beaux draps & du beau linge devienne plus commun ? Il faudra donc qu'elle livre une partie des denrées néceſſaires à ſa conſommation, ou qu'elle donne une ſomme avec laquelle on viendra les acheter.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne lui en reſtera pas aſſez : ce qui les fera monter à un prix plus haut, & ce qui forcera une partie des habitans à aller vivre ailleurs.

Plus elle conſommera en draps & en toiles de prix, plus tout renchérira pour elle ; parce que les ſubſiſtances qu'elle ſera obligée de donner en échange, deviendront tous les jours plus rares.

Cependant les draps & les toiles dont il ſe fait une plus grande conſommation, renchériſſent encore, & font paſſer une plus grande quantité d'ar-

gent dans les Provinces marchandes.

Celles-ci, devenues plus riches, forment de nouvelles entreprises. Elles étendent leur Commerce de plus en plus; & elles appellent de toutes parts de nouveaux Citoyens, parce qu'elles offrent à l'industrie de fort salaires. C'est ainsi qu'elles semblent devoir s'enrichir & se peupler aux dépens des Provinces agricoles, & qu'elles paroissent en préparer la ruine. Mais elles ne la causeront pas.

On jugera peut-être qu'il est indifférent pour l'Etat que les richesses & les hommes passent d'une Province dans une autre, pourvu que la somme des richesses & des hommes se retrouve toujours la même. Cependant il ne faudroit pas, pour peupler davantage quelques Provinces & pour les enrichir, faire des autres autant de déserts, ou n'y laisser qu'un Peuple misérable. Si l'Agriculture tomboit dans les Provinces agricoles, parce qu'elles ne feroient

plus ni assez peuplées ni assez riches, les Provinces marchandes qui en auroient causé la ruine, se ruineroient elles-mêmes par contre-coup, parce qu'elles n'en pourroient rien tirer, & qu'elles n'y pourroient rien porter.

Tout sembleroit tendre à cette ruine générale, si le Commerce de Manufactures appartenoit aux Provinces marchandes exclusivement.

Ce n'est pas ainsi qu'elles l'ont : on peut le partager avec elles, & on le partagera. A mesure donc qu'elles font tout renchérir, l'industrie se réveille dans les Provinces agricoles, où l'on voudroit continuer de porter de beau linge & de beaux draps, & où l'on éprouve qu'il est tous les jours plus difficile d'en acheter au prix des Provinces marchandes. Il leur est facile de juger combien il leur seroit avantageux d'avoir des Manufactures chez elles, où la main d'œuvre est à moins haut prix.

Comment les avantages se balancent entre les Provinces marchandes & les Provinces agricoles.

Or si, dans les Provinces marchandes, il y a des Manufactures florissantes, il y en a aussi qui le sont peu. L'appas du gain les a trop multipliées, & elles se nuisent par la concurrence. Il y a donc des Manufacturiers intéressés à s'établir ailleurs. Ils passent dans les Provinces agricoles, où ils sont appellés.

Dans les commencemens, ils ne font que des draps médiocres, parce qu'ils n'ont pas eu le choix des Ouvriers; les plus habiles étant restés dans les Provinces marchandes, où de riches Fabricans leur donnent de plus forts salaires.

Mais ils livrent leurs draps au plus bas prix possible, & ils en trouvent le débit dans un Pays, où l'on n'est plus en général assez riche pour en acheter de plus beaux.

Peu-à-peu cependant ils forment de meilleurs Ouvriers. Alors ils font des draps, qui le disputent en beauté à

ceux des Provinces marchandes ; & ils les vendent à un prix plus bas, parce que la main-d'œuvre leur coûte peu, & qu'ils vivent avec beaucoup d'économie.

Les Provinces marchandes voient donc qu'une partie de leur Commerce leur échappe. Pour le retenir, autant qu'il est en leur pouvoir, elles baissent le prix de leurs draps, de leurs toiles, &c. Elles y sont forcées par la concurrence des Manufactures, érigées dans les Provinces agricoles.

De la sorte, il y aura entre toutes les Provinces un balancement continuel de richesses & de population; balancement qui sera entretenu par l'industrie & par la concurrence, & qui sans arriver à un équilibre permanent, paroîtra toujours y tendre, & en sera toujours fort près. Toutes, en un mot, seront riches & peuplées en raison de la fertilité de leur sol & de leur industrie.

Une Province feroit dans l'erreur, si elle croyoit s'enrichir, en attirant chez elle tout l'or & tout l'argent.

Si une Province croyoit s'enrichir, en s'occupant des moyens d'attirer & de retenir chez elle l'or & l'argent de toutes les autres, ce feroit de fa part une erreur auffi funefte que groffiere. Tout renchériroit bientôt pour elle : elle fe dépeupleroit : elle feroit tôt ou tard forcée de répandre au dehors fon or & fon argent ; & elle ne fçauroit plus comment le faire revenir, parce que, dans le renchériffement de toutes chofes, elle auroit perdu fes Manufactures, & qu'il lui faudroit bien du tems pour les rétablir.

Il faut donc que l'or & l'argent entre & forte librement. C'eft alors que les richeffes fe balanceront entre toutes les Provinces : toutes feront dans l'abondance par l'échange de leur travail.

Il eft vrai que, lorfqu'une Province eft plus riche en métal, elle paroît avoir un avantage fur les autres. Comme le prix des productions de la terre & celui du travail font évalués en ar-

gent, ils sont plus haut chez elle. Ils doubleront, par exemple, si elle a le double d'argent dans la circulation. Avec le produit d'un de ses arpens, qui sera évalué quatre onces d'argent, elle achetera le produit de deux arpens, qui, dans une autre Province, ne rapporteront en argent que deux onces chacun. De même le produit du travail d'un de ses habitans, sera l'équivalent du produit du travail de deux habitans d'une autre Province. Elle vendra, par conséquent, le double en argent ce qu'on achetera d'elle, & elle achetera la moitié moins ce qu'on lui vendra.

Cet avantage seroit réel & grand pour elle, si elle avoit le privilége exclusif du Commerce de Manufactures. Elle ne l'a pas. Si elle se croit plus riche, parce qu'elle a plus d'argent, elle est donc dans l'illusion.

En effet, les Provinces lésées s'occuperont des moyens d'attirer l'argent

chez elles, & elles y réussiront par le bon marché de leurs Manufactures. elles vendront beaucoup, tandis que la Province riche en métal, vendra peu, ou ne vendra point; & cependant elle achetera d'autant plus, qu'elle fera de plus grandes consommations. L'argent sortira donc de chez elle, pour n'y plus rentrer, & il entrera chez les autres pour n'en plus sortir, ou du moins pour n'en sortir, que lorsqu'elles auront fait la même faute.

Comment les richesses passent & repassent d'une Province dans une autre, & se distribuent dans toutes à peu-près également.

Pour développer mes idées, j'ai été obligé de faire voir comment les Provinces paroîtroient devoir s'enrichir les unes aux dépens des autres. C'est néanmoins ce qui ne peut pas arriver, quand on suppose qu'elles donnent au Commerce une liberté entiere & permanente. Car si la circulation des richesses peut alors se faire avec quelque inégalité, il ne faut pas craindre que cette inégalité puisse jamais aller jusqu'à mettre la misere en opposition avec

l'opulence. Tous les Peuples travailleront à l'exemple les uns des autres, parce que tous voudront participer aux mêmes avantages. Dans cette concurrence les Manufactures tomberont peu-à-peu dans les Provinces qu'elles auront enrichies, & où la main-d'œuvre aura haussé; pendant qu'elles se releveront dans d'autres Provinces qu'elles doivent enrichir, & où le prix de la main-d'œuvre est plus bas. Elles passeront de Province en Province. Par-tout elles déposeront une partie des richesses de la Nation ; & le Commerce sera comme un fleuve, qui se distribueroit dans une multitude de canaux, pour arroser successivement toutes les terres.

Cette révolution ne s'achevera que pour recommencer. Lorsque, dans une Province, le haut prix de la main-d'œuvre commencera à faire tomber les Manufactures, le bas prix les relevera dans une autre. Elles seront donc alternativement plus ou moins riches,

Mais parce qu'aucune ne le sera trop, aucune aussi ne sera pauvre. C'est que les richesses reflueront continuellement des unes dans les autres ; & que suivant les différentes pentes que le Commerce leur fera prendre, elles se verseront successivement par-tout. Cette révolution sera sans inconvéniens, parce qu'elle se fera naturellement & sans violence. C'est insensiblement que quelques Provinces perdront une partie de leur Commerce : c'est insensiblement que d'autres en recouvreront ce qu'elles auront perdu. La liberté a donc l'avantage de les garantir toutes de la pauvreté, & en même-tems d'arrêter dans chacune le progrès des richesses, lorsque l'excès en ce genre pourroit nuire.

Dans le commencement de ce Chapitre, j'ai été obligé de distinguer deux sortes de Provinces, les unes marchandes & les autres agricoles : mais on voit que, par la liberté du commerce, elles sont toutes en même-tems & agricoles

& marchandes. C'est que, dans chacune, on s'occupe de tout, & qu'aucune ne connoît les préférences exclusives.

CHAPITRE III.

Mœurs simples d'une Nation isolée chez qui le Commerce jouit d'une liberté entiere.

PLACÉS à peu-près sous le même Ciel, les Peuples que nous observons, jouissent en général des mêmes productions; seulement avec plus ou moins d'abondance, suivant la nature du sol & l'industrie des Cultivateurs. Une denrée, rare dans une Province, sera commune dans une autre, ou une denrée, commune ailleurs, sera rare.

Tous les Peuples que nous supposons, ont les mêmes mœurs.

Ces Peuples ont, pour commercer entre eux, un fonds dans les productions dont chacun d'eux surabonde; &, à mesure du progrès des Arts, ils ont un autre fonds dans leur industrie.

Ce double fonds leur fournit dequoi faire des échanges de toutes espèces ; & par ces échanges, tous jouissent des mêmes productions & des mêmes commodités.

On jouit des mêmes productions, parce qu'avec le surabondant de celles qui croissent dans ses terres, on se procure celles qui n'y croissent pas.

On jouit des mêmes commodités, parce que ou l'on cultive les mêmes Arts, ou l'on commerce avec ceux qui les cultivent.

Or ce sont les besoins que nous nous sommes faits, & les moyens que nous employons pour y satisfaire, qui sont nos coutumes, nos usages, nos habitudes, en un mot, nos mœurs.

Les besoins sont les mêmes pour tous les Peuples que nous supposons : les moyens d'y satisfaire sont aussi les mêmes. Les mœurs sont donc les mêmes encore.

Pour leur donner de nouvelles

mœurs, il faudroit donc transporter chez eux des productions étrangeres à leur sol, ou des commodités étrangeres à leurs Arts.

Mais non-seulement ils ont les mêmes mœurs : je dis encore que leurs mœurs sont simples, & ne peuvent être que simples. C'est qu'il leur est impossible de connoître le luxe.

Leurs mœurs sont simples, parce qu'ils ne peuvent pas connoître le luxe.

Nous avons vu que le luxe consiste dans ces jouissances qui sont le partage d'un petit nombre à l'exclusion du plus grand ; que ces jouissances n'ont lieu, qu'autant qu'on dédaigne les choses communes, pour rechercher les choses rares & d'un grand prix ; & qu'enfin les choses ne sont rares & d'un grand prix, que parce qu'elles viennent d'un pays éloigné, ou parce qu'elles sont travaillées avec beaucoup d'art.

Or, d'après nos suppositions, aucune rareté étrangere ne peut arriver chez les Peuples que nous observons. Il ne sera pas plus en leur pouvoir de se procurer des ouvrages, auxquels un

grand travail donneroit un grand prix. Comme personne ne seroit assez riche pour les payer, aucun Artisan n'imaginera d'en faire.

Nous venons de prouver qu'il ne peut pas y avoir, chez de pareils Peuples, de ces fortunes disproportionnées, qui se forment des dépouilles d'une multitude de familles réduites à la misere. Comment ce désordre pourroit-il avoir lieu dans un Pays, où le Commerce, seul moyen de se procurer de l'aisance, baisse & se releve alternativement d'une Province à l'autre, & entretient par-tout les richesses à peu-près au même niveau, ou tend continuellement à les y ramener ?

Or dès que les richesses n'iront pas se perdre dans un petit nombre de familles, il n'y aura pas de ces jouissances exclusives, qui insultent à la misere publique, & qui semblent effacer du nombre des hommes la plus grande partie des Citoyens.

Je ne veux pas dire que tous parti-

ciperont également aux mêmes jouissances; sans doute que tous, par exemple, ne porteront pas du drap d'une égale finesse : mais tous porteront du drap. Chacun, suivant son état, jouira des commodités que procurent les Arts. Chacun sera dans l'abondance & dans l'aisance, parce que tous auront l'usage des choses dont leur condition leur permet de se faire des besoins; & si les fortunes ne sont pas égales, ce sera uniquement parce que les talens ne sont pas égaux. Mais encore un coup, personne ne pourra faire des dépenses excessives, parce que personne ne pourra s'enrichir exclusivement.

Je ne vois qu'un moyen pour introduire le luxe parmi ces Peuples, ce seroit de substituer des priviléges exclusifs à la liberté du Commerce. Alors il y auroit bientôt une grande disproportion entre les fortunes; & des choses, auparavant communes, deviendroient rares par le haut prix auquel elles se-

roient portées. En pareil cas, le verre & la faïance, par exemple, feroient un luxe; & c'eſt ainſi que la porcelaine & les glaces en ſont un chez nous.

CHAPITRE IV.

Atteintes portées au Commerce : Guerres.

Diviſés par des guerres, les Peuples ruinent mutuellement leur commerce.

NOUS avons vu ce que peut la liberté. Il eſt tems de ſemer la diſſention parmi nos Peuples, & de mettre des gênes au Commerce : nos ſuppoſitions en ſeront plus vraiſemblables.

Diviſés par des guerres, ils forment pluſieurs Nations qui ont des intérêts contraires.

Or ſi nous pouvons ſuppoſer que chacune de ces Nations commerce librement chez elle, nous ne pouvons plus ſuppoſer qu'elles commercent toutes librement les unes avec les autres.

Le Commerce extérieur, toujours gêné & quelquefois ſuſpendu, ſera d'au-

tant moins floriſſant, qu'il ſera plus diſpendieux, ſoit par les pertes auxquelles il expoſera, ſoit par les efforts qu'on fera pour le ſoutenir.

Ces Nations ſe nuiſent donc mutuellement : premiérement, parce qu'elles ſe privent chacune des avantages qu'elles ſe procuroient les unes aux autres par des échanges.

En ſecond lieu, elles ſe nuiſent encore, parce qu'elles dévaſtent réciproquement leurs terres. A chaque fois qu'elles prennent les armes, elles détruiſent un fonds de richeſſes qu'elles auroient mis dans la circulation, & qui ne peut plus y être. Il y aura des champs que la guerre ne permettra pas d'enſemencer : il y en aura d'autres, où elle ne laiſſera point de récoltes à faire. Les productions diminueront, par conſéquent, & avec elles la population.

Je veux que quelques-unes de ces Nations ſe couvrent de gloire, de cette

Le Peuple conquérant étend ſa domination ſur

des Pays qu'il a rendus en partie déserts & incultes, & il dépeuple ses Provinces.

gloire que les Peuples, dans leur stupidité, attachent aux conquêtes, & que les Historiens, plus stupides encore, aiment à célébrer jusqu'au point d'ennuyer le Lecteur : quel sera leur avantage ? Elles régneront au loin dans des Pays autrefois peuplés & fertiles, & aujourd'hui en partie déserts & incultes. Car ce n'est qu'en exterminant qu'elles assureront leur domination sur des Peuples auparavant libres. Supposons que nos Cités soient réduites à quatre Nations ennemies, qui sont à peu-près également puissantes, ou qui cherchent à se maintenir dans une espece d'équilibre.

Sont-elles également puissantes ? Elles se nuiront également.

Cherchent-elles à se maintenir dans une espece d'équilibre ? Elles se réuniront deux ou trois contre une Puissance, dont la prépondérance menace de les assujettir, & elles se nuiront encore. La guerre coûtera des Provinces à la

Nation même qui aura fait des conquêtes. Car je regarde, comme perdues, les Provinces où la population & la culture auront été ruinées ou considérablement déteriorées. En effet, un Empire, qui se dépeupleroit & qui tomberoit en friches, n'en seroit pas plus grand pour avoir reculé ses bornes.

Mais cet équilibre, parviendra-t'on à l'établir ? Jamais : on ne fera que de fausses démarches, & l'inquiétude paroîtra l'unique cause motrice des Puissances : elles se livreront avec confiance aux projets les plus ruineux, pour les exécuter d'une maniere plus ruineuse encore.

Or, dans ce désordre, les terres seront-elles aussi riches en productions, que lorsqu'elles étoient partagées entre une multitude de Cités paisibles ? Elles le feront d'autant moins, que la guerre ôtant toute liberté au Commerce, le surabondant cessera de passer réciproquement d'une Nation chez l'autre.

Dégradation de l'Agriculture : chûte de plusieurs Manufactures.

Il ne ſe conſommera donc plus : or dès qu'il ceſſera de ſe conſommer, il ceſſera de ſe reproduire.

Pendant que l'Agriculture ſe dégradera, pluſieurs Manufactures tomberont ; & celles qui ſubſiſteront encore, n'auront plus le même débit. Elles ne pourront d'ordinaire vendre qu'à la Nation chez qui elles feront établies ; & elles lui vendront moins, parce que cette Nation ſera elle-même moins riche.

On dira ſans doute que ces Peuples ne feront pas toujours en guerre. En effet, il y aura des intervalles de paix : mais dans ces intervalles, on ne réparera pas tous les maux que la guerre aura faits ; & cependant on mettra de nouveaux obſtacles au Commerce.



CHAPITRE V.

CHAPITRE V.

Atteintes portées au Commerce : Douanes, Péages.

Les quatre Nations que nous avons supposées dans le Chapitre précédent, sont actuellement quatre Monarchies, dont les Monarques ont à l'envi l'ambition d'être riches & puissans : mais malheureusement ils font précisément tout ce qu'il faut pour n'être ni l'un ni l'autre. Ils sont dans l'illusion, & ils n'en peuvent sortir. Parce que chacun d'eux croit n'avoir rien à craindre de ses voisins, & voit même qu'il s'en fait redouter quelquefois ; ils se croient tous également puissans ou à peu-près. Les mêmes fautes qu'ils répetent à l'exemple les uns des autres, les maintiennent dans un équilibre de foiblesse, qu'ils prennent pour un équilibre de puissance : leur grande maxime, c'est

Supposition de quatre Monarchies.

qu'il faut affoiblir ses ennemis. Voilà à quoi se réduit toute la Politique, qui doit leur donner tour-à-tour la supériorité ; d'ailleurs ils n'ont point de maxime pour acquérir de véritables forces.

Les quatre Monarques établissent des douanes & des péages pour augmenter leurs revenus.

Un d'eux imagina, pour augmenter ses revenus, de mettre des taxes sur toutes les Marchandises étrangeres qui entroient dans ses Etats ; & à cet effet il établit des Douanes & des Péages. Les autres établirent aussi des Douanes & des Péages.

Quelque-temps après, il imagina que ses revenus augmenteroient encore, s'il mettoit des taxes sur les marchandises qui sortoient de son Royaume ; il en mit donc, & les autres en mirent à son exemple.

Tort qu'ils font au commerce.

Lorsqu'il ne fut plus permis de rien exporter, ni de rien importer, qu'au préalable on n'eût payé une certaine taxe, tout renchérit dans ces quatre Monarchies, en raison des taxes im-

posées ; & ce renchérissement qui diminua d'abord la consommation, & ensuite la réproduction, ralentit tout-à-coup le Commerce. Il y eut des Manufacturiers, qui ne pouvant pas être assurés de vendre, ne travaillerent plus. Ceux qui continuerent dans leur métier, travaillerent moins, & les Laboureurs négligerent tout surabondant qui leur devenoit inutile. C'est ainsi que les Douanes & les Péages porterent atteinte à l'Agriculture, aux Arts, au Commerce, & réduisirent à la mendicité un grand nombre de Citoyens, qui auparavant vivoient de leur travail.

Un Commerce libre, entre ces quatre Royaumes, auroit fair refluer, de l'un dans l'autre, le surabondant de tous ; & chaque Souverain eût fondé sa puissance sur un Peuple nombreux, enrichi par les Arts & par l'Agriculture.

Ce n'est pas ainsi que nos quatre Monarques voyoient les choses. Au contraire, ils doublerent les taxes, Ils doublent, ils triplent les taxes, & leurs revenus diminuent.

parce qu'ils crurent doubler leurs révenus, qu'ils ne doublerent pas. Ils les triplerent, ils les quadruplerent; & ils ne comprenoient pas comment, bien-loin d'avoir plus de revenus, ils en avoient moins. Ils ne voyoient pas qu'ils avoient fait diminuer les consommations.

Le Commerce languissoit, & on crut en avoit trouvé la cause. Comment, disoit-on dans les quatre Monarchies, nos Manufactures ne tomberoient-elles pas, puisque nous sommes dans l'usage de préférer les ouvrages, qui se font chez l'Etranger, à ceux qui se font chez nous? Alors un des Monarques imagina d'assujettir l'importation à de nouvelles taxes, & de supprimer une partie de celles qu'il avoit mises sur l'exportation. Mais les trois autres, qui n'étoient pas moins politiques, en firent autant, & le Commerce ne se releva nulle part.

Il y avoit un grand bénéfice à frauder les droits de Péages & de Douanes, & on les fraudoit. Il fût donc défendu, dans les quatre Royaumes, sous de grieves peines, de vendre des marchandises étrangeres, pour lesquelles on n'auroit pas payé la taxe imposée. Mais on continua de vendre en fraude : on vendit seulement à plus haut prix, en dédommagement des risques auxquels on s'exposoit. Les Commerçans, qui faisoient cette fraude, se nommoient *Contrebandiers.*

Fraudes des Droits, ou Contrebande.

Il fallut répandre, sur toutes les frontieres, des Troupes pour empêcher la contrebande, qu'on n'empêchoit pas. Voilà donc les quatre Monarchies armées en tems de paix, afin d'interdire tout commerce entre elles.

Gens armés pour empêcher la Contrebande, & Employés pour percevoir les Droits.

Sous prétexte de percevoir les droits du Souverain, les Employés dans les Douanes & Péages commettoient bien des vexations ; & le Gouvernement, qui les protégeoit, sembloit se concer-

ter avec eux, pour forcer tous les Commerçans à devenir Contrebandiers.

Ces Employés étoient en grand nombre ; les gens qu'on armoit dans le dessein d'empêcher les fraudes, étoient en plus grand nombre encore. Tous ces hommes, à charge à l'Etat, consommoient une grande partie des droits de Péage & de Douane ; & cependant c'étoient autant de Citoyens enlevés aux Arts & à l'Agriculture.

CHAPITRE VI.

Atteintes portées au Commerce : Impôts sur l'industrie.

Comment tout fleurit chez une Nation, où on ne met point de taxe sur l'industrie.

Nos Cités, dès leur fondation, & par conséquent long-tems avant la Monarchie, avoient reconnu la nécessité où sont les Citoyens de contribuer aux dépenses publiques.

Composées uniquement de Colons,

ce n'eſt qu'à des Colons qu'elles pouvoient demander des ſubſides. En conſéquence, on les prit ſur chaque champ, & chacun paya en raiſon des production qu'il récoltoit.

Ce ſubſide ſe levoit à peu de frais. La répartition s'en faiſoit, dans chaque canton, par les Colons mêmes. Chacun payoit ſans contrainte; & comme perſonne ne pouvoit ſe plaindre d'être ſurchargé, perſonne auſſi ne ſongeoit à payer moins qu'il ne devoit. Lorſque, dans la ſuite, des Citoyens ſe trouverent ſans poſſeſſions, on n'imagina pas de leur demander des ſubſides. Il ne pouvoit pas encore venir dans la penſée de faire payer des hommes qui n'avoient rien. L'uſage, qui fait regle même quand il eſt raiſonnable, ne le permettoit pas.

Ces Citoyens, qui n'avoient que des bras, ſubſiſterent donc de leur travail, ou du ſalaire qu'ils recevoient des Colons, & ils ne payerent rien.

Cet uſage ſe maintint avec le progrès des Arts, parce que tout uſage dure. Les Artiſans & les Marchands, ainſi que les Fermiers & les Journaliers, vécurent donc de leur ſalaire, & on ne penſa point à leur demander des ſubſides.

Tant que cet uſage ſubſiſta, tout fleurit. L'induſtrie, aſſurée d'un ſalaire que la concurrence ſeule régloit, & ſur lequel il n'y avoit rien à retrancher, s'occupa des moyens d'augmenter ce ſalaire, ſoit en créant de nouveaux Arts, ſoit en perfectionnant les Arts déja connus.

Alors tout devenoit utile. Le ſurabondant trouvoit un emploi, à meſure que les Arts & le Commerce faiſoient des progrès. On conſommoit davantage : les productions croiſſoient en raiſon des conſommations; & les terres étoient tous les jours mieux cultivées.

Les choſes ſubſiſterent dans cet état juſqu'aux tems de la Monarchie. Elles

s'y maintinrent même encore sous les premiers Monarques. Mais enfin il falloit qu'il se fît une révolution.

Parce que des Artisans & des Marchands vivoient dans l'aisance, on demanda : mais pourquoi ces hommes, qui sont riches, ne fournissent-ils pas une partie des subsides ? Comment ont-ils pu en être exempts ? Faut-il que les Colons payent seuls toutes les charges, & tout Citoyen ne doit-il par contribuer aux dépenses publiques ? Ce raisonnement parut un trait de lumiere.

Motif des taxes mises sur l'industrie.

On mit donc des Impôts sur l'industrie, & il ne fut plus permis de travailler en aucun genre, qu'autant qu'on auroit payé une certaine somme à l'Etat. *Il ne fut plus permis de travailler !* Voilà une loi bien étrange. Cependant, quand on veut que celui qui n'a rien, paie pour avoir la permission de gagner sa subsistance, il faut bien défendre le travail à ceux qui ne paient pas ; &,

par conséquent, leur ôter tout moyen de subsister.

Dans tous les métiers, on ne fait pas les mêmes profits, non plus que dans toutes les especes de Commerce. Il parut donc juste de faire différentes classes, soit d'Artisans, soit de Marchands, afin de les imposer chacune à proportion des profits qu'elles pouvoient faire.

Cette opération n'étoit pas facile. Comment estimer ce qu'un homme peut gagner par son industrie ? Il arrivera nécessairement que, dans le même Métier & dans le même Commerce, celui qui gagnera moins, payera autant que celui qui gagnera plus. C'est un inconvénient qu'on ne voyoit pas, ou qu'on ne vouloit pas voir.

Maîtrises & Communautés établies à cet effet.

On donna le nom de *Corps de Métier* aux différentes classes d'Artisans ; & parce qu'on ne pouvoit y être admis, qu'autant qu'on étoit passé Maître, on leur donna encore le nom de *Maîtrises*.

Quant aux différentes classes de Marchands, on les nomma *Communautés.*

Autant on distingua de Métiers dans les Arts mécaniques, autant on fit de Maîtrises ; & autant on distingua de branches dans le Commerce, autant on fit de Communautés.

Quand on eut fait ces distinctions, on régla l'impôt que chaque Maîtrise ou Communauté devoit payer ; & en conséquence ceux qui se trouverent dans ces Corps, eurent non-seulement le droit de travailler, ils eurent encore celui d'interdire tout travail à ceux qui n'y étoient pas admis ; c'est-à-dire, de les réduire à mendier leur pain.

Travailler, sans être d'un de ces Corps, c'étoit une fraude ; & parce qu'on n'avoit pas voulu rester sans rien faire, ou plutôt, parce qu'on avoit été forcé à travailler pour subsister soi-même & faire subsister sa famille, on étoit saisi & condamné à une amende qu'on ne pouvoit pas payer, ou qu'on

ne payoit que pour tomber dans la misere.

Procès entre ces Corps. Comme les principales branches du Commerce se réunissent au tronc d'où elles naissent, qu'à ces principales branches il s'en réunit d'autres encore, & ainsi de suite ; on conçoit qu'il sera d'autant plus difficile de démêler toutes ces branches, qu'on divisera & subdivisera davantage les Communautés de Marchands. Cependant elles se diviseront & subdiviseront, parce que le Souverain, voyant qu'à chaque nouvelle Communauté il est payé d'un nouvel impôt, se croira plus riche, lorsqu'il les aura multipliées.

Alors les Communautés se confondent, comme des branches, au tronc où elles se réunissent. Elles ne peuvent plus distinguer leurs priviléges : elles se reprochent d'empiéter les unes sur les autres, & les procès naissent. Il en sera de même des Maîtrises.

Tous ces Corps ſeront forcés à de grandes dépenſes, ſoit pour payer les impôts, ſoit pour ſuivre leurs procès, ſoit pour faire la recherche de ceux qui travailleront, ſans avoir été incorporés dans une Maîtriſe ou dans une Communauté. Dépenſes auxquelles ils ſont forcés.

Forcés à des dépenſes, chacun d'eux levera ſur ſes membres des fonds communs ; & ces fonds ſeront diſſipés en aſſemblées, en repas, en édifices, & ſouvent en malverſations.

Ces dépenſes ſeront repriſes ſur les marchandiſes qu'ils débitent. Ils feront la loi aux Conſommateurs, parce qu'ayant ſeul le droit de travailler, ils fixent à volonté le prix de leur travail. En quelque nombre que ſoient les Artiſans & les Marchands, il faut que tout renchériſſe ; parce qu'il faut que les Maîtriſes & les Communautés retrouvent toujours dequoi renouveller les fonds communs qu'elles diſſipent.

Il y a d'ailleurs, dans ces Maîtriſes

& Communautés, l'esprit du Corps, une sorte de point d'honneur, qui force à vendre au même prix que les autres. On passeroit pour un traître, si on vendoit à plus bas prix; & on s'exposeroit à quelque mauvaise affaire, pour peu qu'on y donnât le moindre prétexte.

Abus des Apprentissages.

Accoutumés à faire la loi, ces Corps vendent cher l'avantage de participer à leurs priviléges. Ce n'est pas assez de payer l'apprentissage. Tant qu'il dure, on ne travaille que pour le compte du Maître; & il faut employer plusieurs années pour apprendre un Métier, qu'on pourroit quelquefois sçavoir au bout de quelques mois. Celui qui a le plus de disposition, est condamné à un apprentissage aussi long, que celui qui en a le moins. Il arrive de-là que tous ceux qui n'ont rien, sont exclus à jamais de tout Corps de Métier. A-t'on été reçu? Si on ne réussit pas, il n'est plus tems de faire un autre appren-

tiſſage : on n'auroit plus dequoi payer, & on eſt condamné à mendier.

Lorſque, dans nos Cités, les profeſſions étoient libres, les Artiſans ſe trouvoient en quelque ſorte répandus par-tout. Les Laboureurs dans les momens qu'ils ne donnoient pas à la culture, pouvoient travailler à quelque Art mécanique. Ils pouvoient donner de l'occupation à des enfans qui n'étoient pas encore aſſez forts pour les travaux de la Campagne, & ils employoient à la culture les profits qu'ils avoient faits. Cette reſſource leur fut enlevé, lorſqu'on eut mis tous les Métiers en Corps de Maîtriſe.

Mal que font au commerce les Maîtriſes & les Communautés.

Les Maîtriſes & les Communautés enlevent donc l'aiſance aux habitans de la Campagne : elles réduiſent à la mendicité les Citoyens induſtrieux, qui n'ont pas dequoi payer un apprentiſſage : elles forcent à payer cher un Maître pour apprendre de lui ce qu'on pourroit ſouvent apprendre beaucoup

mieux tout ſeul : enfin, elles portent coup au Commerce, parce qu'en faiſant tout renchérir, elles diminuent la conſommation, & conſéquemment la production, la cultivation & la population. Peut-on réfléchir ſur ces abus, & ne pas reconnoître combien ils ſont contraires au bien public ?

CHAPITRE VII.

Atteintes portées au Commerce : Compagnies privilégiées & excluſives.

Les Priviléges des Maîtriſes & des Communautés ſont des droits iniques.

LES priviléges, accordés aux Maîtriſes & aux Communautés, ſont des droits iniques, qui ne paroiſſent dans l'ordre, que parce que nous les trouvons établis. Il eſt vrai que la concurrence d'un grand nombre d'Artiſans & de Marchands met des bornes au bénéfice que les Maîtriſes & les Communautés pourroient tirer du monopole. Mais il n'en eſt pas moins vrai,

d'après ce que nous venons de démontrer, que ces Corps ôtent l'aiſance à pluſieurs Citoyens, en réduiſent d'autres à la mendicité, font tout renchérir, & portent dommage à l'Agriculture, comme au Commerce.

On imagine d'accorder de pareils priviléges à des Compagnies peu nombreuſes.

Cependant, lorſqu'on ſe fut accoutumé à regarder, dans un Corps nombreux, le monopole comme une choſe dans l'ordre, il fut naturel de le regarder encore comme dans l'ordre, lorſqu'il ſe trouveroit dans des Corps moins nombreux. Un abus, qui eſt paſſé en uſage, devient regle; & parce qu'on a d'abord mal jugé, on continue de juger mal.

Il étoit facile de prévoir que les bénefices, en vertu d'un privilége, grands pour chaque membre dans un Corps nombreux, ſeroient plus grands à proportion qu'on diminueroit le nombre des membres. Il ne s'agiſſoit donc plus que d'établir ce nouveau monopole, & on y trouva peu d'obſtacles.

Une Compagnie fait le monopole du sel.

Le sel, fort commun dans nos quatre Monarchies, étoit, par la liberté du Commerce, à un prix proportionnné aux facultés des Citoyens les moins riches ; & il s'en faisoit une grande consommation, parce qu'il est nécessaire aux hommes, aux bestiaux & même aux terres, pour lesquelles il est un excellent engrais.

Il devoit donc y avoir un grand bénéfice à faire le monopole du sel. On en forma le projet, & on créa à cet effet une Compagnie privilégiée & exclusive. Elle donnoit au Souverain une somme considérable, & elle accordoit, aux Grands qui la protégeoient, une part dans son bénéfice. Ceux qui composoient cette Compagnie, se nommoient *Traitans*, parce qu'ils avoient traités avec le Roi. Ils faisoient seuls, en son nom, le Commerce du sel dans toute l'étendue du Royaume. Le premier Monarque qui trouva cette source de richesses, ouvrit les yeux aux autres, & fut imité.

Le prix du ſel hauſſa tout-à-coup d'un à ſix, ſept ou huit; & cependant les Traitans, qui avoient ſeuls le droit de l'acheter en premiere main, le payoient ſi mal, qu'on ceſſa d'exploiter pluſieurs ſalines.

Auſſi-tôt le prix du ſel hauſſe d'un à huit.

Tel fut l'abus de ce monopole, que la conſommation du ſel diminua au point que pour faire valoir cette branche de Commerce, il fallut contraindre les Citoyens à en prendre, chacun par tête, une certaine quantité. Le ſel fut donc un engrais enlevé aux terres : on ceſſa d'en donner aux beſtiaux; & beaucoup de Sujets ne continuerent à en conſommer, que parce qu'on les contraignoit à ne pas ſe paſſer d'une choſe néceſſaire.

On eſt réduit à contraindre les Citoyens à en acheter.

La Compagnie des Traitans coûtoit immenſément à l'Etat. Combien d'Employés, répandus dans toutes les Provinces, pour le débit du ſel! Combien de gens armés pour empêcher la contrebande! Combien de recherches pour

Combien ce monopole coûtoit à l'Etat.

s'assurer si tous les Sujets avoient acheté la quantité imposée ! Combien de vexations ! Combien de frais en contraintes, saisies, amendes, confiscations ! En un mot, combien de familles réduites à la mendicité !

Combien il rendoit peu au Roi.

Voilà le désordre que produisoit cette Compagnie privilégiée & exclusive. Cependant elle ne rendoit pas au Roi la moitié de ce qu'elle enlevoit aux Citoyens. La plus grande partie de l'autre moitié se consommoit en frais. Le reste se partageoit entre les Traitans : & s'ils n'avoient pas assez de bénéfice ; comme en effet ils ne s'en trouvoient jamais assez ; on leur accordoit Ordonnance sur Ordonnance, pour donner tous les jours plus d'étendue à leurs priviléges ; c'est-à-dire, pour les autoriser à vexer le Peuple de plus en plus.

Autres Compagnies de monopoleurs qui font tout renchérir. Naissance du luxe.

Le bénéfice de ce monopole, lorsqu'une fois il fut connu, répandit un esprit d'avidité & de rapine. On eût dit qu'il falloit que chaque branche de

Commerce ſe fît excluſivement par des Compagnies. Il s'en formoit tous les jours : des protecteurs ſollicitoient pour elles, ſouvent avec ſuccès. Ils vendoient leur crédit, & ils ne s'en cachoient pas. Chacun croyoit pouvoir ſe permettre ce qu'il voyoit faire. C'étoit le monopole des Grands.

Ces Compagnies avoient toujours pour prétexte le bien de l'Etat ; & elles ne manquoient pas de faire voir, dans les priviléges qu'on leur accorderoit, de grands avantages pour le Commerce même. Elles réuſſirent ſur-tout, lorſqu'elles propoſerent d'établir de nouvelles Manufactures.

Il eſt certain que de nouvelles Manufactures méritent d'être privilégiées ; c'eſt-à-dire, multipliées ; & plus elles peuvent être utiles, plus il faut récompenſer ceux à qui on les doit. Mais on accorda des priviléges excluſifs, & auſſi-tôt le luxe ſortit de ces Manufactures. Les ouvrages, qui s'y vendoient,

devinrent chers & rares, au lieu qu'ils auroient été à bas prix & communs. Je reviens aux conséquences que j'ai déja répétées : *diminution dans la consommation, dans la production, dans la cultivation, dans la Population ;* & j'ajoute, *naissance du luxe, accroissement de misere.*

CHAPITRE VIII.

Atteintes portées au Commerce : Impôts sur les consommations.

Impôts sur les consommations.

Le vrai moyen de faire contribuer tout le monde, c'étoit de mettre des impôts sur les consommations, & nos quatre Monarques en mirent sur toutes. Ils se persuadoient que cette imposition seroit d'un grand produit pour eux, & en même tems d'un poids médiocre pour leurs Sujets. Car, en fait d'administration, on concilie souvent les contradictoires.

Mais ils se trompoient, & sur le produit qui n'est pas aussi grand qu'il

le paroît, & sur le poids qui est plus grand qu'on ne pense.

Premiérement, le produit n'est pas aussi grand qu'il le paroît.

Le produit n'est pas aussi grand qu'il le paroît.

Il est vrai que tout le monde étant forcé de consommer, tout le monde est forcé de payer; & si on s'arrête à cette seule considération, on voit croître le produit en raison des consommateurs.

Mais il faut d'abord défalquer les frais de perception; frais qui croissent eux-mêmes en raison du nombre des Compagnies, auxquelles on afferme ou on donne en régie chacun de ces Impôts, & en raison du nombre des Commis qu'elles ont à leur gages.

D'ailleurs ces Compagnies sçavent seules ce que chaque imposition peut produire, & elles mettent tout leur art à le cacher au Gouvernement, qui lui-même ferme souvent les yeux sur les abus qu'il voit. La perception, si elle étoit simple, éclaireroit le public,

& seroit moins dispendieuse : mais elles la compliquent à dessein, parce que ce n'est pas sur elles que les frais en retombent ; & il leur est d'autant plus facile de la compliquer, que la multiplicité des Impôts finit par faire, de cette partie de l'administration, une science à laquelle personne ne peut rien comprendre. (*a*)

Voilà donc une grande partie du produit qui se dissipe nécessairement ; & ce qu'on peut supposer de plus avantageux pour le Monarque, c'est qu'il lui en revienne environ la moitié. (*b*)

Les revenus du Monarque ne croissent pas en raison de ce produit.

Mais il se trompe encore, s'il croit que son revenu est augmenté de cette moitié.

Les Impôts, multipliés comme les consommations, ont tout renchéri pour

---

(*a*) On sçait combien Sully, qui étoit fait pour bien voir, a eu de peine à débrouiller ce cahos.

(*b*) Il y a des Ecrivains qui prétendent que, pour qu'il entre un million dans les coffres du Roi, il faut que les Sujets en paient trois. Je ne suis point en état de faire des caculs précis sur cette matiere.

lui

lui comme pour ses Sujets ; & ce renchérissement porte sur toutes ses dépenses, puisqu'il a fait hausser le prix de la main-d'œuvre en tout genre d'ouvrages. Quand on supposeroit son revenu augmenté d'un tiers, il n'en sera pas plus riche ; si ce qu'il payoit une once d'argent, il le paie désormais une once & demie.

Il croit ne mettre l'impôt que sur ses Sujets, & il le met sur lui-même. Il en paie sa part, & cette part est d'autant plus grande, qu'il est obligé à de plus grandes dépenses. Cet impôt n'est pour l'industrie qui consomme, qu'une avance à laquelle on la contraint. A son tour, elle fait la loi, & elle force le Souverain même à la rembourser.

Les matieres premieres, qu'on travaille dans les Manufactures, passent par bien des Artisans & par bien des Marchands, avant d'arriver aux consommateurs ; & à chaque Artisan, à chaque Marchand, elles prennent un

accroissement de prix, parce qu'il faut remplacer successivement les taxes qui ont été payées. Ainsi on croit ne payer que le dernier impôt, mis sur la marchandise qu'on achete, & cependant on en rembourse encore beaucoup d'autres.

Je ne chercherai point, par des calculs, le résultat de ces accroissemens : un Anglois l'a fait. (*a*) Il me suffit de faire comprendre combien les taxes, mises sur les consommations, augmentent nécessairement le prix de toutes choses ; & que par conséquent les revenus du Roi ne croissent pas en raison du produit qu'elles versent dans ses coffres. Voyons si elles sont onéreuses pour les Peuples.

Combien ces Impôts, onéreux pour le Peuple, ruinent l'Agriculture.

Le Gouvernement ne le soupçonnoit pas. Il supposoit que chacun peut à son gré mettre à sa consommation telles

(*a*) Voyez *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce ;* p. 394, où l'Ouvrage Anglois est cité.

bornes qu'il juge à propos ; & il en concluoit qu'on ne paieroit jamais que ce qu'on voudroit bien payer. Cette impoſition, ſelon lui, ne faiſoit violence à perſonne. Pouvoit-on en imaginer une moins peſante ? Elle laiſſoit une entiere liberté.

Le Gouvernement, qui raiſonnoit ainſi, ne conſidéroit ſans doute, pour Sujets, que les gens riches qui, à la Cour ou dans la Capitale, conſommoient avec profuſion ; & je conviens avec lui que ces gens-là étoient maîtres de diminuer ſur leurs conſommations, & qu'il auroit été à deſirer qu'ils euſſent uſé de la liberté qu'on leur laiſſoit. Je conviens encore que tous ceux qui vivoient dans l'aiſance, pouvoient auſſi uſer de cette liberté, qui ne l'eſt que de nom, puiſque dans le vrai on eſt contraint à ſe priver de ce qui eſt devenu néceſſaire.

Mais les Sujets, qui ne gagnent, au jour le jour, que dequoi ſubſiſter &

faire subsister leur famille, sont-ils libres de retrancher sur leurs consommations? Voilà cependant le plus grand nombre, & le Gouvernement ignore peut-être que, dans ce nombre, il y en a beaucoup qui ont à peine du pain : car je ne parle pas de ceux qui sont à la mendicité, & dont plusieurs n'y ont été réduits que par les fautes du Gouvernement même.

Mais je veux que tout le monde soit libre de retrancher sur ses consommations : quels seront les effets de cette prétendue liberté?

Le Monarque, je le suppose, sera le premier à donner l'exemple. On lui proposera des retranchemens, & tôt ou tard ce sera pour lui une nécessité d'en faire ; parce que, dans le haut prix où tout est monté, ses revenus ne suffisent plus à ses dépenses.

Je pourrois déja remarquer que ces retranchemens sont un mal : car ils sont pris sur le Laboureur, sur l'Artisan

& ſur le Marchand, qui ne vendront plus la même quantité de marchandiſes. L'Agriculture, par conſéquent, & le Commerce en ſouffriront. Mais continuons.

Je ſuppoſe à la Cour & dans la Capitale de pareils retranchemens : j'en ſuppoſe encore de pareils dans les autres Villes ; & de proche en proche, j'arrive juſqu'au Laboureur, qui n'ayant pas un ſuperflu ſur lequel il en puiſſe faire, en fait ſur le nombre de ſes beſtiaux, de ſes chevaux, de ſes charrues. Le dernier terme de ces retranchemens eſt donc évidemment au détriment de l'Agriculture.

Veut-on les obſerver ſous un autre point de vue ? Je dirai : les gens aiſés feront moins d'habits. Par conſéquent, il ſe vendra moins de drap chez les Marchands, il s'en fera moins chez les Fabricans, & dans les Campagnes on élevera moins de moutons. Ainſi, quand nous ſuivrons ces retranchemens dans

tous les genres de consommation, nous trouverons, pour résultat, la ruine de plusieurs Manufactures dans les Villes, & la ruine de l'Agriculture dans les Campagnes. Alors une multitude de Citoyens, qui auparavant trouvoient du travail, en demanderont souvent inutilement. Ceux qui n'en trouveront pas, mendieront ou voleront; & ceux qui en trouveront, forcés à se donner au rabais, subsisteront misérablement.

Dans cet état des choses, le Souverain, qui ne comprend pas pourquoi ses revenus diminuent, double les impôts, & ses revenus diminuent encore. C'est ainsi que, par les retranchemens auxquels il ne se lasse point de forcer coup sur coup ses Sujets, il acheve enfin de ruiner les Arts & l'Agriculture.

Combien la perception de ces Impôts nuit au Commerce.

Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au Commerce les visites qu'on fait aux portes des Villes; les formalités qui sont nécessaires pour estimer les marchandises; les discussions

& les procès auxquels ces formalités donnent fréquemment lieu ; les vexations des Commis qui ſouvent ne cherchent que des prétextes pour faire des frais ; les dommages que reçoivent les Marchands, lorſque, forcés de laiſſer leurs marchandiſes à la Douane, ils perdent le moment favorable à la vente. Je pourrois remarquer encore que les droits, qu'on met ſur l'entrée & ſur la ſortie, ſont néceſſairement arbitraires & inégalement répartis. Une piéce de vin, par exemple, qui ne vaut que dix onces d'argent, paiera autant qu'une piece qui en vaut cinquante ; &, pour l'une comme pour l'autre, cette taxe ſera la même dans une année de diſette & dans une année d'abondance, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles auront chacune changé de prix. Mais, ſans répéter des lieux communs déja répétés tant de fois & toujours inutilement, c'eſt aſſez d'avoir démontré que les impôts ſur les conſommations ſont les plus funeſtes de tous.

CHAPITRE IX.

Atteintes portées au Commerce : variation dans les monnoies.

Comment on fixe le titre des monnoies.

NOUS avons vu que les piéces de monnoie sont des portions de métal, auxquelles l'autorité publique a mis une empreinte, pour faire connoître la quantité d'or & d'argent qu'elles contiennent.

Si, dans les piéces de monnoie, on n'employoit que de l'or ou de l'argent pur, il suffiroit de les peser pour en connoître la valeur. Mais, parce qu'on allie ces métaux avec une certaine quantité de cuivre, soit pour les travailler plus facilement, soit pour payer les frais de la Fabrique, il s'agit encore de sçavoir en quel rapport est la quantité de l'or ou de l'argent avec la quantité de cuivre.

On considere une piéce d'or comme un tout composé de vingt-quatre par-

ties, qu'on nommé *carats*. Si ces vingt-quatre parties étoient autant de parties d'or, on diroit que le titre de la piéce est à vingt-quatre carats. Mais parce qu'il y a toujours de l'alliage, le titre est aussi toujours au-dessous de vingt-quatre. S'il y a une partie de cuivre, le titre est à vingt-trois ; s'il y en a deux, il est à vingt-deux ; s'il y en a trois, il est à vingt-un, &c.

De même on considere une piéce d'argent, comme un tout composé de douze deniers ; & on dit que le titre de l'argent est à onze deniers, si la piéce contient une partie d'alliage ; qu'il est à dix, si elle en contient deux, &c. On conçoit que ces divisions à vingt-quatre carats & à douze deniers sont arbitraires, & que toute autre auroit été également propre à fixer le titre des monnoies.

Le droit de battre monnoie ne peut appartenir qu'au Souverain. C'est que seul digne de la confiance publique, il

Le droit de battre monnoie appartient au Souverain.

peut ſeul conſtater le titre & le poids des piéces d'or & d'argent qui ont cours.

Bénéfice qui lui eſt dû.

On lui doit non-ſeulement les frais de fabrication ; on lui doit encore un droit ou un bénéfice pour ſon empreinte, qui a une valeur, puiſqu'elle eſt utile.

Ce bénéfice doit avoir des bornes.

Mais il eſt de ſon intérêt de borner ce droit, parce qu'un trop grand bénéfice de ſa part inviteroit à contrefaire ſes monnoies. Il les vend ſeul. Ce monopole, fondé ſur l'utilité publique, deviendroit inique, s'il en abuſoit. Il auroit à ſe reprocher les crimes qu'il auroit fait commettre, & la néceſſité où il ſeroit de punir.

Fraude des Souverains : ils donnent pour une certaine quantité d'argent une quantité moindre.

On juge bien que nos quatre Monarques auront abuſé de ce droit, & multiplié les Faux-Monnoyeurs. Ils ont fait plus.

Dans l'origine, une livre en monnoie peſoit douze onces d'argent ; &, avec ces douze onces, on fabriquoit vingt

pièces qu'on nommoit ſous, & qui en étoient chacune la vingtiéme partie. Ainſi vingt ſous faiſoient une livre peſant.

Or nos quatre Monarques altérerent la monnoie par degrés. Ils vendirent, comme vingtiéme partie de douze onces d'argent, des ſous qui n'en étoient que la vingt-cinquiéme, la trentiéme, la cinquantiéme; & ils finirent par en fabriquer qui n'étoient pas la centiéme partie d'une once. Cependant le Public, qui avoit d'abord jugé que vingt ſous font une livre, continuoit par habitude de juger que vingt ſous font une livre, ſans trop ſe rendre compte de ce qu'il entendoit par ſous & par livres. On eût dit que ſon langage lui cachoit les fraudes qu'on lui faiſoit, & conſpiroit avec le Souverain pour le tromper. C'eſt un exemple des plus frappans de l'abus des mots.

Quand il fut reconnu qu'on n'attachoit plus d'idée préciſe aux dénomi- Autre fraude : ils donnent à une même quan-

tité d'argent une valeur plus haute ou plus basse.

nations *livre* & *sou*, les Monarques s'apperçurent que, sans altérer les monnoies, ils avoient un moyen plus simple d'en hausser ou d'en baisser la valeur. Ce fut de déclarer que ce qui valoit, par exemple, six livres, en vaudroit huit désormais, ou n'en vaudroit plus que cinq. Ainsi les piéces de monnoie, qui étoient dans le Commerce, valoient, avec la même quantité d'argent, plus ou moins suivant qu'ils le jugeoient à propos.

Cette opération est si absurde, que si c'étoit une supposition de ma part, on diroit qu'elle n'est pas vraisemblable. Comment voulez-vous, m'objecteroit-on, qu'il vienne dans l'esprit du Souverain de persuader au Public, que six est huit ou n'est que cinq ? Quel avantage retireroit-il de cette fraude grossiere ? Ne retomberoit-elle pas sur lui-même ? Et ne le paiera-t'on pas avec la même monnoie, avec laquelle il paie ? Les Monarques cependant ont regardé ces

fraudes comme le grand art des Finances. En vérité les suppositions, les moins vraisemblables que j'ai faites, sont plus vraisemblables que bien des faits.

Je ne m'arrêterai pas sur-tous les inconvéniens qui naissent des variations dans les monnoies. Il me suffit de faire voir combien elles nuisent au Commerce.

Combien ces fraudes nuisent au Commerce.

La confiance est absolument nécessaire dans le Commerce, & pour l'établir, il faut, dans les échanges de valeur pour valeur, une mesure commune qui soit exacte & reconnue pour telle. L'or & l'argent avoient cet avantage, lorsque l'empreinte de l'Autorité souveraine en attestoit le titre au vrai, & ne trompoit jamais.

Mais quand une fois le Monarque eut altéré les monnoies, on ne pouvoit plus les recevoir avec confiance, parce qu'on ne sçavoit plus ce qu'elles valoient. Il falloit ou être trompé, ou

tromper ſoi-même. Ainſi la fraude du Souverain mettoit, dans le Commerce, la fraude au lieu de la confiance; & on ne pouvoit plus ni acheter ni vendre, à moins qu'on n'y fût forcé par la néceſſité.

Quand il plut au Monarque de hauſſer & de baiſſer alternativement la valeur des monnoies, ſans en avoir changé le titre ni le poids, l'abus fut plus grand encore : on ne ſçavoit pas comment ſe ſervir d'une meſure qui, variant continuellement, n'étoit plus une meſure.

Il eſt vrai qu'on auroit pu n'avoir aucun égard à la valeur fictice, qui n'étoit que dans le nom donné à la piéce de monnoie : on auroit pu évaluer la quantité d'argent qu'elle contenoit, & s'en ſervir d'après cette évaluation. C'eſt ce que le Prince ne permettoit pas. Il vouloit qu'un écu, qui contenoit une once d'argent, fût pris pour cent ſous, ſix francs ou huit livres, à ſon choix ; & il le vouloit, parce qu'autrement il n'eût pas retiré, de ſa fraude,

le profit qu'il trouvoit à se faire payer quand la monnoie étoit basse, & à payer lui-même quand la monnoie étoit haute. Mais il faut observer les procédés du Gouvernement, pour mieux juger du désordre que ces variations devoient produire.

Procédé du Gouvernement, lorsqu'il haussoit & baissoit alternativement la valeur des monnoies

Ordinairement il ne faisoit pas tout-à-coup descendre les monnoies au terme le plus bas, auquel il avoit dessein de s'arrêter. Il les y amenoit par degrés. Il donnoit une Ordonnance, par laquelle il déclaroit que, pendant vingt mois, les écus, par exemple, qui valoient cent sous, perdroient chaque mois un pour cent; & par-là il les réduisoit par degrés à ne valoir plus que quatre livres.

On pouvoit conjecturer que les monnoies hausseroient, après avoir baissé; parce que c'étoit, dans cette opération, la maniere de procéder du Gouvernement, qui croyoit trouver un bénéfice dans ces hausses & ces baisses alternatives. On ne sçavoit donc

plus ſur quoi compter. Les perſonnes prudentes, qui ne vouloient pas jouer leur argent au haſard de le perdre, le reſſerroient. Elles attendoient le moment d'en faire uſage avec moins de riſques, & le Commerce en ſouffroit.

D'autres, moins ſages, voyant que dans le commencement des diminutions, on faiſoit vingt livres avec quatre écus, & qu'à la fin il en faudroit cinq pour faire une ſomme pareille, ſe hâterent de mettre leur argent ſur la place. Par la même raiſon, ceux qui devoient, ſe hâterent de payer leurs dettes.

On trouvoit donc beaucoup de facilité à emprunter. Cette facilité trompa des Marchands imprudens, qui crurent devoir ſaiſir cette occaſion pour former quelques nouvelles entrepriſes. Ils prirent l'argent qu'on leur offroit, & ils acheterent; mais chérement, ſoit parce que la concurrence de leurs demandes hauſſoit les prix, ſoit parce qu'ils payoient avec une monnoie qui,

d'un jour à l'autre, devoit baiſſer de valeur.

Cependant, après pluſieurs diminutions, le Roi commença lui-même à reſſerrer l'argent dans ſes coffres. On ceſſa de payer à ſon Tréſor. La méfiance fut donc générale, & on ne vit plus d'argent dans la circulation. Les Marchands qui en avoient emprunté, n'en avoient pas pour les dépenſes néceſſaires & journalieres. Alors, forcés de vider leurs magaſins, & de vendre à cinquante ou ſoixante pour cent de perte, ils voyoient combien ils s'étoient trompés dans leurs ſpéculations. Le plus grand nombre fit banqueroute.

Au fort de cette criſe, le Gouvernement hauſſe tout-à-coup l'écu de quatre francs à cent ſous, & il croit avoir gagné vingt-cinq pour cent. Mais ce gain eſt fictice, & le dommage, porté au Peuple, eſt réel.

Quand je dis qu'il hauſſa l'écu, je ne parle pas aſſez exactement. Il proſ-

crivit celui dont il avoit baiſſé la valeur. Il ordonna de le porter à ſa Monnoie, où il ne fut reçu que ſur le pied de quatre francs; & il fabriqua un nouvel écu au même titre, qu'il fit valoir cent ſous.

Parce qu'il portoit les droits de ſa Monnoie à vingt pour cent, il crut encore trouver vingt pour cent de gain dans cette opération. Mais les Faux-Monnoyeurs acheterent les vieux écus quatre livres cinq, quatre livres dix; & ils en fabriquerent de nouveaux qu'ils vendoient, comme le Roi, cent ſous. Le Gouvernement s'étoit donc lourdement trompé.

Ce qu'on a droit d'exiger du Souverain qui bat monnoie.

Au reſte, quel que ſoit le titre & le poids de la monnoie, peu importe. Il ſuffit que l'empreinte aſſure de la quantité d'argent que chaque piéce contient; & que le Prince en abuſant des mots, n'entreprenne pas de mettre une valeur fictice, & par-là toujours variable, à la place d'une valeur réelle qui eſt ſeule permanente.

CHAPITRE X.

Atteintes portées au Commerce : exploitation des Mines.

DANS une de nos Monarchies, on découvrit des mines qui, fort abondantes en or & en argent, enrichirent tout-à-coup les Propriétaires, les Entrepreneurs, les Fondeurs, les Affineurs, & tous ceux qui travailloient ces métaux. Comment les richesses des mines font tout renchérir.

Quand on ne s'enrichit que lentement & à force de travail, on peut être économe ; mais on dissipe, quand l'argent se reproduit facilement, & paroît devoir se reproduire toujours en plus grande quantité. Or les mines abondantes en elles-mêmes, étoient plus abondantes encore dans l'opinion publique.

Ceux qu'elles enrichissoient, se hâterent donc d'augmenter leurs dépenses ; &, par conséquent, ils firent part

de leurs richeſſes aux Artiſans auxquels ils donnoient de l'ouvrage, aux Marchands chez qui ils achetoient, & aux Fermiers dont ils conſommoient les productions.

Les Artiſans, les Marchands & les Fermiers devenus plus riches, dépenſerent auſſi plus qu'ils ne faiſoient auparavant ; & à meſure que les conſommations croiſſoient parmi les Citoyens de tout état, les prix hauſſoient dans tous les Marchés.

Ce renchériſſement mettoit mal à l'aiſe ceux qui avoient des terres, dont ils ne pouvoient pas encore renouveller les baux ; mais ce n'étoit que pour un tems. Plus funeſte aux gens à rentes ou à gages, il leur ôtoit pour toujours une partie de leur ſubſiſtance, & il en forçoit pluſieurs à ſortir du Royaume. La Population diminuoit donc.

Les Conſommations augmenterent encore, lorſque les baux de toutes les terres eurent été renouvellés. Alors

le Royaume parut floriſſant. Tout le monde étoit riche. Le Propriétaire d'une terre voyoit ſon revenu doublé. Les Marchands vidoient promptement leurs magaſins : les Artiſans pouvoient à peine ſuffire aux ouvrages qu'on leur demandoit : les Fermiers élevoient plus de beſtiaux, défrichoient plus de terres, & les cultivoient toutes avec plus d'induſtrie.

Dans cet inſtant de proſpérité, on diſoit. Les mines ſont la puiſſance d'un état. C'eſt une ſource abondante, qui fait, pour ainſi dire, déborder les autres ſources de richeſſes. Voyez comme elles ſont fleurir les Arts, le Commerce, l'Agriculture. Cette vérité n'étoit que momentanée, & il falloit ſe hâter de la dire. Ce renchériſſement paroît d'abord avantageux.

En effet, quand une plus grande quantité d'argent eut encore hauſſé les prix, on acheta chez l'étranger où tout coûtoit moins, ce qu'on achetoit auparavant dans le Royaume. Les Arti- Bientôt il ruine les Arts, le Commerce & l'Agriculture.

ſans ceſſerent peu-à-peu de travailler; les Marchands ceſſerent peu-à-peu de vendre, & les Fermiers ceſſerent peu-à-peu de cultiver des productions qu'on ne leur demandoit plus. Les Manufactures, l'Agriculture, le Commerce, tout tomba; & parmi ceux qui vivoient auparavant de leur travail, les uns ſortirent du Royaume, les autres y reſterent pour mendier.

Le produit des mines étoit donc en derniere analyſe, dépopulation & miſere. L'argent qu'on en retiroit, franchiſſoit les Provinces, & paſſoit chez l'Etranger ſans laiſſer de traces.

Cependant on ne ſe laſſoit point d'exploiter les mines, & l'argent n'en étoit pas plus commun. On en manquoit d'autant plus, que tout renchériſſoit dans les Monarchies voiſines, où les marchandiſent doublerent & triplerent de prix, parce que l'argent y avoit doublé & triplé.

Enfin le renchériſſement vint au point, qu'on fut obligé d'abandonner les mines. Les frais, pour en tirer l'or & l'argent, devinrent ſi grands, qu'il n'y avoit plus de bénéfice à les exploiter. On en chercha de plus abondantes : On n'en trouva pas.

Le renchériſſement ne permet plus d'exploiter les mines.

Il arrive donc un tems où l'exploitation des mines ne peut plus ſe faire avec bénéfice. Il n'en eſt pas de même de la culture des productions, qui ſe conſomment pour ſe reproduire. Par l'abondance avec laquelle elles ſe renouvellent, elles ſe multiplient à chaque fois, & en raiſon de la quantité néceſſaire à notre conſommation, & en raiſon des avances faites & à faire ; en ſorte que, quels que ſoient les frais, le produit aſſure toujours un bénéfice. C'eſt une ſource qui ne tarit point. Plus on puiſe, plus elle croît. Tel eſt l'avantage de l'exploitation des terres ſur l'exploitation des mines.

Avantage de l'exploitation des terres ſur l'exploitation des mines.

Ce qui arriveroit, si l'or & l'argent étoient aussi communs que le fer.

Que seroit-il arrivé, si l'or & l'argent fussent devenus aussi communs que le fer ? Ces métaux auroient cessé d'être la mesure commune des valeurs, & il n'eût plus été possible aux Propriétaires de recevoir leurs revenus dans les Villes qu'ils habitoient. Forcés à se retirer dans leurs terres, & ne pouvant pas les cultiver toutes par eux-mêmes, ils en auroient abandonné la plus grande partie à des Colons qu'elles auroient fait subsister. Plus de Villes, par conséquent, plus de grandes fortunes. Mais aussi plus de mendicité; & à la place de nos Monarchies où la misere & la dépopulation croissent continuellement, nous verrions une multitude de Cités agricoles, qui se peupleroient tous les jours de plus en plus. Que nous serions heureux, si nous trouvions des mines assez riches pour rendre inutiles tout notre or & tout notre argent !

CHAPITRE XI.

Atteintes portées au Commerce : Emprunts de toutes especes de la part du Gouvernement.

AU tems de nos Cités, la Justice s'administroit de la maniere la plus simple, c'est-à-dire, avec peu de Loix & peu de Magistrats. Sous la Monarchie, les Loix se multiplierent avec les Tribunaux, les Magistrats & les suppôts de toutes especes. Création d'Offices à charge au Peuple.

De toutes les causes qui concoururent à cet abus, il n'en est qu'une qui entre dans mon plan : c'est la création d'une multitude d'Offices ; création dont les Souverains se firent une ressource.

Il faut, dans une Monarchie, que les charges de Magistrature soient vénales ; parce que si elles ne l'étoient pas, l'intrigue les vendroit, & l'admi-

niſtration de la Juſtice ſeroit un brigandage.

Mais, pour les vendre lui-même, le Souverain ne doit pas multiplier au-delà du beſoin celles qui ſont utiles, encore moins en créer d'inutiles. *Si* c'eſt une reſſource pour lui, elle n'eſt que momentanée, & il reſte chargé à perpétuité d'une dette. Car un Office qu'il vend, eſt proprement un emprunt dont il paye l'intérêt ſous le nom de gages.

Cependant, lorſque nos quatre Monarques eurent découvert cette reſſource, ils en abuſerent au point que les Magiſtrats furent ſouvent obligés de financer, pour empêcher que les Tribunaux ne fuſſent ſurchargés d'une trop grande quantité de Membres inutiles. Mais cet expédient, au lieu de produire l'effet qu'ils en avoient attendu, fut pour le Souverain un moyen de plus de faire de l'argent. Ils financerent donc, &, quelque-

tems après, on créa de nouveaux Offices.

La Nobleſſe étoit exempte d'une grande partie des taxes. Cette exemption abſurde, qui ne peut s'expliquer chez des Peuples originairement agricoles, tels que ceux que je ſuppoſe, s'explique naturellement chez des Peuples barbares d'origine.

Comme les anciens Nobles s'étoient exemptés de contribuer, on voulut le devenir pour partager avec eux cette prérogative ; & on créa des Offices, uniquement pour vendre la Nobleſſe.

Alors le Peuple ſe trouva de plus en plus ſurchargé. Non-ſeulement il porta, en ſurcroît de charge, tout le faix que le roturier ennobli ne portoit plus ; on mit encore ſur lui de nouveaux impôts, pour payer les gages des nouveaux Offices.

On ſe ſeroit laſſé de voir les quatre Monarques employer toujours les mêmes moyens pour faire de l'argent. Auſſi

Emprunts faits aux Compagnies privilégiées, plus à charge encore.

en avoient-ils plusieurs qu'ils abandonnoient tour-à-tour, & auxquels ils revenoient de loin à loin.

Ils trouverent sur-tout de grandes ressources dans les Compagnies privilégiées. Elles avoient du crédit. Ils emprunterent d'elles, quelquefois à dix, quinze, vingt pour cent, des sommes qu'elles empruntoient d'ordinaire à cinq.

Le Public ne jugea pas d'abord que ces emprunts feroient une nouvelle charge pour lui. Il ne voyoit pas que c'étoit lui qui contractoit une dette, lorsque le Souverain empruntoit. Cependant on aliénoit une partie des impôts, pour payer les intérêts aux Compagnies; &, bientôt après, on mettoit de nouveaux impôts pour égaler la recette à la dépense.

Rentes viageres & Tontines qui multiplient les gens inutiles.

Ces emprunts étoient pour l'Etat une charge perpétuelle; charge d'autant plus grande, qu'une partie des intérêts passoit, chaque année, chez

l'Étranger qui avoit aussi prêté. Le Gouvernement ne renonça pas à cette ressource : mais il s'en fit une autre dans des emprunts à rentes viageres ; & pour tenter la cupidité, il imagina des Tontines. Il s'applaudissoit de contracter des dettes qui s'éteignoient d'elles-mêmes, & d'avoir trouvé le secret de prendre l'argent des Citoyens sans faire violence à personne.

Cette ressource mettoit, comme toutes les autres, dans la nécessité de multiplier les impôts, afin d'égaler la recette à la dépense ; & il falloit mettre de gros impôts, parce que les dettes étoient grandes. Il est vrai que les dettes s'éteignoient : mais les impôts subsistoient ; & on les accumuloit, parce qu'on créoit continuellement des rentes viageres ou des Tontines. Cette opération qui n'avoit point de terme, remplissoit les Villes de gens oisifs & inutiles, qui subsistoient néanmoins aux dépens de l'État.

Monnoie de papier : abus qu'elle produit.

Les Compagnies, en empruntant pour prêter au Roi, avoient répandu dans le Public une quantité étonnante de billets payables au porteur, & portant intérêt à cinq pour cent. Il y en avoit de cinquante onces d'argent, de cent, de mille, afin de faciliter à tout le monde le moyen de prêter.

Cette monnoie de papier parut mettre un grand mouvement dans la circulation, & on se crut plus riche. Avec des terres, disoit-on, on a toujours des réparations à faire : une mauvaise récolte vous enlève une partie de vos revenus, & on a souvent bien de la peine à être payé de ses Fermiers. D'ailleurs si le cas arrive d'une dépense extraordinaire, on ne la peut pas prendre sur ses fonds, & on trouve difficilement à emprunter. Mais, avec un porte-feuille, on a des rentes bien payées à l'échéance ; & comme au besoin on vend quelques billets, on peut toujours faire face aux accidens.

On conçoit combien cette nouvelle façon de penser portoit coup à l'agriculture. Les terres baisserent de prix. On ne réparoit pas les pertes faites en bestiaux : on laissoit tomber les fermes en ruines : on vexoit les Fermiers pour être payé ; & on achetoit des billets. Il falloit avoir une grande surabondance d'argent, pour imaginer de faire l'acquisition d'une Terre ; & quand on l'avoit faite, on songeoit aux moyens d'en tirer beaucoup sans y rien mettre.

Le Gouvernement fait banqueroute.

Cependant les dettes de l'Etat croissoient, & les Compagnies, que le Gouvernement payoit mal, ne pouvoient plus tenir leurs engagemens. Alors le Gouvernement se mit en leur place, & déclara qu'il payeroit pour elles ; c'est-à-dire, qu'il réduisit l'intérêt des papiers publics de cinq à quatre pour cent, à trois, à deux, enfin à rien. Alors la ruine d'une multitude de Particuliers, auparavant ri-

ches, entraîna celle d'une multitude de Commerçans. On ne vit plus que banqueroute ſur banqueroute ; & on apprit qu'il n'en eſt pas des papiers, qui n'ont qu'une valeur fictice, comme de l'or & de l'argent qui ont une valeur réelle.

Etabliſſement d'une Banque.

On auroit au moins dû l'apprendre. Mais la richeſſe en papier étoit ſi commode, qu'on ne cherchoit qu'à ſe faire illuſion ; &, après quelque-tems, on les recevoit encore avec confiance. Il ſembloit qu'on ne ſçût que faire de ſon argent.

Nous avons vu comment un Banquier fait valoir, pour ſon compte, des fonds que pluſieurs Négocians lui ont confiés. Or ſuppoſons que des Banquiers, riches en argent & ſur-tout en crédit, s'aſſocient & forment enſemble un fonds pour le faire valoir à leur profit commun. Cette aſſociation eſt une Compagnie qui donnera à chacun de ſes membres une reconnoiſ-

fance par écrit de la fomme que chacun d'eux a fournie. Cet écrit ou billet fe nommera *Action*, parce qu'il donne, fur les fonds de la Banque, un titre qu'on nomme Action en termes de Jurifprudence.

Je fuppofe que le fonds de cette Banque monte à cent mille onces d'argent, & que pour en faciliter la circulation, on a divifé ce fonds en mille actions de cent onces chacune.

Ces actions rapporteront cinq, fix pour cent, tantôt plus, tantôt moins, fuivant le bénéfice que fera la Banque. Plus elles rapporteront, plus elles s'accréditeront ; & il y en aura bientôt plufieurs milliers dans le Public.

Tout Propriétaire d'action a une créance fur la Banque, & il y trouve plufieurs avantages. Le premier eft une fûreté pour fon argent qu'il craindroit de garder chez lui. Le fecond eft l'intérêt qu'il en retirera, intérêt qui peut croître d'un jour à l'autre. Le troifiéme

eſt de pouvoir placer en petites parties ; & pour le tems qu'il veut, tout l'argent dont, pour le moment, il ne feroit aucun uſage. Le quatriéme eſt la commodité de pouvoir payer de groſſes ſommes par le ſimple tranſport de ſes créances. Le dernier enfin eſt de cacher ſon bien dans un porte-feuille, & de n'en laiſſer paroître que ce qu'il veut qu'on en voie. Ces avantages, que chacun évaluoit ſuivant ſon caprice, pouvoient faire monter les actions de cent onces qu'elles valoient dans le principe, à cent dix, cent vingt, cent trente, &c.

La Banque, qui a voulu répondre à l'empreſſement du Public, a vendu des actions, je ſuppoſe, pour un million d'onces d'argent. Or elle n'a pas beſoin d'avoir ce million en caiſſe, parce que, tant qu'elle ſera accréditée, elle eſt bien aſſurée que les Actionnaires ne viendront pas tous à la fois demander leurs fonds. Il lui ſuffira d'en garder aſſez

pour payer ceux qui feront dans le cas d'avoir befoin d'argent comptant ; & ce fera, par exemple, cent mille onces, plus ou moins fuivant les circonftances.

Ces actions, comme tout autre effet commerçable, gagneront ou perdront fuivant l'empreffement avec lequel on les recherchera. Si beaucoup de perfonnes en veulent acheter, & que peu en veuillent vendre, elles hausseront de prix : elles baifferont au contraire, fi beaucoup en veulent vendre, & que peu en veuillent acheter. Quelquefois un bruit, vrai ou faux, qui fera faire une perte à la Banque, répandra l'allarme, & tout le monde voudra vendre : d'autres fois un bruit, également vrai ou faux, ramenera la confiance, & tout le monde voudra acheter. Dans ces alternatives, l'agiotage deviendra la profeffion de bien des perfonnes qui ne feront occupées qu'à répandre tour-à-tour la confiance & l'allarme. La Banque elle-même, lorfqu'elle fera fûre

Comment les actions hauffent & baiffent.

de pouvoir rétablir ſon crédit, le fera tomber par intervalles, afin de faire elle-même l'agiotage de ſes actions. Elle les achetera, lorſqu'elles les aura fait tomber : elle les revendra, lorſqu'elle les aura fait remonter.

Illuſion du Public.

Le Gouvernement pouvoit emprunter de cette Banque, & il emprunta à gros intérêts. Mais il en tira un autre parti. Il avoit des papiers qui perdoient beaucoup : les billets des Traitans étoient ſur-tout prodigieuſement tombés dans toutes les places de Commerce. Il engagea les Directeurs de la Banque à fabriquer des actions, dont ils n'avoient pas reçu la valeur; & avec ces actions, il fit acheter des billets des Traitans. Auſſi-tôt ces billets hauſſent de prix. On y court : ils hauſſent davantage. Les bruits qu'on ſeme, entretiennent l'ivreſſe du public; & on ſe hâte d'autant plus d'en acheter, qu'on croit qu'ils doivent toujours hauſſer. Lorſque, par ce manege, on les eut fait remonter

au-dessus du pair, les Directeurs de la Banque en revendirent pour retirer les actions extraordinaires qu'ils avoient fabriquées, & ils les retirerent avec profit. C'est ainsi qu'on faisoit valoir alternativement les papiers de la Banque & les papiers des Traitans; tantôt ceux-ci étoient bons, tantôt ceux-là; & le public ne voyoit pas que tous étoient mauvais.

Chûte de la Banque.

Il ne manquoit plus au Gouvernement que de faire la Banque lui-même, & il la fit. Lorsqu'il eut emprunté d'elle au point qu'il ne pouvoit plus payer, il prit la place des Banquiers. Alors il fabriqua des actions, & il en fabriqua d'autant plus, qu'il crut que le papier devoit désormais lui tenir lieu d'argent.

Les actions, trop multipliées, baissent de prix d'un jour à l'autre. Bientôt on n'en achete plus, & les Actionnaires redemandent leurs fonds. Il fallut donc user d'adresse. On fit un grand étalage d'or & d'argent. Cependant on

payoit lentement, ſous prétexte qu'on ne pouvoit pas payer tout le monde à la fois ; & des gens affidés venoient recevoir publiquement de groſſes ſommes, qu'ils reportoient en ſecret dans la Banque. Mais ſi de pareils artifices pouvoient ſe répéter, ils ne pouvoient pas toujours réuſſir. La chûte de la Banque produiſit enfin un bouleverſement général.

CHAPITRE XII.

Atteintes portées au Commerce : Police ſur l'exportation & l'importation des grains.

Ce qu'on entend par *Police des grains.*

On entend par *Police des grains*, les réglemens que fait le Gouvernement, lorſqu'il veut lui-même diriger le Commerce des grains. Pour juger des effets de cette Police, je ſuppoſe que, de tous tems, ce Commerce a joui, dans nos quatre Monarchies, d'une liberté

pleine & entiere ; & qu'en conséquence, les Marchands s'étant multipliés en raison du besoin, la circulation s'en faisoit sans obstacles, & les mettoit par-tout à leur vrai prix.

Les choses en étoient là, lorsque, dans une de nos Monarchies, on demanda lequel pouvoit être plus avantageux de permettre l'exportation & l'importation des grains, ou de les défendre l'une & l'autre ; & bientôt on se décida pour la prohibition. Ce n'est pas qu'on eût remarqué des inconvéniens dans la liberté. Mais si, pour l'ordinaire, ceux qui gouvernent laissent aller les choses comme elles alloient avant eux, il arrive aussi quelquefois qu'ils innovent pour le plaisir d'innover. Ils veulent que leur Ministere fasse époque. Alors ils changent sous prétexte de corriger, & le désordre commence.

Prohibition d'exporter & d'importer.

Nos terres, disoient-ils, produisent, années communes, autant que nous consommons. Nos bleds, par consé-

quent, tomberont à vil prix, ſi on nous en apporte plus qu'il ne nous en faut; & nous en manquerons, ſi nous exportons une partie de ceux qui nous ſont néceſſaires. Cet inconvénient n'eſt pas encore arrivé; mais il eſt poſſible, & il eſt ſage de le prévenir. Tel fut le fondement des prohibitions.

Il n'eſt pas vrai que cet inconvénient ſoit poſſible. On en ſera convaincu, ſi on ſe rappelle, comment une circulation libre met néceſſairement les bleds au niveau par-tout. On n'en importe pas plus qu'il n'en faut, parce que ce plus ne ſe vendroit pas, ou ſe vendroit à perte; & on n'exporte pas ceux qui ſont néceſſaires, parce qu'il n'y auroit pas de bénéfice à les vendre ailleurs. Ces prohibitions portoient donc ſur de fauſſes ſuppoſitions: voyons quelles en furent les ſuites.

Effets de cette prohibition.

Dans une premiere année de ſurabondance, le prix des bleds baiſſa: dans une ſeconde il baiſſa plus encore: il

devint vil dans une troisiéme. Le Peuple applaudissoit au Gouvernement qui lui faisoit avoir le pain à si bon marché. Mais cette surabondance fut une calamité pour les Cultivateurs ; & elle eût été une richesse pour eux, si on eût pu vendre à l'Etranger. C'est ainsi que les graces du Ciel se changent en fléaux par la prétendue sagesse des hommes.

Le Peuple travailloit peu. Il subsistoit sans avoir besoin de beaucoup travailler. Souvent il ne pensoit pas à demander de l'ouvrage, & les Cultivateurs, pour la plupart, ne pensoient pas à lui en donner. Les ouvriers, auparavant laborieux, se faisoient une habitude de la fainéantise ; & ils exigeoient de plus forts salaires, lorsque les Cultivateurs pouvoient à peine en payer de foibles.

La culture tomba : il y eut moins de terres ensemencées ; & il survint des années de disette. Le prix du bled fut excessif.

Le Peuple alors demanda de l'ouvrage. Forcés par la concurrence, les Ouvriers, dans tous les genres, offrirent de travailler au rabais. Ils ne gagnoient donc que de foibles ſalaires, & cependant le pain étoit cher.

Voilà l'effet des Réglemens qui défendoient l'exportation & l'importation. Il ne fut plus poſſible, ni aux bleds, ni aux ſalaires, de ſe mettre à leur vrai prix ; & il n'y eut que miſere, tantôt chez les Cultivateurs, tantôt chez le Peuple.

On dira qu'il n'y avoit qu'à permettre l'importation. C'eſt auſſi ce qu'on diſoit dans les autres Monarchies qui ſentoient tout l'avantage qu'elles en pouvoient retirer. Elles offrirent des bleds, & on les accepta. Mais ſi le beſoin du moment eut plus de force que les Réglemens, il ne les fit pas révoquer. Le Gouvernement s'obſtina dans ſes maximes.

Défenſe d'exporter, & permiſſion d'importer.

C'eſt fort bien fait, diſoit le Gouvernement dans une autre Monarchie,

de défendre l'exportation, parce qu'il ne faut pas s'expoſer à manquer. Mais on ne doit jamais défendre l'importation, qui peut ſuppléer à ce qui manque dans une année de diſette. En conſéquence, on défendit l'exportation, & on permit l'importation.

Mais dès qu'il ne fut plus permis d'exporter, le Cultivateur vendit en moindre quantité & à plus bas prix. Moins riche, il fut moins en état de cultiver, & il cultiva moins. La récolte fut donc, d'année en année, toujours moins abondante; & l'exportation, qu'on avoit défendu pour ne pas s'expoſer à manquer, produiſit un effet contraire: on manqua. Pour ſurcroît de malheur, l'importation ne ſuppléa à rien.

Effets de ce Réglement.

Il faut remarquer que lorſque je dis que l'exportation étoit défendue, c'eſt qu'on avoit mis de forts droits ſur la ſortie des grains; & lorſque je dis que l'importation étoit permiſe, c'eſt qu'on n'avoit mis aucun droit ſur l'entrée.

Dans cet état des choſes, les Marchands avoient pluſieurs riſques à courir.

Si un grand nombre de concurrens apportoient en même-tems une grande quantité de grains, ils en faiſoient baiſſer le prix ; & il pouvoit arriver que la plupart ne trouvaſſent plus, dans la vente, un bénéfice ſuffiſant. Ils faiſoient une perte, s'ils les vendoient au prix bas où ils étoient tombés ; & s'ils vouloient les remporter, ils en faiſoient un autre, parce qu'ils avoient à payer les droits de ſortie. Souvent même ils étoient forcés, par le Peuple ou par le Gouvernement, à livrer leurs bleds au prix auquel on les taxoit. On conçoit donc que, puiſque le pays qui leur étoit ouvert pour l'entrée, leur étoit fermé par la ſortie, ils ne devoient pas apporter des bleds, au riſque d'être forcés de les vendre à perte ; & que, par conſéquent, la permiſſion d'importer ne ſuppléoit à rien. Concluons que

l'importation, quelque libre qu'elle paroiſſe, eſt ſans effet, toutes les fois qu'on ne permet pas d'exporter.

Ce n'eſt pas l'exportation qu'il faut défendre, diſoit-on, dans une troiſiéme Monarchie. Plus on exportera, plus nos bleds auront de prix : plus ils auront de prix, plus il y aura de bénéfice pour le Cultivateur : plus il y aura de bénéfice pour le Cultivateur, plus il cultivera ; & plus il cultivera, plus l'Agriculture ſera floriſſante. Il faut donc encourager l'exportation : il faut même accorder une gratification aux Exportateurs. Mais il ne faut pas permettre l'importation, parce qu'elle feroit tomber nos bleds à vil prix.

L'exportation permiſe & encouragée. L'importation prohibée.

On ne peut diſconvenir que, dans cette Monarchie, on ne raiſonnât mieux que dans les deux autres. L'exportation produiſit l'abondance, comme on l'avoit prévu.

Effets de ce Réglement.

Mais la gratification étoit de trop : car l'exportation porte ſa gratification

avec elle, puisqu'on exporte toutes les fois qu'on trouve plus d'avantages à vendre au-dehors qu'au-dedans. Cette gratification d'ailleurs avoit l'inconvénient d'empêcher les bleds de monter à leur vrai prix; parce que les Marchands nationnaux, qui l'avoient reçue, pouvoient vendre à un prix plus bas que les Marchands étrangers.

Il y avoit plus d'inconvéniens encore dans la défense d'importer. Cette défense n'étoit pas absolue: elle consistoit dans des droits d'entrée plus forts ou plus foibles.

Ils étoient plus forts, lorsque les bleds étoient à bas prix; parce qu'on jugeoit que l'importation, si elle avoit été permise, les auroit fait baisser de plus en plus. C'étoit une erreur: car les Marchands ne portent pas leurs bleds dans les Marchés, où ils les vendroient moins avantageusement.

Ces droits étoient plus foibles, lorsque, dans la Monarchie, les bleds

étoient à trop haut prix. C'eſt qu'alors on avoit beſoin de les faire baiſſer ; & comme l'importation pouvoit produire cet effet, on jugeoit avec raiſon qu'il la falloit favoriſer.

Il y avoit pluſieurs années que cette Monarchie jouiſſoit de l'abondance qu'elle devoit à l'exportation, lorſqu'une mauvaiſe récolte ayant amené la diſette, on diminua les droits d'entrée ſur les grains : on les retrancha même tout-à-fait.

Mais les Marchands étrangers, qui, depuis long-temps, n'étoient point dans l'uſage de concourir dans les Marchés de cette Monarchie, ne pouvoient pas prendre, ſur le champ, toutes les meſures néceſſaires pour y porter ſuffiſamment de bled. La plupart n'avoient à cet effet, ni Voituriers, ni Commiſſionnaires, ni Correſpondans. Il en arriva donc trop peu, & la cherté ſe maintint.

Alors le Gouvernement défendit

l'exportation. Précaution inutile. Pouvoit-il ſuppoſer que les Marchands nationnaux porteroient chez l'Etranger des grains qu'ils vendoient dans le pays avec plus de bénéfice ?

Pour avoir défendu l'importation, cette Monarchie s'ôtoit donc toute reſſource dans une diſette, & elle ſe mettoit à la merci des Monopoleurs.

Or, lorſque les Monopoleurs ſe ſont ſaiſis du Commerce, le prix du bled ne peut plus être permanent. Tour-à-tour il hauſſe & baiſſe tout-à-coup & comme par ſecouſſes, cher ou bon marché, ſuivant les bruits qu'il en arrive, ou qu'il n'en arrive pas.

Pendant ces variations, le Gouvernement ne ſçavoit quel parti prendre. D'un jour à l'autre, il augmentoit les droits ſur l'entrée des bleds : d'un jour à l'autre, il les diminuoit.

Les Marchands étrangers ne ſçavoient donc non-plus ſur quoi compter. Si, lorſque les droits d'entrée étoient foibles,

bles, ils se préparoient à faire des envois, dans l'espérance du bénéfice que le haut prix paroissoit leur promettre; souvent, lorsque leurs bleds arrivoient, les droits d'entrée avoient haussé, parce que les grains avoient baissé de prix; & ils se trouvoient avoir fait, à pure perte, beaucoup de frais pour apporter leurs bleds & pour les remporter. On peut juger qu'ils se dégoûtoient de commercer avec cette Monarchie, & que, par conséquent, lorsqu'elle étoit dans la disette, ils l'y laissoient.

L'exportation & l'importation, tour-à-tour permises ou défendues, suivant les circonstances.

Il n'y avoit donc que des abus dans ces trois Monarchies. Dans la quatriéme, on jugea qu'il ne falloit point de prohibition ni de défense permanente, soit d'exporter, soit d'importer; mais qu'il falloit tour-à-tour permettre & défendre l'exportation & l'importation, suivant les circonstances. Ce parti parut le plus sage, & cependant il l'étoit le moins. Il avoit tous les incon-

véniens dont nous venons de parler, & de plus grands encore.

Effets de cette Police.

Il avoit, dis-je, tous ces inconvéniens, lorſqu'il défendoit l'exportation ou l'importation : il en avoit de plus grands, parce qu'il mettoit dans le Commerce une incertitude qui ſuſpendoit continuellement la circulation des grains.

Puiſque, dans cette Monarchie, la Police varioit, ſuivant les circonſtances qui ne ceſſent point de varier, les prohibitions & les permiſſions ne pouvoient être que paſſageres. On permettoit d'exporter avec la clauſe, *juſqu'à ce qu'il en ſoit ordonné autrement*, lorſque les bleds baiſſoient de prix ; & lorſqu'ils hauſſoient on permettoit d'importer, toujours avec la clauſe, *juſqu'à ce qu'il en ſoit ordonné autrement.* Cette clauſe étoit néceſſaire, puiſque les circonſtances pouvoient varier d'un jour à l'autre ; & elles devoient varier, ſans qu'il fût poſſible au Gouvernement d'en prévoir les variations, parce

qu'il dépendoit des Monopoleurs de faire baiſſer le prix des grains, lorſqu'ils vouloient importer, & de le faire hauſſer, lorſqu'ils vouloient exporter.

Mais, quand l'exportation étoit permiſe pour un temps incertain, on ne ſçavoit pas dans l'intérieur de la Monarchie, ſi on pourroit exporter avant que la permiſſion eût été révoquée. par conſéquent il y avoit des riſques à prendre des meſures pour exporter; & ceux qui ne vouloient pas les courir, ne voyoient dans la permiſſion que l'équivalent d'une prohibition. Les Provinces intérieures ne profitoient donc pas des débouchés, qu'on paroiſſoit leur fermer preſqu'auſſitôt qu'on les leur avoit ouverts.

Sur les frontieres, les Marchands, qui prévoyoient une nouvelle prohibition, ſe hâtoient de faire paſſer leurs bleds chez l'Etranger. Ils établiſſoient leurs magaſins au dehors, afin de les ſouſtraire à la Police. Alors les bleds

haussoient subitement de prix, parce que l'exportation se faisoit coup sur coup & en grande quantité.

La permission d'exporter, favorable aux Marchands seuls, arrivoit trop tard pour le Laboureur. Forcé de payer le bail, l'impôt, le salaire des journaliers, il avoit vendu ses bleds, lorsqu'ils étoient à bas prix ; ou s'il ne les avoit pas vendus, elle arrivoit encore trop tard, parce que la saison, propre aux travaux de la culture, étoit déja passée. Dans un cas il avoit perdu sur la vente de ses grains : dans l'autre, il ne pouvoit pas employer son bénéfice à s'assurer une abondante récolte pour l'année suivante.

Enfin ces permissions passageres étoient d'autant plus préjudiciables, que, dans la crainte d'une prohibition, le Cultivateur se pressoit de vendre ; &, par conséquent, il vendoit mal, ou à trop bas prix.

Cependant tout le bled surabondant

avoit été exporté, lorſqu'on fit une récolte qui ne ſuffiſoit pas à la conſommation. Alors le Gouvernement défendit l'exportation, & il permit l'importation, toujours avec la clauſe qui en rendoit la durée incertaine. Auſſi-tôt les Marchands nationaux, qui ſe félicitoient d'avoir fait paſſer leurs bleds chez l'Etranger, ſe hâtent de les faire revenir à diverſes repriſes, mais à chaque fois en petite quantité; & on rachete d'eux fort cher ce qu'on leur avoit vendu bon marché.

La cherté dura. Ils la maintenoient, parce qu'ils étoient ſeuls vendeurs. l'Etranger ne vint point, ſoit que n'ayant pas eu le tems de prendre ſes meſures pour faire des envois, il craignît de n'arriver qu'après que l'importation auroit été prohibée, ſoit qu'il appréhendât d'être forcé, par quelque coup d'autorité, à laiſſer ſes bleds à bas prix.

Voilà les effets des permiſſions paſ-

sageres. On n'a point de regles, ni pour les accorder, ni pour les révoquer. Tous les droits sur l'entrée ou sur la sortie des grains, sont nécessairement arbitraires, & on ne sçauroit dire pourquoi on les met à un taux plutôt qu'à un autre. L'exportation & l'importation ne se font donc qu'au hasard toutes les fois qu'elles se font d'après des Réglemens incertains & variables. Alors la confiance est perdue, & le Commerce, livré à des Monopoleurs, est continuellement arrêté dans son cours. Passons aux Réglemens qu'on a cru devoir faire sur la circulation intérieure des grains.

CHAPITRE XIII.

Atteintes portées au Commerce : Police sur la circulation intérieure des grains.

Les Réglemens sur l'exportation & l'importation des blés ont mis dans

SI l'exportation & l'importation avoient toujours joui d'une liberté pleine & entiere, le Gouvernement n'auroit

jamais été dans le cas de se mêler de la circulation intérieure des grains. Il n'en auroit pas senti la nécessité; parce que dans l'intérieur de chaque Etat, les grains auroient circulé d'eux-mêmes, comme d'un Etat à un autre.

La nécessité d'en faire sur la circulation intérieure, & le Gouvernement est devenu Marchand de blé.

Mais la circulation ne put plus se faire nulle part réguliérement, lorsqu'une fois elle eut été troublée dans une partie de son cours; & nous venons de voir les désordres produits dans nos quatre Monarchies, par les Réglemens qu'on a cru devoir faire sur l'exportation & sur l'importation.

Si les Gouvernemens avoient vu que ces Réglemens étoient la premiere cause des désordres, ils se seroient épargné bien des soins : ils ne l'ont pas vu. Ainsi, pour remédier aux maux qu'ils avoient produits, ils se sont mis dans la nécessité d'en produire de nouveaux, en faisant des Réglemens sur la circulation intérieure des grains.

Dans nos quatre Monarchies, les

divers Réglemens sur l'exportation & sur l'importation ont eu le même effet que des priviléges exclusifs, accordés aux Marchands nationnaux : de-là la cherté.

Avec cette cherté, la disette pouvoit n'être qu'apparente. Mais souvent elle devoit être réelle, parce que, lorsqu'on avoit permis l'exportation, on s'étoit hâté de faire sortir les bleds ; & que, lorsqu'on permettoit l'importation, on ne se hâtoit pas de les faire rentrer.

Mais puisque les Etrangers n'en apportoient pas, il étoit presqu'égal que la disette fût réelle ou ne fût qu'apparente ; & il ne restoit d'autre ressource au Gouvernement que de s'occuper lui-même des moyens d'en faire arriver. Le voilà donc forcé à être Marchand de bled.

Fautes qu'il fait.

Il en fit venir à grand frais, & il n'en vendit point. Cependant le prix baissa : c'est que la disette n'étoit qu'ap-

parente. Jufqu'à ce moment les Marchands avoient retardé de mettre en vente, parce qu'ils efpéroient un plus grand renchériffement. Mais quand ils virent qu'il arrivoit des bleds, ils fe hâterent de porter les leur au Marché, afin de profiter du moment où le prix étoit encore haut.

Comme le Gouvernement n'avoit pas vendu fes bleds, une autre fois il en fit venir moins, & il les vendit. Il avoit fuppofé que la difette n'étoit jamais qu'apparente. Mais celle-ci fe trouva réelle. Il n'y eut donc pas affez de bled, & la cherté continua.

Toujours perfuadé que la difette n'étoit qu'apparente, le Gouvernement fit ouvrir des greniers, & força plufieurs Marchands à vendre leurs bleds au prix qu'il taxa. Mais l'autorité ne pouvoit pas frapper en même temps par-tout. On cacha les bleds pour les fouftraire à la violence. Ainfi pendant qu'ils étoient à bon marché, ou au-

dessous du vrai prix dans un endroit, ils étoient au-dessus ou cher dans un autre. Bientôt la disette fut générale & affreuse.

Alors convaincu que les disettes sont quelquefois réelles, le Gouvernement craignit qu'elles ne le fussent toujours. Il n'avoit pas fait arriver assez de bleds, &, pour ne pas tomber dans le même inconvénient, une autre fois il en fit venir, & en vendit en si grande quantité, qu'ils tomberent par-tout à vil prix.

Il ne faisoit donc que des fautes. Il avoit eu tort de se mettre dans la nécessité de pourvoir par lui-même à la subsistance du Peuple; & il en avoit eu un second, plus grand encore, & qui étoit une suite du premier, celui de forcer les greniers, & de prétendre régler le prix des bleds.

Inconvéniens où il tombe par l'impuissance de connoître si la

Il ne connoissoit ni la population, ni la production, ni la consommation. Il ne sçavoit donc point dans quelle

proportion la quantité des grains étoit avec le beſoin. La diſproportion pouvoit être plus forte ou plus foible. Il y avoit telle Province où quelquefois elle pouvoit être énorme : quelquefois auſſi elle pouvoit être nulle preſque par-tout. D'après quelle regle ſe ſeroit-il conduit, pour juger de la quantité préciſe des grains dont on avoit beſoin ?

quantité des bleds eſt ſuffiſante à la conſommation.

Mais quand il auroit connu le rapport de la quantité au beſoin, avoit-il calculé tous les frais de culture, de magaſin, de tranſport, pour obliger les Cultivateurs & les Marchands à livrer les bleds au prix auquel il les taxoit ?

Forcé, pour réparer ſes fautes, de commettre des injuſtices, le Gouvernement croyoit, par des coups d'autorité, remédier aux déſordres qu'il avoit cauſé, & il en cauſoit de plus grands.

Il ordonna à tous ceux qui avoient des bleds, d'en déclarer la quantité. Il ſentit donc qu'il avoit beſoin de la con-

noître. Mais il falloit commencer par gagner la confiance ; & cet ordre seul, s'il ne l'avoit pas déja perdue, la lui auroit fait perdre. Car pourquoi vouloit-il connoître la quantité des bleds que chacun conservoit dans ses greniers, s'il ne se proposoit pas d'en disposer d'autorité ? On fit des déclarations infidèles.

De fausses déclarations ne se font pas toujours impunément. Souvent on fut trahi, & souvent les délations furent fausses elles-mêmes. Le Gouvernement ordonna des recherches ; mais les violences, avec lesquelles elles se firent, occasionnerent de si grands troubles, qu'il jugea devoir au moins les suspendre. Il resta donc dans son ignorance, & chacun cacha ses bleds.

Lorsque le Commerce est parfaitement libre, la quantité & le besoin sont en évidence dans tous les Marchés. Alors les choses se mettent à leur vrai prix, & l'abondance se répand égale-

ment par-tout. C'eſt ce que nous avons ſuffiſamment prouvé.

Mais lorſqu'une fois on a ôté toute liberté au Commerce, il n'eſt plus poſſible de juger, ni s'il y a réellement diſproportion entre la quantité & le beſoin, ni quelle eſt cette diſproportion. Fût-elle peu conſidérable, elle croît, d'un jour à l'autre, par l'allarme du Peuple & par la cupidité des Monopoleurs. Alors, par les obſtacles que la circulation trouve dans ſon cours, elle eſt continuellement ſuſpendue; & il arrive que toutes les Provinces manquent à la fois, ou que toutes au moins manquent les unes après les autres.

Il eſt vrai que, dans ces circonſtances, le Gouvernement redoubloit de ſoins. Mais ſes opérations, toujours lentes, ne pouvoient pas, comme auroit pu faire un multitude de Marchands répandus de tous côtés, porter les ſecours par-tout également. Cependant il ſe trouvoit forcé à des dépenſes d'au-

tant plus grandes, que les achats pour son compte se faisoient sans économie, & quelquefois avec infidélité.

Il faisoit des efforts inutiles pour remédier aux désordres. Ses premiers Réglemens les avoient produits : ses derniers Réglemens devoient les entretenir, ou même les accroître.

Réglemens qui ôtent toute liberté.

Il s'imagina que la cherté ou la disette provenoit d'un reste de liberté. En conséquence, *défenses furent faites à toutes personnes d'entreprendre le trafic des grains, sans en avoir obtenu la permission des Officiers préposés à cet effet.*

Défenses à tous autres, soit Fermiers, soit Propriétaires, de s'immiscer directement, ni indirectement à faire ce trafic.

Défenses de toute société entre Marchands de grains, à moins qu'elle n'eût été autorisée.

Défenses d'enharrer ou d'acheter les bleds en verd, sur pied, avant la récolte.

Défenses de vendre le bled ailleurs que dans les Marchés.

Défenſes de faire des amas de grains.

Défenſes enfin d'en faire paſſer d'une Province dans une autre, ſans en avoir obtenu la permiſſion.

Voilà ce qu'on appelloit abuſivement des *Réglemens de Police*, comme ſi l'ordre eût dû naître de ces Réglemens.

Cependant le Fermier ne pouvoit vendre qu'à des Marchands privilégiés, qui avoient ſeuls la permiſſion de faire le trafic des grains. Abus qui en naiſſent.

Il étoit forcé de vendre ſes bleds dans l'année : car la défenſe d'en faire des amas ne lui permettoit pas de mettre une récolte ſur une récolte.

D'un autre côté, quelque beſoin qu'il eût d'argent, il ne pouvoit pas vendre avant d'avoir récolté. Il n'avoit donc qu'un tems limité pour vendre ; & il ſe voyoit livré à la diſcrétion d'un petit nombre de Marchands.

La défenſe de vendre ailleurs que dans les Marchés lui faiſoit une néceſ-

ſité d'abandonner par intervalles la culture de ſes champs. Il auroit pu vendre ſes bleds à ſon voiſin ; mais celui-ci étoit obligé de les aller acheter au Marché. On les forçoit donc tous deux à des frais qu'on auroit pu leur éviter.

Vouloit-il, avec ſes bleds, payer une dette ou le ſalaire de ſes Journaliers, on l'accuſoit d'avoir vendu ailleurs qu'au Marché. On le traitoit avec la même injuſtice, s'il avançoit des bleds à un Laboureur qui n'en avoit pas pour enſemencer. Cette action généreuſe, dans le langage des prépoſés à la Police des grains, étoit une vente ſimulée, une fraude.

La liberté même qu'on accordoit aux Marchands, étoit reſtreinte. Ils avoient beſoin d'une permiſſion pour former une ſociété, c'eſt-à-dire, pour ſe concerter ſur les moyens d'approviſionner l'Etat. Sans cette permiſſion, c'étoit à chacun d'eux de faire ce Commerce ſéparément, & comme ils pourroient.

Enfin une Province, qui souffroit de la disette, ne pouvoit pas tirer des bleds d'une Province voisine, où il y avoit surabondance. Si on ne refusoit jamais la permission, si on l'accordoit même le plutôt qu'il étoit possible, elle venoit toujours trop tard, puisqu'il falloit l'attendre. Le désordre étoit plus grand, lorsque, pour causer un nouveau renchérissement, on tardoit à dessein d'accorder la permission. C'est ce qui arrivoit quelquefois.

D'un côté, les défenses ôtoient toute liberté au Commerce : de l'autre, les permissions autorisoient le monopole. Ordinairement les préposés, auxquels il les falloit demander, ne les donnoient pas pour rien, & on peut juger pourquoi on les achetoit.

Dans ce désordre, le Peuple, qui habitoit les Villes, ne pouvoit plus être assuré de sa subsistance. Ce fut donc au Gouvernement à y pourvoir, & il créa des Compagnies privilégiées

Le Gouvernement forcé de créer des Compagnies privilégiées pour l'approvisionnement des Villes.

pour approvisionner les Villes, surtout la Capitale. Seules elles achetoient dans les Campagnes qu'on réservoit pour cet approvisionnement : ou du moins on ne pouvoit vendre à d'autres, qu'après qu'elles avoient fait leurs achats ; & parce qu'on ne pouvoit vendre qu'à elles, on leur livroit les bleds au prix qu'elles en vouloient bien donner. Ce dernier Réglement, toujours funeste aux Campagnes, le fut quelquefois aux Villes mêmes, en faveur desquelles il avoit été fait. Quelque attention qu'on eût que le pain ne renchérit pas dans la Capitale, on ne put pas toujours l'empêcher, parce que les Compagnies privilégiées mettoient successivement la cherté partout.



CHAPITRE XIV.

Atteintes portées au Commerce : Manœuvres des Monopoleurs.

NOUS avons vu le monopole naître des Réglemens faits pour la police des grains. Dans le dessein où je suis de faire connoître les manœuvres des Monopoleurs, j'aurois besoin qu'ils me donnassent eux-mêmes des mémoires. Je me bornerai à quelques observations.

On achete le privilége de faire le monopole.

On ne pouvoit point faire le trafic des bleds sans en avoir obtenu la permission. Mais il ne suffisoit pas de la demander pour l'obtenir : il falloit encore avoir de la protection ; & la protection ne s'accordoit gueres qu'à ceux qui la payoient, ou qui cédoient une part dans leur bénéfice.

Le droit de faire le monopole des grains se vendoit donc, en quelque sorte, au plus offrant & dernier enchérisseur ; & souvent, quand on l'avoit,

acheté, il falloit encore donner de l'argent pour empêcher qu'il ne fût vendu à d'autres. Peu de perſonnes pouvoient donc jouir de ce privilége. Auſſi les Monopoleurs, en trop petit nombre, ne faiſoient-ils pas un trafic aſſez grand pour fournir aux beſoins de toutes les Provinces. Mais il ne leur importoit pas de faire un grand trafic : il leur importoit ſeulement de faire un gros bénéfice.

Ce bénéfice leur étoit aſſuré, s'ils achetoient bon marché, & s'ils vendoient cher.

Comment les Monopoleurs parviennent à vendre ſeuls.

Pour payer les Propriétaires, l'impôt & la culture à faire, les petits Fermiers ſont obligés de vendre de bonne heure dès le mois de Septembre, Octobre ou Novembre. Alors donc le prix des grains baiſſe par l'affluence des Vendeurs. Voilà le tems que prennent les Monopoleurs pour remplir leurs magaſins; & ils font la loi aux Fermiers qui ne peuvent vendre qu'à eux.

Cependant, comme il y auroit eu du danger à se prévaloir trop ouvertement du droit de faire seuls le trafic des grains, ils employoient l'artifice. Ils faisoient leurs approvisionnemens dans les Provinces où la récolte avoit été plus abondante, & ils y répandoient qu'elle avoit été bien plus abondante ailleurs. Pour confirmer ces bruits, ils faisoient entre eux, publiquement dans les Marchés, des ventes simulées, & ils se livroient les uns aux autres des bleds au plus bas prix. Ensuite, comme on leur avoit accordé le Privilége d'acheter par-tout, ils alloient dans les Fermes, & ils achetoient ou arrhoient les bleds au bas prix, qu'ils y avoient mis eux-mêmes dans les Marchés.

Ils n'ont donc plus pour concurrens que les gros Fermiers qui, n'ayant pas été si pressés de faire de l'argent, ont attendu le moment de vendre avec plus d'avantage. Mais ces Fermiers n'ont pour vendre qu'un tems limité, puis-

qu'il leur eſt défendu de faire des amas de grains. Les Marchands privilégiés au contraire vendent quand ils veulent. Il arrivera donc enfin qu'ils vendront ſeuls.

Comment ils mettent la cherté.

Alors il mettent en vente peu-à-peu. Ils répandent de nouveaux bruits ſur les dernieres récoltes. Ils perſuadent qu'elles n'ont pas été auſſi belles qu'on l'avoit cru. Ils ne manquent pas de le confirmer encore par des ventes ſimulées ; & ils ſe livrent publiquement le bled au plus haut prix.

Il y a donc diſette : ce n'eſt pas que le bled manque, mais on l'a ſouſtrait à la conſommation.

Cependant la diſette n'eſt pas générale, parce qu'il importe aux Monopoleurs mêmes qu'elle ne le ſoit pas. Il faut qu'ils puiſſent ſe faire honneur du bon marché qu'ils maintiennent dans quelques Provinces, pour ſe juſtifier de la cherté qu'ils mettent dans d'autres ; & il leur ſuffit que la diſette les par-

coure toutes successivement. Ils causoient de si grands désordres, qu'on voyoit quelquefois, dans une Province, le Peuple condamné à se nourrir de toutes sortes de mauvaises racines; tandis que, dans une Province voisine, on jettoit le plus beau froment aux bestiaux.

Chargés seuls de faire refluer les grains par-tout où ils manquoient, ils le faisoient lentement, sous divers prétextes; & ils trouvoient, dans leur lenteur, un grand bénéfice, parce qu'elle faisoit durer la cherté.

Monopoleurs qui achetent cher & qui revendent à perte.

Ces Monopoleurs s'enrichissoient donc, parce qu'ils achetoient bon marché, & qu'ils vendoient cher. Il y en avoit d'autres qui ne s'enrichissoient pas moins, & qui cependant achetoient cher, & vendoient bon marché. Je veux parler des Commissionnaires qui faisoient des achats & des ventes de grains pour le compte du Gouvernement.

On leur accordoit deux pour cent de

bénéfice sur l'achat, & deux pour cent sur la vente.

Plus ils achetoient de grains, & *plus* ils les achetoient cher; plus, par conséquent, ils avoient de bénéfice. Ils achetoient donc à quelque prix que ce fût.

Pour faciliter leurs opérations, on avoit ordonné aux Marchands de notifier leurs sociétés, de déclarer leurs magasins, & de ne trafiquer que dans les Marchés réglés à tel jour & à telle heure.

Tous ces Marchands étant connus, & tous leurs magasins étant à découvert, il étoit facile de faire avorter tous leurs projets. Par-tout où ils pouvoient se présenter pour acheter, les Commissionnaires mettoient l'enchere sur eux; & par-tout où ils pouvoient se présenter pour vendre, les Commissionnaires vendoient au rabais. Ne pouvant donc plus soutenir la concurrence sans se ruiner, ils renoncerent les uns après les autres au Commerce des grains, & alors

alors les Commiſſionnaires acheterent & vendirent ſeuls.

Ceux-ci avoient intérêt d'acheter beaucoup & d'acheter cher, puiſque le bénéfice de deux pour cent étoit plus grand en raiſon du haut prix des achats; & quoiqu'à la vente le bénéfice de deux pour cent fût moindre en raiſon du bas prix, ils n'avoient pas moins d'intérêt à vendre bon marché, puiſqu'ils devenoient ſeuls Marchands de grains.

C'eſt le Gouvernement qui faiſoit toutes les avances pour les achats, comme toutes les pertes dans les ventes. Il lui en coûtoit pluſieurs millions par an; & s'il eſt vrai que pour en trouver un, il fût obligé d'en impoſer trois, on peut juger combien ce monopole étoit de toute maniere à charge à l'Etat.

Les avances étoient payées comptant aux Commiſſionnaires. Ils en faiſoient valoir, dans la Capitale, la plus grande partie; & ils payoient dans les Provinces ou chez l'Etranger, avec des opé-

rations de change. Ainsi ce monopole devenoit pour eux un fonds de banque, ou plutôt un véritable agiotage.

CHAPITRE XV.

Atteintes portées au Commerce : Obstacles à la circulation des grains, lorsque le Gouvernement veut rendre au Commerce la liberté qu'il lui a ôtée.

Quand la liberté du Commerce a été détruite, il faut du tems pour la rétablir.

LES Monopoleurs mettoient toujours quelque part la disette, ou du moins la cherté, lorsque, dans une de nos Monarchies, on confia cette partie de l'administration à un Ministre qui rendit la liberté au Commerce.

Mais, quand le désordre est parvenu à un certain point, une révolution, quelque sage qu'elle soit, ne s'acheve jamais, sans occasionner de violentes secousses; & il faut souvent prendre des précautions sans nombre, pour rétablir l'ordre.

Le nouveau Miniſtre, qui vouloit le bien, & à qui ſes ennemis mêmes reconnoiſſoient des lumieres, prit toutes les précautions que la prudence lui avoit ſuggérées. Mais il y avoit une choſe qui ne dépendoit pas de lui : c'eſt le tems, & il en falloit.

En traitant de la circulation des grains, nous avons vu qu'elle ne peut ſe faire que par une multitude de Marchands, répandus de toutes parts. Ces Marchands ſont autant de canaux, par où les grains circulent. Or tous ces canaux avoient été briſés, & c'étoit au tems à les réparer.

En effet, pour réuſſir dans quelque eſpece de Commerce que ce ſoit, il ne ſuffit pas d'avoir la liberté de le faire ; il faut, comme nous l'avons remarqué, avoir acquis des connoiſſances, & ces connoiſſances ne peuvent être que le fruit de l'expérience, qui eſt toujours lente. Il faut encore avoir des fonds, des magaſins, des Voituriers, des Com-

missionnaires, des Correspondans : il faut, en un mot, avoir pris bien des précautions & bien des mesures.

La liberté, rendue au Commerce des grains, étoit donc un bienfait dont on ne pouvoit pas jouir aussi-tôt qu'il étoit accordé. Un mot du Monarque avoit pu anéantir cette liberté; un mot ne la reproduisoit pas, & il y eut cherté peu de mois après.

Mauvais raisonnemens de ceux qui attribuent la cherté à la liberté.

Voilà donc ce que produit la liberté. C'est ainsi que raisonnoit le Peuple, & le Peuple étoit presque toute la Nation. On croyoit que la cherté étoit un effet de la liberté. On ne vouloit pas voir que le monopole n'avoit pas pu tomber sous les premiers coups qu'on lui portoit, & qu'il ne pouvoit pas y avoir encore assez de Marchands pour mettre les grains à leur vrai prix.

Mais, disoit-on, il faut du pain tous les jours. Or, parce qu'on aura la liberté de nous en apporter, est-il sûr qu'on nous en apportera, & ne nous met-on pas au hasard d'en manquer?

On oublioit donc les chertés & les disettes qu'il y avoit eu successivement dans toutes les Provinces, lorsque les Ministres ôtoient toute liberté, sous prétexte de ne pas abandonner au hasard la subsistance du Peuple.

On comptoit donc sur un petit nombre de Monopoleurs, qui pouvoient faire un gros bénéfice en vendant peu, plutôt que sur un grand nombre de Marchands, qui ne pouvoient faire un gros bénéfice, qu'en vendant beaucoup.

Il ne peu[t] pas y avo[ir] cherté, quand la circulation de[s] grains se fa[it] librement.

Il faut un salaire aux Marchands : il leur est dû. Mais ce n'est ni au Souverain, ni au Peuple à régler ce salaire : c'est à la concurrence, à la concurrence seule. Or ce salaire sera moindre, à proportion que la concurrence sera plus grande. Le bled sera donc à plus bas prix, lorsque les Marchands se multiplieront avec la liberté, que lorsque le nombre en sera réduit par des Réglemens de Police. J'ajoute qu'on en aura bien plus sûrement. Car il ne sera à plus

bas prix, que parce que tous les Marchands, à l'envi les uns des autres, l'offriront au rabais, & se contenteront du plus petit bénéfice.

Ils ont autant besoin de vendre, que nous d'acheter. Occupés à prévoir où le bled doit renchérir, ils se hâtent d'autant plus de venir à notre secours, que ceux qui arrivent les premiers, sont ceux qui vendent à plus haut prix. Il y a plutôt lieu de juger qu'ils nous apporteront trop de bleds, que de craindre qu'ils ne nous en apportent pas assez.

Préjugés que le Gouvernement avoit donnés au Peuple.

Ces raisons ne faisoient rien sur l'esprit du Peuple. Il croyoit que l'unique affaire du Gouvernement étoit de lui procurer le pain à bon marché. Les Réglemens de Police paroissoient avoir été donnés dans cette vue. Ils produisoient à la vérité un effet contraire : mais on ne le sçavoit pas ; & on vouloit des Réglemens de Police, parce qu'on vouloit le pain à bon marché. Toutes les fois donc qu'il renchérissoit,

le Peuple demandoit au Gouvernement d'en faire baisser le prix.

Il n'y avoit que deux moyens de le satisfaire. Il falloit que le Gouvernement achetât lui-même des bleds pour les revendre à perte, ou qu'il forçât les Marchands à livrer les leurs au prix qu'il avoit taxé.

De ces deux moyens, le premier tendoit à ruiner l'Etat; le second étoit injuste & odieux; & tous deux accoutumoient le Peuple à penser que c'étoit au Gouvernement à lui procurer le pain à bon marché, quoiqu'il en coutât, soit de l'argent, soit des injustices.

De-là un autre préjugé, plus contraire encore, s'il est possible, au Commerce des grains. C'est que le Peuple, qui croyoit les violences justes, parce qu'on les faisoit pour lui, regardoit les Marchands de bleds comme des hommes avides qui abusoient de ses besoins. Cette opinion une fois établie, on ne pouvoit plus, si on étoit jaloux de sa

réputation, s'engager dans ce Commerce : il falloit l'abandonner à ces ames viles, qui comptent l'argent pour tout & l'honneur pour rien..

Combien ils étoient contagieux.

C'eſt la conduite du Gouvernement, qui avoit produit ces préjugés. *Ils* avoient ſi fort prévalu, que ſouvent, avec de l'honnêteté & avec ce qu'on appelle eſprit, on ne s'en garantiſſoit pas. Il faut reſpecter ſans doute les droits de propriété, diſoient des perſonnes qu'on ne pouvoit pas ſoupçonner de mauvaiſe intention ; mais nous réclamons pour le Peuple les droits d'humanité. De-là elles concluoient que le Gouvernement peut, doit même régler le prix du bled, & forcer les Marchands à le livrer au taux qu'il y a mis.

Des droits d'humanité oppoſés à des droits de propriété ! Quel jargon ! Il étoit donc arrêté qu'on diroit les choſes les plus abſurdes pour combattre les opérations du nouveau Miniſtre. Mais

vous, qui croyez vous intéresser au Peuple, voudriez-vous que, sous prétexte de faire l'aumône, on forçât les coffres des hommes à argent? Non sans doute : & vous voulez qu'on force les greniers! Ignorez-vous d'ailleurs que le bon marché est nécessairement toujours suivi de la cherté; & que, par conséquent, il est une calamité pour le Peuple, autant que pour le Marchand & le Propriétaire? Si vous l'ignorez, je vous renvoie à ce que j'ai dit.

Il sembloit que tout le monde fût condamné à raisonner mal sur cette matiere : Poëtes, Géometres, Philosophes, Métaphysiciens, presque tous les Gens de Lettres, en un mot, & ceux-là sur-tout dont le ton tranchant permet à peine de prendre leurs doutes pour des doutes, & qui ne tolerent pas qu'on pense autrement qu'eux. Ces hommes voyoient toujours d'excellentes choses dans tous les Ouvrages qui se faisoient en faveur de la Police des

grains. C'étoient cependant des Ouvrages, où, au lieu de clarté, de précision & de principes, on ne trouvoit que des contradictions ; & on auroit pu prouver que l'Auteur avoit écrit pour la liberté qu'il vouloit combattre. C'est qu'il est impossible de rien établir de précis, quand on veut mettre des bornes à la liberté du Commerce. Où en effet poseroit-on ces bornes ?

Il faut attendre que le tems rétablisse l'ordre avec la liberté.

Sourd à tous les propos, le nouveau Ministre montroit du courage. Il laissoit parler, écrire, & il persistoit dans ses premieres démarches. Cependant on étoit bien loin encore d'éprouver les effets de la liberté. Le bled étoit cher dans une Province, tandis qu'il étoit à bon marché dans une autre. C'est qu'il ne circuloit pas : il n'y avoit pas encore assez de Marchands. D'ailleurs le Peuple, qui croyoit que l'exportation étoit nécessairement l'avant-coureur de la disette, s'allarmoit à la vue d'un transport de grains. *Il ne nous en*

restera pas, disoit-il ; &, à ce cri séditieux, il se soulevoit. Alors des hommes mal-intentionnés parcouroient les Marchés, répandoient de nouvelles allarmes, & causoient des émeutes. Tels sont les principaux obstacles qui s'opposoient au rétablissement de la liberté. Le tems les levera, si le Gouvernement persévere.

CHAPITRE XVI.

Atteintes portées au Commerce : Luxe d'une grande Capitale.

DES quatre Monarchies que j'ai supposées, je n'en fais plus qu'une, & j'y bâtis une grande Capitale, où l'on arrive de toutes les Provinces. Ceux qui sont assez riches pour jouir des commodités qu'on y trouve, s'y fixent insensiblement. D'autres y viennent pour affaires, d'autres par curiosité, beaucoup parce qu'ils n'ont pas

Le concours qui se fait dans une Capitale, y renchérit tout.

dequoi vivre ailleurs. Car, avec rien, on y peut ſouvent faire de grandes dépenſes, parce qu'elle offre des reſſources de toutes eſpeces. Elle en offre même qu'on ne doit pas avouer, & dont cependant on ne ſe cache pas.

Les richeſſes appellent les Arts. Il y aura donc, dans la Capitale, un grand nombre d'Artiſans. Ils y cauſeront une plus grande conſommation. Ils y feront renchérir les denrées, & ils y attireront l'argent des Provinces, où l'on ſera aſſez riche pour rechercher les choſes qu'on recherche dans la Capitale. Leurs ouvrages ſeront à plus haut prix qu'ils ne l'auroient été, s'ils avoient choiſis tout autre lieu pour leur établiſſement : car il faudra faire venir, à grands frais, & leur ſubſiſtance & les matieres premieres.

Répandus dans les Provinces, ils y feroient refluer l'argent de la Capitale. Ils y porteroient l'abondance, parce que, par-tout où ils s'établiroient, ils

augmenteroient le nombre des confommateurs, & ils contribueroient à répartir les richesses avec moins d'inégalité. Ces considérations faisoient desirer qu'on établît les Manufactures dans les Provinces ; mais ce projet n'étoit bon que dans la spéculation.

Il importe peu aux Artisans que leurs ouvrages soient chers, pourvu qu'ils soient assurés de les vendre. Or où les vendront-ils mieux que dans une Ville de luxe, où, sans jamais apprécier les choses, on ne les estime qu'autant qu'elles sont à haut prix ? Où seront-ils plus à portée de faire valoir leurs talens, soit qu'ils traitent avec des Particuliers auxquels ils vendront eux-mêmes leurs ouvrages, soit qu'ils traitent avec des Négocians qui leur offriront à l'envi de plus forts salaires ? Du fond des Provinces leur seroit-il possible de tirer avantage des caprices du Public, de lui en donner, & de se faire un produit sur des modes qui ne sont que

paſſer ? Enfin, je conçois que, lorſqu'ils jouiſſent d'une liberté entiere, ils puiſſent ſe répandre en pluſieurs lieux différens ; mais lorſqu'ils n'ont la liberté de travailler qu'à l'abri d'un Privilége, ne faut-il pas qu'ils s'établiſſent là où ils ſont plus à portée de ſolliciter ce Privilége, de le faire renouveller, & d'empêcher qu'on ne l'accorde à d'autres ? Ce n'étoit donc que dans la Capitale, & après la Capitale, dans les grandes Villes que les Manufactures pouvoient s'établir.

Cauſe de luxe & de miſere.

Dès que tout renchérit dans une grande Capitale, les choſes, faites pour y être communes, deviennent rares ; & c'eſt-là que les Artiſans mettent toute leur induſtrie à procurer aux gens riches les jouiſſances de luxe, c'eſt-à-dire, ces jouiſſances qu'on recherche par vanité, & que l'ennui, dans le déſœuvrement où l'on vit, rend néceſſaires.

La perception compliquée d'une

multitude d'impôts, les manœuvres des Compagnies exclusives, les papiers publics, les banques, l'agiotage, le monopole des grains, étoient les routes qui s'ouvroient à la fortune, & dans lesquelles on se précipitoit en foule. De-là sortoient coup-sur-coup des hommes nouveaux, qui, enrichis des dépouilles du Peuple, faisoient un contraste frappant avec les mendians qui se multiplioient d'un jour à l'autre.

Les Grands avoient donné l'exemple du luxe : mais leur luxe avoit au moins des bornes dans leurs facultés. Celui des nouveaux riches n'en avoit point, parce qu'ils pouvoient dépenser avec d'autant plus de profusion, qu'ils s'enrichissoient avec plus de facilité. Faits tout à la fois pour être imités & pour ne pouvoir l'être, ils sembloient préparer la ruine des Citoyens de tout état.

En effet, comme on ne pouvoit se faire remarquer que par la dépense,

le désordre se mettoit successivement dans toutes les fortunes ; & toutes les conditions, de proche en proche, se confondoient, par les efforts mêmes qu'elles faisoient pour se distinguer. Aux mouvemens qu'on se donnoit, il paroissoit qu'on avoit des desirs immenses ; & aux frivolités dont on se contentoit, il paroissoit qu'on étoit sans desirs. Le caprice donnoit du prix aux plus petites choses. Si on n'en jouissoit pas, on vouloit paroître en jouir, parce qu'on supposoit que d'autres en jouissoient ; sans passion, on en prenoit le langage, & on se passionnoit ridiculement sur tout. De quelque maniere qu'on fût affecté, il falloit obéir aux caprices de la mode. Unique regle du goût & du sentiment, elle prescrivoit à chacun ce qu'il devoit desirer, dire, faire & penser : car penser étoit la derniere chose.

Dans ce désordre, on déclamoit contre la Finance, parce que les Finan-

ciers avoient plus de moyens de s'enrichir. Mais les Citoyens de toutes les conditions n'avoient-ils pas les mêmes reproches à se faire ? S'ils acquéroient moins de richesses, est-ce parce qu'ils étoient moins avides, ou parce qu'ils ne le pouvoient pas ? Ce sont les mœurs générales qu'il faut condamner : mais, dans un siécle de corruption, tous les Ordres déclament les uns contre les autres.

Le luxe réduit à la mendicité un grand nombre d'Artisans.

Je veux qu'une Monarchie ne puisse jamais être trop riche. En effet, ce n'est pas dans de trop grandes richesses qu'est le vice qui la détruit : c'est dans l'inégalité de la répartition, inégalité qui devient monstrueuse dans un siécle de Finance.

Mais quoi ! dira-t'on, faut-il faire un nouveau partage des terres, & borner chaque Citoyen au même nombre d'arpens ? Non sans doute : ce projet seroit chimérique. Une parfaite égalité ne pourroit se maintenir que dans

une République, telle que Lacédémone; & je conviens que, dans une Monarchie, les hommes ne ſont pas *Spartiates*. Que faut-il donc, demandera-t'on? Il faut que tout Citoyen puiſſe vivre de ſon travail; & je dis que partout où il y a des mendians, le Gouvernement eſt vicieux.

Je ſçais bien qu'on ſuppoſe que tout le monde peut vivre de ſon travail: car le riche, qui ne fait rien, dit au malheureux qui manque de pain, *vas travailler*. Ainſi le luxe qui multiplie les mendians, rend les ames inhumaines, & il n'y a plus de reſſources pour l'indigent. Mais voyons ſi tout Citoyen peut trouver du travail.

On remarque avec raiſon que le luxe des grandes Villes fait vivre beaucoup d'Artiſans, & on dit en conſéquence que le luxe eſt un bien. Mais combien d'hommes, qui auroient été utiles dans les Campagnes, & qui, ſéduits par les profits que quelques-uns

font dans une Capitale, y viennent en foule pour y mendier ? Avec du talent même plusieurs sont réduits à la misere, parce qu'il leur est impossible de travailler concurremment avec ceux qui ont commencé avant eux, & qui ont la vogue. Ne sçait-on pas que les gens riches, sans sçavoir pourquoi, vont, à la suite les uns des autres, aux mêmes boutiques, & qu'un Artisan, habile ou heureux, fait presque exclusivement son métier ? Ignore-t'on qu'en fait de luxe, le nom de l'Ouvrier n'est pas indifférent ?

Le luxe gagne insensiblement toutes les conditions; & si on n'est pas riche, on veut le paroître. Alors pour dépenser en choses de luxe, on se retranche sur les choses de nécessité. On ôte donc le travail aux Artisans les plus utiles, & par conséquent on leur ôte le pain. D'ailleurs, si dans un temps où les richesses sont réparties avec trop d'inégalité, un petit nombre d'hommes

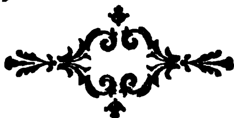
opulens font fleurir les Manufactures de prix, combien peu de Citoyens font alors assez riches pour concourir à entretenir les Manufactures les plus communes? Si le luxe fait vivre quelques Artisans, il en réduit donc un plus grand nombre à la mendicité. Voilà les effets qu'il produit dans les Villes, sur-tout dans la Capitale. Passons dans les Campagnes.

Le luxe de la Capitale ruine plusieurs Provinces.

Les Provinces doivent à la Capitale les revenus des Propriétaires qui l'habitent, & les revenus du Prince; dette immense qui croît tous les jours avec les impôts. Il est vrai que la Capitale, par les grandes consommations qui s'y font, rend aux Provinces l'argent qu'elle en a reçu; & elle y fait fleurir l'Agriculture, à proportion qu'elle en tire des productions en plus grande quantité. Mais elle n'en peut pas tirer également de chacune, & par conséquent l'Agriculture ne peut pas fleurir également dans toutes.

L'abondance ſe trouve dans les Campagnes qui l'environnent, & on y rend fertile le ſol le plus ingrat. Elle ſe trouve encore dans de plus éloignées, lorſqu'elles communiquent facilement avec la Capitale. Mais lorſqu'elles manquent de débouchés, on peut juger de la miſere au teint have des habitans, aux Villages qui tombent en ruines, & aux champs qui reſtent ſans culture. Elles produiſent peu, parce que les plus riches conſommateurs à qui ſont les terres, habitent la Capitale où ils conſomment les productions des autres Provinces. Elles produiſent peu, parce que ces conſommateurs préferent aux richeſſes réelles d'un ſol cultivé, l'intrigue qui ouvre à quelques-uns le chemin de la fortune, des papiers avec leſquels ils ont plus de revenus & plus de facilité pour diſſiper, enfin un luxe qui les ruine tous. Non-ſeulement ils ne font pas les avances néceſſaires pour ſe procurer des récoltes plus

abondantes, ils mettent encore les Fermiers hors d'état d'en faire. Ils leur font des frais : ils leurs enlevent une partie des bestiaux ; en un mot, ils semblent leur ôter tout moyen de cultiver. Cependant les Fermiers, en plus grand nombre que les fermes, sont réduits, par la concurrence, à de trop foibles salaires. Bornés à subsister au jour le jour, ils se refusent le nécessaire pour payer un Maître qui, au sein de la mollesse, a pour maxime qu'il ne faut pas que les Payans soient dans l'aisance, & qui ne voit pas que la richesse du Laboureur l'enrichiroit lui-même. Il n'est donc que trop vrai que le luxe d'une grande Capitale est un principe de misere & de dévastation.



CHAPITRE XVII.

Atteintes portées au Commerce : Jalousie des Nations.

AFIN de juger de ce qui doit arriver à plusieurs Nations jalouses, qui tentent chacune de commercer exclusivement, je transporte dans l'Asie Mineure, le Peuple que nous avons observé. Je lui donne la Mysie, la Lydie, la Bythinie, d'autres Provinces encore, & je fais un Royaume dont Troie sera la Capitale. Suppositions.

Mais parce que je ne veux observer que les effets de la jalousie des Nations, je suppose, afin d'écarter toute autre cause, que ce Peuple n'a plus, dans ses mœurs, ni dans son Gouvernement, aucun des vices que je lui ai reprochés. Ce sera actuellement une Nation agricole. Elle cultive les Arts relatifs à l'Agriculture : elle commence à en cultiver d'autres : elle met plus de recherches dans les commodités de la vie.

Mais ses mœurs sont simples encore, ainsi que son Gouvernement. Elle ne connoît, ni les Péages, ni les Douanes, ni les Impôts, ni les Maîtrises, ni les Communautés, ni aucune espece de Privilége, ni ce qu'on appelle *Police des grains*. Chaque Citoyen a la liberté de choisir, pour subsister, le genre de travail qui lui convient, & le Gouvernement n'exige qu'une contribution qui est réglée sur les besoins de l'Etat, & que la Nation paie volontairement. Tels sont ces nouveaux Troyens. Mais il faut qu'on me permette encore d'autres suppositions.

Je suppose donc que, dans les siécles où ils subsistoient, siécles antérieurs à toute tradition, l'Asie, l'Egypte, la Grece & l'Italie, ainsi que les Isles répandues dans les Mers qui séparent ces continens, étoient autant de Pays civilisés, dont les Peuples commençoient à avoir quelque commerce les uns avec les autres; tandis que tout le reste de

l'Europe étoit encore dans la barbarie?

Enfin, ma derniere supposition sera que les Arts n'avoient fait encore nulle part autant de progrès que chez les Troyens. Par-tout ailleurs ils paroissoient à leur naissance. Cependant le luxe, même à Troie, étoit encore ignoré.

Avantage que produit le Commerce, lorsqu'il est libre entre plusieurs Nations.

La population doit être grande dans tous les Pays que je viens de supposer. Plusieurs causes y concourent : la simplicité des mœurs, une subsistance assurée dans un travail à son choix ; & l'Agriculture qui fait d'autant plus de progrès, qu'elle est plus considérée.

Cependant tous les Pays, que nous avons couverts de Nations civilisées, ne sont pas également fertiles ; & tous, par conséquent, ne produisent pas dequoi faire subsister, dans un espace égal, une population égale. La Grece, par exemple, n'est pas à beaucoup près aussi fertile que l'Egypte ; & beaucoup de Côtes maritimes seroient peu habi-

tées, si elles étoient réduites au seul produit de leur sol.

Mais là où l'Agriculture ne peut pas nourrir une grande population, l'industrie y supplée, & le Commerce y fait vivre un Peuple nombreux, avec le surabondant des Nations agricoles. Ce Peuple, à qui le sol semble refuser le nécessaire, devient le Commissionnaire des autres. Il trafique avec le surabondant de tous : il en rapporte chez lui dequoi subsister ; & parce qu'il s'est fait une habitude de l'économie avec laquelle il a été forcé de commencer, il finit par s'enrichir. Voilà ce qui doit arriver à des Nations qui habitent des terres ingrates le long des Côtes maritimes. Marchandes par leur position, elles ont les premieres fait le commerce de commission ou le trafic.

Alors tous les Ports étoient ouverts aux Traficans. Tous les Peuples donnoient à l'exportation & à l'importation une liberté entiere. Le surabon-

dant se versoit continuellement des uns chez les autres. Par une concurrence de tous les Marchands possibles, chaque chose étoit à son vrai prix; & l'abondance, qui se répandoit chez toutes les Nations, sembloit tendre, par une espece de flux & de reflux, à se mettre par-tout au même niveau.

Ce Commerce étoit sur-tout avantageux pour les Troyens. Les progrès qu'ils avoient faits dans les Arts, attiroient chez eux les Marchands de toutes les Nations. Ils mettoient en œuvre & les matieres premieres de leur sol, & celles qu'ils tiroient de l'Etranger; & leurs Manufactures, tous les jours plus florissantes, faisoient subsister une multitude d'Artisans.

Heureux dans cette position, les Peuples ne sçurent pas s'y maintenir. Pourquoi, disoit-on, envoyer chez les Troyens des matieres premieres que nous pouvons mettre en œuvre nous-mêmes? Est-il raisonnable de porter

Motifs des Nations, jalouses de s'enlever mutuellement le Commerce.

chez l'Etranger notre argent & nos productions, pour y faire subsister des Artisans, qui, en consommant chez nous, augmenteroient notre population & nos richesses? Tous les Peuples songeoient donc aux moyens d'établir chacun chez eux les mêmes Manufactures.

Mais les Nations marchandes excitoient sur-tout la jalousie. Ces Nations, pauvres par leur sol, s'enrichissoient, se peuploient, & sembloient devoir à l'aveuglement des autres, leurs richesses & leur population. Pourquoi leur laisser faire, presqu'à elles seules, tout le trafic, disoient les Peuples jaloux? Souffrirons-nous encore longtems qu'elles fassent sur nous des profits que nous pourrions faire nous-mêmes? C'est nous qui les faisons subsister; c'est nous qui les enrichissons. Fermons-leur nos Ports, elles tomberont dans la misere, & bientôt elles ne seront plus.

Combien ces motifs sont peu raisonnables.

Ces réflexions ne sont pas aussi solides qu'elles le paroissent. L'Auteur de

la nature, aux yeux duquel tous les Peuples, malgré les préjugés qui les divisent, sont comme une seule République, ou plutôt comme une seule famille, a établi des besoins entre eux. Ces besoins sont une suite de la différence des climats, qui fait qu'un Peuple manque des choses dont un autre surabonde, & qui leur donne à chacun différens genres d'industrie. Malheur au Peuple qui voudroit se passer de tous les autres. Il seroit aussi absurde qu'un Citoyen qui, dans la société regrettant les bénéfices qu'on fait sur lui, voudroit pourvoir par lui seul à tous ses besoins. Si un Peuple se passoit des Nations marchandes, s'il les anéantissoit, il en seroit moins riche lui-même, puisqu'il diminueroit le nombre des consommateurs auxquels il vend ses productions surabondantes.

D'ailleurs les Négocians n'appartiennent proprement à aucun Pays. Ils forment une Nation qui est répandue par- La concurrence de toutes les Nations peut seule faire fleurir le Commerce.

tout, & qui a ses intérêts à part. Un Peuple est donc dans l'erreur, s'il croit travailler pour lui, lorsqu'il sacrifie tout à ses Négocians. En excluant ceux des autres Nations, il vend ses marchandises à plus bas prix, & il achete à plus haut les marchandises étrangeres : ses Manufactures tombent, son Agriculture se dégrade, & il fait tous les jours de nouvelles pertes. Il n'y a que la concurrence de tous les Négocians qui puisse faire fleurir le Commerce à l'avantage de chaque Peuple. Faire & laisser faire, voilà donc quel devoit être l'objet de toutes les Nations. Un Commerce, toujours ouvert & toujours libre, pouvoit seul contribuer au bonheur de toutes ensemble & de chacune en particulier.

Les Nations jalouses ferment leurs Ports aux Marchands étrangers.

Mais ce n'est pas ainsi qu'on raisonnoit. Un Etat, disoit-on, n'est riche & puissant, qu'à proportion de l'argent qui circule; & l'argent ne circule en plus grande quantité, qu'autant

qu'on fait un plus grand Commerce. Toute Nation, qui entendra ses vrais intérêts, doit donc songer aux moyens d'être la seule Nation commerçante.

Ce raisonnement parut évident, & on se conduisit en conséquence. Voilà donc les Peuples qui vont travailler à s'apauvrir les uns les autres : car en voulant s'enlever mutuellement le Commerce, chacun d'eux en commercera moins. Observons les effets de cette politique.

Les Troyens, qui avoient des Ports sur la Mer Egée, sur la Propontide & sur le Pont-Euxin, étoient maîtres encore de toutes les Isles adjacentes à leur continent. Dans cette position, où ils pouvoient faire un grand commerce concurremment avec les autres Peuples, ils voulurent le faire exclusivement. Ils établirent donc des Douanes par-tout : ils mirent à contribution les Marchands étrangers qui exportoient ou qui im-

portoient ; enfin ils leur fermerent tout-à-fait les Ports.

Le Peuple applaudit à la sagesse du Gouvernement. Il croyoit qu'il alloit faire à lui seul tout le trafic ; & il n'en fit pas plus qu'auparavant, parce qu'il ne pouvoit pas abandonner ses Manufactures & ses champs pour monter sur des Vaisseaux.

Combien par cette conduite, elles se nuisent à elles-mêmes.

Le Commerce diminua considérablement, lorsqu'il ne se fit plus par l'entremise des Nations marchandes. Cette révolution entraîna la chûte de plusieurs Manufactures ; & l'Agriculture se dégrada, parce qu'il y eut moins de productions, quand l'impuissance d'exporter eut rendu inutile tout surabondant.

Cependant le Gouvernement ne se doutoit pas de la faute qu'il avoit faite. Il croyoit au contraire que le Commerce apportoit dans l'Etat plus de richesses que jamais : il en jugeoit ainsi à la fortune de quelques Négocians Troyens.

Mais ces Négocians s'enrichiſſoient aux dépens de l'Etat. N'ayant plus de concurrens, lorſqu'ils vendoient & lorſqu'ils achetoient, ils mettoient ſeuls le prix aux choſes. Ils retranchoient tous les jours ſur le ſalaire de l'Artiſan & du Laboureur, & ils vendoient cher tout ce qu'ils apportoient de l'Etranger.

Jaloux les uns des autres, les Peuples ne devoient pas ſe borner à ſe fermer leurs Ports, & à s'interdire mutuellement le Commerce, dans l'eſpérance de le faire chacun excluſivement. On devoit encore armer, & on arma. Dans des guerres funeſtes à tous, on s'applaudiſſoit alternativement des coups qu'on croyoit ſe porter, & qu'on ne portoit que ſur le Commerce pour le ruiner par-tout également. De grandes Armées ſur terre, de grandes Flottes ſur mer mettoient dans la néceſſité d'arracher de force à la charrue & aux Manufactures une partie des Citoyens, & de charger d'impôts l'autre partie.

Les Nations arment les unes contre les autres.

Ces violences ſe renouvelloient à chaque guerre, toujours avec de nouveaux abus, parce que la paix, qui ne ſe faiſoit que par épuiſement, ne duroit jamais aſſez pour permettre aux Puiſſances belligérentes de réparer leurs pertes.

Le Commerce tombe, & ne ſe releve plus.

Le Commerce, tombé pendant la guerre, ſe relevoit difficilement à la paix. On n'oſoit pas s'engager dans des entrepriſes qui exigeoient de grandes avances, & dont toutes les eſpérances pouvoient s'évanouir aux premieres hoſtilités. Le Gouvernement néanmoins invitoit le Peuple & même la Nobleſſe à faire le trafic. Il offroit ſa protection aux Négocians, & il ne paroiſſoit occupé qu'à faire fleurir le Commerce, qu'il avoit ruiné, & qu'il devoit ruiner encore.

Quand on a la puiſſance, on croit tout poſſible. On ne ſçait point ſe méfier de ſes lumieres, & parce qu'on a commandé, on n'imagine pas devoir trouver des obſtacles. Voilà pourquoi,

dans l'Adminiſtration publique, une faute, qui a été faite, ſe fait encore, & ſe fait long-temps. Elle devient maxime d'Etat, & les préjugés gouvernent. Les Troyens s'obſtinoient à fermer leurs Ports aux Nations marchandes; ils s'obſtinoient à leur faire la guerre, & cependant ils cherchoient quelle pouvoit être la cauſe de la décadence de leur Commerce.

On crut l'avoir trouvée, lorſqu'ayant conſidéré que les entrepriſes demandoient des avances d'autant plus grandes, qu'elles expoſoient à plus de riſques, on s'imagina que le Commerce ne pouvoit plus ſe faire que par des Compagnies qui réuniroient les fonds de pluſieurs riches Négocians. Il n'y avoit donc qu'à permettre d'en former autant qu'on le jugeroit à propos. Mais il s'en préſentoit une. Elle faiſoit voir de grands avantages pour l'Etat dans l'eſpece de trafic qu'elle projettoit. Elle exagéroit les avances qu'elle auroit

Dans l'eſpérance de le relever, on imagine de créer des Compagnies excluſives.

à faire. Elle représentoit qu'après les avoir faites, il ne seroit pas juste qu'elle fût privée du bénéfice dû à son industrie; & elle demandoit un privilége exclusif. Il lui fut accordé.

Ce privilége étoit une atteinte portée à la liberté, puisqu'il donnoit, à une seule Compagnie, un droit qui appartenoit à tous les Citoyens. Les Négocians réclamerent, mais inutilement. La nouvelle Compagnie donna de l'argent, & le privilége fut confirmé.

Dès que le Gouvernement connut que ces priviléges pouvoient se vendre, il en vendit encore. Cet abus, passé en usage, devint regle; & bientôt on regarda les priviléges exclusifs, comme une protection accordée au Commerce.

Abus qui en résultent.

Cependant vendre des priviléges exclusifs à des Artisans & à des Marchands, c'étoit exiler ceux à qui on n'en vendoit pas. Plusieurs sortirent du Royaume, & emporterent les Manufactures avec eux. Il est vrai que le

Gouvernement leur défendit, ſous de griéves peines, de ſortir de l'Etat. Mais quand ils étoient paſſés chez l'Etranger, on ne pouvoit plus les punir, & cependant on ne pouvoit pas les empêcher d'y paſſer. Cette défenſe les fit déſerter en plus grand nombre.

Lorſque les Manufactures jouiſſent, dans un Royaume, d'une liberté entiere, elles ſe multiplient à proportion du beſoin. Il n'en eſt pas de même, lorſqu'elles appartiennent à une Compagnie excluſive. Comme l'intérêt de cette Compagnie eſt bien moins de vendre beaucoup, que de vendre cher, elle ſonge à faire le plus grand bénéfice avec le plus petit trafic. D'ailleurs elle trouve un avantage à diminuer le nombre des Manufactures, c'eſt que les Ouvriers, reſtant en plus grande quantité qu'elle n'en peut employer, ſont réduits, s'ils ne veulent pas mendier, à travailler preſque pour rien.

Non-ſeulement la main d'œuvre

coûtoit peu aux Compagnies exclusives. Elles voulurent faire encore un nouveau bénéfice sur les matieres premieres. Elles représenterent au Gouvernement combien l'exportation qu'on en faisoit chez l'Etranger étoit contraire aux intérêts du Commerce, & il fut défendu de les exporter. Elles les acheterent donc au plus bas prix, & en conséquence la culture en fut tous les jours plus négligée.

Pendant que les Douanes, les impôts, les priviléges exclusifs vexoient le Commerce & l'Agriculture, le luxe croissoit avec la misere : l'Etat qui ne subsistoit plus que par des ressources, contractoit continuellement de nouvelles dettes ; & la Finance s'élevoit au milieu des débris de la fortune publique.

Voilà l'état où se trouvoit la Monarchie des Troyens. Tel étoit à peu-près celui de toutes les Monarchies, qui avoient armé pour s'enlever mutuelle-

ment quelques branches de Commerce. Aux moyens qu'elles employoient, on n'auroit pas deviné qu'elles vouloient s'enrichir.

Il est difficile que le Commerce fleurisse dans des Monarchies.

Lorsque le Gouvernement fait continuellement des emprunts, l'intérêt de l'argent est nécessairement fort haut : il l'est sur-tout dans un temps où le luxe, qui ne met point de bornes aux besoins, fait une nécessité aux plus riches d'emprunter.

Si ce sont les Citoyens qui prêtent à l'Etat, les fonds sortent du Commerce, pour faire subsister sans travail une multitude de rentiers, gens inutiles, dont le nombre croît continuellement.

Si ce sont des Etrangers, les fonds sortent non-seulement du Commerce, ils sortent encore de l'Etat qui se ruine insensiblement.

Alors les Négocians qui trouvent difficilement à emprunter, ou qui ne trouvent qu'à gros intérêts, font dans

l'impuissance de former de grandes entreprises. Comment en formeroient-ils ? Leurs affaires sont presque toujours mêlées avec celles du Gouvernement, auquel les Compagnies exclusives ont prêté leur crédit ; & par conséquent la méfiance, qu'on a du Gouvernement, bannit du Commerce toute confiance. Il est donc bien difficile que le Commerce fleurisse dans de pareilles Monarchies.

Avantages des Républiques marchandes sur les Monarchies.

On ne voyoit pas de pareils inconvéniens chez les Républiques marchandes. Au contraire, il y régnoit une grande confiance, parce que les Négocians y jouissoient d'une liberté entiere, & que le Gouvernement, sans luxe & sans dettes, assuroient leurs fortunes. Ils avoient, dans le Commerce, un grand avantage sur les Négocians des Monarchies, parce qu'ils pouvoient emprunter à bas intérêt, & qu'ayant de l'économie, ils songeoient moins à faire tout-à-coup de gros profits, qu'à

en faire fréquemment de petits. Tous les fonds reſtoient donc dans le Commerce, & le faiſoient fleurir.

Mais, de tous les Peuples, les plus ſages ou les plus heureux, c'étoient les Républiques agricoles. Peu jalouſes de faire le trafic par elles-mêmes, elles n'avoient pas imaginé de fermer leurs Ports aux Marchands étrangers, qui venoient enlever le ſurabondant de leurs productions, & elles ſubſiſtoient dans l'abondance.

Républiques agricoles plus heureuſes encore.

Les choſes ſe trouvoient dans cet état, lorſque de nouvelles branches de Commerce causerent une grande révolution.

Les Phéniciens, Peuple marchand & Républicain, découvrirent, à l'Occident de l'Europe, un Pays peuplé par une multitude de Cités, qui leur parurent d'autant plus barbares, qu'ayant beaucoup d'or & beaucoup d'argent, elles n'y attachoient aucune valeur. Cette découverte qui leur fournit les

Commerce avec une Nation qui n'attache point de valeur à l'or & à l'argent.

moyens de faire un plus grand trafic ; leur donna bientôt la prépondérance sur toutes les Nations marchandes.

Commerce avec une Nation éloignée qui cultive les Arts, ou Commerce de l'Inde.

Dans la Monarchie Troyenne, où les Compagnies exclusives s'étoient saisies de tout le Commerce connu, on avoit encore plus besoin de faire des découvertes. C'étoit l'unique ressource des Marchands qui n'avoient point acheté de priviléges. Réduits donc à chercher quelque nouvelle branche de Commerce dans des contrées inconnues, ils pénétrerent dans la Mer Caspienne ; & de-là par l'Oxus, ils remonterent dans l'Inde, Pays vaste, fertile, où les Arts étoient cultivés, & où la main-d'œuvre étoit à un prix d'autant plus bas, qu'une grande population y subsistoit dans l'abondance avec peu de besoins.

Nouveau genre de luxe.

Cette découverte introduisit, dans la Monarchie, un nouveau genre de luxe. On admira la beauté des toiles qui se fabriquoient dans l'Inde, & la

nouveauté leur donnant une valeur qui croissoit en quelque sorte en raison de l'éloignement, les Marchands, qui ouvrirent les premiers ce Commerce, gagnerent depuis cent cinquante, jusqu'à deux cens pour cent.

Ce trafic parut donc très-lucratif: en effet il l'étoit pour les Marchands. Il l'auroit été pour l'Etat même, si on avoit gagné cent cinquante pour cent sur les marchandises qu'on portoit dans l'Inde; parce que, dans cette supposition, il auroit fait fleurir les Manufactures du Royaume. Mais les Indiens n'avoit pas besoin des choses qui se manufacturoient dans l'Occident; & l'or & l'argent étoient presque les seules marchandises qu'on pouvoit leur donner en échange des leurs. C'est donc au retour que les Marchands faisoient un bénéfice de cent cinquante pour cent; & par conséquent ils le faisoient sur l'Etat.

Commerce lucratif pour les Marchands, & onéreux pour l'Etat.

On n'étoit pas dans l'usage de faire

de pareilles diſtinctions. Les Marchands s'enrichiſſoient en faiſant un Commerce onéreux pour l'Etat, & on diſoit, l'*Etat* s'enrichit.

Compagnies excluſives pour faire ce commerce.

Dès que ce Commerce paroiſſoit ſe faire avec tant d'avantages par quelques Marchands particuliers, il ne fut pas difficile de prouver au Gouvernement qu'il ſe feroit avec plus d'avantages encore par une Compagnie excluſive. On lui prouva même que les Particuliers qui le faiſoient, ne le pouvoient pas faire ; & quoiqu'on l'eût convaincu de leur impuiſſance, & que par conſéquent il fût inutile de le leur défendre, il le leur défendit ; & il accorda un privilége excluſif, pour quinze ans, à une Compagnie.

Voilà donc pluſieurs Négocians exclus d'un Commerce, qu'ils avoient découvert à leurs riſques & fortunes, & cependant la Compagnie ne le fit pas. Les Compagnies ſont lentes dans leurs opérations : elles perdent bien

du temps à délibérer ; & elles font bien des dépenfes avant de commencer. Celle-ci ne commença point : elle empêcha feulement que le Commerce ne fe fît par d'autres.

On créa une feconde Compagnie, une troifiéme, plufieurs fucceffivement ; & le Gouvernement, qui fe faifoit une habitude d'en créer, croyoit toujours qu'il lui étoit avantageux d'en créer encore. Il en fut fi perfuadé, qu'il en créa enfin une à laquelle il donna les plus grands fecours, jufqu'à lui avancer les fonds dont elle avoit befoin.

Celle-ci, malgré quelques fuccès qu'elle eut par intervalles, eut bientôt confommé la plus grande partie de fes fonds. Elle voyoit le moment où elle alloit perdre fon crédit ; & parce qu'il lui importoit de cacher fes pertes, elle imagina de faire aux Actionnaires des répartitions, comme fi le Commerce eût produit un bénéfice. Mais cet expédient frauduleux, qui répara

pour un moment son crédit, fit un plus grand vide dans ses coffres. bientôt elle fut réduite à emprunter à gros intérêts, & elle ne se maintint plus que par les secours qu'elle reçut du Gouvernement.

Comment ce Commerce, lucratif pour des Négocians particuliers, est ruineux pour des Compagnies exclusives.

Mais pourquoi le même Commerce est-il tout à la fois lucratif & ruineux? Il est lucratif, lorsque des Particuliers le font, parce qu'alors il se fait avec économie. Il suffit à des Négocians d'être en correspondance avec les Négocians des Pays où ils trafiquent. Tout au plus ils auront des facteurs par-tout où ils auront besoin d'avoir des entrepôts; & ils évitent toutes les dépenses inutiles, parce qu'ils voyent tout par eux-mêmes.

Il n'en est pas de même des Compagnies. Il leur faut, dans la Capitale, des Administrateurs, des Directeurs, des Commis, des Employés : il leur faut d'autres Administrateurs, d'autres Directeurs, d'autres Commis, d'autres

Employés par-tout où elles forment des établissemens. Il leur faut encore, outre les comptoirs & les magasins, des édifices, élevés à la vanité des Chefs qu'elles employent. Forcés à tant de dépenses, combien ne perdent-elles pas en malversations, en négligences, en incapacité ? Elles payent toutes les fautes de ceux qu'elles gagent pour les servir ; & il s'en fait d'autant plus, que les Administrateurs, qui se succedent au gré de la brigue, & qui voyent chacun différemment, ne permettent jamais de se faire un plan sage & suivi. Elles forment des entreprises mal combinées : elles les exécutent comme au hasard ; & dans une administration qui semble se compliquer d'elle-même, elles employent des hommes intéressés à la compliquer encore. La Régie de ces Compagnies est donc vicieuse nécessairement.

Mais la Compagnie de l'Inde avoit d'autres vices que ceux de sa consti-

tution. Elle voulut être Militaire & conquérante. Elle se mêla dans les querelles des Princes de l'Inde : elle eut des Soldats, des Forts : elle acquit des possessions ; & ses Employés se crurent des Souverains. Il est donc aisé de comprendre, comment sa Régie absorboit au-delà des produits du Commerce.

Cependant cette Compagnie s'obstinoit à vouloir conserver son privilége ; & elle se fondoit sur ce que ce Commerce, selon elle, étoit impossible aux Négocians particuliers. Mais elle parloit d'après les intérêts de ses Employés qui seuls s'enrichissoient. En effet son expérience prouvoit qu'elle ne pouvoit plus elle-même faire ce Commerce. Quel risque y avoit-il donc à le rendre libre ? Le pis aller est que tout le monde y eût renoncé. Mais on l'auroit fait, puisqu'on le faisoit avant elle.

Comment ces Compagnies se for-

Le Commerce de l'Inde excita l'avidité des Nations marchandes. La Mer Rouge

Rouge l'ouvroit aux Phéniciens. Ils ne tarderent pas à le faire, & ils porterent dans l'Inde l'or & l'argent qu'ils tiroient de l'Occident de l'Europe. Mais il sembloit que les Compagnies exclusives dussent s'établir par-tout. Il s'en forma une à laquelle les Phéniciens abandonnerent ce Commerce.

tenoient dans les Républiques marchandes, où elles avoient les mêmes vices que dans les Monarchies.

Cette Compagnie eut dans leur République, comme dans une Monarchie, les vices inhérens à sa constitution. Elle se soutint cependant mieux que celle des Troyens, parce qu'elle se trouva dans des circonstances plus favorables.

Les Phéniciens avoient conquis plusieurs Isles, les seules où croissoient les épiceries ; & ils avoient cru se réserver la vente exclusive de ces productions, en donnant ces Isles à une Compagnie, intéressée à les fermer à tout Négociant étranger. Ce sont ces productions qui soutenoient leur Compagnie. Elle se seroit ruinée, comme toutes les autres, si, sans des possessions qui

étoient uniques, elle eût été bornée à faire le Commerce de l'Inde. Les Phéniciens éclairés ne l'ignoroient pas. Ils ne comptoient point sur la durée d'une Compagnie qui étoit tout à la fois Militaire & marchande ; & ils jugeoient avec raison qu'il eût été plus avantageux à leur République de laisser une entiere liberté au Commerce, & de partager même celui des épiceries avec les Nations étrangeres.

Cependant l'exemple d'une Compagnie exclusive chez les Phéniciens étoit à Troie un grand argument pour protéger la Compagnie de l'Inde. Comment, disoit-on, cette Compagnie seroit-elle contraire à la liberté & au Commerce, puisqu'il s'en établit de semblables chez des Peuples libres & commerçans ? Mais si ceux qui faisoient cette objection, prévoyoient la réponse, ils étoient de mauvaise foi ; & s'ils ne la prévoyoient pas, ils étoient bien ignorans. De pareils raisonnemens

néanmoins aveugloient le Gouvernement, au point qu'il ne se lassoit pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette Compagnie.

Toutes les Nations font à l'envi le Commerce de l'Inde.

Il étoit difficile que les Egyptiens, situés si avantageusement pour trafiquer du Couchant à l'Orient, vissent sans jalousie les richesses que le Commerce apportoit aux Phéniciens. Ils tenterent donc de les partager, & ils s'ouvrirent les mêmes routes. Insensiblement les autres Peuples de l'Asie, à l'exemple les uns des autres, s'adonnerent au trafic, & tous arriverent dans l'Inde par divers chemins. Les derniers comptoient sur les mêmes bénéfices que les premiers avoient faits. Ils ne prévoyoient pas que la concurrence de tant de Nations marchandes feroit tout renchérir dans les Marchés de l'Inde; & que les choses qu'on y acheteroit à un plus haut prix, se revendroient à un plus bas, parce qu'elles deviendroient plus communes. Au con-

traire, au grand mouvement qui se faisoit dans le Commerce, on se confirmoit tous les jours dans la maxime qu'un Etat n'est puissant qu'autant qu'il est riche, & qu'il n'est riche qu'autant qu'il fait le trafic.

Le trafic ne doit pas être encouragé exclusivement.

Ce n'est pas que je blâme le trafic. Je pense qu'il faut laisser faire à un Peuple tout ce à quoi il se croit propre. Le Gouvernement n'a rien à prescrire à cet égard. Il ne doit point encourager exclusivement le trafic, pas même l'Agriculture. Toute sa protection se borne à observer ce qui se fait, à laisser faire, à lever les obstacles & à maintenir l'ordre. Que les Campagnes ne soient point foulées, elles se peupleront avec une surabondance qui refluera dans les Villes pour les remplir d'Artisans; & dans les Ports pour les remplir de Matelots. Alors tout sera mis en valeur par une industrie qui se portera à tout, & la Nation sera véritablement puissante.

Mais faut-il, pour ne pas fouler les Campagnes, ôter tous les impôts ? Non ſans doute. Car ce ſont les terres qui doivent payer les charges, puiſqu'elles ſeules peuvent payer. Les Artiſans & les Marchands, comme nous l'avons remarqué, quelque taxe qu'on mette ſur eux, ne payent jamais ; parce que, s'ils travaillent, ils ſe font rembourſer, & s'ils ne travaillent pas, ils mendient. En un mot, de quelque maniere qu'on s'y prenne pour les faire contribuer, ce ſont toujours les Propriétaires qui payent pour les Salariés, puiſque ce ſont les Propriétaires qui payent les ſalaires : nous l'avons déja dit. Il faut donc mettre des impôts ſur les terres : il faut accorder à l'induſtrie toute liberté, & il ne faut laiſſer naître aucun des abus que nous avons obſervés dans les Gouvernemens.

Tous ces abus s'étoient introduits plus ou moins parmi les Nations de l'Aſie ; & lorſqu'elles ôtoient toute li- Déſordre général.

berté au Commerce, & que, par contrecoup, elles ruinoient l'Agriculture, elles vouloient être commerçantes, & chacune vouloit l'être exclusivement. De-là des guerres fréquentes dans l'Inde, dans l'Asie, & des révolutions continuelles dans le Commerce. Il tomboit successivement par-tout, & il ne se relevoit que foiblement chez les Nations qui avoient eu le plus de succès. Toutes contractoient des dettes, toutes multiplioient les impôts; & pour soutenir le Commerce, elles paroissoient à l'envi ruiner l'Agriculture, sans laquelle cependant il n'y a point de Commerce. Le désordre étoit par-tout le même, ou à peu-près.

Pour relever le Commerce, on propose de permettre l'exportation & l'importation des bleds.

On sentit enfin que les terres sont le plus grand fonds de richesses; & pour encourager l'Agriculture, on proposa, chez les Troyens, de permettre tout-à la fois l'exportation & l'importation des bleds. Notre sol, disoit-on, naturellement fécond, sera pour nous, s'il

eſt bien cultivé, une mine inépuiſable. La concurrence des Nations mettra le bled à ſon vrai prix. Les Cultivateurs, aſſurés de la vente de leurs grains, défricheront toutes les terres; & à chaque année, nous aurons un plus grand fonds de Commerce.

En Egypte, l'exportation ſeule étoit permiſe : ſouvent même le Gouvernement l'encourageoit par des récompenſes. Riches par leur ſol, les Egyptiens l'étoient encore par leur Commerce, & dominoient alors ſur les Mers. D'après cet exemple, beaucoup de perſonnes, chez les Troyens, vouloient qu'on permît au moins l'exportation : d'autres s'y oppoſoient; & le Public qui ne ſçavoit qu'en penſer, étoit dans la crainte, ſoit qu'on la permît, ſoit qu'on la défendît.

Parmi les raiſonnemens qu'on faiſoit ſur cette queſtion, les meilleurs ne convainquoient pas, & les mauvais avoient l'avantage du nombre. Le Gou-

vernement, qui, comme le Public, ne sçavoit que penser, obéissoit au cri qui paroissoit le plus fort, permettant & défendant, tour-à-tour l'exportation; & parce que faute de principes il se conduisoit avec timidité, il n'accordoit ordinairement qu'une liberté qu'il limitoit, & qu'il rendoit par-là sujette aux plus grands abus. En un mot, on eût dit, à sa conduite, qu'il vouloit causer la disette pour favoriser les Monopoleurs.

Sur ces entrefaites, on apprit que les Egyptiens venoient de défendre l'exportation; & cette nouvelle parut faire triompher ceux qui la blâmoient à Troie.

Nations chez lesquelles la liberté du Commerce des grains doit produire promptement de grands avantages.

Nous avons prouvé qu'il est de l'intérêt de toutes les Nations de donner la liberté d'exporter & d'importer : nous remarquerons ici que cette liberté doit procurer de plus grands avantages, ou du moins les procurer plus promptement, lorsqu'elle concourt avec tou-

tes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'Agriculture.

Quoiqu'il y eût des abus en Egypte, de vieux usages faisoient encore respecter l'Agriculture. On avoit pour maxime que les impôts ne doivent être mis que sur le produit net des terres, & on évaluoit ce produit de la maniere la plus favorable aux Cultivateurs. Un Fermier sçavoit ce qu'il devoit payer. Assuré qu'on ne lui demanderoit jamais au-delà, il vivoit dans l'aisance. On lui laissoit toutes les avances nécessaires pour cultiver ses champs & pour les améliorer; & jamais l'impôt, sous quelque prétexte que ce fût, ne pouvoit être pris sur ces avances. Il avoit même, pour s'enrichir, un moyen qui contribuoit aux progrès de l'Agriculture. C'est que les baux se passoient pour vingt, vingt-cinq ou trente ans. Les Fermiers riches pouvoient donc, pendant les quatre ou cinq premieres années d'un bail, mettre

tous leurs profits en plantations, en défrichemens, en augmentations de bestiaux. Ils pouvoient même encore employer à cet effet une partie de leur bien; & ils le faisoient communément, parce qu'ils étoient assurés de retirer, avec bénéfice, pendant quinze à vingt ans, les avances qu'ils avoient faites. En un mot, par la longueur de leurs baux, ils cultivoient une ferme avec le même intérêt, que si elle eût été à eux; & les Propriétaires y trouvoient eux-mêmes un grand avantage, parce qu'à chaque renouvellement de bail, ils augmentoient considérablement leurs revenus.

Voilà les causes qui concouroient en Egypte avec la liberté d'exporter, & on conçoit qu'il en devoit résulter de grands avantages.

Nations chez lesquelles la liberté du Commerce des grains ne peut produire que lentement les mêmes avantages.

A Troie, depuis long-temps, un grand nombre d'abus contribuoient à la dégradation de l'Agriculture. Les baux étoient de neuf ans : la Loi ne permet-

toit pas d'en faire de plus longs ; & quand elle l'auroit permis, l'Agriculture en eût retiré peu d'avantages. Que pouvoit-on attendre des Fermiers ? Ils ne gagnoient en général que dequoi subsister misérablement. Peu assurés de leurs avances, il étoient souvent réduits, pour payer les impositions, à vendre leurs bestiaux, ou même jusqu'à leurs charrues. Pauvres, ils affectoient de le paroître encore plus ; parce que les taxes, qui étoient personnelles & arbitraires, croissoient aussi-tôt qu'un Laboureur laissoit appercevoir de l'aisance. Dans cet état des choses, les champs tomboient en friche : on ne cultivoit, qu'autant qu'on y étoit forcé par la nécessité ; & la plupart des fermes n'étoient point en valeur. On juge, d'après cet exposé, que, dans la Monarchie Troyenne, il falloit du temps pour se procurer tous les avantages qu'on doit attendre de la liberté du Commerce des grains.

On demandera sans doute pourquoi les Egyptiens, après avoir encouragé l'exportation, l'avoit défendue : c'est qu'ils n'avoient pas permis l'importation. Il y eut une cherté à la suite d'une mauvaise récolte, & les Etrangers n'apporterent point de bleds, ou n'en apporterent pas assez. Dans cette conjoncture, le Gouvernement crut devoir prendre la précaution inutile de défendre l'exportation qui ne se faisoit pas, & qui ne pouvoit pas se faire.

Les Gouvernemens qui se conduisent par des principes de Finance, ne peuvent pas s'occuper des moyens de faire fleurir l'Agriculture.

Les Troyens devoient donner au Commerce des grains une liberté entiere, & ils devoient encore faire concourir toutes les causes qui peuvent contribuer aux progrès de l'Agriculture. Mais quand un Etat tombe en décadence, on ne songe ni à l'Agriculture, ni aux causes qui la dégradent, ni aux moyens de la réparer. On a, pour unique maxime, qu'il faut faire de l'argent ; & quand on en a fait, on

croit avoir plus de puissance, parce qu'on peut lever de plus grandes Armées. Mais, en supposant que les grandes Armées font la puissance, il faudra sçavoir comment le Monarque a de l'argent, pour juger si sa puissance est bien assurée.

Sont-ce les Cultivateurs qui le donnent; & après l'avoir donné, vivent-ils dans l'aisance ? Je conçois que le Souverain est riche; & s'il sçait faire un emploi de ses richesses, il sera puissant. Mais n'a-t'il de l'argent, que parce qu'il en emprunte ? Il n'en a donc pas. Il n'a que des dettes. Pour les payer, il ruinera son Peuple; & avant de les avoir payées, il en aura déja contracté de nouvelles.

Voilà cependant où en étoit les principales Puissances de l'Asie. Par-tout on parloit de faire entrer l'argent dans l'Etat : on parloit d'empêcher qu'il ne sortît : on ne parloit, en un mot, que de la nécessité d'en avoir; & les Gou-

vernemens, qui ne ſe conduiſoient que par des principes de Finance, ne pouvoient pas ſonger aux moyens de faire fleurir l'Agriculture.

Avec cette politique Financiere, les Monarques ſe croyoient puiſſans, ou ſe flattoient de le devenir. Mais les ſiécles reculés, où je les fais vivre, doivent leur faire pardonner cette erreur. Ils ne prévoyoient pas avec quelle facilité les Empires les plus riches, ſur-tout ceux de l'Aſie, feroient renverſés; & ils pouvoient croire qu'il y auroit quelque jour des Conquérans Financiers. Ils ſe ſont trompés.

CHAPITRE XVIII.

Atteintes portées au Commerce : Comment les ſpéculations des Commerçans ont pour dernier terme la ruine même du Commerce.

Objet des ſpéculations des Commerçans.

LORSQUE le Commerce jouit d'une liberté entiere, on peut avoir un grand nombre de concurrens; & alors les en-

treprises exposent à plus ou moins de risques, à proportion qu'elles sont plus ou moins grandes. Voyons quelles peuvent être en pareil cas les spéculations des Commerçans. Il s'agit pour eux de s'assurer le plus grand bénéfice.

Un Fermier, qui prend une terre à bail, en estime le produit d'après les récoltes, années communes, & d'après le prix courant des denrées dans les Marchés. Spéculations des cultivateurs.

Voilà sa premiere spéculation. Elle est fondée sur une conjecture, plus ou moins vraisemblable : mais l'effet en est incertain. Il fera du bénéfice, s'il recueille autant de denrées qu'il a présumé, & s'il en trouve le prix sur lequel il a compté. Dans le cas contraire, il fera des pertes. Que la grêle lui enleve une partie de ses moissons, il aura peu de productions à vendre ; & cependant il sera obligé de les livrer à bas prix, si ses voisins ont fait des récoltes abondantes.

Tel eſt le danger auquel il eſt expoſé, lorſqu'il ſe conduit d'après les ſpéculations les plus communes.

S'il imagine une nouvelle culture, & qu'il tente le premier d'en faire l'eſſai, ſes ſpéculations ſeront encore plus incertaines. Car elles n'auront pour fondement que des analogies, dont il ne peut pas juger encore, & dont l'expérience peut ſeule aſſurer le ſuccès.

Enfin, qu'il obſerve les productions qui ſont à plus haut prix, parce qu'elles ſont tout à la fois plus rares & plus recherchées, & qu'il les cultive par préférence, ſon entrepriſe ſera encore bien haſardeuſe. Ou ſon ſol n'y ſera pas propre, ou elles ceſſeront d'être recherchées avec le même empreſſement, ou elles deviendront abondantes, parce que d'autres Cultivateurs auront fait les mêmes ſpéculations.

Il faudroit, pour la ſolidité de ſes entrepriſes, qu'il s'aſſurât de la nature de ſon ſol, qu'il faisît toujours à pro-

pos les goûts changeans de la multitude, & qu'il fît encore entrer en considération les tentatives que font les autres Cultivateurs.

Dans l'impuissance de calculer toutes ces choses, les Fermiers donnent souvent au hasard. Ils gagnent, ils perdent : mais tous contribuent aux progrès de l'Agriculture, les uns par leurs fautes, les autres par leurs succès ; & à la fin il s'établit, dans chaque Pays, une maniere de cultiver, qui souvent pourroit être perfectionnée à bien des égards, mais dont la bonté paroît en général confirmée par l'expérience. Alors le Cultivateur se conforme à l'usage, & spécule tous les jours moins.

Spéculations des Artisans qui font des ouvrages communs.

L'Artisan fait aussi des spéculations. Elles portent sur le prix courant des matieres premieres, sur le salaire que la coutume lui arroge, sur le goût du Public pour certains ouvrages, & sur le nombre de ceux qui travaillent concurremment dans le même genre.

Les ouvrages les plus communs, qui sont à l'usage de tout le monde, sont ceux où il y a le moins de risques à courir. Le prix de la matiere premiere en varie peu, parce qu'elle est toujours abondante. Le salaire, dû à l'Ouvrier, est mieux connu, parce que ces sortes d'ouvrages sont continuellement dans le Commerce : ils y sont en grande quantité, & ce n'est pas un goût passager qui les fait rechercher, c'est un besoin journalier. Enfin le nombre des Artisans se proportionne naturellement aux besoins de la société, &, par conséquent, leur concurrence, qui est toujours à peu-près la même, met peu de variation dans leurs salaires.

Les profits dans ce genre d'ouvrages, sont donc plus assurés : ils se renouvellent continuellement. Mais ils sont peu considérables. L'Ouvrier, qu'ils font vivre au jour le jour, ne peut faire que de petites épargnes ; encore les prend-il souvent sur son nécessaire,

& il ne ſçauroit changer ſa condition que bien difficilement.

Ces ſortes d'Artiſans ont peu de ſpéculations à faire : il leur ſuffit, pour ſubſiſter, de ſe conduire comme on ſe conduiſoit avant eux. Mais ceux qui étudient les goûts des riches, ceux ſur-tout qui veulent en faire naître de nouveaux, les Artiſans des choſes de luxe, en un mot, s'ils peuvent ſe promettre de plus grands profits, ont auſſi plus de choſes à conſidérer.

Spéculations des Artiſans des choſes de luxe.

Les matieres premieres, ſur leſquelles ils travaillent, étant ordinairement plus rares, en ſont à plus haut prix ; & elles renchériſſent de plus en plus, à proportion que leurs ouvrages ont plus de vogue. Alors il faut qu'ils ſe bornent à de moindres profits : un trop haut prix pourroit dégoûter ceux qui les font travailler.

La mode, naturellement inconſtante, ne leur aſſure rien ; & cependant c'eſt ſur cette baſe qu'ils fondent toutes leurs

ſpéculations. Les gros profits, s'ils en font, leurs deviennent même contraires; parce qu'ils ſe voient bientôt une multitude de concurrens, que l'appas du gain invite à travailler dans le même genre. Alors il arrive ſouvent qu'on a peine à vivre d'un métier qui a enrichi ceux qui l'ont fait les premiers.

Mus au haſard, & victimes des caprices de la mode, ces Artiſans ſont ſouvent expoſés à ſe voir ſans reſſources. Ceux qui, pour être venus trop tard, ont beaucoup de concurrens, n'ont pas pu faire des épargnes; & ceux qui ont travaillé dans des conjonctures plus favorables, n'y ont pas penſé. Ils ne prévoyoient pas qu'il viendroit un tems où leur induſtrie leur rapporteroit moins.

Comment les Artiſans & les Cultivateurs ſe mettent dans la dépendance des Négocians.

N'ayant pas aſſez d'avances pour attendre le moment de vendre avec avantage, à peine ont-ils fini un ouvrage, qu'ils ſont réduits quelquefois à le livrer à vil prix. Souvent même

ils ſe voient dans l'impuiſſance de travailler, parce qu'ils ne peuvent pas acheter les matieres premieres.

Alors un Négociant, qui veut étendre ſon Commerce, leur offre ſes ſecours. Il conſent à leur aſſurer un ſalaire, pourvu qu'ils conſentent auſſi à ne travailler que pour lui. Les Artiſans acceptent des conditions dont la néceſſité leur fait une loi; & ils viennent inſenſiblement, les uns après les autres, ſe mettre aux gages des Négocians.

Il en eſt à peu-près de même des Fermiers: ils ont beſoin, pour remplir leurs engagemens, d'avoir vendu leurs productions dans des termes fixes. D'ailleurs ils ne ſont pas communément aſſez riches pour bâtir des magaſins où ils puiſſent les conſerver, en attendant le moment de les vendre avantageuſement. Ils ſe croient donc trop heureux de pouvoir livrer à des Négocians celles dont ils ne trouvent pas le débit dans

les Marchés ; & cependant ces Négocians ne les achetent que lorſqu'elles ſont à bas prix , & qu'ils peuvent compter de les revendre avec bénéfice.

Combien les ſpéculations des Négocians ſont difficiles & incertaines, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere.

Tout paroît donc favoriſer les Négocians qui forment de grandes entrepriſes. Maîtres de tous les Effets commerçables, ils ſemblent avoir entre leurs mains toutes les richeſſes de l'Etat, pour s'enrichir eux-mêmes du travail des Laboureurs & de l'induſtrie des Artiſans. Voilà pour eux un vaſte champ de ſpéculations.

On voit que ces ſpéculations portent ſur le beſoin qu'a l'Artiſan d'être payé de ſon ſalaire, ſur celui qu'a le Cultivateur de vendre ſes productions, & ſur celui qu'aura le Public des ouvrages de l'Artiſan & des productions du Cultivateur.

Il eſt de l'intérêt du Négociant d'acheter au plus bas prix & de vendre au plus haut. Il lui importe donc qu'il y ait, en tous genres, un grand nombre

d'Artiſans, afin qu'ils ſe réduiſent par la concurrence à de moindres ſalaires. Par la même raiſon, il lui importe encore que beaucoup de Cultivateurs ſoient preſſés de vendre. Enfin il lui importe d'avoir peu de concurrens dans les entrepriſes où il s'engage.

On conçoit qu'avec un privilége excluſif, il obtiendroit facilement tous ces avantages; & qu'au contaire il en ſera ſouvent fruſtré, ſi le Commerce jouit d'une liberté entiere. Alors les ſpéculations feront pour lui d'autant plus difficiles, que le ſuccès de ſes entrepriſes dépendra d'une multitude de circonſtances, qu'on ne peut pas faire entrer dans un calcul, ou qu'il eſt même impoſſible de prévoir.

Quelque avantageuſement qu'il ait traité avec les Artiſans & avec les Cultivateurs, il peut être trompé dans ſon attente. Car ſi ce ſont des denrées de premiere néceſſité dont il a rempli ſes magaſins, une récolte abondante qui

en fera baisser le prix, lui enlevera tout le profit qu'il en espéroit. Peut-être même la vente ne le remboursera-t'elle pas des frais d'achats & de voiture.

D'ailleurs il n'a point de moyen pour s'assurer de la consommation qui doit s'en faire dans les lieux où il comptoit vendre. Mille accidens peuvent la diminuer, comme l'augmenter; & quand à cet égard il sçauroit à quoi s'en tenir, comment jugera-t'il de la proportion où sont les choses qu'il achete, avec la consommation qui s'en fera? Connoît-il la quantité dont ses concurrens se sont pourvus? Il pourroit donc arriver, contre son attente, qu'il en eût trop acheté, & qu'il se vît réduit à vendre à perte. Il n'y a point de spéculations qui puissent à cet égard le diriger sûrement. Il sera donc forcé de se conduire dans ses entreprises, comme en tâtonnant, d'après l'expérience.

Tels

Tels sont les dangers auxquels il est exposé, lorsqu'il fait le trafic des choses de premiere nécessité; & ce sont pourtant celles dont le débit est le plus sûr.

Les choses de seconde nécessité, dont nous nous faisons autant de besoins, ne sont pas toutes également nécessaires. L'habitude peut en être récente, & quelquefois ce sont des goûts qui passent, & qui font place à d'autres. Il y a donc souvent un moment à saisir. Si elles sont trop communes, on s'en dégoûtera; & si elles sont trop rares, le haut prix diminuera le nombre des Consommateurs. Par quels calculs, dans cette sorte de Commerce, sera-t'il donc possible de s'assurer des profits qu'on se promet?

Ces difficultés, qui se trouvent surtout dans les grandes entreprises de Commerce, doivent peu inquiéter le Gouvernement. Car ce n'est pas par un petit nombre d'Entrepreneurs, qui

Ces difficultés ne doivent pas inquiéter le Gouvernement.

s'enrichissent exclusivement, que le Commerce doit se faire. Il importe bien plutôt qu'il se fasse par un grand nombre qui se contentent de vivre dans l'aisance, & qui font subsister dans la même aisance une multitude d'Artisans & de Cultivateurs.

Or quand le Commerce jouit d'une liberté entiere, il se fait naturellement par un grand nombre d'Entrepreneurs, qui en partagent entre eux toutes les branches & tous les bénéfices. Alors il est difficile & presque impossible qu'un Négociant acquiere des richesses fort disproportionnées à celles de ses concurrens. Il faudroit qu'il s'engageât dans des entreprises, dont les spéculations seroient accompagnées de trop d'incertitude : il n'oseroit s'y hasarder.

Voilà le principal avantage de la liberté du Commerce. Elle multiplie les Commerçans : elle rend la concurrence aussi grande qu'elle peut l'être : elle répartit les richesses avec moins

d'inégalité, & elle réduit chaque chose à son vrai prix.

Mais s'il importe à l'Etat qu'il y ait un grand nombre d'Entrepreneurs, il importe aux Entrepreneurs d'être en petit nombre. Toutes les difficultés s'applanissent devant une Compagnie exclusive, parce que ses entreprises, quelles qu'elles soient, demandent peu de spéculations. Comme elle a seule le droit d'acheter de la premiere main & de revendre, elle regle à volonté le salaire de l'Artisan & celui du Cultivateur; & parce qu'avec le plus petit trafic, elle est assurée de faire le plus grand bénéfice, elle brûlera une partie des marchandises qu'elle a dans ses magasins, si elle craint, en les rendant communes, d'en faire baisser le prix. Les spéculations dans le trafic deviennent faciles & sûres, lorsque les Négocians obtiennent des priviléges exclusifs.

Tel est donc le motif secret qui fait briguer des priviléges exclusifs; c'est qu'on veut des profits grands & assurés: on les veut toujours plus grands, & on les veut toujours avec moins de C'est ainsi qu'elles tendent à la ruine du Commerce.

risques. C'est ainsi que les spéculations des Commerçans ont, pour dernier terme, la ruine même du Commerce.

Les spéculations de finance y tendent d'une maniere plus simple encore.

Ce motif se retrouve dans la Finance, dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, & ruinent le Commerce dans son principe, parce qu'elles ruinent l'Agriculture. Si elle se charge de percevoir les impôts, elle sçait que, pour un million qu'elle verse dans les coffres du Roi, elle en levera deux. Si l'Etat lui demande de l'argent, elle lui prête à dix pour cent, & elle emprunte à cinq. Si elle fait la banque pour le Roi, son bénéfice sera d'autant plus assuré, qu'elle se rendra maîtresse de toutes les opérations du Gouvernement. Tout dépendra d'elle, parce qu'on ne peut rien faire sans argent, & que c'est elle seule qui peut en faire trouver partout où on en a besoin.

Les Compagnies des Négocians & des Finan-

Qu'on réfléchisse sur les Compagnies de Négocians & de Financiers, & en

reconnoîtra qu'elles doivent insensiblement s'approprier tout l'argent qui circule. Si elles le versent continuellement, il ne cesse jamais de leur revenir. A chaque fois elles s'en approprient une nouvelle partie. On leur devoit, on leur doit encore plus : leurs créances s'accumulent, & il arrive enfin que l'Etat a contracté avec elles des dettes qu'il ne peut pas payer. Voilà, dans le fond, à quoi se réduisent les spéculations de Finance, & voilà aussi ce qu'elles doivent produire.

ciers s'approprient insensiblement tout l'argent qui circule.

Les spéculations de politique offriroient de grandes difficultés, s'il falloit étudier toutes les parties du Gouvernement, & les diriger au bien général. Mais, dans un siécle où l'on croit tout faire avec de l'argent, elles deviennent faciles, parce qu'elles ne s'occupent que de ressources momentanées qui préparent la ruine de l'Etat : c'est ce que nous avons démontré. La ruine de tout. Voilà donc, dans les siécles où les abus

Les spéculations de politique sont faciles, dans un siécle où l'on croit tout faire avec de l'argent.

ſe ſont multipliés, le dernier terme des ſpéculations de Commerce, de Finance & de Politique.

CHAPITRE XIX.

Concluſion des deux premieres Parties.

Nous avons vu comment les richeſſes, lorſque le Commerce jouit d'une liberté entiere & permanente, ſe répandent par-tout. Elles ſe verſent continuellement d'une Province dans une autre. L'Agriculture eſt floriſſante: on cultive les Arts juſques dans les hameaux: chaque Citoyen trouve l'aiſance dans un travail à ſon choix: tout eſt mis en valeur; & on ne voit point de ces fortunes diſproportionnées qui amenent le luxe & la miſere.

Tout change à meſure que différentes cauſes portent atteinte à la liberté du Commerce. Nous avons parcouru ces cauſes, ce ſont les Guerres, les

Péages, les Douanes, les Maîtriſes, les Priviléges excluſifs, les impôts ſur les conſommations, les variations des monnoies, l'exploitation des mines, les emprunts de toutes eſpeces de la part du Gouvernement, la Police des grains, le luxe d'une grande Capitale, la jalouſie des Nations, enfin l'eſprit de Finance qui influe dans toutes les parties de l'adminiſtration.

Alors le déſordre eſt au comble. La miſere croît avec le luxe : les Villes ſe rempliſſent de Mendians : les Campagnes ſe dépeuplent ; & l'Etat qui a contracté des dettes immenſes, ſemble n'avoir encore des reſſources que pour achever ſa ruine.

On a pu voir dans la premiere Partie de cet Ouvrage, que la Science économique, difficile parce qu'elle eſt naturellement compliquée, devient facile lorſqu'on la ſimplifie, c'eſt-à-dire, lorſqu'on la réduit à des notions élémentaires, qui, étant déterminées avec

précision, paroissent des vérités triviales. Alors cette Science se développe d'elle-même. Les propositions naissent les unes des autres, comme autant de conséquences ou de propositions successivement identiques; & l'état de la question en montre la solution si sensiblement, qu'on la trouve en quelque sorte, sans avoir besoin de raisonner.

Dans la seconde Partie, j'ai réduit le raisonnement à une simple narration. J'y démontre les avantages d'une liberté entiere & permanente : je fais connoître les causes qui peuvent y porter atteinte : j'en fais sentir les suites ; je ne cache pas les fautes des Gouvernemens, & je confirme les principes que j'ai établis dans la premiere Partie.

Je n'ai cependant relevé que les principaux abus. Il étoit d'autant plus inutile de m'appesantir sur d'autres, qu'il y a un moyen de les détruire tous, c'est d'accorder au Commerce une li-

berté pleine, entiere & permanente? Je crois l'avoir prouvé.

J'ai voulu sur-tout répandre la lumiere sur une Science qui paroît ignorée au moins dans la pratique. Si j'y ai réussi, il ne restera plus qu'à sçavoir si les Nations sont capables de se conduire d'après la lumiere. Ce doute, s'il venoit d'un homme qui eût plus de talens & plus de célébrité, pourroit peut-être leur ouvrir les yeux; mais, pour moi, je sens bien que je ne ferai voir que ceux qui voyent.

Les Nations sont comme les enfans. Elles ne font en général que ce qu'elles voyent faire; & ce qu'elles ont fait, elles le font long-tems, quelquefois toujours.

Ce n'est pas la raison qui les fait changer, c'est le caprice ou l'autorité.

Le caprice ne corrige rien: il substitue des abus à des abus, & les désordres vont toujours en croissant.

L'autorité pourroit corriger; mais

d'ordinaire elle pallie plutôt qu'elle ne corrige. Encore est-ce beaucoup pour elle de pallier. Elle a ses passions, ses préjugés, sa routine, & il semble que l'expérience ne lui apprenne rien. Combien de fautes ont été faites! Combien de fois elles ont été répétées! Et on les répete encore!

Cependant l'Europe s'éclaire. Il y a un Gouvernement qui voit les abus, qui songe aux moyens d'y remédier; & ce seroit plaire au Monarque de montrer la vérité. Voilà donc le moment où tout bon Citoyen doit la chercher. Il suffiroit de la trouver. Ce n'est plus le temps où il falloit du courage pour l'oser dire, & nous vivons sous un Regne où la découverte n'en seroit pas perdue.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

La troisiéme Partie de cet Ouvrage n'est pas faite. L'Auteur y travaillera, si les deux premieres la font desirer.

